J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ☆☆

Nº 223 (243me ANNÉE) UN NUMÉRO 70 c. Jeudi 25 septembre 1980

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

La journée de Jean Mory à Bagdad...

DERNIÈRE MINUTE

Après bien des problèmes de communication avec Bagdad, après bien des soucis aussi, nous avons pu joindre en dernière minute notre envoyé spécial Jean Mory. Il était minuit à Neuchâtel. Deux heures du matin à Bagdad. Cela faisait, en fait, neuf heures que nous essayions de le joindre à son hôtel. Sans succès. En dernière page, en exclusivité, vous pourrez donc lire comme tous les jours depuis le début du conflit, un reportage d'actualité vécu...

L'Occident ne doit pas craindre le pire

Le pétrole de l'OPEP continuera de couler

BRASILIA (AP).– Les pays arabes producteurs de pétrole garantiront un approvisionnement continu de pétrole aux pays occidentaux, quels que soient les événements entourant les combats entre l'Irak et l'Iran, a déclaré le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, M. Oteiba. « Nous ne laisserons interrompre par aucun événement l'approvisionnement de nos amis dans le monde occidental. Notre pétrole continuera à couler. Nous ne permettrons à personne d'empêcher l'écoulement de notre pétrole car il est notre vie, il est notre sang », a dit l'ancien président de l'OPEP.

Le ministre a déclaré que les pays arabes feront cas d'éventuelles demandes d'augmentation des livraisons de pétrole dans l'hypothèse où la guerre irano-irakienne entraînerait une baisse de ces livraisons.

« Nous sommes prêts à examiner les demandes de nos amis du monde consommateur », a-t-il dit. « Mais vous devez vous rappeler que les consommateurs bénéficient d'un marché encombré, et je ne pense pas qu'il y ait, à court terme, un problème d'approvisionnement ».

DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Toujours à propos de l'« or noir », le trafic est normal et n'a pas été interrompu dans le détroit d'Ormuz, a annoncé le consulat général d'Oman en Suisse, dans un communiqué. Le communiqué précise que les autorités omanaises assurent le contrôle du trafic dans le détroit, dont les chenaux de navigation font partie des eaux territoriales omanaises.

La demande faite aux navires par les autorités iraniennes de passer à 12 milles au large des îles Abu-Mussa et Tumb « est sans objet pour Oman et le trafic dans le détroit ».

MENACES DE L'IRAN

Mais plus tard hier soir, l'ambassadeur d'Iran à Rome, M. Salami, a affirmé que son pays était prêt à détruire les puits de pétrole du Golfe si nécessaire « pour défendre la révolution khomeyniste ».

Au cours d'une conférence de presse, l'ambassadeur a accusé les Etats-Unis d'avoir fourni à l'Irak des cartes sur les défenses radar iraniennes. « Il est clair comme le jour » que les Etats-Unis soutiennent l'Irak dans le conflit actuel, a-t-il dit. Le différend frontalier qui oppose les deux pays a simplement servi de prétexte à Washington pour attaquer l'Iran par le truchement de l'Irak.

« Mais les Américains ne sont pas les seuls à vouloir affaiblir l'Iran. Et les Soviétiques eux aussi souhaitent un gouvernement faible à Téhéran. Il serait alors plus facile pour eux d'atteindre l'Océan indien s'ils décidaient d'avancer vers le sud », a ajouté M. Salami.

Les idées et les faits

La marche du temps

L'ONU bavarde et le monde attend. Les combats du Chatt El-Arab et leurs conséquences vont-ils avoir, à plus ou moins long terme, des conséquences importantes sur l'approvisionnement en pétrole de l'Occident, alors qu'un mouvement général de réduction de la production se dessine et même s'aggrave; alors que le conflit entre l'Irak et l'Iran provoque sur le marché libre de Rotterdam une menace de hausse dont nul ne peut savoir quand elle s'arrêtera?

Il ne faut jamais jouer avec le pétrole. Il ne faut jamais que s'exaspèrent des combats ou des crises là où battent vraiment le cœur et les poumons des économies occidentales. Et en ce domaine, il faudra beaucoup de prudence et de réalisme politique aux producteurs du Proche-Orient afin d'éviter tout faux pas.

C'est un aspect du problème. Et en voici un autre. Dans cette affaire aux conséquences multiples, le rôle de l'Europe occidentale est forcément mineur. Il y a dans tout cela des responsabilités et peut-être des décisions qui incombent au rôle privilégié des super-grands. Bien des choses dépendent de l'attitude que prendront Washington et Moscou. Et, par-delà les nécessités de la propagande, il est révélateur que les Etats-Unis et l'URSS se soient montrés jusqu'à maintenant particulièrement prudents. A ce niveau surtout, il est interdit de se tromper. Il y a à cela bien des raisons et d'abord que l'URSS est prise au piège. Elle ne peut espérer, sans provoquer un conflit majeur, intervenir en Iran comme elle le fit à Kaboul. Elle ne peut pas compter sur l'Irak pour marquer de nouveaux avantages. Du côté de Bagdad, le vent ne souffle pas en direction de Moscou. Et il est remarquable que l'Irak ait, dans ce conflit, le soutien de la plupart des Etats arabes modérés.

L'affaire doit être vue d'une toute autre façon sous l'angle américain. Tout ce qui peut amoindrir, tout ce qui peut briser ce qui reste de puissance et de crédit à Khomeiny, ne peut qu'encourager les adversaires de l'ayatollah. Tout ce qui peut renforcer l'espoir des opposants s'inscrit au bénéfice des Etats-Unis. Et, en ce domaine, l'ambassade de Suisse à Téhéran doit connaître bien des choses.

Tout ce qui se murmure, tout ce qui se révèle et tout ce qui se confirme apporte la preuve que les rapports entre Washington et Bagdad jouent aussi un rôle majeur dans le déroulement de la crise. Et ils ne se trompent sûrement pas, ceux qui assurent dans certaines chancelleries, que les Etats-Unis, en fin de compte, seront les véritables vainqueurs de cette guerre du Golfe.

Il faudra peut-être attendre un peu pour en être tout à fait certain. Mais c'est déjà le commencement.

Lucien GRANGER

LE CONFLIT S'ENVENIME ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

PARIS (AP). – La guerre s'installe entre l'Iran et l'Irak. Aucune accalmie n'a été enregistrée au troisième jour du conflit ouvert entre les deux voisins du Golfe, malgré les conseils de modération lancés un peu partout dans le monde.

Sur le terrain, la journée s'est résumée à une poursuite des affrontements de part et d'autre, sur terre, sur mer et dans les airs.

• Sur terre, malgré les démentis iraniens, les Irakiens affirmaient avoir fait de nouvelles « poussées importantes », sur un front de 480 km entre Kas e-Cherine et Abadan, pénétrant à plus de 15 km à l'intérieur du territoire iranien. Après avoir pris mardi la ville-frontière de Kas e-Cherine au nord, l'Irak a annoncé avoir pris le contrôle de Mehran et avoir encerclé Sar-e-Pol-Zahab, ainsi qu'Abadan et Khorramchahr, qui seraient « coupés du reste des lignes ennemies et des positions d'Ahwaz », capitale du Khouzistan.

A ABADAN

Dans cette invasion terrestre, les Irakiens ont annoncé avoir tué 21 soldats iraniens et en avoir capturé 121.

A Abadan, la raffinerie la plus grande du monde aurait continué de brûler, les Irakiens affirmant l'avoir détruite dès mardi soir par leur aviation. De son côté, Radio-Téhéran a reconnu qu'elle ne fonctionnait plus et a appelé des camions à acheminer du sable dans la région pour maîtriser les incendies.

• Sur mer et sur le Chatt-el-Arab, la marine irakienne affirmait avoir coulé neuf bateaux adverses, les Iraniens prétendant pour leur part avoir coulé quatre bateaux ennemis. **(Suite en dernière page.)**

Sensation du siècle à Eton: une blonde «absolutely super»

La « blonde Parisienne » au milieu des élèves. (Téléphoto AP)

ETON (AP).– Le collège d'Eton, la célèbre « fabrique » de premiers ministres et de généraux britanniques, bastion des vertus viriles de la fière Albion, a un professeur féminin pour la première fois en 540 ans d'histoire! Et une Française de surcroît...

Les gouverneurs d'Eton ont en effet présenté mardi Mlle Hélène Vogel, « blonde Parisienne » (en français dans les textes) de 27 printemps, qui a aussitôt commencé son cours de français.

Plus d'un ancien ayant pris du champ avec une éducation victorienne aura pouffé d'un rire coquin un peu rétro à la vue d'un jupon sur le rectangle. Il se sera demandé ce qui arrive à la vieille institution qui, ici, n'est pas Manufrance. Pour leur part, les « boys » d'Eton, directement concernés, sont ravis.

« Absolutely super » laisse tomber un fils de famille interrogé par son nouveau professeur.

« Je crois que le français va être un cours à la mode » ce trimestre, répond un autre des 1200 élèves du collège fondé par Henry VI en 1443, sur la Tamise à 20 milles de Londres.

Mlle Vogel arbore un tailleur noir, une chemise blanche avec un ruban noir noué en guise de cravate: ce qui pouvait se rapprocher le plus de l'uniforme d'Eton: jacquette noire et pantalon rayé.

Elle jugera samedi le concours de « l'idiot de l'année », pièce maîtresse de la vente de charité annuelle et un peu désuète de l'école. Le gagnant du concours est, personne ne doit rire, l'élève qui portera la tenue la plus horrible et se montrera le plus bête. Le prix sera cette année... un baiser du professeur de français!

Mlle Vogel, qui retournera l'année prochaine à la Sorbonne pour y terminer un diplôme, trouve les « boys » merveilleux. « Le seul ennui, c'est qu'ils sont tellement habitués à être en face d'hommes qu'ils m'appellent monsieur »...

Drame en Espagne

VALENCE (AP).– Pas moins de 24 personnes ont trouvé la mort hier dans une collision entre un train et un autocar, collision survenue à un passage à niveau près de Valence.

Selon les autorités provinciales, 18 des occupants de l'autocar ont été tués sur le coup et six autres ont succombé pendant leur transport à l'hôpital. On dénombre également une trentaine de blessés, dont plusieurs sont dans un état critique.

Toutes les victimes se trouvaient à bord de l'autocar, qui assurait une liaison entre Torrente et Valence. Le lourd véhicule a été percuté de plein fouet par le train Madrid - Valence alors qu'il franchissait le passage à niveau de Chirivella. Sous l'effet du choc, l'autocar a été coupé en deux.

PAGE 15:

Pourquoi de nouveaux impôts?

Les finances restent un des grands thèmes de la politique fédérale. Un nouveau tour de vis fiscal devrait améliorer le résultat annuel des comptes de deux milliards de francs sur le dos du contribuable. Est-ce bien opportun?

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 9, 11, 13 et 23.
CARNET DU JOUR: page 6.
INFORMATIONS SUISSES: page 15.
TOUS LES SPORTS: pages 18 et 20.
PROGRAMMES RADIO-TV: page 29.

OFFRES D'EMPLOIS

39 postes à pourvoir:

pages 4, 7, 22 et 26.

Rien ne va plus chez Fiat!

A moins d'un accord de dernière heure, le conflit Fiat pourrait bien déboucher sur une grève paralysant toutes les succursales de la plus grande industrie automobile privée du pays.

L'entremise – dirigée par le ministre du travail M. Foschi – destinée à mettre d'accord les représentants de Fiat et les syndicats n'a, en fait, débouché sur rien. Dans le courant de la nuit de mardi, la délégation de la firme de Turin a quitté la table des débats, jugeant les propositions ministérielles « irréalistes ». Les syndicats ont d'ores et déjà prévu une grève qui devrait s'étendre à toutes les succursales de la firme italienne le 2 octobre prochain. Les syndicats proposent une réduction des ouvriers en surnombre alors que la direction de Fiat entend licencier les ouvriers qui, au cours de ces dernières années, ne « se sont pas montrés à la hauteur de leurs tâches ».

Les ouvriers de Fiat manifestent dans les rues de Rome. (Téléphoto AP)

Les Etats approuvent le programme de subventionnement aux universités

BERNE (ATS). – Le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité, le programme de subventionnement des universités qui prévoit, entre 1981 et 1983, le versement de 655 millions de francs aux cantons universitaires. Il ouvre en outre un crédit de 260 millions de francs pour les investissements, 60 millions de ce montant pouvant être prélevé pour accorder une aide spéciale aux universités qui font des efforts particuliers pour éviter le « numerus clausus ». Cette mesure spéciale a donné lieu à quelques contestations.

Pour M. Hans Letsch, un radical argovien (canton non universitaire), les critères régissant l'allocation de cette aide spéciale ne sont pas assez claires.

Il craint que les cantons universitaires ne puissent trop facilement y avoir droit. De plus, comme il s'agit d'une subvention accordée à l'exploitation des universités, il estime que ce montant doit figurer dans la subvention de base (655 millions).

Il propose donc de ramener de 260 à 200 millions de francs le crédit destiné aux investissements et de ramener de 60 à 50 millions la réserve pour l'aide spéciale, celle-ci devant figurer dans l'article consacré à la subvention de base.

Cette idée est rejetée par le président de la commission qui a préparé cet objet, M. Aloïs Dobler (PDC-SZ), ainsi que par M. Otto Piller, socialiste de Fribourg. Tous les deux ont souligné la nécessité d'aider les universités à éviter le « numerus clausus » (faute de places en nombre suffisant, une université devrait fixer un plafond, un « numéro clos », et refuser les bacheliers « excédentaires »).

(Lire la suite en page 15.)

HÔTEL NATIONAL FLEURIER
RELAIS GASTRONOMIQUE
CHEZ BENITO
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
OUVERTURE DE LA CHASSE
Le choix et la grande carte toute l'année avec un service soigné
Vendredi et samedi
musique et danse
de 21 h à 2 heures avec
LES VAGABONDS MUSETTE
FLEURIER ✆ (038) 61 19 77 P
86943-R

Enfin libres

VIENNE (AP). – Les neuf membres de la Charte 77, en prison depuis dimanche à Prague, ont été libérés.

Cinq d'entre eux avaient déjà été libérés après interrogatoire qui aurait porté notamment sur leurs contacts avec les grévistes polonais.

Une trentaine de Tchécoslovaques avaient été arrêtés ce mois-ci et entendus par la police pour avoir manifesté leur sympathie avec les grévistes polonais. Ils ont été eux aussi libérés.

J.J. LUDI
CLOTURES
BOIS METAL BETON
FERS FORGES
CORCELLES 038 / 31 76 78
COLOMBIER 038 / 41 26 15
97553-R

Tout à fait rassurant

Les pays exportateurs de pétrole mettent du baume sur notre cœur inquiet. L'Irak et l'Iran se bombardent? Leurs livraisons risquent d'être réduites, voire interrompues? Quelle importance: les autres pays producteurs feront tout ce qu'ils peuvent pour notre approvisionnement intégral.

Nous voilà rassurés, merci! Nous nous étions d'ailleurs tranquillisés nous-mêmes en constatant que, de notre côté du globe, les réservoirs sont pleins à craquer. Nous avons pour cent jours au moins de besoins pétroliers couverts. Cent jours? L'automne, quoi, qui vient juste de commencer. Et, en trois mois, on trouvera bien le moyen de refaire le plein à mesure que nos stocks mirobolants se videront.

Bref, sur le fond, rien de changé, quant à nos besoins vitaux. Tout ne va pas si mal, en définitive, que certains s'évertuent à nous le faire croire. Les alertes successives, nous nous y sommes accoutumés depuis bientôt deux ans: le grand désordre en Iran, l'invasion soviétique en Afghanistan, la crise en Pologne, et à présent, la guerre ouverte entre l'Irak et l'Iran. Question d'habitude. On s'installe dans le suspense.

Presse et media nous dépeignent sans cesse le crescendo du danger auquel nous exposent les complications internationales. Partout, dans les titres, sur les écrans, sur les ondes, on nous rebat les oreilles avec une série sans fin d'escalades.

Danger, drames, tragédies, escalades, guerres, risque de conflit généralisé, épouvantail thermonucléaire: le pouvoir percutant du vocabulaire s'est émoussé depuis belle lurette. Nous sommes blindés contre toutes les sortes de mises en garde et d'avertissements, si lyriques et bien fondés soient-ils. Tous ces branle-bas de combat, ces bombardements, ces jeux cruels et stupides au bord du volcan pétrolier moyen-oriental nous laissent totalement froids.

La preuve? Nous ne nous privons pas d'une seule goutte d'essence. Nos cuves à mazout sont bien pleines. Nous allons passer une campagne d'automne confortable. Une guerre de plus ou de moins? Quelle affaire! Nous serons bien au chaud l'hiver prochain.

Pourvu que cela dure...

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

ACTIONS discount viande fraîche...

- Rôti de bœuf épaule ou roulé kilo 14.20
- Carré de porc avec hanche pièces 8-9 kg kilo 12.80 (découpage gratuit)
- Jambon tzigane kilo 12.50

Super-Centre Portes-Rouges
+ Centre Coop Fleurier

99097-T

L'Amicale des anciens «Sponta»
Vos intérêts seront défendus vendredi à la fontaine du Banneret, dès 21 heures.
VD 239525 98486-T

Perdu perruche verte baguée, rue des Moulins. Tél. 24 70 15 (heures des repas) 87443-T

Naissances

Jean-Luc et Josiane ADDOR-KUFFER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Johann

24 septembre 1980

Maternité de la Béroche — Curtils 42, 2016 Cortaillod

97474-N

Vincent a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Maryline

24 septembre 1980

Raymonde et André JOST-SANSONNENS

Maternité Landeyeux — Pain-Blanc 21, Neuchâtel

111526-N

Daniel et Nicole VAUCHER-BANDELIER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Mélanie

le 24 septembre 1980

Maternité Pourtalès — Vignoble 62, 2087 Cornaux

87442-N

CADEAUX-LAYETTE
Chez le spécialiste
Savoie-Petitpierre s.a
Rue de l'Hôpital 18
Neuchâtel

97376-R

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. – 17 septembre. Bongiovanni, Sidonie, fille de Vincenzo, Corcelles, et de Roberte-Suzanne, née Farquet. 18. Hänni, Ramon, fils d'Urs, Marin-Epagnier, et de Maria-Ursula, née Weibel; Freiholz, Natacha-Désirée, fille de Pierre-André, Hauterive, et de Claudine, née Béguin. 19. Catté, Corinne-Marie-Pierre, fille de Jean-Pierre-Ernest, Les Hauts-Geneveys, et de Denise, née Siboni; Chuard, Malorie, fille de Pierre-André, Cornaux, et de Bluette-Huguette, née Monnier; Le, Marie-Caroline, fille de Thien Hung Auguste, Cernier, et de Mireille-Solange, née Moli. 21. Häring, Lyse, fille de Jean-Pierre, Neuchâtel, et de Madeleine, née Béguelin. 22. Castella, Magali, fille de Laurent-Michel, Boudry, et de Gladys, née Aymes; Maillard, Alain, fils de Pietro, Boudry, et de Liliane-Denise, née Plavan; Chassot, Benjamin, fils d'Hubert, Saint-Blaise, et d'Annita, née Muriset.

Mariage célébré. – 23 septembre. Mathys, Michel-Rémy, Colombier, et Daler, Maryline, Fribourg.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain
CCAP
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
Agence générale de Neuchâtel
Rue du Môle 1 2001 Neuchâtel Tél. 038 25 49 94

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Les adieux manqués du procureur général...

Pour la dernière fois qu'il soutenait l'accusation devant le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, le procureur général, M. Henri Schupbach, n'a pas eu à forcer son talent. En effet, les deux causes qui avaient été inscrites au rôle d'hier, ont été... renvoyées pour administration de preuves supplémentaires!

C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que l'actuel procureur général pourra prendre, dès le mercredi 1er octobre, ses nouvelles charges de professeur de droit public à l'Université du chef-lieu. Auparavant, il aura encore l'occasion de représenter le ministère public aujourd'hui même devant le tribunal correctionnel de Boudry et, le 29 septembre, devant celui du district du Locle pour une affaire qui le conduira dans les tourbières du Jura neuchâtelois...

APRÈS QUINZE ANS...

Ainsi donc, après quinze années de «bons et loyaux services», comme on a coutume de dire dans l'administration, M. Schupbach abandonnera le 30 septembre à minuit sa robe noire ornée d'hermine, puisqu'il a catégoriquement refusé de cumuler les fonctions de procureur et de professeur durant le mois d'octobre, comme on le lui suggérait! Indéniablement, M. Schupbach ne laissera derrière lui que des regrets. Magistrats, jurés et journalistes, qui l'ont côtoyé durant tant d'années, n'oublieront pas de sitôt sa parfaite intégrité, sa bonhomie et sa gentillesse naturelles.

Aussi n'est-ce pas sans une certaine pointe de nostalgie qu'on a regretté hier ne pas l'entendre une dernière fois prendre ses réquisitions devant le tribunal correctionnel du chef-lieu. C'était un adieu manqué en quelque sorte...

On aurait dit que des circonstances extérieures s'étaient conjuguées à plaisir pour *qu'il en soit ainsi. En effet*, A. M., 50 ans, domicilié à Courtedoux, prévenu d'escroquerie pour avoir obtenu deux prêts d'un montant total de 45.000 fr. en alléguant fallacieusement qu'il affecterait cette somme à la mise au point d'une invention horlogère et au dépôt du brevet y relatif, a vu une nouvelle fois sa cause être renvoyée.

MALADIE

Le 25 juin dernier, le tribunal de céans avait jugé indispensable le témoignage de deux personnes. Si la première s'est bien présentée hier matin, la seconde en revanche a fait parvenir au tribunal un certificat médical daté du 17 septembre attestant qu'il lui était impossible d'entreprendre le déplacement de Genève à Neuchâtel. Le tribunal a donc décidé de s'enquérir de l'évolution de l'état de santé de ce témoin avant de le citer une nouvelle fois ou, le cas échéant, de le faire entendre par commission rogatoire.

DÉCÈS

Quant à M.-A. E., 52 ans, domicilié à Bevaix et lui aussi prévenu d'escroquerie, il n'a pas eu plus de chance. Lors d'une audience tenue le 2 avril dernier, le tribunal avait estimé qu'une administration de preuves complémentaires s'imposait. Seule une partie de ces preuves est actuellement en possession des juges. Mais aussi bien la défense que l'accusation ont déclaré ne pas pouvoir renoncer à un témoignage. La personne concernée, pourtant régulièrement citée, a fait savoir au tribunal qu'elle ne pourrait comparaître, un deuil extrêmement récent étant survenu dans sa famille. Si bien que là aussi le tribunal a dû se résoudre à remettre sa sentence à plus tard...

Le tribunal

Le tribunal correctionnel avait la composition suivante: président: M. Jacques Ruedin; jurés (matin): MM. Jacques Guye et André Graber; (après-midi): MM. Jean-Baptiste Muriset et Louis-Edouard Roulet; greffier: Mme May Steininger.

J. N.

La pêche dans le lac

Cette semaine, la situation de la pêche dans le lac est: faible pour toutes les sortes de poissons.

Collision à Saint-Blaise

Vers 12 h 10, une voiture conduite par M. W.S., d'Ostermundigen, circulait rue de la Maigroge, à Saint-Blaise, en direction ouest, le conducteur ayant l'intention d'emprunter la route du Brel pour se rendre sur la N5. A l'intersection, sa voiture est entrée en collision avec la voiture conduite par Mme M.N., de Montmollin, qui montait la route du Brel. Légèrement blessée, Mme N. a été conduite à l'hôpital des Cadolles au moyen de l'ambulance. Elle souffre de coupures à la main droite et après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

VAUMARCUS

Election complémentaire

M. Emile Berset vient d'être élu tacitement au Conseil général de Vaumarcus, à la suite de la démission de M. René Perret.

Au tribunal de police de Boudry

Jeunes voleurs de motos condamnés

De notre correspondant:

Le tribunal de police du district de Boudry a siégé, mercredi, à l'hôtel de ville du chef-lieu, sous la présidence de M. François Buschini. Le poste de greffier était occupé par Mme Jacqueline Freiburghaus.

Deux jeunes «fadas» de la moto étaient renvoyés sous l'accusation de toute une série de délits allant du vol d'usage à la conduite de véhicules sans permis de conduire valable, en passant par l'utilisation de fausses plaques d'immatriculation. Ils ne s'embarrassaient en effet d'aucun scrupule pour piloter les engins de leurs rêves. Ils les volaient tout simplement!

En compagnie d'un mineur, qui a été déféré à l'autorité tutélaire, C. P. a reconnu avoir dérobé des «deux roues» à Hauterive, Saint-Aubin et Boudry. Il était accompagné de J.-P. R., chevauchant tous deux une moto volée, lorsque la gendarmerie les interpella à Areuse. Ils partaient – admirent-ils – pour le Jura dans l'intention d'y «emprunter» une autre moto!

J.-P. R., c'est le bricoleur. S'il n'a pas été lui-même l'auteur de l'un ou l'autre de ces vols d'usage, il a repeint deux machines volées, fabriqué de fausses plaques d'immatriculation et circulé avec un cyclomoteur entièrement «maquillé» par ses soins! S'il ne possèdait pas de frein arrière, et n'était pas muni de feux, ce véhicule bizarre était pourvu d'amortisseurs et d'une fourche de moto, d'un guidon de 73 cm dépassant largement les normes, d'un pneu arrière poli jusqu'à la corde, et d'un moteur surdimensionné permettant à l'engin d'atteindre une vitesse de 54 km à l'heure.

Voici en gros les faits qui, d'ailleurs, n'étaient pas contestés. En droit, le tribunal a retenu à l'encontre de C. P. la conduite d'un véhicule sans permis valable, le vol d'usage, l'utilisation de fausses plaques d'immatriculation, et la conduite d'un cyclomoteur en dépit d'un retrait de permis de conduire. Le prévenu avait déjà été condamné antérieurement pour des faits identiques à une peine privative de liberté avec sursis pendant deux ans. Pour cette fois-ci, il a écopé de 25 jours d'emprisonnement ferme, moins 2 jours de détention préventive, d'une amende de 200 fr. et des frais, soit 100 francs. Tenant compte du jeune âge de C. P., le juge a renoncé à révoquer le sursis précédent, mais a toutefois prolongé la durée du délai d'épreuve à trois ans.

Quant à J.-P. R., reconnu coupable de conduite d'un véhicule ne répondant pas aux prescriptions, d'atteinte intentionnelle à la sécurité de la circulation, d'avoir circulé comme passager d'un véhicule sachant que celui-ci avait été volé, ainsi que de diverses autres infractions à la LCR, il s'est entendu infliger 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, une amende de 200 fr. à laquelle s'ajoutent 35 fr. de frais.

(à suivre)

fantaisie britannique

Notre manteau vous fait très britannique. Sa doublure écossaise, ses tons rappellent les champs de bruyères, les brumes d'un matin anglais. Magiquement vous serez transportée, promeneuse nostalgique dans un parc londonien.

Notre réclame 229.–

la maison du tricot
Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital
25 35 25 Parking du Seyon
Lausanne Genève Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds Fribourg

98852-R

Répartition des forces pastorales et diaconales

(sp) Le conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise soumet à la consultation des paroisses et des autres intéressés, le projet de répartition des forces pastorales et diaconales, qu'il a établi à la demande du synode.

Dans ses considérants, le conseil synodal relève qu'il a tenu compte des quatre objectifs que le synode a fixés pour l'Eglise: évangélisation, édification communautaire, service diaconal et formation. Loin de vouloir paralyser toute évolution future, en se référant uniquement aux chiffres actuels, il veut ouvrir des possibilités de développement, en tenant compte des vocations pastorales et diaconales plus nombreuses et de la possibilité d'engager des laïcs. Le conseil synodal est aussi convaincu que les moyens financiers de l'Eglise peuvent encore s'améliorer.

Les postes paroissiaux et régionaux sont au nombre de 70; les très légères modifications apportées profitent au bas du canton (plus trois postes) et les huit régions auront la faculté de répartir elles-mêmes les forces mises à leur disposition.

Deux postes sont réservés à l'enseignement religieux dans les écoles secondaires. Il y aura 17 ministères cantonaux; les paroisses alémaniques conservent leurs deux ministres, alors que l'on dispose de deux à trois postes pour des expériences. Les conseils régionaux se prononcent en septembre sur ce projet, dont le synode débattra le 10 décembre prochain. Comme il implique un effort financier accru, il ne pourra s'appliquer que dans la mesure où les ressources sont assurées.

COMMUNIQUÉ

38me MIPEL à Milan

MIPEL, la manifestation internationale la plus importante du secteur de la maroquinerie, organisée par le comité SVIP, ouvrira sa 38me édition (23-27 octobre) pour la première fois en automne, donnant ainsi le coup d'envoi des nouvelles dates du salon qui seront justement à l'avenir fixées en automne et au printemps, abandonnant définitivement le cycle traditionnel de janvier - juin.

Une autre nouveauté de cette manifestation est représentée par sa restructuration topographique destinée à rendre bien plus aisée la visite de l'acheteur à l'exposition.

Dans le cadre de la «grande farce»

Miss Madona à Neuchâtel

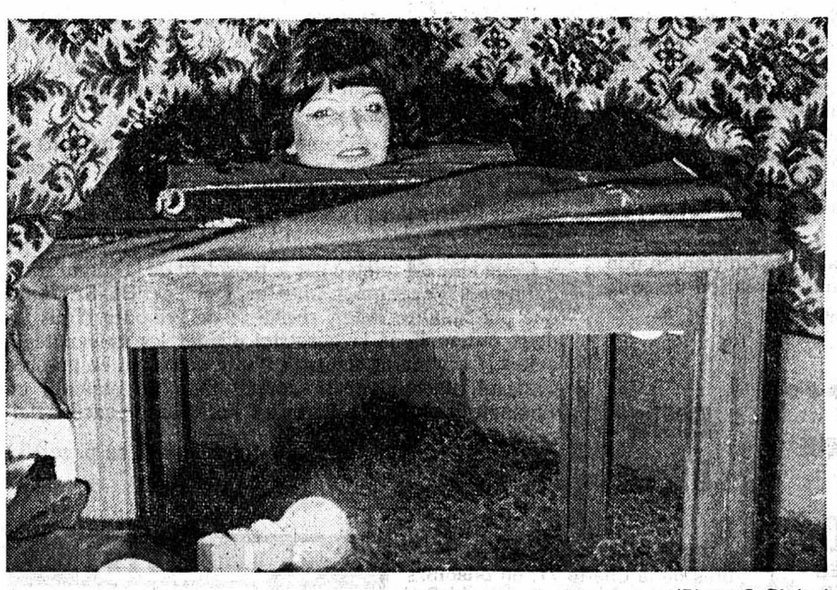

Une femme de... tête. (Photo S. Bioley)

Miss Madona participera à la Fête des vendanges, place du Port, en compagnie des gens du voyage. Il ne s'agit pas d'une grande farce: une charmante jeune femme de 25 ans sans tronc ni membres! Un vrai casse-tête. Née à Palerme de parents sains, elle est pourtant presque parfaitement normale. Elle ne marche pas, ne danse pas... mais elle cause, bat des cils, répond à toutes les questions sans jamais perdre la tête... Miss Madona fera donc une escale au chef-lieu après une tournée dans les capitales européennes et avant son départ pour la conquête de l'Amérique. Confortablement installée sur un coussin, dans un salon coquet, elle répondra à votre curiosité sous le regard vigilant de son «propriétaire», M. Pierre Hegg.

Les forains seront à Neuchâtel avec diverses autres attractions, leur éclairage au néon, leur musique, apportant avec eux la part du rêve, la fascination du voyage. Parmi eux, une attraction qui renoue avec la tradition: celle de montrer sur les champs de foire des phénomènes qui laissent sceptiques même les plus incrédules!

CHANGEMENT D'ADRESSE

RAPPEL

Tous les changements d'adresse (provisoires ou définitifs) font l'objet d'une **taxe de mutation de Fr. 3.— payable d'avance**, à notre caisse-réception ou au compte de chèques postaux 20-178. Veuillez indiquer sur les bulletins de versement, au recto, votre adresse actuelle avec **nom et prénom** et au verso la nouvelle adresse et la durée de votre séjour.

Afin d'éviter tout retard dans l'exécution de vos demandes, veuillez faire votre paiement HUIT JOURS d'avance.

Les ordres ne sont pas recevables par téléphone.

FAN-L'EXPRESS
service de diffusion

83774 R

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes
d'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel
qui a fait les cieux et la terre.
Psaume 121.

Monsieur et Madame Willy Moser, au Landeron, leurs enfants et petits-enfants à Sisseln, Areuse et Boudry;
Monsieur et Madame Lucien Moser, leurs enfants et petits-enfants, à Sao-Paulo (Brésil);
Monsieur Emile Moser, à Neuchâtel,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Jeanne MONTANDON

leur chère tante et marraine, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, mardi 23 septembre 1980, dans sa 87me année.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 25 septembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.
Adresse de la famille:
Monsieur et Madame Willy Moser,
Nugerol 30, 2525 Le Landeron.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir de la défunte, prière de penser au Village Pestalozzi, à Trogen (CCP 90-7722)

99017-M

La Fondation des familles Streit a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Gabrielle DEMAGISTRI

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 111758-M

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Heureux ceux qui procurent la Paix,
ils seront appelés Fils de Dieu.
Mat. 5:9.

Mercredi 24 septembre 1980 est entré à l'âge de 72 ans, dans la Joie de son Sauveur

Monsieur

John BROCARD

notre très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, et parent.

La famille en deuil:
Madame Hélène Brocard-Anken, à Aubonne;
Monsieur et Madame Michel Brocard-Fonjallaz et leurs enfants Sandrine et Thierry à Aubonne;
Monsieur et Madame William Brocard-Muller et leurs enfants Christian, Ariane et Olivier à Lausanne;
Madame et Monsieur André Gerber-Brocard et leurs enfants Alain et Valérie à Hauterive;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Brocard-Humberset et leurs enfants Joël, Corinne et Magali, à Maroua (Cameroun);
Monsieur Jacques Brocard à Chavornay;
Monsieur et Madame René Brocard et famille;
Madame Nelly Brehm-Brocard;
Monsieur Ernest Reymond-Brocard et famille;
Madame Irène Brocard et famille;
Les enfants de feu Edgar Dufour-Anken;
Monsieur et Madame Emile Anken et famille;
Monsieur et Madame William Anken et famille.

Les obsèques auront lieu à Aubonne le vendredi 26 septembre.
Culte au temple d'Aubonne à 14 heures.
Honneurs à 14 h 30 (place de la Gare).
Domicile mortuaire:
hôpital d'Aubonne.
Domicile de la famille:
Av. de Savoie 25, 1170 Aubonne.

Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi.
Jean 17:24.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

87441-M

Quiconque sera humble comme un petit enfant sera le plus grand dans le royaume des cieux.
Mat. 12:4.

La famille, la direction et le personnel de la maison de Bru, à Grandson,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André MATTHEY

survenu, dans sa 70me année.

2000 Neuchâtel, le 20 septembre 1980.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le mardi 23 septembre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

99095-M

La Fondation des Oliviers a la tristesse de faire part du décès accidentel de

Monsieur

Serge JUVET

responsable de la Maison «La Licorne»

Nous garderons de ce fidèle collaborateur un souvenir ému. Sa foi, sa conviction, son intégrité, son dévouement resteront toujours pour nous un exemple.

Nous avons connu l'amour, en ce qu'Il a donné sa vie pour nous; nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères.
I Jean 3:16.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille. 99055-M

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Willy SCHWAB

exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui l'ont entourée pendant ces jours de douloureuse séparation, par des chaleureux messages d'amitié, une présence ou des envois fleuris. Un merci au personnel soignant de l'hôpital Pourtalès et à Monsieur le pasteur Bürki.

97554-X

La famille de

Monsieur

Benito SOTTINI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur envoi de fleurs et leur message de sympathie. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Elle tient à remercier tout particulièrement la direction et les collègues de Mikron-Haesler Boudry. 98396-X

La famille de

Madame

Eliane DALCHER

tient à dire de tout cœur aux personnes qui l'ont entourée combien leur témoignage d'affection et de sympathie, ainsi que leur soutien dans la prière lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve. Elle leur exprime sa profonde reconnaissance pour leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages d'encouragement.

Montmollin, septembre 1980. 98895-X

La famille de

Monsieur

Alfred SOLLBERGER

exprime sa profonde reconnaissance et ses remerciements à tous ceux qui l'ont entourée lors de son deuil, par de chaleureux messages, une présence, des dons ou des envois de fleurs. 98367-X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Pfffft! C'est le bolide aux écouteurs...

Mais oui, pourquoi ne pas aller à Londres en patins à roulettes?

• ET finalement qui l'empêcherait de gagner Londres en patins à roulettes?

Quatre roues ou deux, auto-stop ou marche pour les fanatiques, on a tout vu. Pourquoi n'en verrait-on pas davantage avec huit roues?

De toute manière, peu lui chaut à Jean-Georges Muller. Il l'atteindra cette Londres qu'il connaît bien et de cette manière, un point c'est tout!

Faiseur d'étampes de son métier qu'il a dû momentanément délaisser par... la force des choses, il «est de nuit», téléphoniste aux taxis. Quand il quitte ses écouteurs à 7 h du matin, c'est d'exercice qu'il a envie. Et le voilà parti, direction «où je veux» et sur ses «huit roues» jusqu'à midi. Le plus amusant, c'est qu'il se «trimballe» avec d'autres écouteurs qu'il porte en collier, comme le ruban jaune qui lui tient les cheveux, mais qui distille force jazz et pop. Et si ça swingue, ça roule d'autant plus!

COMME SUR DES SKIS...

Et ça vous descend les Cadolles de toute sa haute stature dégingandée au point qu'on se demande comment il fait pour la maîtriser au moment du freinage...

– C'est comme à ski: l'important est de ne pas se laisser gagner de vitesse. Et si cela arrivait, rien de plus simple que de guetter un beau petit arbre ou un gentil talus!

Avec les voitures, il ne connaît aucun problème, il roule à gauche comme les piétons parce qu'il aime voir le danger en face, on n'en doute à aucun instant! En Angleterre cependant, il roulera à droite évidemment, avec en plus cette petite fantaisie «made in Britain».

100 KM PAR JOUR!

C'est probablement dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre qu'il quittera et sa ville et son canton de Neuchâtel, avec équipiers et équipières si toutefois ces quelques lignes pouvaient susciter des... vocations! Mais qu'on le sache, Jean-Georges Muller envisage quelque 100 km par jour. Destination Londres. En une semaine ou dix jours tout au plus! Il faut savoir que ce charmant jeune homme quitte Neuchâtel pour se retrouver aux feux de Cressier 20 minutes plus tard! Et que si il n'en revient pas lui-même, comme il dit, il roule tout de même à une moyenne de 40 km à l'heure. On peut dire mieux, mais en faire autant pas si sûr.

Au fait pourquoi tout cela? Parce qu'il aime Londres. Qu'il est fou de musique. Qu'il a un mois de vacances à mettre à profit au mieux tout en «faisant de l'exercice». Il a de ces mots qui, dans leur formulation ridiculisent sans pitié ces «parcours-Vita» du samedi matin...

Londres aussi et cela aurait pu être ailleurs mais il a déjà fait le... Maroc à cheval, parce qu'il aimerait bien témoigner qu'il est encore possible de voyager à bon marché. Mais si, au Maroc qu'il avait rejoint en voiture, il a troqué cette dernière contre un brave canasson avec lequel il a découvert ce pays pendant six mois. C'est dire que la Manche... n'est pas un obstacle!

– Quelque argent pour payer le bateau et si cela se trouve, les «routiers sympas», comme on sait, me laisseront bien un peu de place pour passer en ferry avec eux!

Faire de l'exercice, voir du paysage, il a comme une petite envie aussi de passer dans les gendarmeries de toutes les villes importantes, histoire de faire timbrer sa feuille et de vérifier si leurs préoccupations sont les mêmes qu'ici, leur humour, aussi...

En principe, il choisira l'auto-stop pour le retour, mais il n'est pas exclu qu'il s'étonne lui-même en revenant avec ses huit roues. Une grande ténacité pour une petite joie à se donner: les enfants sont souvent ainsi...

Pourquoi l'oublie-t-on trop vite?

Mo. J.

Musique

• LES Armourins donneront un concert au début de la soirée dans le quartier Les Cadolles - Le Plan.

Ce n'est ni une farce, ni une boutade...

Max Kubler candidat officiel au poste de procureur général

Non, ce n'est pas un vaudeville de Labiche, une fourberie de Scapin, ou plus simplement une boutade du co-fondateur - directeur - animateur de la compagnie théâtrale de Scaramouche! Depuis hier matin, la nouvelle est officielle: Max Kubler, avocat au chef-lieu et juriste depuis 22 ans dans une société de protection juridique, est candidat au poste de procureur général de la République et canton de Neuchâtel.

N'eussent été la proximité de son anniversaire – 55 ans le 30 septembre – et l'imminence de la Fête des vendanges placée justement sous le thème de la «grande farce», tous ceux (et ils sont nombreux!) qui connaissent Max Kubler auraient pu penser que celui-ci cherchait à se faire de la publicité pour les prochains «Verjus», «Trois d'blanc» et autre «Coup du Milieu»...

SÉRIEUX

C'était mal connaître l'intéressé, car rien n'est plus sérieux que la candidature qu'il a officiellement adressée hier matin au président du Grand conseil par l'intermédiaire de la chancellerie d'Etat. Et ce n'est tout de même pas la faute de Max Kubler si l'échéance pour le dépôt des offres de postulation pour cette fonction importante a été fixée au 6 octobre prochain, soit à une date où les derniers vestiges de la grande fête automnale du chef-lieu se seront à peine estompés.

Par pudeur un peu, par souci d'honnêteté beaucoup, Max Kubler n'a pas voulu attendre cette date limite pour faire connaître publiquement sa décision. Lui qui ne se réclame d'aucun parti politique, a cependant eu l'extrême correction d'avertir personnellement hier les trois autres candidats (M. François Godet, avocat au chef-lieu et les deux juges d'instruction, MM. Jean-Pierre Kureth et Thierry Béguin) ainsi que les principaux groupes politiques du Grand conseil, que le poste de procureur général l'intéressait à son tour.

PAS DE LA SIMPLE FIGURATION

Des réactions des uns et des autres, M. Kubler n'en a eu cure. Il faut dire que lorsqu'on tutoye quantité de juges, magistrats, avocats et édiles, les choses «glissent» plus facilement... Mais pour cette charge de procureur général, Max Kubler n'entend pas faire de la simple figuration. Et il se rend bien compte que la robe noire ornée d'hermine, c'est bien trop sérieux pour confondre le rôle qu'il sera éventuellement appelé à jouer avec celui d'un acteur, aussi chevronné fût-il.

– Ma carrière, dit Max Kubler, a toujours dépendu des coups du destin. Maintenant je suis confronté à un véritable choix. Il y a longtemps que la charge de procureur général m'intéresse. Mais ce n'est pas à 20 ans que l'on devient procureur. J'estime qu'il faut une certaine dose de maturité, avoir appris à comprendre les choses de la vie, beaucoup de présence d'esprit et d'humour pour défendre la société. A quoi sert-il de se montrer sentencieux si l'on n'est pas assez honnête avec soi-même pour abandonner ce que décemment on ne peut pas plaider?

En faisant acte de candidature, M. Kubler n'a jamais pensé pouvoir mettre de l'ordre dans la magistrature neuchâteloise, pas plus que le Grand conseil au complet sur un «quatrième larron». Lui qui avait déjà été incité par l'ancien président de la Cour de cassation pénale, M. Jacques Cornu, à postuler pour la charge de substitut du procureur (mais qui ne l'avait finalement pas fait en raison d'obligations professionnelles), n'a pas du tout envie, à 55 ans, d'envisager un nouveau départ sous la forme d'une association d'avocats.

FRANCHISE

Qualité? Défaut? Max Kubler a de la peine à cacher ce qu'il pense. Il reconnaît d'ailleurs volontiers qu'il y a bien des années, lorsqu'il dut assumer un remplacement entre MM. Philippe Mayor et Yves de Rougemont, il fut un bien piètre président de tribunal. Il était beaucoup trop franc! Et, quand un avocat abusait d'artifices juridiques pour faire passer son client «blanc comme neige», le président Kubler l'interrompait sans façon en lui disant:

– Allons, allons, «cher confrère», ce n'est pas à moi qu'il faut raconter de pareilles salades...

Sans avoir la prétention d'oser imaginer que la charge de procureur général lui irait comme un gant, Max Kubler n'en pense pas moins que ses dispositions naturelles ne constitueraient pas un obstacle à l'occupation de ce poste. Il faut dire que le bonhomme a plusieurs cordes à son arc. Après avoir suivi ses écoles primaires à Noyelles-sur-Sambre, dans le nord de la France, à Oran, Alger et Travers, Max Kubler a gravi sans difficulté aucune les échelons constitués par le collège latin du chef-lieu, la section latin et grec du gymnase littéraire et la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Et, après son stage d'avocat à l'étude Favarger et de Reynier, n'a-t-il pas été tour à tour: professeur de français, de latin, de grec, d'histoire, de géographie, horloger (!), acquisiteur d'assurances et juriste dans une société de protection juridique?

LE THÉÂTRE

Co-fondateur - directeur et animateur de la compagnie de Scaramouche avec sa femme Denise, Max Kubler a eu de très nombreuses occasions de déployer son talent hors de cette compagnie. Scout et Belletrien, il apporta son soutien et sa présence à moult spectacles de ces deux sociétés. Et puis, avec le théâtre de la Bourgade, la compagnie de la Saint-Grégoire, les Gais-Baladins, n'a-t-il pas interprété des pièces aussi difficiles mais différentes que le Barbier de Séville ou la Nuit des Rois de Beaumarchais et Shakespeare?

Acteur de films et de feuilletons TV, Max Kubler a aussi participé, en 1973 et 1974, à deux spectacles de la Quinzaine de Neuchâtel où, dans «Le rêve du petit enfant», il a tenu le rôle du dessinateur, l'automate bien connu de Jaquet-Droz. Celui qui a aussi joué le rôle de la mère UBU dans «UBU-Roi», d'Alfred Jarry, a bien sûr été la cheville ouvrière de la longue série de spectacles de fin d'année que Scaramouche mit sur pied pour la plus grande joie des Neuchâtelois.

Cette compagnie, sous la férule de Max Kubler, peut d'ailleurs s'enorgueillir d'un palmarès enviable et les distinctions acquises tant à Genève qu'à Lausanne ne lui font pas défaut. «Max, lui disait un jour un ami, ton activité la plus constante a toujours été le théâtre».

Avant les dix ans qui le séparent de la retraite, Max Kubler aura peut-être l'occasion de prouver que les amours sont d'humeur parfois changeante. Des planches au ministère public, il y a un saut que l'acteur qu'il est se sent prêt à franchir...

Jacky NUSSBAUM

Des améliorations sur le «Franco-Suisse»

L'horaire d'hiver, qui entre en vigueur dimanche, présente d'intéressantes nouveautés concernant le Transjuralpin. Dans la tranche Berne-Paris des trains «Jean-Jacques-Rousseau» et «Lutetia», les CFF vont mettre en service de nouvelles voitures climatisées de 2me classe, avec sièges d'avion disposés de part et d'autre du couloir central. Comme la clientèle de première classe bénéficie déjà de la climatisation depuis 1977 avec les excellentes voitures «Eurofima», les deux trains de jour du Franco-Suisse seront équipés du matériel le plus récent et le plus confortable du parc CFF. La liaison Berne-Paris est assurée en moins de six heures, celle de Neuchâtel à Paris en un peu plus de cinq heures.

Pétrole: nouvelle flambée des prix

La poursuite de la guerre entre l'Iran et l'Irak et la destruction d'installations pétrolières ont eu pour conséquence, malgré les déclarations apaisantes de l'OPEP, une nouvelle flambée des cours à Rotterdam. Mardi, en général, les 100 kilos de mazout étaient vendus à 53 fr. 50 pour une quantité de 5000 à 10.000 litres. Mercredi, le prix a grimpé à 57 fr. 50, produit livré à domicile.

La situation sur le marché? Nous avons posé la question à un marchand de Neuchâtel:

– La situation est telle que l'importateur, au terme de sa distribution quotidienne, ne peut plus prendre des commandes pour le lendemain...

Ainsi, les achats à court terme sont bloqués et les prix donnés ne sont valables que pour quelques heures. Depuis mercredi, également, l'essence a augmenté d'environ un centime et demi par litre:

– Il faudra s'attendre à une légère augmentation de la vente à la colonne en début octobre, lorsque les stocks actuels seront épuisés...

Bref, il ne faut pas compter, pour l'heure, sur une baisse sensible. Les raffineries de Cressier et de Collombey vendent encore leurs produits au-dessous du prix de production. Le changement brutal de la situation leur permettra, sans doute, de se rattraper.

Les importateurs suisses prennent en ce moment de gros risques. Ils ne peuvent pas se permettre de vendre sans être couverts au préalable:

– Il serait dangereux, dans la situation actuelle, de jouer à la spéculation, car à cause de la forte concurrence en Suisse, qui profite heureusement au consommateur, les marges de bénéfice sont extrêmement limitées...

Et demain? Face aux réactions des Super-grands et autres «pompiers» autour de l'incendie, le conflit armé entre l'Iran et l'Irak, pour des motifs de logistique notamment, pourrait aboutir à un compromis prochain, comme l'Irak le souhaite. Mais Dieu seul sait comment le régime de Téhéran réagira, d'autant plus qu'il a recours à la «guerre sainte».

– Si le détroit d'Ormuz était bloqué, ce serait grave car près de 60% du pétrole destiné à l'Occident transite par cette voie. L'Espagne, l'Italie et le Japon sont les plus touchés. Alors, il faudrait recourir à la solidarité, donc à la restriction qui frapperait chaque pays...

Notre interlocuteur, néanmoins, estime que la panique est inutile, car les stocks de pétrole en Occident sont très importants:

– Il suffit d'un retour au calme pour que le marché pétrolier ignore la fièvre. Dans ce domaine, comme ailleurs, l'évolution est présidée par la loi de l'offre et de la demande...

J. P.

D'autres informations régionales en pages 23 et 31

PESEUX

Nouvelle conseillère générale

A la suite de la nomination au Conseil communal de M. Alfred Renfer, Mlle Marie-Thérèse Bucher (lib) est proclamée conseillère générale de la commune de Peseux.

Emotion et joie au Landeron

Jean-Pierre Kneubuehler est de retour!

De notre correspondante:

Nous relations dans notre édition d'hier que Jean-Pierre Kneubuehler retenu en otage au Bénin pendant une année, atterrissait hier matin sur le sol helvétique.

C'est chose faite et de retour au Landeron, il nous a dit son émotion et sa joie d'avoir retrouvé son épouse, sa fillette Valérie de deux ans et d'avoir découvert son fils Yvan âgé de cinq mois, né pendant la détention de son papa. Jean-Pierre Kneubuehler est en excellente condition physique, mais moralement fatigué et éteint. Sa détention a commencé par dix jours d'emprisonnement, alors que Louis Wehrli, son collègue en subissait trente-huit.

Placé ensuite en résidence surveillée, il était autorisé à se promener à travers le Bénin avec interdiction de passer la frontière. La surveillance s'est relâchée après quelques mois, mais Jean-Pierre Kneubuehler était malgré tout séparé de ceux qu'il aime, d'une fillette qui grandissait et d'un petit garçon qui venait au monde. Il a souvent pensé à s'enfuir, désir fou vite oublié car il avait bien trop peur d'aggraver encore sa situation en prolongeant sa détention pour cette raison.

Jean-Pierre Kneubuehler est décidé à ne pas faire de cadeau à la maison qui l'employait; il va entamer un procédure juridique et chercher du travail dans la région.

Demain la fête!

Cherchez le feuilleton...

Phèdre et Thésée, façon Perrault... (Avipress-P. Treuthardt)

Pousser la porte du Nid-du-Crô, c'est déboucher sur un coin de rêve. Hier soir, il n'était toujours que d'os, pas encore de chair mais les formes se dessinent déjà et le bois blanc laisse deviner d'autres couleurs. On marche sur la mer, on bouscule en passant un bout de soleil et si vous ne vous baissez pas, la tête est vite dans les étoiles. Il y en a généralement trente-six dans ce cas...

On imagine plus qu'on la goûte la grosse citrouille qui emmènera Cendrillon au bal et sur la toile de fond de cet autre rêve passe soudain Mme Phèdre. Le chapeau plat coiffé de neige, le mollet dégagé, un Florentin la suit en fumant un cigare...

COMPLIQUÉ MAIS...

L'autre n'est pas Hippolyte revu et corrigé par la Renaissance. Phèdre, qui était hier Annie Girardot, est aujourd'hui Mme Kohler et, comprenne qui pourra, son fils est en réalité son mari. Ah! L'histoire et la mythologie! Ce sont plus *prosaïquement* deux des trente-sept personnages de «Cendrillon», le char qu'a naturellement léché une grande entreprise de Neuchâtel. Et si c'est Phèdre qui passe dans une si jolie robe, c'est parce qu'elle lui allait bien et qu'à quelques siècles près, d'ailleurs vite enjambés par l'imagination, on ne fait pratiquement pas la différence. Mais pour bien habiller Mme Kohler et les autres, encore fallait-il que le chef d'orchestre de ce char ait ses entrées à la Société française de production.

C'est avec «Discofolies» de la cuvée 1979 que la SFP est entrée dans la fête. M. Eric Duplain, qui est quand même cinquante et une semaines dans l'année l'un des responsables du service marketing de Suchard, cherchait alors comment habiller Offenbach, une grande duchesse qui devait être celle de Gérolstein et le roi Mé-né-las. Il frappa aux lucarnes de la Télévision romande qui le renvoya à son propre costumier: les Buttes-Chaumont. L'amabilité étant réciproque, la glace fondit rapidement et on put habiller Jacques et la Belle Hélène.

Cette année, M. Duplain a trouvé une nouvelle fois son bonheur au vestiaire de la SFP grâce à la complicité de M. Greber, directeur des relations publiques de la société, et de M. Jestin qui y règne sur 120.000 costumes en tout genre. De quoi vêtir sinon Paris du moins presque tout le canton...

Ouvert aux producteurs de films et de séries télévisées, aux théâtres également, ce vestiaire est capable d'habiller n'importe qui, du cow-boy à la soubrette en passant par le sous-préfet ou le chevalier partant pour les croisades. Mme Duplain n'a pas encore oublié un costume de prima donna. Il était merveilleux mais plutôt lourd à porter:

– Juste de quoi faire trois pas à gauche sur une scène, trois autres à droite...

Après, elles perdent leur souffle et leur voix!

THÈME RESPECTÉ

La foule avale Phèdre et Thésée, quelqu'un passe, serre deux fois deux mains et demande:

– Bon! Mais la citrouille, quel rapport a-t-elle avec la... grande farce?

Et M. Duplain, imperturbable:

– Si tu vois souvent une citrouille se transformer en carrosse, fait-mois signe!

Le thème de la fête est donc respecté et le reste de la conversation disparaît dans un concert de marteaux et de scies...

Cl.-P. Ch.

Et la Musique militaire a donné un petit concert hier soir. (Avipress-P. Treuthardt)

CARNET MONDAIN

Cette année, le comité de réception de la Fête des vendanges se fera un plaisir d'accueillir parmi ses hôtes d'honneur le président de la Confédération et Mme Georges-André Chevallaz, ainsi que les représentants du canton du Valais; le conseiller d'Etat, chef du département de l'intérieur, et Mme Guy Genoud et le président de la ville de Sierre et Mme Pierre de Chastonay.

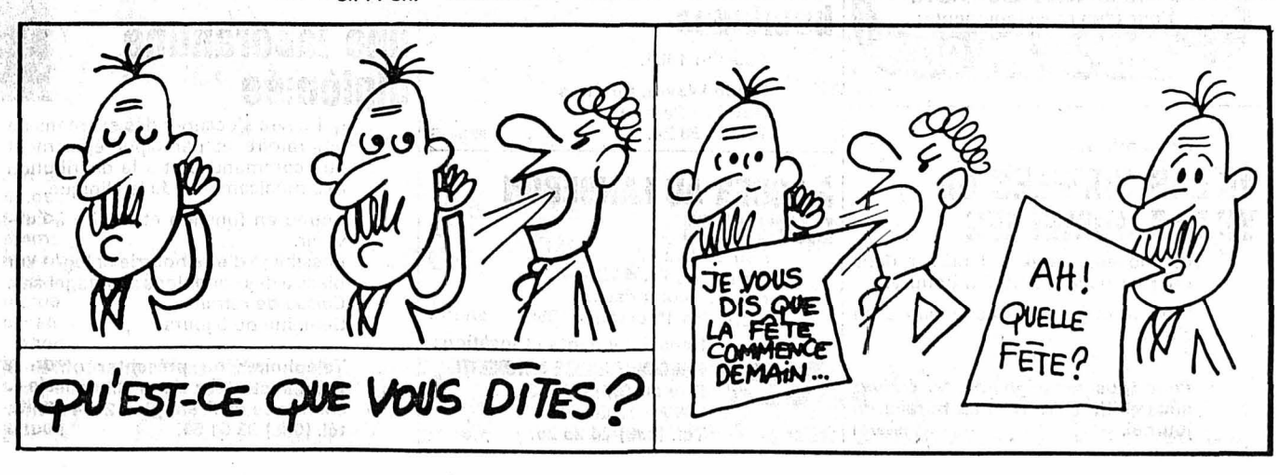

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Par suite de réorganisation du service de conciergerie, le département des Travaux publics cherche un

aide-concierge

pour l'Université de Neuchâtel.

Ce poste conviendrait tout particulièrement à un homme habile, consciencieux, disponible et animé d'un esprit de service. Après une période de formation, il sera responsable du bâtiment sis Pierre-à-Mazel 7 - Maladière 8.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonctions:
immédiatement ou date à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 26 septembre 1980.** 97645-Z

Commune de Dombresson

Métairie à louer

La commune de Dombresson offre en location, par voie de soumission, pour une *période de 6 ans, la métairie des Planches.*

Superficie du domaine:
44 ha, possibilité d'estiver 60 bêtes.

Entrée en jouissance: 1er janvier 1981.

Les conditions ainsi que tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Gilbert Guinand, conseiller communal, 2056 Dombresson. Tél. (038) 53 46 22.

Les soumissions portant la mention «Soumission Métairie des Planches» sont à adresser au Conseil communal, 2056 Dombresson, jusqu'au 15 octobre 1980.

98841-Z Conseil communal

IMMEUBLES

A vendre
à Saint-Blaise
MAISON ANCIENNE
en bon état.
Adresser offres écrites à DZ 1811 au bureau du journal. 98364-I

Nous cherchons pour clients
Immeubles locatifs
de bonne construction et de rendement intéressant. 98866-I
CLAUDE DERIAZ Agence Yverdon
024-21 61 66

A VENDRE

à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds

CHALET DE WEEK-END

comprenant living, cuisine équipée, 2 chambres à coucher, cave, et dépendance. Electricité. Parfait état d'entretien. Situation tranquille. Accès aisé.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 50.000.—. 96710-I

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaux-de-Fonds

Société d'investissement cherche à acquérir un

immeuble locatif de rendement

dans le canton de Neuchâtel, jusqu'à Fr. 2.000.000.—.

Faire offres sous chiffres DM 1503 au bureau du journal. 92884-I

LIMOB
vend 98870-I

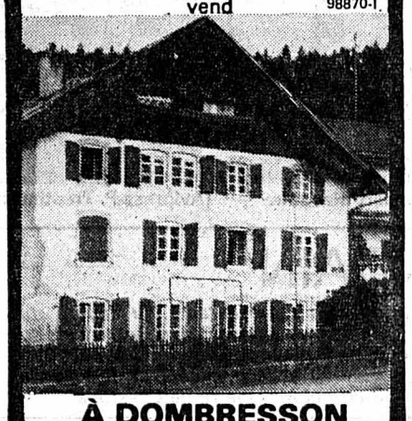

À DOMBRESSON
Pour tous renseignements:
038-25 61 00

Nous offrons

VILLAS SIMPLES ou VILLAS JUMELÉES

composées de 4 à 5 pièces dans quartier de villas situé à Boudry.

Modèle et prix à la convenance du client.

***Pour tous renseignements, écrivez* sous chiffres AT 1796 au bureau du journal.** 96976-I

Particulier cherche à acheter tout de suite

MAISON 4-5 pièces
ou
TERRAIN À BÂTIR 700 à 800 m²

Neuchâtel et environs.

Ecrire sous chiffres AR 1777 au bureau du journal. 96971-I

A vendre dans copropriété, à Cormondrèche, magnifique situation ensoleillée et calme, très belle vue sur le lac et les Alpes,

MAISON FAMILIALE DE 2 APPARTEMENTS

comprenant: 1 appartement de **5 pièces,** vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, patio avec gril;
1 appartement de **2 pièces,** cuisinette, salle d'eau. Cave, garage, places de parc.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 90.000.—.

Seiler & Mayor.
Tél. 24 59 59. 98886-I

ENCHÈRE D'IMMEUBLE
maison familiale à Colombier

Monsieur Eric Perrenoud offrira en vente, par enchères publiques, lundi 29 septembre 1980, dès 14 h 30 à l'hôtel de la Couronne, à Colombier, l'immeuble dont il est propriétaire, rue Basse 15, à Colombier.

La maison comprend deux appartements de 5 et 2 chambres, cuisines et bains, avec un grand garage.

La maison porte la date de 1764 et possède un cachet sympathique.

Mise à prix: Fr. 150.000.—.

Notaire préposé à l'enchère:
Jean-Pierre Michaud à Colombier. 97794-I

A vendre
belle ferme

neuchâteloise, entièrement rénovée, confort, 5 logements boisés, 6 garages, dépendances, parc 1000 m², Val-de-Ruz.

Adresser offres écrites à CF 1474 bureau du journal. 88580-I

A vendre dans station du Bas-Valais

chalets

comprenant: salon, 3 chambres, W.-C.-bains, W.-C. séparés.

Renseignements: Agence immobilière G. Evéquoz, tél. (025) 71 64 20. 98813-I

TERRAIN

à bâtir, 2000 m² en zone protégée pour une grande villa. Fr. 55.— le m² aux Grattes/Rochefort. Vue imprenable, situation exceptionnelle, tranquillité.

Adresser offres écrites à DG 1475 au bureau du journal. 91614-I

A 10 minutes de Lausanne, à vendre
terrain industriel

magnifiques parcelles de 3000 m² à 10.000 m², en bordure de l'autoroute Lausanne-Genève. Prix: Fr. 100.– le m². Réf. GM

Agence Romande Immobilière S.A. Galerie Benjamin-Constant 1. 1002 Lausanne. Tél. (021) 20 70 11. 98868-I

Baux à loyer
au bureau du journal

APPARTEMENTS DE VACANCES

VALAIS

Savièse sur Sion
Appartement neuf pour 4-6 personnes. Vue et tranquillité. Fr. 285.— semaine (Noël minimum 2 semaines).

Tél. (021) 22 23 43. Logement City S.A. 97406-W

A LOUER

A louer à Neuchâtel, rue du Seyon,

BUREAUX

Tél. (038) 31 98 50. 97557-G

À LOUER À BEVAIX

Sagnes 25

appartement de 2 pièces,
Fr. 426.—, charges comprises, libre dès 1er octobre 1980. 97629-G

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25.

A louer à **Chézard** (Val-de-Ruz), pour le 1er janvier 1981

appartement de 4 pièces

tout confort, cuisine agencée. Fr. 387.— + charges.

S'adresser à Fiduciaire Erard, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 98898-G

À LOUER
immeuble «Le Soleil»
au centre de la ville

locaux commerciaux magasins boutiques

pour fin 1981.

Etude Wavre, notaires
Hôtel DuPeyrou
Tél. 24 58 24. 93168-G

À LOUER AU LANDERON DANS HLM

Rue du Lac 42
4 pièces, Fr. 448.—
charges comprises.
Libre dès 1er octobre 1980. 97631-G

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25.

A louer à
La Neuveville
pour le 1er novembre 1980

2½ pièces

Loyer Fr. 365.—, plus charges.
Balcon, tapis tendus, parquet.
Emplacements en halle Fr. 60.—.
Places de parc Fr. 20.—.

peter krüger
Agence immobilière et régie
Aarbergergasse 5, 3011 Berne
Téléphone (031) 22 91 61.
94089-G

À LOUER
au Coq-d'Inde

BUREAUX

composés de 3 locaux, plus réduits. W.-C. Chauffés.
Loyer mensuel Fr. 500.—, charges comprises.
Libres le 1er janvier 1981.

S'adresser à l'Etude Wavre, Hôtel DuPeyrou, tél. 24 58 24. 98840-G

A louer

Fbg de l'Hôpital

BUREAUX

composés de 8 locaux, possibilité de diviser à la convenance des preneurs.

Etude Wavre, notaires
Tél. 24 58 24. 98839-G

La Neuchâteloise Assurances

A louer, rue du Quarre 25, Couvet

BEAU 3 PIÈCES

Tout de suite ou à convenir, prise télédistribution Serac S.A., balcon.

Tél. 21 11 71. 97145-G

Areuse
A louer pour date à convenir près de l'arrêt du tram, dans quartier tranquille et de verdure

studio non meublé

laboratoire agencé. Loyer Fr. 190.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 96542-G

A louer dès le 1er octobre 1980 pour cause de maladie

LOCAL

à la rue Matile.
Pour renseignements: tél. (039) 22 67 02. 95472-G

A louer, Neuchâtel
STUDIOS MEUBLÉS

bien situés, confort. Dès Fr. 360.— + charges. 98775-G

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25 2001 Neuchâtel

A louer pour fin novembre à la rue des Parcs,
appartement de 3 pièces

avec tout confort. Loyer Fr. 350.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 97462-G

Rue des Saars 2
Libre dès le 1er octobre 1980
STUDIO

Fr. 256.— par mois, charges incluses.

Tél. 25 93 21. 97726-G

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Draizes,
appartement de 2 pièces meublées

avec tout confort. Loyer Fr. 420.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 96543-G

DEMANDES À LOUER

Je cherche à louer
ATELIER

de 150-200 m², pour petite industrie. Région: district de Boudry. Local avec appartement pourrait convenir.
Faire offres sous chiffres 28-21441 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 98903-H

OFFRES D'EMPLOIS

LA MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
2074 MARIN (NE)
cherche

une laborantine diplômée

qui devra s'occuper des examens de laboratoire et participer également aux commandes et à la distribution des médicaments de la clinique.

Entrée en fonction et salaire à convenir.
Possibilité d'être nourrie et logée sur place à des conditions avantageuses.
Caisse de retraite.
Semaine de 5 jours.

Téléphoner ou présenter offres à *l'administrateur de la Clinique psychiatrique de Préfargier, 2074 Marin,* tél. (038) 33 51 51. 98842-O

K B S

ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE, BERNE

L'Ecole professionnelle commerciale de Berne cherche un

maître pour l'enseignement du français

(classes d'apprentissage et cours supérieurs).
Entrée avril 1981.

Exigences: diplôme d'enseignement supérieur ou titre équivalent; quelques années de pratique désirées.

Conditions d'engagement et de rémunération selon ordonnance cantonale.

Pour tous renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à la Direction de l'Ecole professionnelle commerciale de Berne, Effingerstrasse 70, case postale 1731, 3001 Berne. Adresser offres à l'adresse susmentionnée. 98871-O

FAEL

Pour la fabrication de pièces de haute qualité en petites et moyennes séries, dans notre département de tôlerie industrielle, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir:

SERRURIERS SOUDEURS TÔLIERS

Adresser offres ou se présenter au bureau du personnel de FAEL S.A., Musinière 17, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 23 23. 98899-O

NEUCHÂTEL SUISSE
«l'hôtel sur l'eau»
Beaulac
1er rang A - Tx 35122 - ✆ 038 25 88 22 P

cherche

night-auditor ou portier de nuit

bien recommandé.
Connaissance des langues F, E, D nécessaires.

Place à l'année. Entrée 1er octobre 1980.

Ne peuvent être prises en considération que les offres de personnel suisse ou ayant permis B ou C.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photo à la direction. 98374-O

ORGANISATION PATRONALE DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE
à La Chaux-de-Fonds

met au concours un poste de

sténodactylographe

Exigences: très bonne formation de base.

Possibilité de travailler de manière indépendante et de faire valoir son sens de l'initiative.

Entrée en fonction: 1er décembre 1980, éventuellement 5 janvier 1981.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres P 28-950084 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds. 98864-O

Le MUSÉE NATIONAL SUISSE
cherche, pour le 1er janvier 1981, un (e)

UNIVERSITAIRE

(histoire ou autre direction scientifique)

pour mettre sur pied sa **succursale romande de Prangins** et en assurer le fonctionnement par la suite. Lieu de travail provisoire: Zurich.

Conditions requises: études universitaires complètes, si possible expérience dans le domaine de la muséologie, talent d'organisation, initiative et entregent. Langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand.

Les personnes intéressées par ce poste hors du commun sont priées d'adresser leurs offres de service, avec curriculum vitae, au Service du personnel du Musée national suisse, case postale 2760, 8023 Zurich. 98863-O

CADENZIA S.A.
Pierre-à-Mazel 11 2000 Neuchâtel 7

cherche

TERMINEUR

pour remontage à domicile de métronomes, genre compteur de poche. Mise au courant par nos soins.

Téléphoner au (038) 24 32 00, interne 24 pour prendre rendez-vous. 98829-O

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

L'introduction prochaine du **traitement de texte** ne supprimera pas les tâches variées exigeant de l'initiative. Au contraire. Nous voulons renforcer une équipe par une **secrétaire expérimentée** de langue maternelle française, à l'esprit ouvert, disposée à assumer des responsabilités.

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Un poste d'**employé (e)** ayant le goût des chiffres, le sens logique et la capacité de travailler de manière indépendante devra être repourvu auprès du service des assurances de groupe (2me pilier). Calculation, correspondance et téléphones en allemand. Mise au courant par le titulaire.

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Nous cherchons pour le service de la comptabilité générale **un (e) secrétaire-comptable** marquant de l'intérêt pour les tâches très variées relatives au contentieux, poursuites et connaissant les lois y relatives. Langues: allemand/français ou allemand/italien. Age idéal: 25-30 ans.

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Entreprise moderne en plein développement. Nombreuses prestations et avantages sociaux. Postes stables, à plein temps (horaire libre).

Renseignements détaillés et offres:

LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bureau du personnel
Rue de Monruz 2, 2002 **Neuchâtel**
Tél. (038) 21 11 71, interne 315. 96996-O

Accidents — Pertes d'exploitation
Maladie — Dégâts des eaux
Vie — Bris des glaces, Vol
Transport — Responsabilité civile
Incendie — Véhicules à moteur

UNIVERSO

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

éventuellement employé de bureau, pour son service commercial-exportation.
Français-allemand parlés et écrits indispensables.

Faire offres à la Direction d'UNIVERSO S.A., avenue L.-Robert 82, 2300 La Chaux-de-Fonds. 98865-O

HOFFMANN

Für unsere Verkaufsabteilung suchen wir per sofort oder nach Übereinkunft eine

SACHBEARBEITERIN SEKRETÄRIN

Wenn Sie
- über einen kaufmännischen Lehrabschluss verfügen
- eine rasche Auffassungsgabe haben
- Freude an Korrespondenz und telefonischen Kundenkontakten haben
- über sehr gute Französisch-Kenntnisse verfügen
- abwechslungsreiche und lebhafte Arbeit suchen
- gerne in einem kleinen Team arbeiten
- die gleitende Arbeitszeit schätzen
- und nicht zuletzt zeitgemässe Anstellungsbedingungen voraussetzen,

richten Sie bitte Ihre Offerte, mit den üblichen Unterlagen, an unsere Personalabteilung, die Ihnen für jede weitere Auskunft gerne zur Verfügung steht.

GEBR. HOFFMANN AG THUN
Personalabteilung
Tel. (033) 21 66 81. 98876-O

Merusa S.A.

CADRANS ET BOÎTES DE LUXE

cherche, pour entrée immédiate ou selon convenance,

BIJOUTIER-JOAILLIER

pour son département Bijouterie.

Place stable - Caisse de retraite - Avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter chez MERUSA S.A., 2503 BIENNE - 55, rue des Pianos - Tél. 25 65 25. 98877-O

FAN-L'EXPRESS
Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Une chance à saisir!

Des jeans du tonnerre à des prix foudroyants!

Les jeans, ça se porte en toute saison et à tout âge! C'est indémodable, indétrônable! Les nôtres, à Migros, ont une coupe impeccable, une qualité remarquable en tous points: seyants et solides. Vraiment le summum!

Jeans en velours à petites côtes pour hommes.
Pur coton. Couleurs et tailles variées. 25.–

Jeans forme cigarette pour dames.
Velours à petites côtes. Pur coton.
Couleurs et tailles variées. 25.–

Jeans en velours côtelé pour enfants.
Coton/polyester. Couleurs dans le vent.
Tailles 116 à 176. 18.–/22.–

MODE MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

98777-A

PARQUET SOL
MAURICE ROGNON
PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation PLASTIQUES
TAPIS DE FONDS
2006 NEUCHÂTEL
TUNNELS 1
Tél. 25 26 77
60360-A

27+28 sept. 1980 **Fête de la Brocante**
La plus grande de Suisse!
LE LANDERON
au bord du lac de Bienne
Marché ouvert de 8 à 19 h. Par tous les temps.
300 marchands et artisans

97185-A

---

eurocheque. Le système de chèque uniforme des banques suisses. 97533-A

CS Prêt personnel

avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en 12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.–	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.–	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.–	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.–	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.–	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.–	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. ***Aucun supplément*** particulier ni autres frais.
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de «55»
Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur actuel depuis _____
Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____
Date _____
Signature _____

CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01.
2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse
88082-A

Peintures Papiers peints N. GIAMPIETRI
Evole 58
Neuchâtel Tél. 24 68 89
TRAVAUX TRÈS SOIGNÉS ET GARANTIS
Devis sans engagement. 98335-A

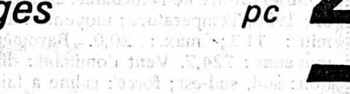

Garages + Constructions
Toutes dimensions et exécutions pour dépôts et locaux universels! Selon désir, isolés/chauffables, avec portes, fenêtres, auvents etc. Nous construisons en béton, Eternit, acier et bois. Pour montage soi-même ou rendue clé en main! Demandez nos prospectus gratuits!
Uninorm SA 93951-A
1018 Lausanne ☎021/37 37 12 • 5623 Boswil ☎057/74 466
uninorm

Bibliothèque Pestalozzi

RÉOUVERTURE
lundi 29 septembre
98029-A

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports
Tél. (038) 25 35 90
D. ROTHPLETZ
Ch. des Trois-Portes 63 Neuchâtel
57759-A

Choucroute d'Alsace

La meilleure kg **1.90**

Côtelettes, noix de jambon, lard fumé à la borne
Nos viandes sont d'une salaison douce, fumées dans l'Emmental

Lapin *frais de France* *kg* **11.80**

Cailles *extra-grosses des Vosges* *pc* **2.50**

Fromages du pays

Chaux-d'Abel Tête de moine

Tommes
de chèvres 150 g pc **2.75**
Martellière 150 g pc **1.65**
nature et cumin pc **1.–**

Gruyère *action (au détail 100 g 1.–)* *kg* **9.40**

Vins du pays

Neuchâtel blanc

Porret *Cortaillod*
Thiébaud *Bôle* *70 cl* **6.90**

Moût *d'Italie litre* **4.25**

98912-A

aux Gourmets

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Attaque à main armée de la pharmacie de Cernier
Les auteurs sous les verrous

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les 26 et 27 mars passés, la pharmacie de garde de Cernier avait été attaquée par deux individus qui tentaient de se procurer de la drogue. Dans notre édition du vendredi, nous relevions notamment la façon cavalière des deux voyous, qui n'avaient rien trouvé de mieux que d'enfermer la pharmacienne dans la cave avant de prendre la fuite. Nous signalions aussi la fréquence de plus en plus élevée de ce genre d'agression. Aujourd'hui, ce n'est donc pas sans un certain soulagement que l'on apprend l'arrestation des deux malfaiteurs.

Dans un communiqué diffusé hier, le juge d'instruction I à Neuchâtel, M. Jean-Pierre Kureth, a annoncé que le 13 août, la police cantonale avait procédé à l'arrestation de Raoul P., âgé de 21 ans, de Bevaix. Cette opération suivait l'arrestation à Lausanne du repris de justice Danilo P., âgé de 30 ans.

Ces deux individus sont les auteurs du brigandage à main armée commis le 26 mars à la pharmacie de Cernier. A l'actif du second nommé, qui a agi à plusieurs reprises avec son amie, Arlette R., âgée d'une vingtaine d'années, de Lausanne et également détenue, il y a lieu d'ajouter une agression analogue manquée à la pharmacie de Peseux et d'autres «hold-up» et cambriolages au préjudice de plusieurs pharmacies et cabinets médicaux du canton de Vaud, soit en tout une dizaine de délits graves ayant tous pour mobile l'approvisionnement en stupéfiants et accessoirement la recherche d'argent.

C'est à la suite d'une information recueillie dans le public qu'une enquête ouverte conjointement par les polices de sûreté vaudoise et neuchâteloise a permis d'élucider ces affaires qui dans leur ensemble seront instruites et jugées à Neuchâtel.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 19 heures.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Musée régional, château de Valangin ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf lundi et vendredi après-midi.
DANSE: **Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier»** tous les jours sauf mardi.
EXPOSITION: **la Fontenelle:** œuvres artistiques.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz
Mme Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél.: 038 57 11 25
Télex: 35 395

Cernier: troc d'équipements d'hiver à la Fontenelle

Comme elles le font depuis plusieurs années, les responsables de l'Ecole des parents du Val-de-Ruz et de la Fédération romande des consommatrices organisent le samedi 27 septembre un grand troc d'équipements d'hiver au Centre scolaire de la Fontenelle à Cernier. Dans chaque localité du district, une personne responsable recueille, ces jours-ci et à son domicile, les éléments de ce troc tels qu'habits d'hiver, skis, bâtons, luges, bobs, patins, chaussures et bottes. En revanche, les layettes, sous-vêtements, pyjamas et autres vêtements par trop personnels sont refusés.

Des affiches collées dans divers magasins de chaque localité indiquent à la population le nom du ou des responsables, les heures de dépôt du matériel et les modalités à respecter. Des «tous ménages» ont été distribués aux écoliers du district et le ramassage effectif prendra fin vendredi après-midi puisque, le soir, tout doit être centralisé à la Fontenelle. Quant aux personnes qui n'ont rien apporté, il va de soi qu'elles peuvent tout de même équiper leurs enfants, de même que ceux qui voudraient écouler du matériel sans en racheter.

La vente aura lieu le samedi matin, tôt, et à des prix raisonnables pour des affaires propres et en bon état. Afin de récupérer les frais d'organisation, la légère retenue ne s'effectue plus sur le prix d'achat mais, comme l'an dernier, sur le montant total vendu par chaque client. A. M.

A propos des cours professionnels agricoles

D'un correspondant:

La commission cantonale de formation professionnelle agricole, les professeurs, maîtres d'apprentissage et instituteurs chargés de cours ont siégé récemment à Cernier sous la présidence de M. Charles-Edouard Jeanty, en présence notamment du directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, M. Francis Matthey. Après un vaste tour d'horizon, la commission s'est penchée sur les cours professionnels agricoles post-scolaires qui se dérouleront de novembre à mi-mars 1981, à raison d'une journée complète par semaine. Enfin, copiant ce qui se fait déjà en Suisse allemande, l'école organisera pour la première fois quelques matinées supplémentaires de cours de mécanique dans les ateliers de l'ECA (Ecole cantonale d'agriculture).

Depuis de nombreuses années, ces cours professionnels sont centralisés à Cernier. Cela se traduit par un travail agréable, mieux contrôlé, dans des locaux désuets mais corrects et fort bien entretenus. Selon les années, les cours portent sur le bétail, les cultures, la météorologie, la prévention des accidents, la mécanique et l'exploitation des domaines agricoles. L'après-midi, des cours peut-être moins «attractifs» mais toujours utiles permettent de rafraîchir les notions de français, de mathématiques ou d'instruction civique. Les cours ne sont donnés qu'en français et une classe réunissant les apprentis suisses alémaniques existe depuis plusieurs années. Tous les autres élèves formeront les deux classes romandes. Ces cours s'adressent aux futurs agriculteurs et aux apprentis sous contrat à plein temps. Ils conduiront, vers la fin de février, à un examen final exigé par la Confédération. A. M.

UNE SEMAINE AU LOUVERAIN
Troisième âge en vacances: enfin de l'activité!

Le charme du tissage.
(Avipress-P. Treuthardt)

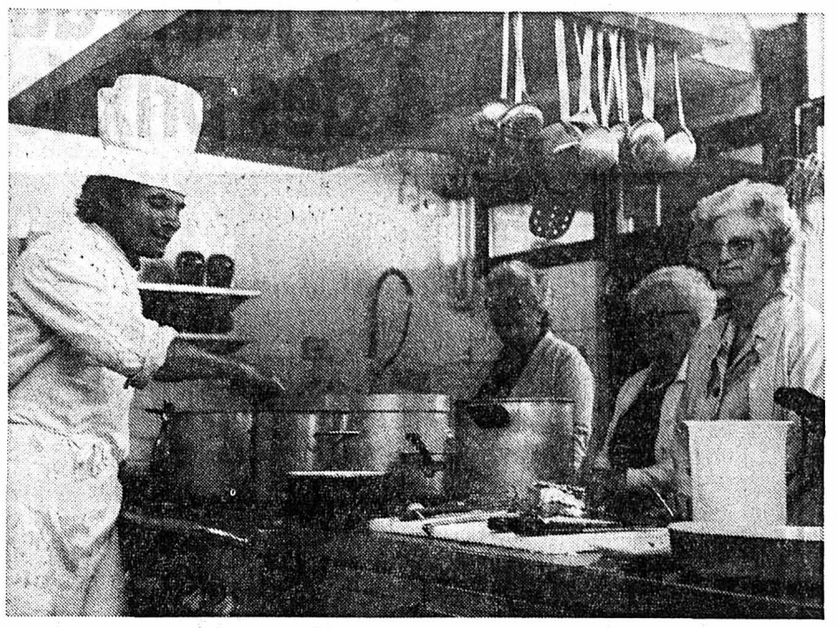

— Alors pour préparer une sauce vous...
(Avipress-P. Treuthardt)

Une douzaine de personnes du troisième âge, une majorité de femmes, bien sûr, mais aussi quelques messieurs, pour vivre une semaine de changement dans le train-train de la vie sur le thème: se retrouver, se ressourcer. Le second terme n'est pas des plus orthodoxes, il ne figure pas au dictionnaire, mais il contient le mot «source» et cela seul suffit à le rendre joli. Et précieux! Et encore plus que de «source», c'est de «fleuve» qu'il faudrait parler: les personnes âgées se sentent écartées du fleuve des occupations, des préoccupations des autres, et elles en souffrent.

AUTOUR DES FOURNEAUX

En se retrouvant dans le cadre, en cette saison idéale, du Louverain, elles rentrent dans le courant, elles écoutent d'autres destinées, elles amènent leur expérience qui retrouve toute sa valeur d'être exprimée pour d'autres. Elles ne procèdent pas à ces échanges au cours d'interminables et vagues discussions autour d'une table: c'est plutôt autour des fourneaux de la cuisine que ces personnes se trouvent, en fin de matinée d'un jour radieux, en face d'un chef bienveillant et gai qui leur révèle les dix mille tours de la sauce aux champignons.

Il y a de quoi s'étonner: prendre un cours de cuisine à 70 ans, franchement, quand la plupart de ces dames ont déjà fait ça toute leur vie, ça semble désespérant. Eh bien pas du tout! Les participants sont ravis. Il y a même un monsieur qui enregistre soigneusement les moindres conseils du chef.

Alors, pourquoi cet intérêt? N'aimerait-on pas mieux se reposer, ou n'avoir que des loisirs au soir de sa vie? Pas du tout, répondent ces dames. Il faut retrouver le goût de ne pas faire à manger que pour soi, mais de soigner les plats pour des invitations.

L'ENNUI: UN CAUCHEMAR

L'ennui: cela semble être le cauchemar général des gens qui sont venus passer cette semaine au Louverain. Ne plus savoir que faire, n'être plus utile à rien, avoir trop de temps. Alors au Louverain, on se sent bien parce qu'il y a toujours quelque chose à faire, et des choses nouvelles: une animatrice a lu une histoire, celle d'un enfant. Un enfant même était là qui a donné ses idées sur l'histoire. Puis chacun a dessiné l'image que lui suggérait la lecture. Certains n'avaient jamais dessiné! Ils ont découpé des formes suggestives.

Un après-midi aussi a été consacré au tissage, entre deux branches de feuillu, juste pour faire joli. Avait-on jamais pensé à piquer ainsi une fleur sèche dans des brins de laine multicolores? C'est tout un paysage... Un autre jour, ce fut une balade, classique, L'Auberson et ses boîtes à musique: une découverte pour plusieurs.

ÇA VA MIEUX!

Et de toutes manières, on n'est pas tout seul. Certains se sont bien préparés à la retraite, et la vivent sans drame: relations, rencontres, gymnastique du troisième âge, club de loisirs. Pour d'autres, la vieillesse est arrivée sans crier gare, comme une traîtresse, et la rupture du couple par la mort d'un des conjoints est toujours une épreuve, aussi claires que soient restées les facultés, aussi fort que soit encore le goût de vivre.

De pareilles semaines permettent de prendre de la distance, de calmer les sentiments d'impuissance ou d'amertume en face d'autres personnes qui ont une manière différente de régler leurs problèmes, que ce soit celui de régler un appareil auditif, de mieux gérer son budget ou de retrouver un climat affectif satisfaisant.

Se rencontrer, se ressourcer: la semaine suivant les activités vacances au Louverain ira peut-être mieux que celle les précédant. *Ch. G.*

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

ON PRÉPARE DÉJÀ LA PROCHAINE FÊTE DES CHANTEURS DU CANTON

De l'un de nos correspondants:
On sait que la prochaine fête de la Société des chanteurs neuchâtelois (SCCN) se déroulera les 12, 13 et 14 juin 1981 à Chézard-Saint-Martin. Par une heureuse coïncidence, cette commune est aussi le lieu de domicile du président central de la SCCN, M. Pierre Blandenier!

Dernièrement, deux séances de travail en vue de cette fête de l'art vocal ont eu lieu à Chézard: celle de la commission de musique de la SCCN et celle des présidents et directeurs de la «Cantonale». Siégeant sous la présidence de M. Francis Perret, les membres de la commission de musique ont enregistré la démission d'un des leurs, M. Vincent Girod, (Suchy) qui a abandonné la direction de «L'Union chorale» de Couvet, la seule société neuchâteloise dont il tenait la baguette; son poste est donc vacant. En raison de la démission de M. Emile Bessire, c'est M. Frédy Juvet, (Couvet), qui a été nommé vice-président. Les autres membres de la commission sont MM. Maurice Sunier, de Neuchâtel (secrétaire), et Emile de Ceuninck, de La Chaux-de-Fonds (assesseur).

Les commissaires ont mis au point la liste des chœurs d'ensemble, par division, qui seront interprétés en juin prochain au Val-de-Ruz: «O ma joie» de Michel Corboz; «Alors que mon cœur s'engage» de Pierre Bonnet, et «Le Rhône danse» de Jean Daetwyler, pour les chœurs mixtes; «Seigneur, dirige» de G.-F. Haendel; «Séparation», harm. d'André Charlet, et «Terre sois douce» de Pierre Kaelin, pour les chœurs d'hommes 1re division; «Ne sois pas sourd à nos appels» de H. Purcell; «La complainte du mercenaire» de Jean Binet, et «Au bout du monde» d'Emile Henchoz, pour les chœurs d'hommes IIe division; «Gloria» d'A. Vivaldi; «Languir me fais» de Claude de Sermisy, et «La chanson du blé» de Jean Balissat, pour les chœur d'hommes IIIe division.

Quant au titre du chœur imposé par division, il ne sera communiqué à chaque société participante que le 13 mars 1981, après un tirage au sort. Enfin, les compositeurs des chœurs dits de 50 minutes (le temps mis à disposition pour les déchiffrer lors de la fête) ont été choisis: Vincent Girod pour les chœurs mixte et Emile de Ceuninck pour les chœurs d'hommes. Pour clore sa réunion, la commission de musique s'est penché sur les difficultés rencontrées par certaines sections en matière de recrutement de chanteurs et de manque de directeurs.

De leur côté, présidents et directeurs de la «Cantonale», représentant 25 sociétés, se sont retrouvés autour du président Blandenier et de MM. Charles Veuve, président du comité d'organisation de la fête de 1981; Pierre Blanchoud, président du chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin et Henri Fasnacht, directeur de ce chœur et compositeur du festival «Saison vole» qui sera créé en juin prochain; quelques personnes déléguées par des sociétés non affiliées à la SCCN assistaient aussi à cette séance au cours de laquelle MM. Girod et de Ceuninck ont brièvement présenté les quatre chœurs de 50 minutes afin que présidents et directeurs puissent se faire une idée de leur contenu. Les nouveaux statuts de la SCCN, adoptés lors de l'assemblée tenue à Couvet, ont été distribués aux délégués, en même temps que la liste des chœurs imposés.

A propos de la fête proprement dite, il a été précisé qu'une vaste cantine serait construite, avec une scène en bois pour améliorer l'acoustique. L'interprétation des chœurs dits d'exécution aura lieu au temple de Dombresson, alors que celle des chœurs de 50 minutes est prévue au Centre pédagogique de la même localité; Chézard, en effet, manque de locaux assez grands et il convient aussi de donner à cette fête un caractère régional. On a appris que le prix de la carte de fête n'excéderait pas la demi-centaine de francs par chanteur, et que le dimanche matin 14 juin dix chœurs d'enfants du canton seraient associés à ce rendez-vous des chanteurs. A ce sujet, le vœu a été émis que des sociétés de la SCCN assument à l'avenir le parrainage de chœurs d'enfants en formation.

Une fois de plus, le problème de la place réservée au chant dans les écoles a été soulevé, car il apparaît que si les élèves chantaient davantage, il serait plus facile d'assurer la relève des sections de la SCCN. On a également suggéré une meilleure information du public, par le canal de la presse, à propos des faits et gestes des sociétés de chant (sorties, concours, manifestations diverses); un délégué a souhaité que les chœurs se produisent plus souvent dans les différents quartiers des villes et des villages.

En fin de séance, la probable adhésion à la SCCN de «L'Echo de l'Union» du Locle, a été annoncée par son président. Des salutations de *M. Pierre Blanchoud et un vin d'honneur* ont mis un terme à ce fructueux après-midi de travail... avant la fête!

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin décembre 1980 pour Fr. 38.—**
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom:
Prénom:
No et rue:
No postal: Localité:
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Bibliothèque de la ville: Lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire: *Fermé. Salle des automates* Jaquet-Droz accessible, démonstration sur demande. Samedi et dimanche, exposition Le Corbusier (architecture).
Musée d'ethnographie: Miniatures indiennes.
Galerie Ditesheim: Peintures et dessins, Carlo Baratelli.
Novotel - Thielle: Peintures de Maurice Prêtre.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Arcades: 15 h, 20 h 30, **Le commando de Sa Majesté.** 12 ans. 2me semaine.
Rex: 20 h 45, **Les amusants jeux érotiques de nos voisins.** 18 ans.
Studio: 15 h, 21 h, **La «toubib» aux grandes manœuvres.** 16 ans.
Bio: 18 h 45, **Un beau monstre.** 18 ans. 2me semaine. 20 h 45, **Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes!** 16 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, **Le plus secret des agents secrets.** 12 ans. 17 h 45, **Vanessa.** 18 ans.
Palace: 15 h, **Village People.** 12 ans. 18 h 45, 20 h 45, **Vaudou aux Caraïbes.** 18 ans. 2me semaine.
CONCERT. – Jazzland: Kai Winding, trio.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red Club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
Parents Informations: Tél. 25 56 46 (14 h à 18 h).
S.O.S. Futures mères (24 h sur 24 h): Téléphone 66 16 66.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, rue Saint-Maurice 2. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Franz Landry, dessins.
Galerie Numaga II: Nikolaus von Georgi, œuvres récentes. Margarete G. Platzer, œuvres récentes.

CRESSIER

Maison Vallier: Salon des 3 Dimanches.

CORTAILLOD

Galerie Jonas: *Yvan Moscatelli, peintures,* dessins, gravures, lithographies.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Bayod Serafini, peintures, pastels et collages (le soir également).

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, **Le grand restaurant** (de Funès).

Prévisions pour toute la Suisse

Une zone de haute pression se maintient du Proche-Atlantique à l'Europe centrale. Une zone nuageuse se trouve sur le nord de la France mais ne touchera pas notablement notre pays.

Prévisions jusqu'à jeudi soir:
Suisse romande et Valais: formation de stratus sur le Plateau durant la nuit et se dissipant au cours de la matinée, ensuite temps en général ensoleillé ainsi qu'en Valais. Température voisine de 6 à 10 degrés en fin de nuit, de 20 l'après-midi. Limite de zéro degré vers 3200 m. Faible bise.

Suisse alémanique: brouillards matinaux, sinon assez ensoleillé avec des passages nuageux sur le nord du pays.

Sud des Alpes et Grisons: ensoleillé et doux.

Evolution pour vendredi et samedi:
En général ensoleillé. Au nord des Alpes, brouillards régionaux. Doux en montagne.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 24 septembre 1980. Température: moyenne: 14,9; min.: 11,2; max.: 20,0. Baromètre: *moyenne:* 724,7. Vent dominant: direction: sud, sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert, brumeux jusqu'à 11 h 30; ensuite clair à légèrement nuageux.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 h sous abri:
Zurich: peu nuageux, température 16 degrés; **Bâle-Mulhouse:** peu nuageux, 21; **Berne:** serein, 17; **Genève-Cointrin:** peu nuageux, 18; **Sion:** serein, 20; **Locarno-Monti:** serein, 22; **Saentis:** nuageux, 4; **Paris:** nuageux, pluie, 18; **Londres:** nuageux, 18; **Amsterdam:** nuageux, 15; **Francfort-Main:** peu nuageux, 19; **Berlin:** nuageux, 19; **Copenhague:** nuageux, 15; **Stockholm:** couvert, 13; **Helsinki:** nuageux, 11; **Munich:** couvert, pluie, 14; **Innsbruck:** nuageux, 18; **Vienne:** nuageux, 18; **Prague:** couvert, 13; **Varsovie:** nuageux, 15; **Moscou:** couvert, 5; **Budapest:** nuageux, 18; **Istanbul:** peu nuageux, 23; **Athènes:** serein, 29; **Rome:** nuageux, 26; **Milan:** serein, 25; **Nice:** serein, 24; **Barcelone:** serein, 25; **Madrid:** serein, 26; **Lisbonne:** serein, 26; **Tunis:** peu nuageux, 31.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

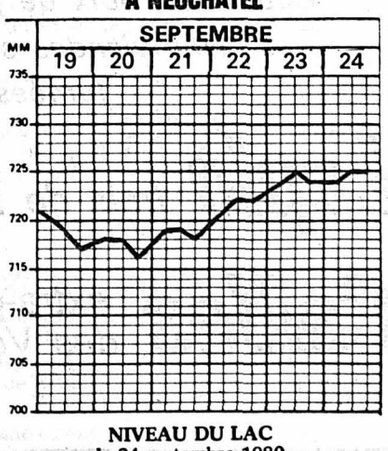

NIVEAU DU LAC
le 24 septembre 1980
429,26

Problèmes de place? Solution: Mercedes T.

Un véhicule élégant, réunissant tous les avantages d'une Mercedes, mais capable en outre de transporter 5 à 7 personnes ou jusqu'à 700 kg de chargement, tout en s'adaptant en un tournemain à différents besoins de transport, voilà la Mercedes-Benz T.

Elle existe en quatre versions à essence et trois diesel au choix. Les premières sont équipées soit d'un moteur de la nouvelle génération des quatre-cylindres de Mercedes, à carburateur ou à injection, soit de deux types de six-cylindres. Leur puissance va de 80 kW (109 ch) à 136 kW (186 ch).

En tête des versions diesel, une à quatre et deux à cinq cylindres (53-92 kW, 72-125 ch), se classe la TD 300 turbo. Son moteur très sobre, qui a 42% de puissance de plus qu'un diesel ordinaire de cylindrée égale, inaugure une ère nouvelle dans ce secteur.

L'équipement de série de toute Mercedes T comprend un correcteur d'assiette qui empêche la voiture de piquer de l'arrière et préserve sa tenue de route, quelles que soient l'importance et la répartition du chargement, ainsi qu'une rampe de pavillon offrant des possibilités de transport supplémentaires.

Il va sans dire que toute Mercedes T offre tout ce que tout le monde attend d'une Mercedes: un ensemble complet d'éléments de sécurité active et passive, un maximum de confort, de grandes réserves de puissance, une qualité de finition supérieure et surtout une économie prononcée en matière de consommation, d'entretien et d'amortissement.

Garages Apollo SA
2022 Neuchâtel-Bevaix
Tél. 038 46 12 12

Garage des Falaises SA
Route des Falaises 94, 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 02 72

Travers: Touring-Garage, Serge Antifora, Tél. 038 63 13 32.

98812-A

COMMERCE DE FOURRURES

Bornand & Cie - Tél. (038) 57 13 67
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

VISONS de l'OREE

Geneveys-sur-Coffrane

COLLECTION 1980 - 81

Swakara • Astrakan • Chat Lynx • Renard • Vison • Pattes de vison, etc.
Tailles 36 à 48-50 en stock

à des prix très avantageux

Fabrication - Atelier sur place - Conservation - Réparation - Nettoyages - Entretien

Fermé le lundi

97509-A

DÉMÉNAGEMENTS

D'un étage à l'autre, ou dans le monde entier

UN SEUL SPÉCIALISTE

WITTWER

NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2 Tél. (038) **25 82 82**

OFFRES SANS ENGAGEMENT

69510-A

PORTALBAN

VENDREDI 26 SEPTEMBRE À 20 h 15
AU BATEAU ET RESTAURANT «SAINT-LOUIS»

SUPER LOTO

22 séries + série spéciale

350 KG DE CÔTELETTES

Abonnement: **seulement Fr. 10.—.**

97405-A

F.-C. Portalban

Bien placer son argent

UN ESCALIER DE PIERRE OU DE BOIS peut apporter un élément décoratif et chaleureux à votre intérieur si vous le revêtez de tapis en nylon ou de revêtements plastiques.

LES TAPIS en nylon sont résistants et... lavables.

LES PLASTIQUES feront encore le bonheur de vos enfants.

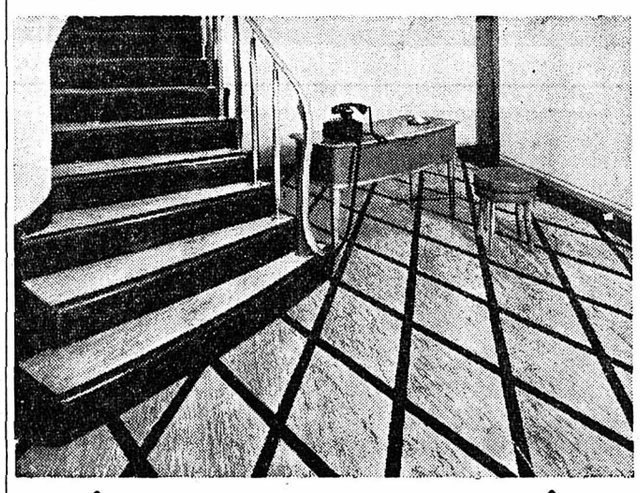

- **PLASTIQUE OU TAPIS? VOUS HÉSITEZ? NOS COLLABORATEURS VOUS RENSEIGNERONT OBJECTIVEMENT ET AIMABLEMENT.**
- **GRATUIT:** Nous prenons les mesures à votre domicile et vous établissons un devis sans engagement.
  Tél. 25 59 12

Masserey

Magasin: Portes-Rouges 131-133
8 VITRINES

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades, démodés et usés

98888-A

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

Our Research Laboratories in Neuchâtel have an opening for an experienced

SECRETARY

on a part-time basis

of English mother tongue and with some knowledge of conversational French.

You will be working for our director as well as his colleagues in the Research Division.

Your job entails correspondance, typing of scientific reports, some translations, travel arrangements as well as all the general administrative tasks of a busy department (checking of staff time-sheets, invoices, filing, etc.). Someone adaptable with organizational ability, willingness to work independently and a cheerful personality would be our ideal applicant.

We can offer you:
- interesting, varied work in a friendly, informal atmosphere
- the many fringe benefits of a large corporation.

Please, send your resume to
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA,
Service de recrutement,
2003 Neuchâtel.

98807-O

FTR 2003 NEUCHATEL

Vient d'arriver...

- Manteaux d'hiver pour dames à partir de **99.–**
- Robes à partir de **49.–**

Super-Centre Portes-Rouges

CO-OP P GRATUIT

98891-A

NOUVEAU

CEINTURES DE DAMES ET DE MESSIEURS
LES TOUTES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Grand assortiment de gants

chez votre maroquinier

BIEDERMANN

rue du Bassin, Neuchâtel

96482-A

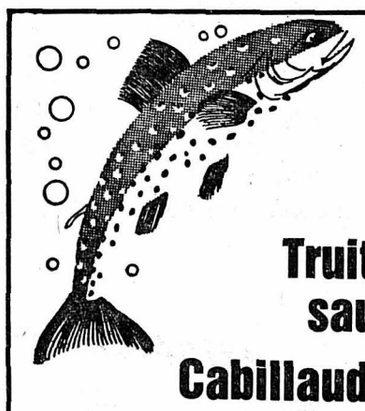

Poissons frais

recommandés cette semaine

Truites du lac saumonées

Cabillaud entier ou en tranches

Ombles chevaliers

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL

NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE: LE LUNDI

98897-A

VAISSELLE PLASTIQUE

COTTIER AUTOMATIC SA
Ecluse 21
2000 Neuchâtel 4
Tél. 038/25 24 02

76137-A

DÉBARRAS

caves, galetas, fonds d'appartements.

Tél. (038) 42 49 39

96375-A

OFFRES D'EMPLOIS

BALLY AROLA

CHAUSSURES
rue de l'Hôpital 11, 2001 Neuchâtel,

demande, pour le 1er novembre 1980, une

VENDEUSE

aimable et active, ayant de l'intérêt pour la vente de la belle chaussure et la confection.

Ambiance de travail très agréable et avantages d'une grande entreprise.

Prendre contact avec M. A. Baud, gérant, tél. (038) 25 16 35. 98872-O

Etablissement médico-social
Lausanne
cherche:

INFIRMIER (ÈRE) EN PSYCHIATRIE

INFIRMIER (ÈRE) ASSISTANT(E)

AIDE-INFIRMIERS (ÈRES)

Ecrire sous chiffres PA 308.338 à Publicitas, 1002 Lausanne. 98875-O

Une carte de visite soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Restaurant de la Poste
SAVAGNIER
Tél. (038) 53 23 13

URGENT: cherche

SOMMELIÈRE

Studio à disposition.

Se présenter ou téléphoner. 95497-O

Fraîcheur M

fraîcheur MIGROS

fraîcheur proverbiale

Raisin «Régina» d'Italie

le kilo **1.80**

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

98901-A

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE
Sainte-Beuve 4, 1005 Lausanne

Début de la session 22.9.80

Cours de programmeur (euse)

MAINTENANT AUSSI À NEUCHÂTEL

Cours du soir et du samedi matin. Inscription dès maintenant
Facilités de paiement

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi matin de 8 h 30 à 11 h

Sainte-Beuve 4 (Marterey) - tél. (021) 23 44 84

97806-A

jusqu'au 13 octobre

LEVEZ LE VOILE CHEZ RENAULT

Découvrez la nouvelle Renault Fuego et toute la gamme des modèles et leurs nouveautés.

Bienvenue chez Renault

Gagnez une Renault Fuego ou un des 100'000 cadeaux.

Grand Garage Robert, Neuchâtel
36-38, Champ-Bougin, tél. (038) 25 31 08

Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 36 15 15 - **Cortaillod:** Garage Lanthemann, tél. (038) 42 13 47 - **Cressier:** Garage Schaller, tél. (038) 47 12 66 - **Fleurier:** Garage Magg, tél. (038) 61 23 08 - **Neuchâtel:** Garage des Parcs, tél. (038) 25 29 79 - **Saint-Aubin:** Garage de la Béroche, tél. (038) 55 13 52 - **Travers:** Garage Sunier, tél. (038) 63 34 63.

98849-A

RENAULT
No.1 en Europe et en économie.

80.1.226.2.38f

Nous déménageons!

A partir du 1er novembre vous nous trouverez au faubourg de l'Hôpital 42

LIQUIDATION PARTIELLE!

autorisation officielle du département de police du 1er sept. au 31 oct.

COUPONS DE TAPIS
DE FEUTRE
DE PLASTIQUE
DE RIDEAUX

TAPIS DE MILIEUX
200 x 300 - 250 x 350
TISSUS RIDEAUX TÉRYLÈNE
TOILE CIRÉE -
JETÉS DE DIVAN
NATTES PLASTIQUE -
PLAQUES FEUTRE

RABAIS 10% 20% 30% 50%

Ce sont toujours les premiers qui profitent

94626-A

mini HASSLER prix

6, place d'Armes, Neuchâtel
Tél. 038-25 21 21

Visitez notre magasin principal
12, rue Saint Honoré

DENNER

valable dès le 25.9.80

économie garantie!

Sais Friture 100

Huile spéciale pour frire

3 litres
~~14.90~~ **13.50**
(1 litre 4.50)

Merlot del Ticino

Cantina Sociale Mendrisio
1979
Bouquet riche, doux et harmonieux

70 cl
~~6.40~~ **5.60**

HUG Bâtons aux noisettes

250 g
~~1.80~~ **1.45**

Zwieback de grain complet

160 g
~~1.95~~ **1.60**
(100 g 1.--)

Perrier Tête de nègre

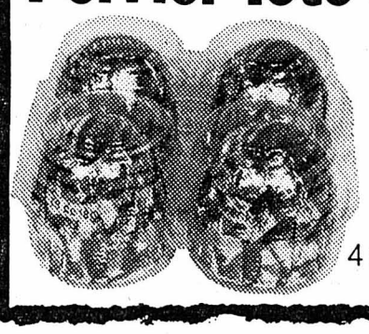

Un vrai délice à chaque bouchée

4 x 30 g **1.40**
(100 g 1.17)

Pâté délicatesse en feuille d'aluminium vac., congelé

pièce de 500 g **3.40**

Gillette®

Contour appareil+ G II mousse à raser

la combinaison idéale pour un rasage impeccable

190 g **5.45**

Elisabeth Bas
Petit Luxe
Cigares hollandais à l'arôme doux

2 x 10 pièces **9.80**

Reveil de quartz

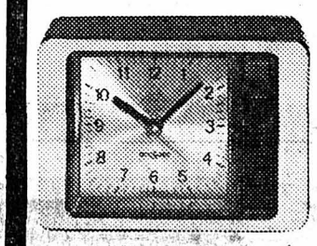

Batterie (1,5 Volt) avec éclairage

1 anné de garantie complet

1 pièce **25.–**

Polistil

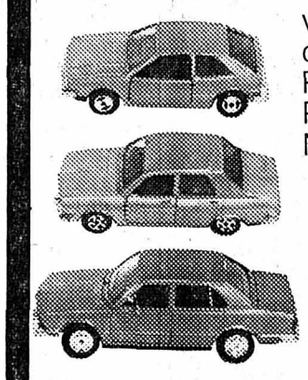

voitures miniature
divers modèles comme: Rolls Royce, Lancia, Porsche, Ferrari, BMW, Mercedes, Jaguar, etc.

Echelle 1:43
1 pièce **2.50**

Echelle 1:25
1 pièce **8.90**

Appareil radio enregistreur

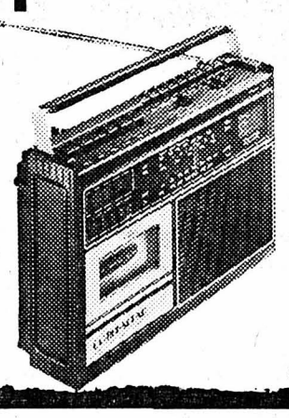

avec horloge à LCD **4 ondes**

- OUC, OM, GO, OC
- marche sur pile et sur réseau
- contrôlé et homologué par l'ASE
- 1 anné de garantie complète
- Droit de reddition de 5 jours
- automatisme de stop
- Condensateur-microphone encastré
- s'endormir en musique
- réveil avec musique ou alarme

1 pièce **165.–**

98867-A

DO-39/25980

Restaurant Zum Bauernhof
Ulmiz FR

ø (031) 95 10 09 — Route Bern-Murten

98850-A

E. RUCHTI
Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
Rue des Moulins 5
Tél. (038) 33 49 37.

61954-A

Cuisine typiquement gauloise...

Hôtel-Restaurant des Pontins

chez Moustache

Relais gastronomique
Cuisine française
J.-M. Lebrun
2042 Valangin
Tél. 038 36 11 98

98908-A

Tout pour une bonne choucroute

CHOUCROUTE le kg Fr. **1.30**

Lard fumé maigre
Lard salé
Jambonneaux salés
Museaux de porc salés
Langues de porc salées

le kg Fr. **6.50**

97501-A

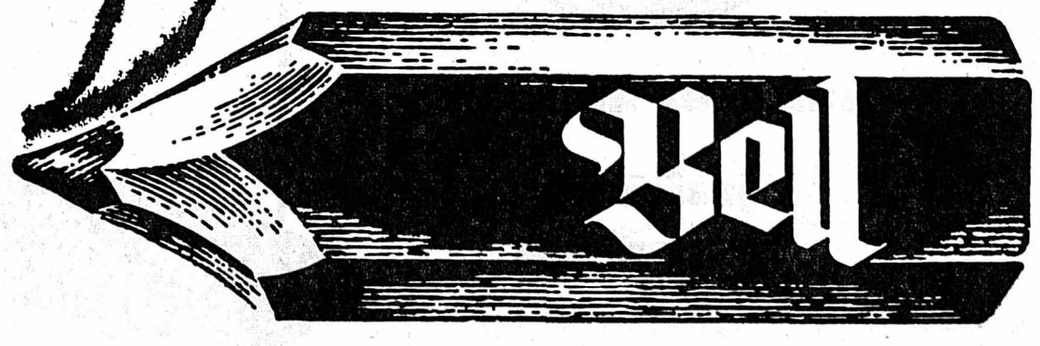

126e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

(Avipress Arch)

La chasse générale s'ouvre mercredi prochain

De notre correspondant:
Lundi, de la semaine prochaine, sera la date ultime de la chasse au chamois et deux jours plus tard sera ouverte la chasse générale, dont celle au chevreuil, au sanglier et au lièvre pour ne parler que du gibier le plus recherché. Cette période de chasse générale s'étendra jusqu'au 15 novembre. Pendant ce temps, chaque chasseur titulaire d'un permis pourra tirer quatre chevreuils. Il est cependant interdit de tirer à grenaille un chevreuil à plus de 40 m de distance.

Après avoir abattu un chevreuil, les chasseurs seront tenus de corner immédiatement la mort de l'animal, de munir son oreille du ou des boutons auriculaires remis par l'inspection de la chasse et de le présenter le même jour jusqu'à 21 h au plus tard, au poste de la police cantonale le plus proche de l'endroit où il a été tué.

ILLICITE

Tout chevreuil abattu et dont l'origine étrangère au canton ne peut être établie est considéré comme tué de manière illicite et est confisqué sur le champ s'il n'est pas porteur du bouton auriculaire.

Les boutons auriculaires perdus ne seront pas remplacés. Ils ne sont transmissibles que sur le terrain et entre chasseurs d'un même groupe.

Le transport, l'achat et la vente d'un chevreuil qui n'est pas muni du bouton auriculaire et dont l'origine étrangère au canton ne peut être établie, sont interdits.

Pour des raisons scientifiques, les chasseurs sont invités à envoyer la tête ou la mâchoire inférieure des chevreuils qu'ils ont abattus à l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel en mentionnant pour chaque animal le lieu du tir et de la date; une prime de 5 fr. par tête ou par mâchoire envoyée sera versée aux chasseurs.

Outre la chasse au grand coq de bruyère et aux autres animaux protégés par la législation fédérale, la chasse au cerf, à la marmotte, au lièvre pesant moins de trois livres, au lièvre variable, au putois, au petit coq de bruyère et à la bartavelle est interdite.

Et maintenant, chasseurs préparez-vous à chasser... G. D.

Une belle bande de chamois! (Arch.)

CARNET DU JOUR

Couvet cinéma Colisée: 20 h 30, « Bienvenue, Mister Chance » avec Peter Sellers (16 ans).
Couvet, vieux collège: de 19 h à 22 h exposition Philippe et Robert Hainard.
Fleurier, l'Alambic: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers château: les charmes de l'Autriche.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Môtiers musée d'histoire: ouvert.
Couvet bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains et prêt: Fleurier tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.

Les Verrières, bureau de renseignements: banque cantonale.
Travers, Office régional du tourisme: tél. 63 29 61.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

Hier au château de Môtiers

Assemblée des actionnaires du Chemin de fer régional (RVT)

De notre correspondant:
Hier après-midi au château de Môtiers, 17 actionnaires ont assisté à l'assemblée générale annuelle de la compagnie du RVT sous la présidence de M. Jean Ruffieux.

MM. André Brandt, conseiller d'Etat, chef du département des travaux publics et Jean-Claude Landry, chancelier d'Etat, étaient excusés.

MM. Jentzer, représentant de l'Office fédéral des transports à Berne, Lehmann du service financier de l'Etat, Jean-Louis Gander, chef d'exploitation de la compagnie et Jean-Michel von Kaenel – qui a commenté comptes et rapports dont nous donnons un résumé plus loin – participaient à la séance.

L'horaire entré en vigueur le 27 mai dernier a subi des adaptations diverses telles que la restructuration du trafic des messageries, l'augmentation des vitesses de marche sur certains tronçons, la mise en service de signaux avancés avec l'arrêt automatique des trains en gare de Môtiers et de Fleurier, et la levée des restrictions de charges sur le pont de Buttes, à Fleurier.

Différentes enquêtes ont été menées pendant l'année écoulée; l'une portait sur les voyageurs sans abonnement pour la LIM, une autre sur le trafic de détail petite vitesse dans toutes les gares, une troisième enfin, en collaboration avec l'Office fédéral des transports sur le taux d'occupation du personnel de toutes les gares, y compris le personnel extérieur. Les résultats de cette enquête ont entraîné une restructuration des services dans les gares de Couvet et de Fleurier.

DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE

La deuxième étape de la transformation de la gare de Couvet RVT a été entreprise pendant l'été. Elle a porté sur la prolongation de la double voie à l'est avec la pose d'un nouveau branchement cintre d'entrée, sur la construction d'une diagonale et d'une voie de débord pour le trafic marchandises, sur la réfection de l'accès aux usines Dubied et du passage à niveau des Prises, sur l'amélioration de la géométrie des voies permettant une augmentation de la vitesse de la circulation des trains.

Si l'ensemble des travaux d'infrastructure et de superstructure est terminé, les nouvelles installations de sécurité de la gare de Couvet ne seront mises en service que cet automne. Ainsi, après quatre ans de travaux, le RVT peut mettre à disposition de l'économie régionale des installations ferroviaires modernes et parfaitement bien adaptées. Ajoutons que la pleine voie Travers - Fleurier a été bourrée sur différents tronçons d'une longueur totale de plus de 4000 mètres.

A la suite d'avarie à une automotrice et d'une révision générale que devait subir l'autre, la compagnie a dû pendant 72 jours loué une automotrice CFF.

COMPTES ET TRAFIC

L'année dernière, le RVT a transporté 826.317 voyageurs – diminution 5000 usagers – ce qui fait une moyenne journalière de 2263 voyageurs et 44.226 tonnes de marchandises, quelque 1500 tonnes de plus que l'année précédente. Les recettes voyageurs ont été de 463.195 fr. et les recettes marchandises de 434.364 fr., donnant un total de 897.659 francs. Le produit des transports a diminué de 2000 fr., soit 0,9 %; cette diminution étant due à une baisse du trafic voyageurs alors que le trafic marchandises a légèrement augmenté.

On enregistre aussi une baisse des produits accessoires. Elle est de 14.000 fr. et a pour origine une diminution des prestations en faveur de tiers et de la vente de matériel usagé.

Les charges pour le personnel ont augmenté de 121.000 fr. ou 6,9 % par comparaison au précédent exercice. Elles sont aussi supérieures au budget qui n'avait pas pris en considération la légère revalorisation des traitements. Quant aux frais de choses, frais de construction et de renouvellement ils sont en baisse de 203.000 fr., le volume des travaux d'entretien et de renouvellement ayant été inférieur aux 12 mois précédents.

Le solde débiteur du compte de résultat est de 2.298.283 fr., inférieur de 47.000 fr. ou 2 % à l'année d'avant.

L'assemblée a approuvé comptes et bilan ainsi que la gestion et a donné décharge au conseil d'administration et à la direction.

M. von Kaenel a fait remarquer que l'année dernière une certaine stabilité était constatée dans l'exploitation du chemin de fer, ce qui n'était pas le cas auparavant.

M. Jean Ruffieux a été réélu président du conseil d'administration pour trois ans et pour une même durée les mandats de MM. Gino Filippi, représentant du personnel, Maurice Jéquier (Fleurier) et Arthur Reinhard (Couvet) ont été confirmés au conseil d'administration.

Par suite de la démission de M. Philippe Piaget, M. Jean-Claude Barbezat représentera la commune de La Côte-aux-Fées dans cette autorité. Enfin, M. Numa Rumley (Couvet) vérificateur et Jean-Louis Hadorn vérificateur suppléant, ont été réélus pour une année.

COMITÉ DE DIRECTION

Après l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu MM. Jean Ruffieux (Boveresse) président, André Brandt conseiller d'Etat vice-président, Richard Jornod (Saint-Sulpice) secrétaire, André Junod (Fleurier) et Claude Emery (Couvet) membres du comité de direction. G. D.

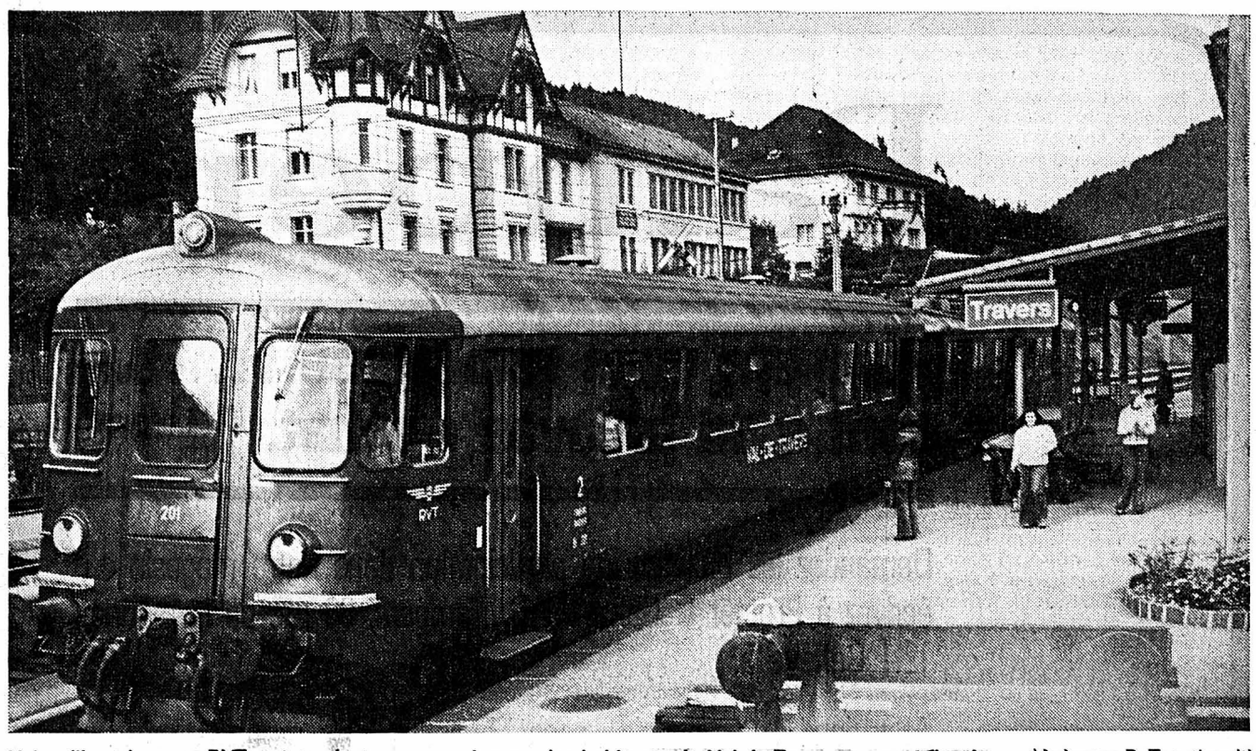

Ah! qu'il est beau ce RVT... et ce n'est pas pour rien que les habitants du Val-de-Travers en sont fiers! (Avipress P. Treuthardt)

Travers: il y a 115 ans, l'agglomération était complètement réduite en cendres!

De notre correspondant:
Si 80 % des fermes de montagne, disait un jour un expert résigné devant le tribunal du Val-de-Travers, sont vouées à disparaître par le feu – et dans cette perspective notre district a déjà payé un lourd tribut dont le dernier en date se situe dimanche passé – jamais un incendie ne fut aussi important, chez nous que celui qui s'est déclaré dans la nuit du 12 au 13 septembre 1865 à Travers, il y a donc exactement 115 ans.

Le feu s'était déclaré vers minuit et demi dans les combles d'une belle maison neuve, bâtie en pierre, située à l'est du village et appartenant au chef du... service du feu.

Comment a-t-il pris naissance? Selon l'enquête ouverte par le tribunal civil, il est impossible de le dire; les causes ou les auteurs de ce sinistre étant restés inconnus.

Dès la veille soufflait une violente bise, elle passa bientôt du nord au nord-est, si bien qu'après les premiers cris d'alarme en raison de l'extrême sécheresse et des nombreuses toitures en bois, tout le village jusqu'à ses extrémités les plus éloignées était voué aux flammes.

« Devant les éléments en fureur », a-t-on écrit à l'époque, cent pompes et mille pompiers de plus auraient été impuissants à arrêter la marche de l'incendie ».

En moins d'une heure, l'air était embrasé dans toute l'étendue du village. Les lambris prenaient feu sous les tuiles et les flammes donnaient une teinte sinistre aux lourds nuages de fumée dominant cette horrible scène. Longtemps même, les sombres lueurs du brasier dérobèrent la lune aux regards inquiets.

Le quartier de l'abbaye, le quartier Miéville, celui du moulin et celui du coin au sud de l'Areuse furent pratiquement rasés.

Si le clocher flamba, l'église elle-même, le château, la fabrique d'ébauches qui occupait entre 250 et 300 ouvriers et ouvrières, la gare et quelques maisons avoisinantes furent épargnées.

UNE VICTIME

L'épisode le plus dramatique de cette nuit de cauchemar fut constitué par une fille de 14 ans, venant d'Hunibach, où sa mère était veuve. Elle s'était réfugiée dans la cave de la maison de son maître, où elle trouva une mort affreuse. Son corps ne fut découvert que dix jours plus tard.

A cela il faut ajouter les familles sans abri, les dégâts considérables et la désolation de ce village où jadis les rues étaient tant animées. Travers, sitôt après l'incendie, s'est remis courageusement au travail et tel Phoenix, n'a pas mis très longtemps à se relever de ses cendres. G. D.

FLEURIER

Réussite de la course des aînés

(c) Depuis plusieurs années, la course des aînés n'était plus organisée à Fleurier et cela a souvent donné lieu à des regrets. C'est pourquoi le Centre œcuménique de rencontre et d'animation a étudié le problème et a organisé une sortie qui a eu lieu mardi.

Cette course a connu un réjouissant succès puisque 84 personnes y ont participé. Elles ont été conduites en car à Le Vaud pour une visite du zoo de la Garenne puis au signal de Bougy où une collation leur a été offerte. La course fut parfaitement réussie et doit encourager les organisateurs à récidiver l'an prochain!

COUVET

Démission

(sp) M. Armand Huguenin ayant démissionné de son poste de caissier de l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, pour raison d'âge, il a été remplacé dans cette fonction par M. Fernand Jaccard, habitant Couvet.

BUTTES

Cultes et catéchumènes

(sp) A Buttes, le culte du Jeûne fédéral a été bien fréquenté. A cette occasion ont été accueillis sept nouveaux catéchumènes qui se prépareront à la communion avec quatre camarades de Saint-Sulpice.

Alors que pendant tout l'été les cultes ont eu lieu à 9 h, ils reprennent désormais leur rythme normal soit à 9 h 45 et le deuxième dimanche du mois à 19 h 45. La sainte cène sera célébrée les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois.

AVIS MORTUAIRE

Le comité de la section « Chasseron » du Club alpin suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Serge JUVET

leur regretté collègue, et beau-frère de Monsieur Jean Piaget.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille. 99079-M

NOTRE FEUILLETON

TANIA CHÉRIE

par Denise Noël

24 *LIBRAIRIE TALLANDIER*

– Je préfère le terme de métamorphose que vous avez employé tout à l'heure et je crois comprendre à quel motif vous obéissez. Deux femmes cohabitent en vous, Tania. L'une qui est restée jeune, ardente, frondeuse, et l'autre qui, par soif de respectabilité, aime à s'enfermer dans un cercle désuet de conventions. Cette dernière estime probablement qu'une éternelle jeunesse est incompatible avec le rôle d'aïeule. Pour elle, une grand-mère doit être un personnage sécurisant avec des rides et des cheveux blancs. Je n'ai pas connu la mienne, mais je l'aurais aimée telle que vous m'êtes apparue tout à l'heure.

– Sébastien, je vous adore.

– Ce que je ne saisis pas, avait-il ajouté, c'est par quel subterfuge vous avez réussi à donner le change à votre descendance. Elle ne vous a donc jamais vue telle que vous êtes réellement?

– Non... ou plutôt, si, mais il y a bien longtemps. Voyez-vous, mon ami, dans toutes les familles, arrive un moment où la jeune couvée n'aspire plus qu'à quitter l'abri de l'aile maternelle. Adolescents, mes propres enfants n'ont pas échappé à cette crise d'indépenance. Non seulement ces jeunes loups rêvaient d'un monde sans contrainte, mais prêts à brûler ce qu'ils avaient adoré, ils m'infligeaient, lorsqu'ils étaient loin de moi, le supplice de me priver de nouvelles. Etudiants, l'aîné à Cambridge, le second, à Paris, et la fille, à Rome, ils se souvenaient de leur mère lorsque l'escarcelle était vide.

C'est alors que m'est venue l'idée d'une sorte de chantage à la tendresse. A chacun de leur retour au bercail, grâce à l'art des posticheurs et à celui du maquillage, que je possède d'instinct comme beaucoup de femmes, ils me découvraient changée, vieillie, plus grisonnante qu'à leur précédente visite.

– Vous réussissiez à les émouvoir?

– Pensez-vous! A leurs yeux, j'entrais lentement dans le troisième âge, selon un processus naturel. Sourds à mes doléances, ils ne semblaient nullement taraudés par le remords. Et moi, prisonnière de mon personnage, je ne pouvais plus reculer. Au fils des ans, Jacques s'est fait de plus en plus rare. Robert et Nathalie se sont mariés. Le premier a été nommé à l'étranger. La seconde a mené sa carrière aux Etats-Unis. Mes petits-enfants sont nés à New York. Quand les jumeaux ont eu six ans, leur père a obtenu un poste à Paris.

« Enfin les garçons vont retrouver une vraie grand-mère, m'a écrit Marion, et non pas une de ces aïeules sophistiquées qui ne songent qu'au lifting et aux colorations... »

J'étais coincée. Par rébellion, j'ai refusé le « mamie » ou le « bonne-maman » traditionnels. Pour mes petits-enfants, je suis « Tania chérie ».

– Et sous quelle apparence vos amis et les gens du pays vous connaissent-ils?

– La mort ou l'éloignement ont décimé beaucoup de mes amis, hélas! Ceux qui restent ne se dérangent guère et lorsque je leur rends visite, je choisis de leur apporter l'image de moi qu'ils préfèrent. Bois-Renard est un ermitage qui convient à l'écrivain que je suis devenue. Gisèle est toujours là pour protéger ma tranquillité. Les gens du pays? Je pense qu'ils respectent la baronne Vallier et, en même temps, qu'ils la savent assez originale pour se permettre de porter la tenue qui lui plaît et pour changer la couleur de ses cheveux quand bon lui semble. Avec eux, aucun problème. Avec mes enfants, il m'est parfois difficile de ne pas me trahir; aussi, lorsqu'ils sont là et que j'en ai assez de jouer mon rôle, je m'enferme chez moi. Nul n'oserait pénétrer dans ma chambre sans en avoir d'abord demandé la permission à Gisèle.

– Vos domestiques?

– Il y a belle lurette qu'ils ne s'étonnent plus de rien. Alice est une fille du pays. Michel, lui, ne recevait mes ordres que par l'intermédiaire de Gisèle. Je crois qu'il ne m'a jamais aperçue que sous l'apparence que j'offre en ce moment.

– Une dernière question, Tania. Mais elle est si insolente et si indiscrète que vous pouvez n'y pas répondre. Tatiana Sokolova était-elle une danseuse ou une princesse?

Il s'était attendu à un éclat. Elle s'était contentée d'un petit sourire ambigu.

– Apparenté à la famille impériale, mon père, le prince Sokolof, avait échappé au massacre de 1918 et émigré avec ma mère aux Etats-Unis. Grands admirateurs de Diaghilev, mes parents ne se sont jamais opposés à ma passion de la danse. Lorsque j'ai rencontré Charles Vallier, j'ai renoncé à mon art et préféré aux scènes d'opéra le merveilleux exil de Bois-Renard. Mais d'où vous vient cette curiosité à mon sujet?

– Je cherche la véritable Tania.

Elle avait éclaté de son rire cristallin.

– Vous ne la trouverez jamais. Tout à l'heure, vous avez affirmé que la certitude se fondait sur des illusions. Tania n'est qu'un mirage, Sébastien. Vous-même, depuis hier soir, êtes-vous toujours aussi sûr de votre personnalité? N'errez-vous pas comme un fantôme dans un monde irréel où tout n'est que trompe-l'œil et mensonge?...

*
* *

« Non, je ne rêve pas, se disait Sébastien, mais derrière leur joie manifeste d'être réunis, que dissimulent les hôtes de Bois-Renard?

Assis dans une des bergères du grand salon, une tasse de café à la main, il écoutait d'une oreille distraite la maîtresse de maison raconter avec brio l'épopée légendaire d'un paladin de sa famille, en un temps où Leningrad s'appelait encore Saint-Pétersbourg et où les moyens de transport d'une ville à l'autre se limitaient au cheval, au tilbury, ou à la troïka.

A suivre

marché DIGA

discount alimentaire

Cernier
Rte de Neuchâtel 3
Tél. 038-53.11.44

Le Landeron
Rte de Neuchâtel 50
Tél. 038-51.46.46

A notre boucherie:

Côtelettes de porc kg **13.–**

Charcuterie assortie 100 g **–.95**

Lait Up, longue conservation litre **1.25**

Riz «Uncle Ben's» paq. 900 g **2.20**

98911-A

Coca-Cola litre **–.75**

Bière Kronenbourg six-pack **3.–**

Sucherba, bonbons aux herbes paq. 100 g **1.10**

Laque «Cadonnet» 3 sortes la bombe 380 g **3.70**

Maga box 5 kg **12.90**

Chappi, foie et poulet bte géante 830 g **1.60**

Yoghourts «Crémo» arômes et fruits gob. 180 g **–.40**

Suze litre **17.20**

Merlot del Piave, DOC litre **2.20**

Sirop de framboise litre **2.65**

Pampers

Pampers vous rembourse Fr. 10.– contre 16 preuves d'achat. (Ou 4 paquets Jumbo).

coop

Demandez les bulletins de participation dans notre magasin ou écrivez à Procter & Gamble AG, Pampers, 80 rue de Lausanne, 1211 Genève 2.

Attention! Les envois sans bulletin de participation ne seront pas pris en considération.

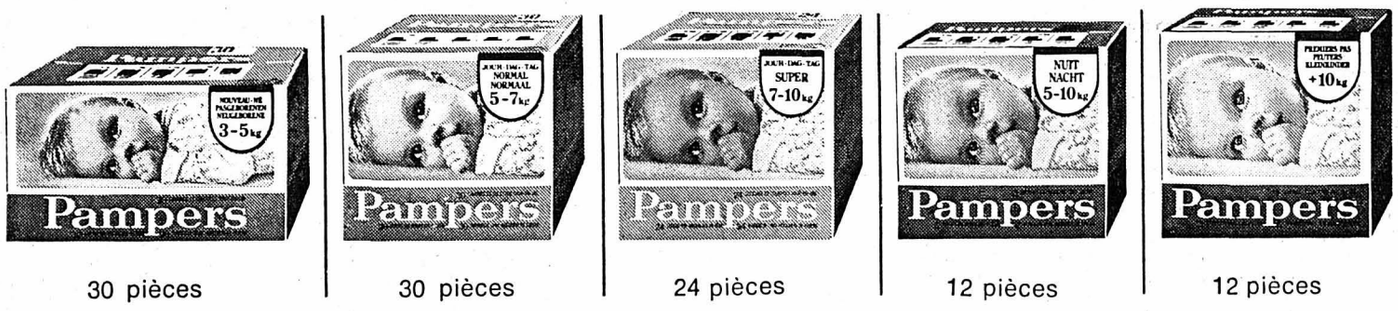

30 pièces | 30 pièces | 24 pièces | 12 pièces | 12 pièces

Principaux magasins

98893-A

+ Super-Centre Portes-Rouges
+ La Treille + Centres Coop

coop

La chasse est là!

Civet de chevreuil avec os le kilo **9.50**
Civet de lièvre le kilo **6.90**
Civet de cerf le kilo **15.50**

coop

98890-A

Super-Centre
Portes-Rouges
+ autres boucheries Coop

Acajou BAR
NEUCHÂTEL
1er ÉTAGE DU CAFÉ DE LA POSTE
ENTRÉE FBG DU LAC 10
OUVERT DÈS 17 HEURES

64370-A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

S	U	O	S	C	H	E	T	T	E	P	M	O	R	T
S	U	O	T	E	O	P	L	U	I	E	L	L	I	B
S	L	T	N	E	O	U	L	H	A	U	S	S	E	I
C	T	R	R	C	J	E	R	A	E	E	P	T	N	P
M	I	R	H	O	S	U	E	B	N	L	N	U	O	R
E	E	A	A	I	B	E	S	T	E	E	E	S	I	M
P	D	D	A	S	T	E	I	S	M	T	I	N	E	S
E	O	N	E	A	B	E	S	E	E	T	T	T	E	S
C	U	S	V	C	R	O	G	P	I	L	R	E	U	I
P	O	A	I	O	I	N	U	O	I	O	R	S	E	A
L	R	R	U	T	A	N	N	R	P	E	U	A	R	L
C	A	A	O	H	I	N	V	O	G	R	R	V	H	A
Z	G	S	C	T	O	V	L	I	E	N	E	R	I	C
E	E	R	T	N	E	E	E	E	T	R	A	C	E	C
P	E	I	N	T	R	E	T	T	E	G	R	O	E	G

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un point culminant de l'Himalaya.

Arve - Bille - Corot - Courbette - Changement - Clos - Carte - Calais - Cravate - Charles - Entrée - Georgette - Henri - Hélène - Hausse - Lien - Métropole - Médecin - Non - Position - Punaise - Positive - Pochade - Pluie - Peintre - Plan - Puis - Robespierre - Rouage - Raz - Sujet - Sentier - Strasbourg - Sol - Sous - Trompette - Tous - Uni - Usure - Vic. (Solution en page radio)

W. STEIGER
Commerce spécialisé

CONSEILS AVISÉS
PRIX
ATTRACTIFS

NOS PRESTATIONS:

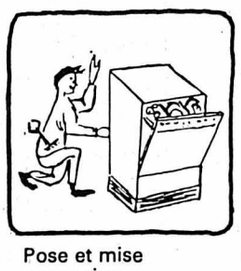

Pose et mise en service

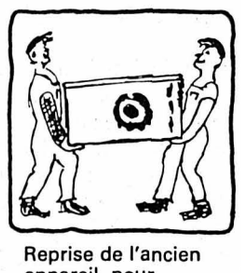

Reprise de l'ancien appareil, pour vous en débarrasser

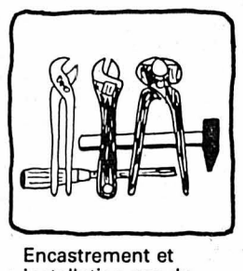

Encastrement et installation par du personnel qualifié

Nous livrons les appareils à domicile

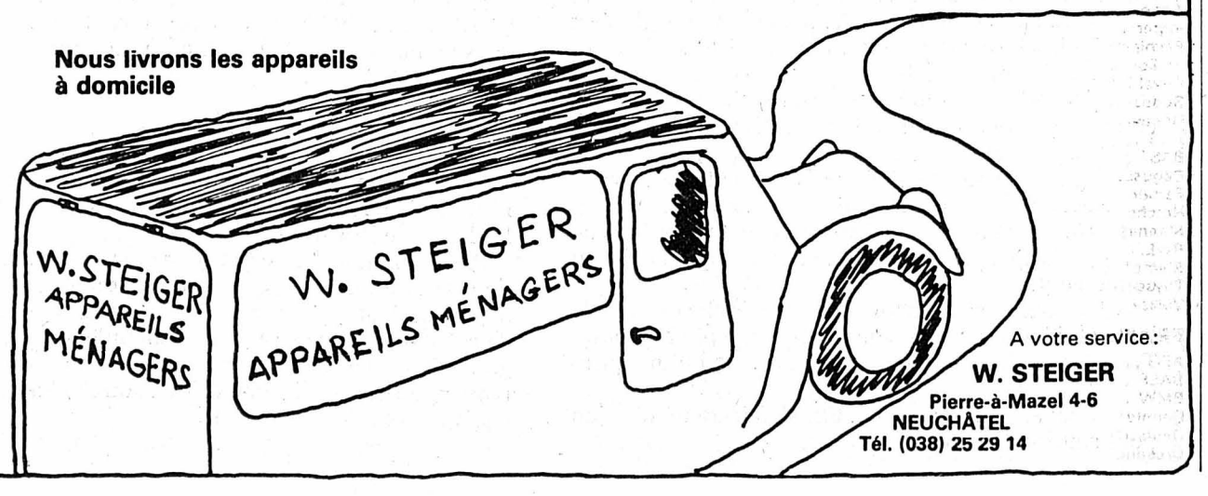

A votre service:
W. STEIGER
Pierre-à-Mazel 4-6
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 29 14

87755-A

LA NOUVELLE COLLECTION EST AU COMPLET

Pour Madame et Monsieur un choix toujours plus grand et sans cesse renouvelé.

Votre conseiller choisit pour vous.

la boutique du tailleur
m. sangiorgio

Terreaux 9 Tél. 038 25 69 20 — immeuble Caves du Palais — 2e étage 2000 Neuchâtel

98905-A

LA CHAUX-DE-FONDS

Prochaine séance du Conseil général

Près d'un million pour l'hôpital

A peine la nouvelle législature vient-elle de s'ouvrir que le Conseil général de La Chaux-de-Fonds se doit de retrousser ses manches. Deux séances en un mois, voilà qui n'est pas courant mais qui démontre aussi que la conduite d'un ménage communal, fut-il de moyenne importance, requiert dévouement et présence. Lundi prochain, donc, le législatif se réunira pour prendre connaissance de deux rapports émanant de l'exécutif, le premier à l'appui d'une demande de crédit extraordinaire pour l'acquisition de diverses installations et d'appareils médicaux ainsi que pour la réalisation de certains travaux à l'hôpital; le second à l'appui également d'une demande de crédit extraordinaire de 101.300 fr. pour l'acquisition d'un équipement de contrôle cardiaque pour les soins intensifs.

Près d'un million de francs pour cet établissement, la facture peut paraître salée. D'autant plus que notre hôpital coûte cher, chaque année, aux contribuables de la ville. Si le deuxième crédit (équipement de contrôle cardiaque) ne suscite aucune discussion, la technique ayant fait de tels progrès qu'on ne saurait, dans ce domaine, négliger semblable apport, qu'en est-il du premier?

Ici aussi, force est de constater qu'on ne pourra rogner éternellement sur les dépenses. Le Conseil communal, d'ailleurs, s'en explique aisément: le montant du crédit sollicité étant important, nous nous permettons de relever que pour respecter la politique d'austérité recommandée par le canton depuis plusieurs années déjà, le renouvellement de nos équipements et installations n'a pu être assuré d'une manière continue et satisfaisante!

Est-ce dire que les choses ont évolué? Non point, en réalité, mais il est des échéances qu'il est difficile de repousser. La commission de l'hôpital, dans sa séance du 16 septembre, a d'ailleurs donné son accord. Cette dépense de près de 800.000 fr. sera répartie sur les différents services (achat de matériels) et sur le secteur technique (notamment la réfection de la toiture de l'ancien hôpital et l'aménagement du rez-de-chaussée), ainsi que sur le service hôtelier (unité calandre et plieuse, remplacement de matériel et appareils usagés), sans oublier le domaine administratif.

LE GAZ... TOUJOURS

Enfin, ultime rapport de l'exécutif, avant d'aborder le train de motions et interpellations, celui ayant trait à une demande d'autorisation de participer à l'augmentation du capital social de GANSA (Gaz neuchâtelois S. A.) pour une somme de 600.000 francs.

Ici, également, point question de faire la fine bouche. Ce gaz naturel, on l'a voulu. On l'aura. Bientôt. Il suffit pour s'en convaincre de se promener dans la vallée des Ponts ou de cheminer en ville de La Chaux-de-Fonds, transformée en véritable gruyère, avec des trous partout, que ce soit le long de l'avenue Léopold-Robert ou dans d'autres quartiers.

Augmentation du capital social de la société: nous ne referons pas l'historique, tout en rappelant au passage le vote récent du peuple neuchâtelois portant sur une nouvelle tranche de 900.000 fr., offrant ainsi au Val-de-Travers puis à Pontarlier la possibilité de s'approvisionner au réseau. Pour le Conseil général, il s'agira donc simplement d'apporter son appui, même si les débats risquent d'être animés en face de cette «douloureuse». L'équipement énergétique régional passe aussi par un acte de solidarité sur le plan cantonal. Une remarque de l'exécutif que le législatif fera sans doute sienne.

Ph. N.

De micros... en sillons pour le groupe «Monseigneur»

Le groupe «Monseigneur».

De notre correspondant:

Ils sont six. Pierre Pellaton, Nicolas Maire, Michel Houriet, Alain Droxler, Jean-Pierre Eggimann, Gérald Sifringer. Ultime précision: ils sont nés en 1978. Pas eux, bien sûr, mais leurs talents réunis à l'enseigne de «Monseigneur». Un groupe folk chaux-de-fonnier qui depuis deux ans se produit régulièrement dans le canton et en Suisse. Autant de passion pour la musique, autant d'après-midi et de soirées de répétitions ne pouvaient que déboucher sur un disque. Le premier. Un vrai 33 tours, entièrement réalisé en ville grâce au concours des spécialistes que sont Francis Jeannin, Jean-Pierre Girardin ou R. Urech. Avec, en prime, une pochette due à deux membres du groupe. Et la perspective d'une large diffusion en Europe et au Canada.

Un tel événement, ça se fête. Une fête qui vient de se tenir au gymnase cantonal du Bois-Noir, sous forme d'un grand concert folk animé notamment par la formation écossaise «Drowsy Maggie» et le groupe français «Gazon bleu» dont c'était la première apparition dans notre pays.

A tout seigneur, tout honneur... «Monseigneur» était de la partie. Il emprunte au folklore gaélique des mélodies qu'il arrange de façon personnelle en associant aux instruments traditionnels (violon, flûte, guitare, etc.) d'autres, plus modernes, tels que batterie, basse, orgue électronique. A signaler que le groupe a tenu à signer une bonne partie des thèmes enregistrés – ce qui donne à ce 33 tours que l'on a bien baptisé, une originalité supplémentaire. Bon vent à notre équipe, en lui souhaitant de persévérer (ce qui n'est pas une tâche aussi aisée qu'on le pense), de durer et d'aboutir dans sa recherche d'une conception totalement structurée, d'une «maturité» qui ne demande qu'à s'affirmer.

Ny.

A la galerie du Club 44

Le Corbusier «designer»

Comme nous l'avions annoncé, une exposition des meubles dessinés par Le Corbusier et réalisés par une maison de Milan, se tient actuellement au Club 44.

Alors que nous nous évertuons à présenter Le Corbusier dans notre canton sous diverses formes de manifestations, tentant par là d'oublier l'erreur commise par le passé de considérer cet homme de génie comme un original, nous nous devons de rappeler que nous l'avons, par nos idées étroites, en quelque sorte «chassé». Du reste, il prit la nationalité française en 1930, pour mieux renier ses origines chaux-de-fonnières.

SON IMPORTANCE

Mais laissons là ces querelles vieilles d'un demi-siècle, et regardons brièvement en quoi consiste l'importance de Le Corbusier. Propulsé dans un début de siècle riche en événements, Le Corbusier fut certes inspiré par les différents mouvements artistiques tels le cubisme, le suprématisme ou le rationalisme d'un Piet Mondrian. En tant que peintre, il créa même un petit mouvement artistique, le purisme – suite épurée du cubisme – où on sentait, tout comme dans son architecture et dans son «design», ce besoin de simplification, de rationalisation, ce besoin de parvenir à l'essentiel.

Dans sa conception architecturale, Le Corbusier chercha une architecture correspondant à l'homme qui l'occuperait. Son fameux «Modulor», homme-symbole présent dans toutes ses réalisations, montrait quelles étaient les dimensions «humaines» des gestes les plus quotidiens, telle la position assise, la juste hauteur d'une table, etc. Bref, des éléments simples, dont on ne soupçonne pas l'importance dans la qualité de notre vie. Il pensa également l'orientation des maisons, afin que chaque appartement ait un ensoleillement maximal aussi bien été qu'en hiver. Et toujours, il pensait le bâtiment en fonction de la mentalité de ses futurs locataires, chose qui paraît essentielle aujourd'hui et qui ne l'était pas alors.

Les quelques remarques présentées ici n'ont pas lieu de résumer la recherche trop vaste de cet homme. Cependant, son souci de simplification, de «Modulor», d'une conception totale par et pour l'homme sont autant d'éléments qui se retrouvent dans son «design».

PREMIERS MEUBLES

Les premiers meubles réalisés sortirent dans l'indifférence; leur conception avait cinquante ans d'avance. Ces meubles, outre l'élégance sobre et épurée – n'oublions pas que Le Corbusier était peintre – avaient offusqué le public par leur côté «machine». Dans la même ligne, Le Corbusier parlait de ses habitations comme des «machines à habiter», de même il réduisait la cuisine à la fonction de «laboratoire». Tout cela présidait cette préoccupation constante de créer un lieu proportionné aux dimensions et aux fonctions de l'homme sans pourtant qu'il ressente ces structures comme pesantes, déterminantes.

Ainsi, il prenait le contre-pied des meubles contemporains à ses créations, sortes de dinosaures, indéplaçables, dont les mauvaises proportions rendaient désagréables de trop longs «séjours». A l'inverse, sa chaise relax, ses tables, et ses fauteuils, qu'il nous est permis de voir, ne dérangent pas l'œil, prennent une place fonctionnelle, et ont été créés dans les justes rapports de l'homme. Les matériaux ont été choisis pour leur fonctionnement, mais en aucun cas pour leur richesse, ni pour leur côté «tape-à-l'œil». Ces meubles sont capables de changements, dus aux évolutions techniques, de transformations dans le choix des couleurs; mais tout sera fait comme le pensait Le Corbusier. La maison italienne cherche à rester au plus près de la conception originale, demandant les conseils à la proche collaboratrice de l'artiste, Mme Perian.

UN CARREFOUR

Exposition d'art? Simple présentation de meubles? Le «design» se situe au carrefour de ces deux termes. Nous pourrions dire qu'il s'agit d'une production commerciale, comme le précisent les représentants de l'entreprise de Milan. Une production destinée donc à la vente – ce qui n'est pas obligatoirement le cas pour une production artistique – mais il s'agit également d'un produit réfléchi, pensé, étudié et qui, dans le cas de Le Corbusier, possède ce sens de l'homme pensant l'homme.

J.

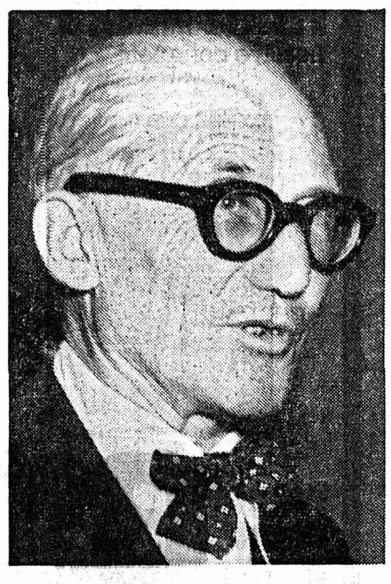

Sur notre montage: à gauche, Le Corbusier (Arch.), à droite, un canapé dessiné par le maître. (Avipress-Schneider)

Ces sacrées casseroles

(c) Repas froids, sans doute, après avoir eu bien chaud, pour deux ménages chaux-de-fonniers hier soir. En effet, vers 15 h 40, les premiers secours devaient intervenir pour une casserole oubliée sur une cuisinière électrique, dans un logement au 4me étage du No 202, rue Numa-Droz. Même scénario, peu avant 17 h 15, mais pour une cuisinière à gaz, au deuxième étage du No 5, rue David-Pierre-Bourquin. Aucun dégât, si ce n'est aux ustensiles. Ces sacrées casseroles...

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS:
Corso: 20 h 30, **Les contes pervers** (20 ans).
Eden: 20 h 30, **Caligula** (18 ans).
Plaza: 20 h 30, **Têtes vides cherchent coffre plein** (16 ans).
ABC: 20 h 30, **Le jardin des Finzi Contini.**
Tourisme: bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: «l'homme et le temps».
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée des beaux-arts: les collections.
Musée paysan des Eplatures: «La dentelle neuchâteloise».
Vivarium (Jardinière 61): batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Manoir: Mario Masini, Kurt von Ballmoos.
Bibliothèque de la ville: William Ritter, fusains tessinois.
Galerie du Club 44: Le Corbusier, «designer».
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
Club 44: 20 h, «La génétique moléculaire», par le professeur Arber.

Le Locle

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: Musée d'horlogerie.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: Manessier, vitraux, aquarelles, etc.
Tourisme: bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Casino, 39, rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Le calme est revenu sur l'or

Après une journée fiévreuse et haussière sur le marché de l'or – bien compréhensible au moment où le bruit des armes fait la loi au cœur de nos sources pétrolières – il est particulièrement intéressant de relever que les échanges se sont raréfiés et que les prix se sont stabilisés aux environs des 711 dollars l'once. Cette dernière cotation n'est pas la plus élevée atteinte mardi.

Pourquoi cette accalmie? Il apparaît que le conflit irako-iranien - si grave soit-il – ne devrait pas s'étendre à d'autres Etats. La neutralité affirmée par Washington et Moscou s'associe aux efforts de retour à la paix déployés par M. Kurt Waldheim. En outre, les puissances arabes, l'OPEP et l'OLP agissent dans le même sens. Mais le but n'est pas atteint et présentement les ruines et les morts frappent la région la plus riche du monde actuel.

TASSEMENTS LIMITÉS DES MARCHÉS BOURSIERS

Le symbole de cette baisse contrôlée nous est fourni par Wall Street dont l'indice Dow Jones a reculé de douze points le 23 septembre. Suivant cet exemple, toutes les places européennes ont emboîté hier le pas de la descente, hormis Bruxelles qui est parvenu à majorer les prix de la plupart de ses actions courantes, avec Pétrofina à 5130 (+ 160).

En Suisse, Réassurances s'affirme. Seul titre helvétique à progresser en bourse, son action au porteur clôture à 7450 (+ 200) et son titre nominatif termine à 3500 (+ 120). S'agit-il d'un reflet de la décision prise hier par les Lloyds de doubler, voire de tripler leurs primes requises pour la garantie des transports maritimes de pétrole ou faut-il s'attendre à une opération de capital pour la Société suisse de réassurances?

Toutes les autres actions s'effritent; Nestlé porteur et les chimiques sont notamment touchées.

Les actions étrangères admises à Zurich connaissent un mouvement considérable d'affaires, généralement en retrait sur les conditions pratiquées la veille. Les seules valeurs en nette avance figurent au nombre des actions pétrolières domestiques américaines, c'est-à-dire celles dont les forages sont situés dans le monde occidental. Il s'agit notamment de: Atlantic Richfield, Continental Oil et de Standard oil of Indiana.

E.D.B.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	23 sept.	24 sept.
Banque nationale	885.— d	890.— d
Crédit foncier neuchât.	780.— d	780.— d
La Neuchâteloise ass. g.	660.— d	650.— d
Gardy	72.— d	70.— d
Cortaillod	1675.— d	1675.— d
Cossonay	1490.— d	1500.— d
Chaux et ciments	700.— d	700.— d
Dubied	360.— o	360.— o
Dubied bon	410.— o	410.— o
Ciment Portland	3170.— d	3120.— d
Interfood port.	5740.— ex	5800.—
Interfood nom.	1360.— ex	1375.—
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	450.— d	450.— d
Hermès port.	485.— o	485.— o
Hermès nom.	161.— o	161.— o
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1340.—	1330.—
Bobst port.	1565.—	1565.—
Crédit foncier vaudois	1105.—	1100.—
Ateliers constr. Vevey	—.—	1340.— d
Editions Rencontre	—.—	1280.— d
Innovation	—.—	408.— d
Rinsoz & Ormond	—.—	420.— d
La Suisse-Vie ass.	—.—	4750.— d
Zyma	935.—	935.—
GENÈVE		
Grand-Passage	420.—	415.— d
Charmilles port.	1095.—	1070.—
Physique port.	260.—	260.—
Physique nom.	165.— d	165.—
Astra	12.50	12.75
Monte-Edison	—.34	—.33
Olivetti priv.	3.45	3.40
Fin. Paris Bas	100.—	100.— d
Schlumberger	249.50	242.—
Allumettes B	33.50	35.75
Elektrolux B	31.50	31.25
SKFB	27.75	27.75
BÂLE		
Pirelli Internat.	280.—	275.—
Bâloise-Holding port.	566.—	568.—
Bâloise-Holding bon	1050.—	1030.— d
Ciba-Geigy port.	1075.—	1065.—
Ciba-Geigy nom.	592.—	586.—
Ciba-Geigy bon	835.—	830.—
Sandoz port.	3895.—	3875.— d
Sandoz nom.	1770.— d	1765.—
Sandoz bon	477.—	475.—
Hoffmann-L.R. cap.	77000.—	76500.—
Hoffmann-L.R. jce	70500.—	69500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7075.—	7000.—
ZURICH (act. suisses)		
ATEL	1430.—	1410.—
Swissair port.	730.—	726.—
Swissair nom.	743.—	740.—
Banque Leu port.	5005.—	5025.—
Banque Leu nom.	3160.—	3175.—
Banque Leu bon	671.—	673.—
UBS port.	3435.—	3430.—
UBS nom.	623.—	624.—
UBS bon	120.50	120.—
SBS port.	375.—	372.—
SBS nom.	265.—	264.—
SBS bon	314.—	310.—
Crédit suisse port.	2545.—	2530.—
Crédit suisse nom.	435.—	430.—
Bque hyp. com. port.	595.—	590.—
Bque hyp. com. nom.	585.—	575.— d
Banque pop. suisse	1840.—	1840.—
Elektrowatt	2640.—	2630.—
El. Laufenbourg	3125.—	3110.—
Financière de presse	235.—	235.—
Holderbank port.	625.—	624.—
Holderbank nom.	595.—	595.—
Inter-Pan port.	19.—	19.50
Inter-Pan bon	—.60	—.60
Landis & Gyr	1540.—	1540.—
Landis & Gyr bon	155.—	155.—
Motor Colombus	780.—	765.—
Moevenpick port.	3000.— d	2970.—
Italo-Suisse	240.—	238.— d
Œrlikon-Buhrle port.	2910.—	2895.—
Œrlikon-Buhrle nom.	685.—	680.—
Réass. Zurich port.	7250.—	7450.—
Réass. Zurich nom.	3380.—	3500.—
Winterthour ass. port.	2740.—	2720.—
Winterthour ass. nom.	1710.—	1700.—
Winterthour ass. bon	2475.—	2475.—
Zurich ass. port.	15000.—	14875.—
Zurich ass. nom.	9675.—	9675.—
Zurich ass. bon	1410.—	1400.—
Brown Boveri port.	1685.—	1665.—
Saurer	805.—	800.—
Fischer	845.—	850.—
Jelmoli	1450.—	1440.—
Hero	3060.—	3050.—
Nestlé port.	3350.—	3285.—
Nestlé nom.	2150.—	2140.—
Roco port.	1925.— d	1925.—
Alu Suisse port.	1270.—	1260.—
Alu Suisse nom.	470.— d	470.—
Sulzer nom.	2920.—	2915.—
Sulzer bon	418.—	420.—
Von Roll	520.—	520.—
ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	62.25	60.—
Am. Metal Climax	84.75	86.—
Am.Tel &Tel.	89.50	87.—
Beatrice Foods	35.50 d	35.25 d
Burroughs	114.—	105.50
Canadian Pacific	74.—	72.25
Caterp. Tractor	96.25	94.—
Chrysler	16.75	16.25
Coca-Cola	56.—	55.75
ControlData	125.—	121.—
Corning Glass Works	119.—	114.50
CPC Int.	121.50	117.50
Dow Chemical	59.25	56.75
DuPont	78.50	76.25
Eastman Kodak	116.50	113.—
EXXON	114.—	113.50
Firestone	15.—	15.—
Ford Motor Co	50.—	49.50
General Electric	92.—	90.—
General Foods	50.50	50.—
General Motors	95.50	92.50
General Tel. & Elec.	42.75	42.— d
Goodyear	27.—	27.25
Honeywell	162.—	158.50
IBM	112.50	109.50
Inco	43.25	42.75
Int. Paper	69.50	67.50
Int. Tel. & Tel.	55.25	53.25
Kennecott	55.50	54.50
Litton	120.—	118.—
MMM	103.50	100.—
Mobil Oil	116.—	114.50
Monsanto	87.—	84.—
National Cash Register	121.—	117.50
National Distillers	50.—	49.50
Philip Morris	71.50	69.25
Phillips Petroleum	76.—	76.50
Procter & Gamble	127.50	126.—
Sperry Rand	89.—	87.—
Texaco	58.75	58.75
Union Carbide	81.—	80.—
Uniroyal	9.—	8.50
US Steel	37.75	36.75
Warner-Lambert	36.50	36.25
Woolworth F.W.	44.—	42.75
Xerox	109.50	106.—
AKZO	18.50	18.—
Anglo Gold I	226.50	223.—
Anglo Americ. I	35.—	34.75
Machines Bull	22.—	21.50
Italo-Argentina	7.50 d	7.75
De Beers I	21.—	20.50
General Shopping	353.—	353.—
Imperial Chemical Ind.	13.75	13.50
Péchiney-U.-K.	41.—	40.75
Philips	14.50	14.—
Royal Dutch	147.—	146.—
Sodec	9.50	9.50 d
Unilever	105.—	104.—
AEG	78.50	78.—
BASF	119.—	118.—
Degussa	238.—	239.—
Farben. Bayer	104.—	103.50
Hœchst. Farben.	103.—	101.50
Mannesmann	115.—	114.—
RWE	169.50	172.—
Siemens	251.—	251.—
Thyssen-Hütte	55.—	54.75
Volkswagen	154.50	155.—
FRANCFORT		
AEG	—.—	—.—
BASF	130.50	130.—
BMW	161.50	162.50
Daimler	265.90	266.—
Deutsche Bank	291.—	289.—
Dresdner Bank	192.40	194.—
Farben. Bayer	114.50	114.—
Hœchst. Farben.	112.—	111.70
Karstadt	227.—	227.—
Kaufhof	194.—	193.50
Mannesmann	126.50	125.70
Mercèdes	239.50	240.50
Siemens	276.—	275.50
Volkswagen	170.—	170.50
MILAN		
Assic. Generali	83900.—	84000.—
Fiat	2242.—	2300.—
Finsider	94.50	94.—
Italcementi	27190.—	27500.—
Olivetti ord.	2380.—	2405.—
Pirelli	2640.—	2680.—
Rinascente	295.—	288.50
AMSTERDAM		
Amrobank	66.90	65.70
AKZO	21.60	20.50
Amsterdam Rubber	3.42	3.41
Bols	55.70	55.50
Heineken	51.50	50.10
Hoogovens	13.80	13.50
KLM	62.—	60.20
Robeco	189.80	188.—
TOKYO		
Canon	675.—	655.—
Fuji Photo	745.—	693.—
Fujitsu	572.—	543.—
Hitachi	330.—	314.—
Honda	525.—	518.—
Kirin Brew	415.—	410.—
Komatsu	385.—	381.—
Matsushita E. Ind.	797.—	766.—
Sony	3350.—	3060.—
Sumi Bank	418.—	418.—
Takeda	615.—	588.—
Tokyo Marine	660.—	635.—
Toyota	775.—	759.—
PARIS		
Air liquide	451.—	—.—
Aquitaine	1169.—	—.—
Carrefour	1699.—	1699.—
Cim. Lafarge	296.50	296.50
Fin. Paris Bas	257.—	257.—
Fr. des Pétroles	233.—	229.—
L'Oréal	680.—	—.—
Machines Bull	55.10	—.—
Matra	9840.—	—.—
Michelin	839.—	—.—
Péchiney-U.-K.	104.20	105.—
Perrier	205.—	202.—
Peugeot	195.—	190.40
Rhône-Poulenc	115.50	114.—
Saint-Gobain	124.—	122.60
LONDRES		
Anglo American	121.38	135.50
Brit. & Am. Tobacco	2.78	2.73
Brit. Petroleum	3.82	3.82
De Beers	—.—	12.25
Electr. & Musical	—.—	—.—
Imperial Chemical Ind.	3.52	3.52
Imp. Tobacco	—.76	—.76
Rio Tinto	4.83	4.78
Shell Transp.	4.22	4.20
INDICES SUISSES		
SBS général	342.60	340.90
CS général	287.10	286.10
BNS rend. oblig.	4.89	4.88

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Alcan	36-1/2	36-1/4
Amax	52-1/2	52-1/2
Atlantic Rich.	50-7/8	53-3/4
Boeing	40-1/2	40-3/4
Burroughs	63-7/8	64-7/8
Canpac	44-1/8	44-1/8
Caterpillar	57-1/8	57
Chessie	43-1/4	43-7/8
Coca-Cola	34-1/8	34-5/8
Control Data	74	74
Dow Chemical	35-1/8	35-1/2
Du Pont	46-3/4	46-5/8
Eastman Kodak	68-3/4	67-1/2
Exxon	69	71-1/8
Fluor	52-5/8	52-3/4
General Electric	54-5/8	54-3/8
General Foods	30-3/4	31-1/4
General Motors	56-1/4	55-1/2
General Tel. & Elec.	26	25-7/8
Goodyear	16-3/4	16-3/4
Gulf Oil	40-3/8	43-3/4
Halliburton	130-1/2	130
Honeywell	96	95
IBM	67	67-1/2
Int. Paper	41-1/2	41-1/8
Int. Tel & Tel.	32-5/8	32-1/2
Kennecott	33-1/8	33-5/8
Litton	71-1/2	71-1/2
Nat. Distillers	30-3/8	30-5/8
NCR	71-3/4	72-1/8
Pepsico	26-1/4	26-5/8
Sperry Rand	53	52-7/8
Standard Oil	67-3/4	70-1/4
Texaco	35-3/8	36-1/4
US Steel	22-1/2	22-1/2
United Technologies	52-7/8	53-1/8
Xerox	64-7/8	66-1/8
Zenith	16-1/8	16
Indice Dow Jones		
Services publics	110.85	110.59
Transports	349.20	348.98
Industries	962.03	964.67

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises du 24.9.1980

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.64	1.67
Angleterre	3.94	4.02
£/$	—.—	—.—
Allemagne	91.20	92.—
France	39.10	39.90
Belgique	5.67	5.75
Hollande	83.80	84.60
Italie	—.1890	—.1970
Suède	39.40	40.20
Danemark	29.20	30.—
Norvège	33.70	34.50
Portugal	3.20	3.40
Espagne	2.20	2.28
Canada	1.41	1.44
Japon	—.75	—.7750

Cours des billets du 24.9.1980

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.85	4.15
USA (1 $)	1.60	1.70
Canada (1 $ can.)	1.37	1.47
Allemagne (100 DM)	90.25	93.25
Autriche (100 sch.)	12.80	13.25
Belgique (100 fr.)	5.50	5.80
Espagne (100 ptas)	2.10	2.40
France (100 fr.)	38.50	41.—
Danemark (100 cr. d.)	28.25	30.75
Hollande (100 fl.)	82.75	85.75
Italie (100 lit.)	—.18	—.20
Norvège (100 cr. n.)	32.75	35.25
Portugal (100 esc.)	2.75	3.75
Suède (100 cr. s.)	38.50	41.—

Marché libre de l'or
(Cours de 16 h 00)

Pièces:		
suisses (20 fr.)	236.—	256.—
françaises (20 fr.)	268.—	288.—
anglaises (1 souv.)	323.—	343.—
anglaises (1 souv. nouv.)	286.—	306.—
américaines (20$)	1250.—	1400.—
Lingot (1 kg)	37500.—	37750.—
1 once en $	709.—	713.—

Marché libre de l'argent
(Cours de 16 h 00)

Lingot (1 kg)	1200.—	1250.—
1 once en $	22.75	23.50

CONVENTION OR 25.9.1980

plage 38100 achat 37730
base argent 1300

RESA

recouvre rapidement
et à peu de frais
vos comptes impayés

RESA
RECOUVREMENTS SA
16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49

57762-A

Ecole
SORIMONT

Rue Pury 6
NEUCHÂTEL

FORMATION :
jardinières d'enfants
institutrices privées
maitres de classe enfantine

possibilité de raccordement jusqu'au 15 décembre au plus tard.
Renseignements direction
Tél. (038) 24 77 60.

96202-A

Tout à la fois.

Voiture de luxe et limousine combi, voiture de sport et véhicule de sécurité
Rover 2600 : 2596 cmc, 6 cylindres, 100 kW (136 CV) DIN.

Rover 3500 : 3530 cmc, moteur V8, 115,5kW (157 CV) DIN.

Rover
GARAGE TOURING
Saint-Blaise
tél. 33 33 15. U. Dall'Acqua.
Bienvenue à un galop d'essai.

89807-A

CHAUFFE-EAU
électrique, gaz, mazout, bois/charbon, énergie solaire.

97034-A

cipag
1800 Vevey - tél. 021/51 94 94

Fours à pizza et pain

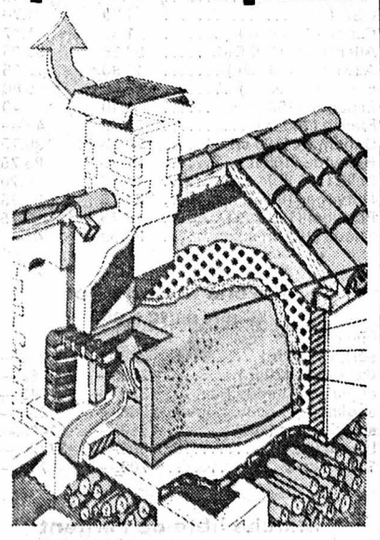

– 3 grandeurs
– résistent à des températures de plus de 1000° C.

Distribution :
Cheminées Garden Forest
2076 Gals (BE) - (032) 83 29 81.

97786-A

Studio Coop du mercredi
chaque mercredi entre 19.15–19.25

Coop-informations:

Hits «weekend» du jeudi 25 septembre au samedi 27 septembre 1980

W 39/80/TP

Multi Niaxa
Lessive complète

Paquet géant de 5 kg **13.90** au lieu de 16.50

Persil Lessive complète

Tambour de 4 kg **11.50** au lieu de 13.90

Revitalisant textile
Farmers Best, pomme verte

Bouteille de 3 litres **4.50** au lieu de 5.90

Raisin «uva Italia»
l'excellent raisin blanc d'Italie

le kg **1.90**

Prix choc

Slip pour dames
75% coton/25% polyamide, tissu-éponge stretch, uni.
Tailles: S/M/L

2 pièces, seulement **3.90**

Slip pour dames
100% coton, tricot 1x1, uni avec motif imprimé.
Tailles: S/M/L

2 pièces, seulement **3.90**

Hits hebdo 24–30 septembre 1980

Action de vin
...avec recommandation du maitre de chais
jusqu'à épuisement du stock

Merlot bulgare Septemvri

Notre Merlot provient de la région viticole de Septemvri, dans les environs de la ville de Plovdiv. Les vins de cette région se distinguent tout particulièrement par leur goût fruité, leur fraîcheur et leur richesse.

7 dl, seulement **2.90**

Vin rouge espagnol Rioja «SANTA CRUZA»

La région viticole de Rioja doit son nom au Rio Oja. Elle produits des vins rouges issus de différents cépages et se caractérisant par leur race ainsi que leur riche bouquet agrémenté d'un léger goût de terroir.

1 litre **2.90** (+ dépôt)

Pur miel étranger Floramiel

Verre de 500 g **2.20** au lieu de 2.70

Miel de forêt étranger Floramiel

Verre de 500 g **2.90** au lieu de 3.50

Knöpfli aux œufs frais Maggi

Paquet de 300 g **1.95** au lieu de 2.70

Thon blanc japonais Ocean-Fresh

2 boîtes de 200 g (poids égoutté: 155 g) **3.80** au lieu de 4.40

Epinards prêts à l'emploi, surgelés

600 g **1.35** au lieu de 1.75

Fondue Lioba prête à l'emploi

800 g (2 x 400 g) **5.80**

Meister Proper
Nettoyant de ménage

Bouteille de 750 ml **2.70** au lieu de 3.30

Suso desinfect
Nettoie-tout

Bouteille de 1 kg **1.90** au lieu de 2.50

Prix choc

Plantes vertes

Croton norma
80 cm
seulement **14.50**

Yucca
2 pousses, 30 cm et 45 cm
seulement **15.50**

Nephrolepsis
Teddy Junior
9.50

98789-A

Coop compte pour qui sait compter!

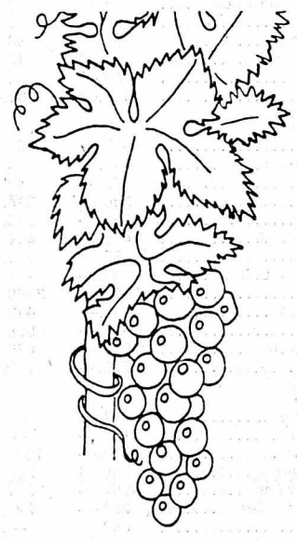

Pour la Fête des vendanges

le Super-Centre propose

De notre bonne cave:

Hôpital Pourtalès 1979	8.95	Côte-de-Provence, Tavardon 1979	3.90
Château d'Auvernier 1979	8.10	Cortaillod, Cave des Coteaux 1979	9.30
Cressier, Jean-Georges Vacher 1979	6.90	Pinot Noir, Cressier 1979	9.30
Cortaillod, Cave des Coteaux 1979	6.80	Samuel Châtenay, Pinot Noir 1979 Cuvée réservée	9.30
Samuel Châtenay « Goutte d'Or » 1979	6.80	Salvagnin Monastier 1979	6.80
Aigle « Les Plantailles » 1977	9.50	Dôle Roc vieux 1979	6.90
Fendant Pierrafeu 1978	8.90	Château St-André Gigondas 1977	7.90
Johannisberg « Fleur du Rhône » 1979	6.30	Côtes-du-Rhône, Père Louis 1979	3.65
Castenet Cadillac 1977	5.50	Bourgogne, La Motte Rouge 1978	7.50
Castenet Haut Sauternes 1978	8.90	Maître d'Estournel 1976	6.90
Mâcon-Lugny, Clos St-Pierre 1978	7.50	Chiroubles Les Jacobins 1978	8.50
Sylvaner HEIM	7.75	Moulin-à-vent, Château des Michelons 1977	9.80
Côte-de-Provence, Château Montand 1978	5.20		

Choucroute kilo **1.70**

Côtelettes fumées 100 g **1.65**

Jambon fumé 100 g **1.65**

coop P GRATUIT

Super-Centre
Portes-Rouges

A disposition des clients: le plus grand parking couvert et gratuit de la région

Actions fin de semaine...

- Gigot d'agneau de Nouvelle-Zélande 100 g **1.15**
- Côtelettes d'agneau de Nouvelle-Zélande 100 g **1.20**
- Lapin frais 100 g **1.–**

coop

Super-Centre
Centres COOP
+ principaux magasins

VILLE DE BIENNE

Cour d'assises du Seeland

L'art de tourner autour du pot...

De notre rédaction biennoise:

Les juges Gubler, Grossenbacher et Troehler, de même que les jurés, ne sauront vraisemblablement jamais si, au matin du 6 mars 1979, le comptable Jean-Pierre T., a bel et bien voulu tuer sa femme en lui assénant sur la tête plusieurs coups à l'aide d'une massette de maçon. Toutefois, l'étau se resserre autour d'un semblant de vérité, ceci grâce notamment au témoignage assez accablant d'un voisin et ami du prévenu. A défaut de cerner la vérité, la Cour d'assises, afin peut-être de masquer son impuissance, s'est attardée hier, très, voir trop longuement, sur les problèmes professionnels du prévenu, la marche de sa fiduciaire et les relations avec ses associés.

CRI STRIDENT

Il est un peu plus de 8 h, ce fameux mardi 6 mars 1979, lorsque Colette V., une voisine, entend brusquement un long cri strident et prolongé, suivi d'un second cri plus bref. Pensant qu'il s'agit là d'une dispute d'enfants, Colette V. part à son travail sans se douter qu'un drame vient de se dérouler à quelques mètres de son appartement! Son forfait accompli, Jean-Pierre T. rejoint son bureau et ne revient sur les lieux de son agression qu'à midi.

Sur la porte d'entrée de son appartement, il découvre un billet l'invitant à retrouver ses enfants chez un ami et voisin domicilié un étage plus haut. En retrouvant ses enfants, le prévenu, curieusement, ne demande pas ce qu'il s'est passé, ne s'inquiète point de l'absence de sa femme:

– Ma femme a-t-elle parlé, est-elle morte?

Telle est la première question du prévenu qui, inconsciemment vient de se vendre!

A la police, T. raconte que cette agression est certainement liée au cambriolage commis le jour précédant dans sa fiduciaire. Le lendemain toutefois, il revient sur ses premières déclarations et avoue être l'auteur tant du cambriolage que de l'agression commise sur la personne de sa femme. Il nie cependant avoir voulu la tuer.

«EST-ELLE MORTE?»

Hier, Roger F. l'ami et voisin du palier supérieur, a déclaré:

– Maintenant que je sais ce qui s'est passé, j'ai l'impression que T. voulait savoir si sa femme pouvait encore parler afin de savoir s'il s'en sortirait.

Poursuivant sa déposition, il a ajouté que T. avait posé à plusieurs reprises la question «est-elle morte?».

Cette déposition a bien entendu intéressé vivement la Cour d'assise qui cherche toujours à savoir si le prévenu avait l'intention de tuer sa femme ou seulement de la blesser. De son côté, le procureur du Seeland, M. Martin Aebersold, saura certainement faire le meilleur usage de la déclaration du voisin dans son réquisitoire d'aujourd'hui.

La tâche n'en sera que plus ardue pour l'avocate de la défense, Me Christine Kopp, qui plaidera pour la première fois aux Assises. D. Gis.

Votation communale ce week-end

Quel avenir pour Vigneules?

De notre rédaction biennoise:

Malgré le beau temps, les Biennois sont appelés ce week-end à se rendre aux urnes. Ils doivent en effet se prononcer – en plus de deux objets cantonaux dont nous parlons dans ces colonnes sous la rubrique «canton de Berne» – sur le plan de zones partiel et le règlement partiel sur les constructions pour Vigneules. Sous ce titre, totalement incompréhensible pour le profane, se cache l'avenir du quartier de Vigneules en matière d'aménagement.

Concernant les zones encore à bâtir, l'accent est mis sur la construction d'ensembles, répartis en zones à deux ou trois étages. Les secteurs «Roemerguetli», «Cornemuse», «Chemin des Bourguignons-Nord» et «Vigneules-Est» seront soumis à des prescriptions spéciales. Le genre et le coefficient d'utilisation en sont réglés, mais pas la planification de détail, vu q'il s'agit là de secteurs où l'on ne construira que dans 15 ans.

Le plan de zones partiel prévoit également l'amélioration de la viabilité actuelle, la création de meilleures liaisons piétonnes vers la ville, aussi bien à flanc de coteau que le long du lac, par la construction d'un chemin riverain reliant le Strandboden à Vigneules. De plus, on projette l'aménagement d'une piste cyclable, séparée de la N5 entre le Strandboden et la bifurcation de la route de la Montagne-de-Diesse.

En juin dernier, le Conseil de ville avait approuvé à une écrasante majorité ce plan de zones partiel. Il lui avait toutefois apporté un amendement qui distrait des zones de construction le secteur du «Vingelzguetli». Cette zone verte sera ainsi intégrée au «reste du territoire communal».

M. Gme

Sur le bureau du gouvernement bernois

Pourquoi le poisson se fait-il si rare dans le lac de Bienne?

Les pêcheurs ou vacanciers qui pratiquent leur sport favori dans le lac de Bienne et dans certains de ses affluents constatent une raréfaction du poisson, surtout de la perche, en cette année 1980. Ce phénomène va si loin qu'en maints endroits, connus de tout temps pour être poissonneux, le dépeuplement est quasi total. D'où un mécontentement compréhensible chez les pêcheurs et les amis de la nature.

Ce constat, c'est le député Antonio Erba (UJ), de Grandval, qui le fait dans une question écrite qu'il a déposée mardi. Le Conseil exécutif est-il en mesure de faire connaître les causes de ce déséquilibre écologique?, questionne M. Erba. Peut-il se prononcer sur les facteurs suivants que les riverains incriminent au premier chef:

– L'hécatombe provoquée par les pêcheurs professionnels, lesquels disposent de quotas trop élevés. Ils ont en outre été autorisés à se servir de filets aux mailles plus petites qu'antérieurement.

– Le fait que certains pêcheurs violent au surplus les normes légales et ne font pas l'objet d'une surveillance étroite.

– Le manque de courant dans la Thielle à partir de son élargissement, ce qui entraîne une non-oxigénation de l'eau.

– L'augmentation inquiétante de la pollution, qui se traduit par la présence d'algues, de mousses verdâtres et de moisissures de toute sorte.

– La manipulation dictée par des mesures légales récentes, notamment l'obligation de détruire les perches capturées qui n'atteignent pas l'ancienne mesure réglementaire.

Vu le fait que les pêcheurs sont injustement lésés dans la mesure où les taxes perçues alimentent la caisse de l'Etat, et vu aussi la nécessité, à notre époque, de favoriser les sports populaires et une saine occupation des loisirs, le Conseil exécutif est invité par le député Erba à indiquer ce qu'il entend faire pour remédier le plus tôt possible à la situation décrite.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési

Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE

Tél.: 032 22 09 11
Télex: 34 184

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, **The long riders**; 17 h 45, **Woyzeck** (avec Klaus Kinski).

Capitole: 15 h et 20 h 15, **Convoy** (avec Chris Kristofferson).

Elite: permanent dès 14 h 30, **Jail batt.**

Lido 1: 15 h, 18 h et 20 h 30, **Les sous-doués passent la bac**

Lido 2: 15 h, 18 h et 20 h 45, **Julia** (avec Jane Fonda et Vanessa Redgrave).

Métro: 19 h 50, Adieu poulet et **Le dernier train de Gun Hill.**

Palace: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, **The black hole.**

Rex: 14 h 45 et 19 h 45, **Autant en emporte le vent.**

Studio: permanent dès 14 h 30, **La fièvre dans la peau.**

EXPOSITIONS

Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 8-12 h, 14 h-17 heures.

Galerie Daniel Cartier: exposition - vente de 65 pièces de Théophile Robert (1879-1954), 16 h-21 heures.

Ancienne Couronne: images, poésies, musique, 14 h-18 heures.

Ancienne Couronne: la poterie à l'âge de bronze, 16 h-18 heures.

Foyer de la clinique des Tilleuls: Christophe Grunig expose des photographies du Seeland.

Galerie 57: Dieter Seibt, tableaux et objets, 15 h-19 h, 20 h-22 heures.

CONCERT

Dixième festival international de jeunes organistes: église Saint-Nicolas à 20 h 15, récital Henriette de Vries; œuvres de Bach, Mendelssohn, Reger, Teurmingh.

Pharmacie de service: Madretsch, 2 Brüggstrasse, tél. 25 25 23.

LIBRES OPINIONS

La «chasse aux sorcières» dans le Jura bernois

Aux beaux temps de la guerre froide et de la chasse aux sorcières, on avait pu lire dans un quotidien biennois, quelques jours avant la réélection du corps enseignant par le Conseil de ville, qu'un certain instituteur, communiste ou, pour le moins communisant, avait demandé à ses élèves: «Que faites-vous quand passe le drapeau suisse?» – «On salue, M'sieur» – «Eh bien, moi, je crache dessus!»

En fait, il n'avait jamais rien dit de semblable. Douze ans auparavant, dans une conversation privée, il s'était indigné de ce qu'à Genève la troupe eût pu tirer sur la foule. La phrase par laquelle il exprimait cette indignation avait été relevée, colportée, déformée.

DÉLIT D'OPINION

A la séance du Conseil de ville, M. Arthur Villard avait tout de même été réélu à une voix de majorité, bien que certains socialistes aient voté contre leur «camarade».

Jusqu'au début des années 60, la même comédie se rejoua tous les quatre ans. On renonçait même à expliquer son opposition. Simplement, au bulletin secret, les irréductibles tentaient de priver de son gagne-pain cet homme qui ne pensait pas comme eux.

Le canton de Berne connaît l'élection et la réélection des enseignants par le Conseil de ville ou, dans les villages, par l'assemblée communale. Le candidat devait sonner à toutes les portes, passer dans tous les ménages pour solliciter humblement leurs suffrages.

A Bienne, la commission scolaire soumet au Conseil de ville deux propositions, celles qui figure en premier rang étant généralement acceptée. Au cours des années, à une ou deux reprises, ce mode de nomination donna lieu à des abus. Mais il semble bien, aujourd'hui que tout soit rentré dans l'ordre. Et les opinions personnelles d'un enseignant ne l'empêcheront plus d'aller de l'avant, même s'ils sort des sentiers battus.

Pourtant modéré dans son ton et s'efforçant de faire entendre les deux sons de cloche, l'émission de télévision «Tell quel» de vendredi passé, ««Les enseignants jurassiens recalés» (production Francis Luisier et Jacques Pilet), montre clairement que, dans le Jura bernois on assiste à une triomphale renaissance de la chasse aux sorcières. En une année, une quinzaine d'enseignants ont été liquidés, presque toujours à cause de leurs opinions.

IMMOBILISME MALSAIN

Les déclarations des maires de certains villages et d'autres responsables peuvent se résumer dans la formule: «Il ne pense pas comme nous, et c'est inadmissible!»

Dans certains cas, on a pu avancer d'autres raisons, des raisons apparemment pédagogiques: «Ses méthodes sont trop révolutionnaires» ou «Elle est trop sévère avec les élèves». Mais ces mêmes reproches seraient considérés comme mineurs chez un bien pensant. «Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage».

Il ne s'agit pas d'exceptions malheureusement. Mme Geneviève Aubry déclare en toute franchise qu'elle ne veut pas, pour ses enfants d'enseignants qui ne penseraient pas comme elle. Et une phrase du «Journal du Jura», lue par M. Pilet, est une véritable formule d'excommunication: il faut se débarrasser de ces hérétiques, arracher cette mauvaise herbe!

Mais n'est-il pas bon que l'enseignant pense autrement, voie plus loin, aide ses élèves à découvrir des horizons nouveaux?

On peut freiner l'évolution des idées, on ne peut pas l'empêcher, en se débarrassant de ceux qui en sont les porteurs.

R. WALTER

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Compensation du renchérissement: recours de la SSIH

La direction de la SSIH confirme qu'elle déposera recours contre la décision du tribunal arbitral de l'horlogerie. Elle a en effet annoncé à son personnel que l'augmentation de 90 c. à l'heure ou de 180 fr. par mois rétroactive au premier janvier 1980 et de 45 c. à l'heure ou 90 fr. par mois à partir du 1er août ne serait pas appliquée.

Elle laisse entendre dans sa communication au personnel que d'autres entreprises horlogères suivront son exemple. Quant à la FTMH, elle indique que la direction de la SSIH n'a pas pris contact avec elle à ce sujet.

(ATS)

CANTON DE BERNE

Gâchis démocratique à Moutier

Le pasteur Biber définitivement évincé

De notre correspondant:

Le 13 avril 1980, l'assemblée de la paroisse réformée allemande de Moutier, par 81 voix contre 71, décidait la non-réélection de son pasteur, Mme Vreni Biber, en poste depuis 12 ans. Cette décision fit grand bruit, puis fut cassée par la préfecture à la suite du dépôt de deux plaintes, en raison d'erreurs de procédure.

Une nouvelle élection fut décidée, mais par les urnes cette fois. Hier soir, donc, le verdict tombait. Sur les 696 ayants droit, 391 sont allés voter. Par 254 voix contre 130, les paroissiens n'ont pas réélu Mme Biber et ont ainsi confirmé la décision du 13 avril dernier.

Les intolérants ont eu raison. Ils ont réussi à se défaire de leur pasteur, dont le seul tort a été de vouloir rester au-dessus de la mêlée, des passions. Soupçonnée de sympathies autonomistes par le simple fait de vouloir rester critique, de refuser de rompre le dialogue entre deux communautés trop déchirées déjà, Mme Biber est écartée de son ministère.

Pour la troisième fois à Moutier, l'Eglise a été politisée. Après la non-réélection du pasteur Philippe Roulet, les tracas virulants faits à M. Charles Biber, pasteur lui aussi chargé de presse à la «Vie protestante», c'est sa femme qui fait les frais d'attaques antiséparatistes aveugles.

Et Dieu, dans tout ce gâchis? La décision issue des urnes est certes démocratique. Les deux tiers des paroissiens ne voulaient plus de Mme Biber. Soit. Mais demain, on pourra se poser la question de savoir ce que deviendra cette Eglise, divisée qu'elle est après l'épreuve qu'elle vient de passer.

AUCUNE DÉCLARATION

Hier soir, ni le président de paroisse, M. Fritz Weber, ni aucun membre du conseil n'ont voulu faire de déclarations. Mme Biber, quant à elle, a encaissé durement le choc de cette décision. Elle ne pensait pas que cela serait possible. Selon elle, il est très difficile de mêler Dieu à pareille décision. Cela est le fait d'humains.

Les Bernois aux urnes ce week-end

Outre l'élection d'un nouveau conseiller d'Etat, les citoyens bernois devront, dimanche prochain, se prononcer sur une modification de deux articles de la constitution cantonale: les articles 3 et 4 doivent en effet être adaptés aux prescriptions de la loi fédérale sur les droits politiques du 1er juillet 1978.

Les articles actuellement en vigueur contenaient des dispositions dépassées sur la limitation des droits civiques dans certains cas (personnes frappées d'interdiction d'auberge, de maladies psychiatriques, Suisses exerçant leurs droits civiques dans un autre canton ou à l'étranger, etc.). Les nouveaux articles prévoient le droit de vote pour tous les citoyennes et citoyens suisses âgés de 20 ans révolus, des limitations n'étant prévues que dans les cas de maladies psychiatriques ou de débilité mentale. Ils contiennent également une disposition pour le vote des Suisses à l'étranger, qui devra être précisé par une loi. Aucune modification n'intervient en ce qui concerne le droit de vote dans les communes.

Tous les partis soutiennent la révision de ces deux articles. (ATS)

Exposition de peinture à Diesse

De notre correspondant:

La salle de paroisse de Diesse, blottie dans son écrin de verdure aux couleurs automnales, a accueilli samedi dernier un nombreux public à l'occasion du vernissage de l'exposition de peinture, deuxième édition de ce genre sur le Plateau de Diesse.

C'est en septembre 1977 que 11 artistes-peintres se décidaient d'offrir à la population de la région une exposition picturale. Cette année, seuls cinq artistes ont remis l'ouvrage sur le métier et exposent leurs œuvres à Diesse jusqu'au 5 octobre 1980. Mais qui sont donc ces artistes-peintres?

Adrienne Aebischer, *ménagère, de La Neuveville, peint de l'abstrait dans un style graphique et très découpé.*

Robert Aellen, *dessinateur, des Hauts-Geneveys, est un peintre figuratif qui s'inspire des paysages neuchâtelois.*

Caline Fauve, *de son vrai nom Josiane Grosjean, peintre sur pendulettes, de Nidau, peint et dessine le fantasme, où le rêve et le cauchemar se marient parfaitement.*

Willy Krebs, *retraité, de Lamboing, peint des compositions modernes très colorées aux lignes futuristes.*

Lucette Kuhn, *professeur de dessin retraité, de Bienne, produit des aquarelles dans un style qu'elle maîtrise parfaitement. Ses sujets sont les fleurs de son jardin, la montagne et les ports maritimes.*

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier

Ivan Vecchi

PASSAGE DE L'OURS
2740 MOUTIER

Tél.: 032 93 44 66
Télex: 34 91 27

Championnat jurassien de cynologie

Le championnat jurassien de cynologie aura lieu cette année à Moutier, le 5 octobre prochain. Cette manifestation qui ne connaît pas de frontière Berne-Jura est organisée chaque année selon un tournus. Elle est patronée par une amicale jurassienne qui regroupe les clubs de Saint-Imier, Tavannes et Moutier avec ceux d'Ajoie, des Franches-Montagnes, Delémont et Courtaivre. Une quarantaine de chiens – et leurs maîtres – sont inscrits à ce championnat qui comprend deux concours. Le premier concerne les chiens de défense regroupés dans des classes A et 1, 2, 3 et internationale, et le second les chiens sanitaires en classes 1, 2 et 3.

Les dossards seront distribués au foyer Tornos et les concours se dérouleront à la Montagne-de-Moutier. L'épreuve la plus spectaculaire, le travail de défense, se déroulera sous la forêt de la Montagne-de-Moutier. Une buvette sera dressée.

MONT-TRAMELAN

Barbouillages

(c) L'école de Mont-Tramelan, dont les façades venaient juste d'être repeintes à la suite des barbouillages commis il y a un mois, a de nouveau reçu la visite de peintres anonymes. Des slogans «Jura libre» et «Ici on parle français» ont été peints sur les façades.

Comme la dernière fois, les dégâts causés se montent à un millier de francs.

SAICOURT

Démission du commandant des pompiers

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Saicourt a pris connaissance de la démission du commandant des pompiers du Fuet et de Saicourt, M. Hans-Ruedi Freudiger.

D'autres informations bernoises en page 23

CANTON DU JURA

Le législatif les acceptera sans doute

Delémont: les comptes 1979 plus favorables que prévu

De notre correspondant:

Lundi prochain 29 septembre, le Conseil de ville de Delémont aura à se prononcer sur les comptes communaux de l'exercice 1979. Après le Conseil municipal et la commission de vérification, il les acceptera sans doute, d'autant plus que ces comptes sont nettement plus favorables que prévu. En effet, ils bouclent avec un déficit de 3835 fr., alors que le budget annonçait un déficit de 198.500 francs.

Les recettes s'élèvent à 25.409.742 fr., et les dépenses à 25.413.578 francs. Cependant, il faut préciser que les chiffres ne reflètent que partiellement le résultat réel de l'exercice 1979, puisque durant cette année, 671.000 fr. ont été prélevés sur les recettes courantes pour différents travaux, ainsi que 121.000 fr. pour les traitement du corps enseignant (solde de 1978).

Le bénéfice réel, par rapport au budget, est donc de quelque 800.000 francs. Mais si l'on tient compte de 430.000 fr. de traitement du corps enseignant qui ont été pris en charge exceptionnellement par le canton, ainsi que d'une rentrée extraordinaire de 200.000 fr. d'impôts répressifs, on constate que lors d'une année normale, les 800.000 fr. de bénéfice réel sus-indiqués sont à peu près annulés par les 630.000 fr. de rentrées spéciales. Le budget cernait donc d'assez près la situation financière de la capitale du Jura.

A noter que les rentrées fiscales nettes se sont élevées à un peu plus de 15 millions, soit un million de plus que prévu.

129 MILLIONNAIRES!

Les comptes communaux de Delémont sont accompagnés d'intéressantes statistiques en ce qui concerne le revenu imposable des personnes physiques ou la fortune de ces mêmes personnes. Elles nous apprennent que si 2037 personnes ont un revenu imposable de 10.000 fr., il s'en trouve 109 qui déclarent un revenu de 100.000 fr., 40 qui annoncent 140.000 fr., 26 qui gagnent 250.000 fr. et sept qui disposent de 500.000 fr. de revenu.

On apprend encore que 129 contribuables delémontains sont millionnaires, ou même multimillionnaires, puisque si 100 déclarent un million de fortune, 27 annoncent cinq millions et deux déclarent huit millions.

A noter encore dans le domaine des impositions que si les impôts communaux des personnes physiques atteignent en 1979 12.061.721 fr., ils ne s'élevaient, dix ans plus tôt (soit en 1969) qu'à 4.383.074 francs. Les rentrées fiscales ont donc quasiment triplé en dix ans.

Un intéressant tableau de répartition des dépenses permet également de constater que si, en 1969, l'administration générale de la commune absorbait 8,9% des impôts, elle se contente actuellement de 8%. La police coûte moins cher qu'il y a dix ans: 3,5% contre 4,6%.

Il en va de même de l'hygiène publique qui a passé de 0,4% à 0,1%. En revanche, l'instruction a sauté de 29,1% à 35,7%, et les œuvres sociales, qui détiennent le record d'augmentation, ont fait un bond de 11% à 24,3%.

QUOTITÉ INCHANGÉE

Le citoyen delémontain sera sans doute intéressé par tous ces chiffres, et heureux d'apprendre, comme d'ailleurs ses autorités, que le découvert enregistré est nettement inférieur à celui annoncé. Une autre nouvelle le comblera d'aise: au cours de la conférence de presse donnée hier matin par le caissier communal, il a été annoncé que l'anné prochaine encore Delémont pourrait tourner avec une quotité inchangée de 2,4.

Voilà une chose qui est bonne à entendre!

PORRENTRUY

Cambrioleur identifié

(c) La police cantonale a identifié l'auteur de deux cambriolages et de plusieurs vols de portemonnaie commis dans des vestiaires de centres sportifs de la région de Porrentruy et de Delémont. Il s'agit d'un jeune homme du district de Porrentruy.

Fric-frac

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, un cambriolage a été commis au magasin de quincaillerie Blétry, à Porrentruy. Durant la même nuit, on a tenté de fracturer les portes de la librairie Maître et du magasin d'optique et de photo Gusy. La police enquête.

Une certaine somme d'argent a été emportée de la quincaillerie Blétry.

Fahy: la nouvelle école inaugurée

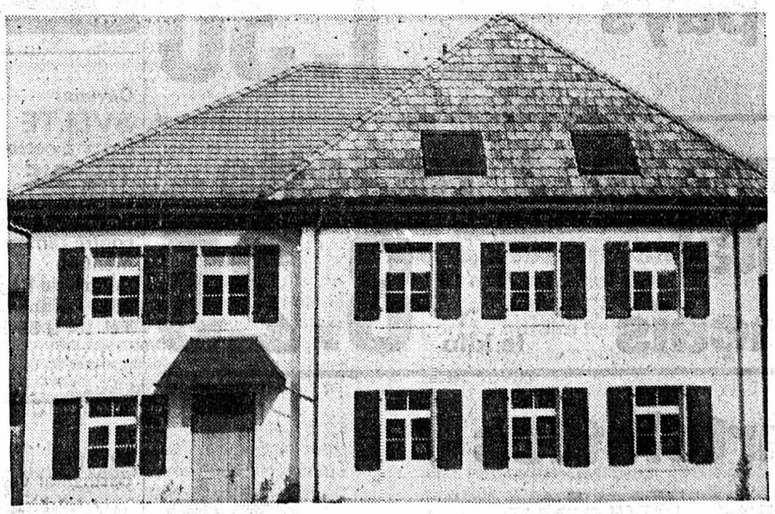

D'un correspondant:

C'est par un temps splendide, samedi dernier, qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration de l'école de Fahy (notre photo Avipress Pétermann). Il s'agit en fait de la transformation de l'ancienne école, dont les travaux, qui ont coûté un million de francs, avaient débuté en avril dernier.

Plusieurs classes supplémentaires ont ainsi été ouvertes, pour le plus grand bien de la cinquantaine d'enfants fréquentant l'établissement.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemin

2852 COURTÉTELLE

Tél.: 066 22 25 38
Télex: 3 45 63

Venez choisir votre mobilier

dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel!

Un choix de meubles unique en Suisse romande
Offres inouïes d'ensembles modernes, classiques, rustiques et de style
Plus de 1000 meubles divers - 6 étages - 30 vitrines
CREDIT-MEUBLES-MEYER: larges facilités de paiement
Livraisons gratuites dans toute la Suisse
Reprise de vos anciens meubles

Achats massifs = prix super-avantageux!

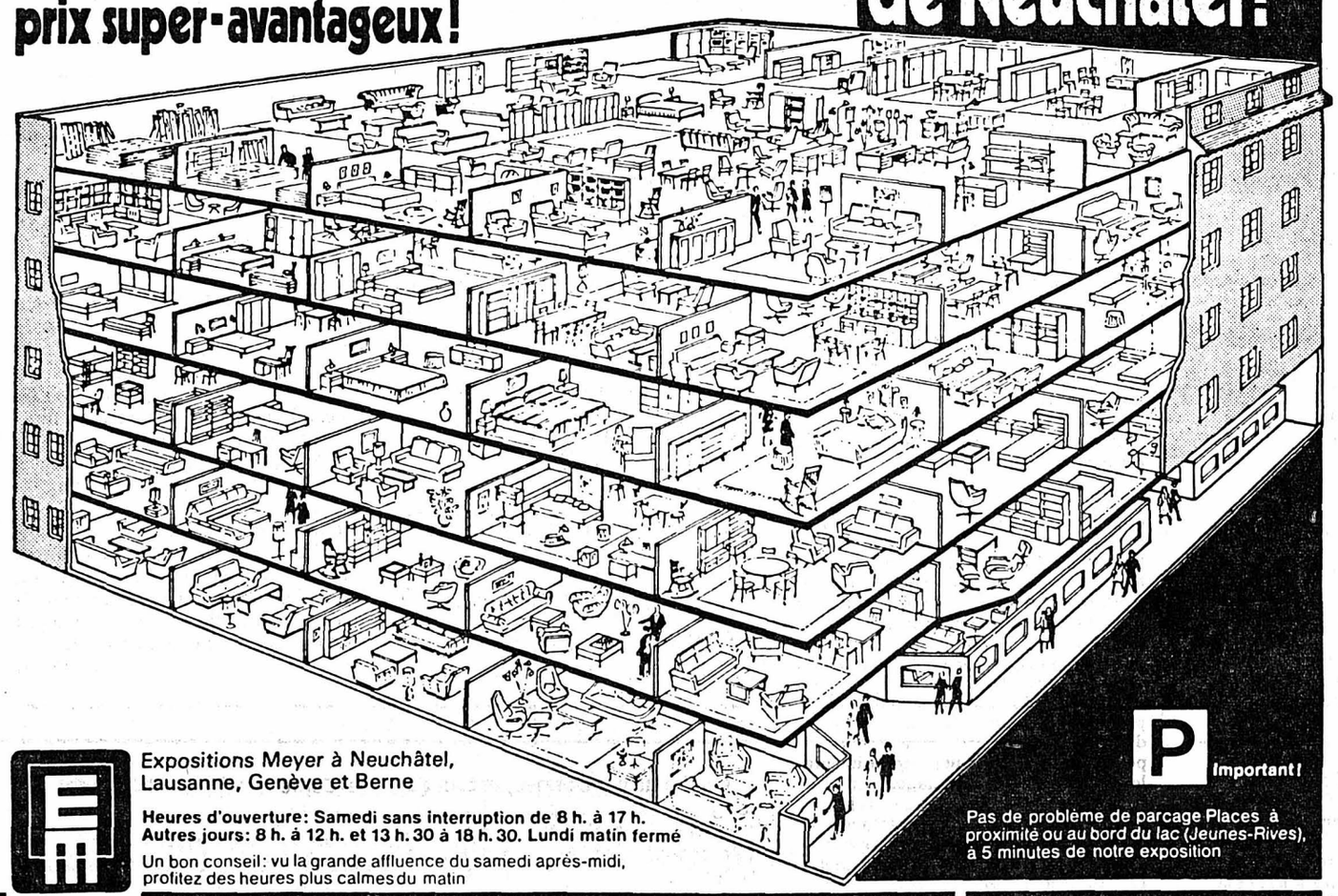

P Important!
Pas de problème de parcage Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives), à 5 minutes de notre exposition

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture: Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h. Autres jours: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30. Lundi matin fermé

Un bon conseil: vu la grande affluence du samedi après-midi, profitez des heures plus calmes du matin

EUROPE MEUBLES

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

97552-A

---

publiservice 1

Du Bois Jeanrenaud ou comment la cuisine de vos rêves deviendra réalité...

Venez visiter notre exposition: 12 modèles présentés en ambiance. Nos spécialistes seront là pour vous conseiller.

Documentation sur demande.

94099-A

Exposition permanente ouverte de 7 h. 15 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30 (samedi sur rendez-vous)

Du Bois Jeanrenaud SA
Département ensembles de cuisines
Place d'Armes 5
2001 Neuchâtel
tél. 038/25 63 63

JUPES SUR MESURE

Tissu et façon Fr. 115.—
Grand choix de tissus
R. Poffet, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17. 93224-A

Conférence de la Rose-Croix d'or

LE TRANSFIGURISME À L'ÈRE DU VERSEAU

vendredi 26 à 20 heures,
Aula de l'université. 95460-A

Faites diminuer la largeur de vos pantalons

Robert POFFET, tailleur,
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. 25 90 17. 61946-A

Pour la première fois à

Montet (Broye)

près d'Estavayer-le-Lac,

vendredi 26 septembre 1980, à 20 h 30

Café du Lion d'Or et cantine chauffée 600 places

SENSATIONNEL LOTO DU RECROTZON

Tous les lots en carnets d'épargne 20 séries pour Fr. 8.—.

Se recommande:
Le F.-C. Montet-Frasses. 98879-A

JEAN BOTTINELLI

Literie complète, y compris toute la gamme BICO

Neubourg 5 — **Neuchâtel**
Tél. (038) 25 26 43
Service à domicile

88329-A

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

HÔTEL DE COMMUNE CORTAILLOD
Coteaux 2 - Tél. 42 11 17

FRAIS DU PAYS CHEVREUIL

Médaillon • noix • civet
Sur commande: selle
Se recommande: famille Huguelet

96994-A

Monsieur et Madame

GÉRALD PIGUET
Coiffure à Corcelles

remercient leur très fidèle et nombreuse clientèle et l'informent que

le salon pour dames sera fermé depuis le 1er octobre pour raison de santé. 98480-

---

DÉMÉNAGEMENTS

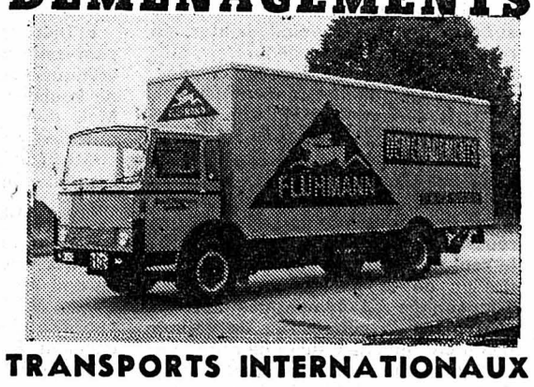

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

FLÜHMANN TRANSPORTS

NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 2
✆ (038) 25 31 55

SAINT-BLAISE
Pl. de la Gare CFF
✆ (038) 33 17 20

60500-A

Fourrins armo

POUR UNE BONNE CHOUCROUTE:

Lard fumé maigre le kilo **6.50**

Filets de dorsch le kilo **8.50**

Epinards du pays le kilo **1.30**

Fromage à raclette Fontal français le kilo **8.25**

Tartelettes aux fruits la pièce **-.70**

DISCOUNT

98906-A

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

Penser au printemps *et planter maintenant!*

Plants de

PÂQUERETTES

en rouge, rose et blanc, 50 pièces Fr. 7.50
Giroflées, Massif d'or, 50 p. Fr. 7.50
Campanula medium, jardin, coupe, 50 p. Fr. 7.50
Plante **d'œillets** barbatus, mélange 50 p. Fr. 7.50
Plante **d'œillets** de jardin et des fleuristes, varié, bonne qualité 10 pièces Fr. 2.50
Fraisier «Thurgau», la sorte la plus productive et avec un arôme délicat, *la plante 80 c.*

Expédition: Müller horticulteur, 9501 Wuppenau (TG). 98873-A

De l'argent comptant immédiat

de Fr. 1'000.– à Fr. 20'000.–

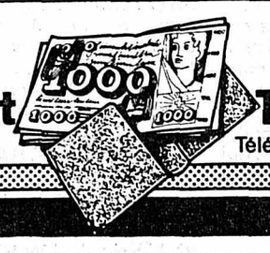

Télé Crédit 022/280755 Banque Rohner

Téléphonez, commandez votre crédit, c'est si simple! Genève 1, Rue du Rhône 68

88254-A

Devenez
SVELTE
grâce à notre
TISANE
Cure de 4 semaines Fr. 23.— + port contre remboursement au
Centre de Régime 1604 Puidoux.
Tél. (021) 56 10 96.
76429-A

Urgent, particulier vend
meubles d'époque
armoire vaudoise, 1350 fr.; bureau, commode 850 fr. et divers.

F. Birchler
Tél. (024) 55 11 83.
97603-A

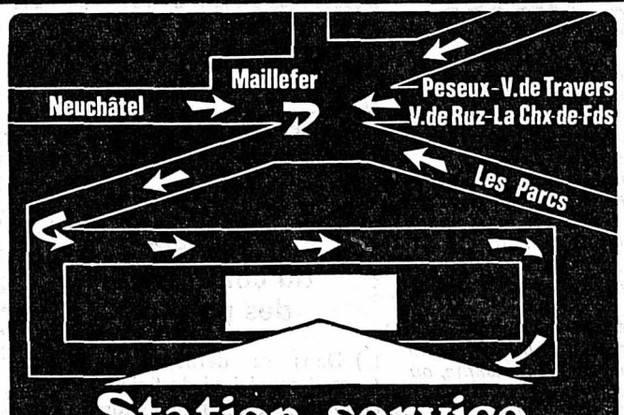

Station-service de la Cuvette

SCHREYER S.A. Tunnels 67
Neuchâtel 038 25 36 61

SUPER CARTE ESSENCE

1.08

Profitez de notre service 24 h sur 24, encore quelques cartes libres.

Et toujours notre grand choix de

PNEUS

à des conditions intéressantes.

96995-A

CONFÉDÉRATION

Les travaux du Conseil national

La garantie contre les risques à l'exportation assortie d'une clause relative au développement

BERNE (ATS). – Le nouveau système de garantie contre les risques à l'exportation qui doit devenir financièrement autonome a bien passé le cap de la seconde Chambre, mais avec une adjonction importante. Le Conseil national a en effet assorti la nouvelle loi d'une référence à l'aide au développement, qui obligera la Confédération à tenir compte, lors de l'exécution des contrats d'exportation, des principes fondamentaux de la politique suisse en matière de coopération avec le tiers monde. C'est une proposition de Mme Elisabeth Blunschy, démocrate-chrétienne du canton de Schwyz, qui a permis à la Chambre du peuple d'insérer dans la loi sur la garantie contre les risques à l'exportation un élément étranger à la politique commerciale. Le Conseil des Etats, qui avait accepté le projet en septembre de l'année passée, devra encore se prononcer sur cette décision prise au National par 71 voix contre 68.

PAS DE MERCANTILISME À TOUT PRIX

En fait, l'harmonisation du nouveau texte de loi avec les impératifs de notre politique d'aide au tiers monde était demandée par plusieurs propositions minoritaires socialistes, qui allaient plus loin que ce que veut la députée schwyzoise. Le syndicaliste zuricois Walter Renschler souhaitait même le refus de la garantie dès le moment où un contrat d'exportation serait en contradiction avec les buts de notre politique de développement à l'égard du tiers monde. Il voulait aussi faire entrer des représentants des organisations de développement dans la commission chargée de statuer sur les demandes de garantie. Ces propositions ont cependant été refusées, l'une par 74 voix contre 47, l'autre par 82 voix contre 37.

La clause que Mme Blunschy a fait ajouter est moins impérative. Il n'empêche qu'elle devrait permettre, si le Conseil des Etats se rallie, d'empêcher de donner la garantie à des projets de prestige comme celui d'un hôpital de luxe à Yamassoukro en Côte-d'Ivoire, dont il a beaucoup été question durant le débat. L'opposition des radicaux et des libéraux, en particulier, n'a pas suffi pour faire échouer la proposition Blunschy. Tout comme le conseiller fédéral Fritz Honegger, les opposants souhaitaient laisser au texte son caractère d'instrument purement commercial et confier à d'autres lois le soin d'aider les pays en développement les plus pauvres.

L'IRAN ET LE BOYCOTTAGE ÉCONOMIQUE

La discussion sur un autre objet de l'ordre du jour – il s'agit du rapport sur la politique économique extérieure qui a d'ailleurs été accepté sans difficultés – a permis au même conseiller fédéral Fritz Honegger de prendre position sur la question du boycottage économique de l'Iran. L'augmentation des exportations suisses vers ce pays entre janvier et mai, ainsi que celle des importations, ne signifie pas, a dit notre ministre de l'économie, que les entreprises suisses aient délibérément ignoré le conseil de modération donné par M. Paul Rudolf Jolles, directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

Ce dernier avait en effet demandé aux milieux économiques suisses de ne pas profiter de la situation créée par les sanctions prises par les pays occidentaux à la suite de l'affaire des otages américains. Le surplus des exportations (+89,4 %) et des importations (+72,8 %) n'est dû en aucune façon aux biens figurant sur les listes d'embargo des pays qui boycottent.

Les échanges avec la Suisse concernent des marchandises tout à fait traditionnelles tels que les produits chimiques ou les machines. Ce raisonnement n'a toutefois pas empêché M. Honegger de qualifier de «surprenant» l'accroissement des échanges commerciaux durant cette période. C'est un socialiste tessinois, M. Adrio Robbiani, qui a soulevé la question.

DÉBAT AGRICOLE

La séance de mercredi a aussi été marquée par un débat agricole qui s'est ouvert à la faveur d'une série d'interventions personnelles. Une motion du député bernois de l'Union démocratique du centre, M. Fritz Raez, qui tend à réduire de 10 % le cheptel porcin de notre pays a été acceptée par 40 voix contre 35. Cette réduction «linéaire», à exécuter dans deux ans, devrait permettre, si l'autre Chambre prend une décision semblable, de lutter contre la surproduction de la viande de porc et contre les «fabriques d'animaux» qui utilisent massivement des fourrages importés. Une autre motion, du radical tessinois Massimo Pini, cette fois-ci, a aussi connu un sort heureux : elle vise à faciliter les modalités d'investissements dans les régions de montagne.

Ce que la paysannerie suisse va demander au gouvernement

LAUSANNE (ATS). – Le manque à gagner des agriculteurs suisses, aggravé par les intempéries du début de l'été, doit être arrêté dans les plus brefs délais, écrit l'agence CRIA, à Lausanne. Forte de la décision de son grand comité, l'Union suisse des paysans (USP) remet ces jours au Conseil fédéral un dossier dans lequel elle demande que soient satisfaites les revendications présentées ce printemps, à savoir :

- **Des méthodes plus équitables pour calculer le revenu paritaire,**
- **Une amélioration de la situation des paysans de montagne,**
- **Une orientation plus efficace de la production,**
- **Une meilleure protection en matière de commerce extérieur,**
- **Des mesures spécifiques pour les diverses branches de production.**

A ces demandes s'ajoutent celles formulées la semaine passée à Berne par les délégués des paysans suisses, soit :

- **Un relèvement général des primes de culture de 200 francs, avec un supplément de 200 francs par hectare pour les cinq premiers hectares d'orge et d'avoine et un supplément de 100 francs pour les cinq suivants,**
- **Une augmentation de 5 centimes du prix du lait au producteur, au plus tard le 1er janvier 1981.**

A l'appui de ses revendications, l'USP fait remarquer au gouvernement que l'indice des prix des produits agricoles a fléchi de 1,3 % pendant les sept premiers mois de cette année (en raison des bas prix du bétail du boucherie, principalement) et que l'indice des moyens de production a augmenté de 3,5 % pendant la même période. Le mouvement déficitaire s'accentue. Il manquera cette année 14 fr. 80 au paysan suisse, par journée de travail, en moyenne, pour atteindre le revenu paritaire.

Projet de loi sur le crédit à la consommation

Les banquiers sont mécontents

BÂLE (ATS). – «Le nouveau projet de loi passe à côté des réalités économiques du crédit à la consommation». C'est en ces termes que l'Association suisse des banquiers commente dans son rapport annuel 1979/80 le projet de loi sur le crédit à la consommation publié par le Conseil fédéral. L'application des dispositions proposées aurait pour effet d'imposer au consommateur une tutelle inutile alors qu'il devrait être mis au bénéfice d'une législation judicieuse prévenant les abus, estime l'Association. Cette dernière poursuit : «le crédit à la consommation, utilisé par toutes les couches de la population et judicieux sur le plan économique, ne serait plus guère accessible, même à de nombreux milieux qui n'ont pas besoin de protection sociale».

L'Association suisse des banquiers souligne que le marché du crédit à la consommation s'est restructuré l'année dernière. Alors qu'auparavant un grand nombre de petits établissements étaient actifs sur ce marché, aujourd'hui 80 % environ du volume du crédit à la consommation, qui atteint près de 2 milliards de francs, sont faits par des banques directement ou par des filiales de ces banques.

L'adhésion de l'Association suisse des banques de crédit et établissements de financement à l'Association suisse des banquiers a permis de parachever le regroupement au sein de l'Association faitière de presque tous les établissements qui pratiquent, sous forme bancaire, le crédit à la consommation.

Afin de mieux étudier les questions du crédit à la consommation ainsi que les problèmes ayant trait à la législation dans ce domaine, le conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers a décidé de constituer une «commission du crédit à la consommation».

Trois objectifs guident les travaux de cette commission :

Limitation de la publicité destinée au public pour éviter qu'elle devienne envahissante, uniformisation des contrats utilisables pour le crédit personnel afin d'informer clairement le preneur de crédit sur la charge d'intérêt et présentation au public et législateur du point de vue des banques sur le petit crédit.

Exercice du droit de vote des actions en dépôt

Nouvelles directives des banquiers

GENÈVE (ATS). – A l'occasion de sa conférence de presse annuelle, l'Association suisse des banquiers a fait connaître de nouvelles directives relatives à l'exercice du droit de vote des actions en dépôt. Ces directives précisent les usages en vigueur à savoir essentiellement que la banque, lorsqu'un actionnaire lui a confié ses pouvoirs pour l'assemblée générale d'une société, doit voter en faveur des propositions du conseil d'administration, sauf instructions contraires.

Le président de l'Association, M. Alfred Sarasin (Bâle), a saisi l'occasion de cette conférence de presse pour rendre hommage au travail de M. Markus Lusser, délégué et directeur du secrétariat, qui quittera ses fonctions à la fin de l'année pour devenir directeur général de la Banque nationale, en remplacement de M. Léo Schuermann. Le nouveau directeur de l'Association suisse des banquiers sera un Romand, M. Jean-Paul Chapuis, actuellement directeur-adjoint.

Dans la discussion, divers points ont été soulevés, notamment la revision de la loi sur les banques. Un projet pourrait être publié vers le milieu de 1981. Il s'agirait d'une revision globale, mais néanmoins ponctuelle, donc pas d'une refonte intégrale. Le rapport de l'Association note à ce sujet que «toute amélioration de la législation sur les banques est un avantage pour l'ensemble de la profession lorsqu'elle ne conduit pas à une réglementation excessive compliquant l'activité bancaire, mais cherche précisément à empêcher des développements néfastes». L'Association rejette «toute tentative d'utiliser cette revision pour contribuer à introduire des exigences de nature politique, comme celles d'idéologues opposés par principe aux banques, tels les défenseurs de l'initiative contre les banques».

En ce qui concerne la constitutionnalité de l'impôt sur les avoirs fiduciaires, l'Association estime que le rapport complémentaire du Conseil fédéral, publié il y a une semaine, n'écarte pas ses objections et ne répond pas à ses arguments. L'impôt envisagé n'est pas un impôt anticipé, mais un impôt sur les transactions.

Interrogés au sujet de la fixation des taux hypothécaires, les représentants de l'Association suisse des banquiers ont admis l'idée d'une concertation avec la Banque nationale, qui ne devrait toutefois par prendre la forme d'un contrôle. Enfin, au sujet de la convention de diligence, ils ont fait savoir que la commission qui traite des plaintes à ce sujet va prochainement diffuser des informations sur son activité, sans toutefois rendre public le nom des banques qui auraient été frappées d'amendes. De l'avis de l'Association, cette convention – en vigueur depuis le 1er juillet 1977 – est un instrument efficace de lutte contre la fraude en matière de secret bancaire. Avec le Conseil fédéral, l'Association pense qu'il n'y a pour le moment aucune raison de renforcer ce système, par exemple en lui donnant force de loi, comme on l'a demandé aux Chambres fédérales.

Horlogerie, textiles en pays en développement

La révision de la loi fédérale concernant la garantie contre les risques à l'exportation a suscité des réserves de la part de certains milieux industriels, et a été liée d'une certaine manière au problème de l'aide suisse aux pays en développement. Que penser de tout cela ?

En ce qui concerne les milieux industriels réservés, on a parlé surtout de l'horlogerie et des textiles. Le président de la commission, M. Jean-Jacques Cevey (rad-VD), a même cité un mémoire de la Chambre suisse de l'horlogerie, mettant en garde contre un renchérissement du coût de la garantie pour ses bénéficiaires. «Un accroissement des émoluments, indiquait le document, risquerait, à la limite, de rendre le système inopérant, ce qui irait à l'encontre du but même de la loi, tel qu'il est défini à l'article premier, à savoir le maintien et le développement des possibilités de travail, et la promotion du commerce extérieur. D'importants aménagements sont d'ores et déjà prévus au niveau de l'utilisation et de la gestion de la garantie contre les risques à l'exportation. Ils se traduiraient par une hausse très sensible des émoluments et provoquerait simultanément une réduction appréciable des prestations de la garantie. Les effets cumulatifs de ces deux types de mesures seraient très lourds...»

Au cours du débat, la position de l'industrie de la montre, ainsi que celle du textile, a été défendue notamment par M. Rothen (soc-SO), président de la localité horlogère de Granges. En fait, le problème s'est posé aussi ailleurs que dans les deux branches déjà citées. Alors que nous l'interrogions personnellement hier à ce sujet, M. Gilbert Coutau, conseiller national libéral de Genève, a indiqué pour sa part que l'ensemble du secteur industriel s'est inquiété de la forte majoration des primes accompagnant des diminutions des prestations, dans la mesure même où, comme la montre et le textile, la chimie, l'agrochimie, la métallurgie ne peuvent se protéger contre le risque monétaire que par la garantie contre les risques à l'exportation. Certes, a ajouté M. Coutau, d'autres moyen existent encore – opérations bancaires, opérations de change à terme – mais ils ne sont pas à la portée des entreprises petites et moyennes, précisément les plus touchées, le cas échéant, par les risques résultant des fluctuations de la monnaie. L'un des grands problèmes en cette affaire, a encore observé le député genevois, est celui de l'estimation du risque, qu'il s'agit de calculer sur une longue période, et qui a peut-être été surestimé.

Comme on le sait, le Conseil fédéral n'a pas attendu le résultat des délibérations de la grande Chambre pour procéder, au début de ce mois, aux ajustements jugés par lui nécessaires. On s'accorde, dans les milieux intéressés, à penser que le gouvernement, si les prévisions pessimistes des milieux industriels devaient se révéler justes, serait bien avisé de modifier rapidement les barèmes prévus par sa décision du 10 septembre.

Le lien entre la garantie contre les risques à l'exportation et la politique suisse d'aide aux pays en développement a été amené par le biais d'amendements socialiste et démocrate-chrétien. Le second, présenté par Mme Blunschy (SZ), prévoit que «s'agissant de l'exécution de contrats d'exportation à destination de pays en développements, la Confédération tiendra compte des principes fondamentaux de la politique suisse en matière d'aide au développement». Ce réflexe humanitaire est des plus louables, avait dit à ce sujet M. Cevey. Il serait cependant générateur d'une confusion dangereuse entre deux ordres de problèmes qui ne sauraient être résolus par une même disposition.

La proposition de Mme Blunschy a passé un peu par surprise, acceptée par 71 voix contre 68. Gageons que le Conseil des Etats aura présenté à l'esprit cette bien faible majorité de trois voix quand il examinera la divergence. Etienne JEANNERET

SUITE

Conseil des Etats

M. Piller a toutefois évoqué le problème d'un surnombre d'universitaires et ses conséquences sur la situation des apprentis et futurs titulaires d'un certificat de capacité. Mais c'est après les explications du conseiller fédéral Hurlimann, chef du département de l'intérieur, que M. Letsch a décidé de retirer ses propositions. Par 34 voix sans opposition, la Petite chambre a finalement approuvé ce programme de subventionnement.

ÉVITER À TOUT PRIX LE «NUMERUS CLAUSUS»

Il faut éviter à tout prix que les universités ne soient obligées de refuser des bacheliers, a déclaré M. Hans Hurlimann. L'aide spéciale – pour laquelle une réserve de 60 millions de francs a été aménagée dans le crédit destiné aux investissements – sert précisément à cet effet. Elle bénéficiera aux seuls cantons universitaires qui font des efforts particuliers pour accroître leur capacité d'accueil.

Le département de l'intérieur, en collaboration avec la conférence universitaire suisse, examinera en détail toutes les demandes. Les années à venir s'annoncent difficiles pour les universités. Le nombre de bacheliers ne cesse de s'accroître. On s'attend à une volée particulièrement importante pour 1983.

Le crédit de 655 millions de francs a d'ailleurs été échelonné en fonction de ces perspectives: 210 millions pour 1981, 215 pour 1982 et 230 pour 1983.

Politique de sécurité et crédits militaires

BERNE (ATS). – Lors de sa séance de mercredi, le conseil des états a encore pris connaissance en l'approuvant du rapport intermédiaire concernant la politique de sécurité. Ce rapport avait été publié en décembre de l'année dernière, peu de temps avant l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. Quelques orateurs ont regretté que le rapport intermédiaire du Conseil fédéral n'ait pu tenir compte de ce fait nouveau.

Le démocrate-chrétien valaisan Odilo Guntern a saisi l'occasion de la discussion pour relever le peu d'efficacité de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Il a demandé que notre pays et son gouvernement ne se fassent pas d'illusion sur les résultats de la conférence de Madrid comme sur ceux des discussions sur le désarmement. M. Guntern est d'avis que l'armée reste notre meilleur moyen de dissuasion. Le conseiller fédéral Chevallaz a rassuré les députés qui craignaient que la Suisse ne se laisse aller à un trop grand optimisme à propos des diverses réunions internationales du moment. Il a ainsi souligné que la Suisse irait à Madrid dans une volonté de collaboration, mais qu'elle ne se priverait pas de dire qu'elle est déçue des résultats de l'application des accords d'Helsinki. M. Chevallaz a également relevé que notre armée ne doit pas seulement être dissuasive mais qu'elle doit être en mesure de combattre. Pour maintenir cette combativité, il faut un bon moral, donc maintenir la volonté de défense de la population.

Actuellement, conclut M. Chevallaz, la préparation militaire de l'armée suisse est bonne, ce sont des observateurs étrangers qui le disent.

Le Conseil des Etats a approuvé, en fin de séance, un arrêté sur des constructions et des acquisitions de terrains par l'armée. Le crédit demandé s'élève à 186,5 millions de francs. La réalisation des différents projets en cause s'étalera sur une durée de deux à sept ans, ce qui permet de prévoir la répartition suivante du crédit: 4 millions en 1980, 30 millions en 1981, 50 millions en 1982, 40 millions en 1983, 25 millions en 1984 et 26 millions en 1985. Les projets qui seront ainsi réalisés ont été qualifiés de prioritaires dans le plan directeur 80. Aucun conseiller aux Etats ne s'est opposé à cet objet.

PÊLE-MÊLE

La plupart des ménages du canton de Genève vont recevoir ces prochains jours un autocollant que le département des travaux publics leur recommande de fixer sur leur machine à laver. Il leur signale que l'eau qui coule dans leur conduite est relativement peu calcaire (dureté inférieure à 15 degrés), et que par conséquent ils peuvent utiliser, pour leurs produits de lessive, le plus faible dosage indiqué.

Impôts et politique familiale

Berne accepte une motion du PDC

BERNE (ATS). – Le 20 mars 1980, le groupe démocrate-chrétien a déposé une motion en relation avec la prorogation du régime financier en vigueur et avec l'élaboration d'une loi sur l'impôt fédéral direct. Il chargeait le Conseil fédéral de garantir une imposition plus équitable de la famille. Dans sa réponse publiée mercredi, le gouvernement se dit prêt à accepter la motion du groupe PDC.

Constatant que les personnes mariées et leur famille sont actuellement victimes d'une discrimination fiscale par rapport aux personnes divorcées, aux concubins et aux célibataires, les démocrates-chrétiens demandent des améliorations structurelles de l'impôt fédéral direct, plus particulièrement dans le domaine de la progression à froid. Ils proposent quatre modifications principales. Premièrement un relèvement des déductions pour charge de famille, deuxièmement l'introduction d'une déduction équitable en faveur des personnes vivant en ménage commun avec des enfants ou des personnes dont elles assument l'entretien, troisièmement le relèvement de la déduction pour époux qui exercent tous deux une activité lucrative et quatrièmement une augmentation des déductions pour primes d'assurances et intérêts du capital épargne.

Le groupe PDC s'en dit conscient, la Confédération ne dispose que de possibilités limitées de satisfaire les revendications dans le domaine de la politique financière et fiscale. Toutefois, la correction de l'effet de la progression à froid est une des mesures que le Conseil fédéral est fermement décidé à appliquer. Son projet de revision de l'impôt fédéral direct, en consultation depuis juin dernier, le prévoit. Selon les démocrates-chrétiens, la correction de cette progression à froid doit déboucher sur une imposition plus équitable de la famille qui, il ne faut pas l'oublier, doit supporter déjà et notamment des dépenses d'entretien, d'éducation et de formation professionnelle. La motion du groupe PDC vise deux buts, tout d'abord éliminer les inégalités fiscales dont les familles sont victimes, mais aussi indiquer la voie à suivre pour un réaménagement nécessaire du régime fiscal.

Pourquoi de nouveaux impôts?

A la fin de cette année, et tout au long de l'année prochaine, les finances fédérales resteront l'un des grands thèmes de la politique helvétique.

Le 30 novembre 1980, le peuple et les cantons se prononceront sur la suppression, pour quatre ans, des quote-parts cantonales au produit des droits de timbre et au bénéfice de la régie des alcools et sur la suppression des subventions destinées à la réduction du prix du pain. Il s'agit là d'une partie du programme de «mesures d'économie 1980», adopté par les Chambres, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le début de 1981.

Ensuite, il faudra décider de la «prorogation du régime financier». L'objectif est surtout de maintenir la compétence de prélever l'ICHA et l'IDN, les dispositions constitutionnelles y relatives arrivant à échéance le 31 décembre 1982. L'avant-projet prévoit en outre de ne plus limiter ce droit dans le temps et de majorer les taux de l'ICHA (5,6 / 8,4 % à 6,6, / 9,9 %).

Puis le peuple et les cantons devront donner leur avis sur les projets d'impôts nouveaux: ICHA sur le gaz, l'électricité et les combustibles (aux taux de 5,6 / 8,4 %); taxe sur le trafic des poids lourds et impôt sur les avoirs fiduciaires des clients des banques.

Enfin, les discussions et les marchandages vont se poursuivre sur la base du «rapport Voyame» concernant la nouvelle répartition des charges entre la Confédération et les cantons. D'ores et déjà, il apparaît que le but n'est pas seulement de clarifier les relations politiques et de définir plus rationnellement les compétences; il est aussi d'alléger les charges financières de la Confédération au détriment des cantons.

Dans l'ensemble et selon les projets en leur état actuel, les quatre trains de mesures devraient améliorer le résultat annuel des comptes fédéraux de 2 milliards (recettes supplémentaires 1,5 milliard, abaissement des charges 0,5 milliard).

Avant de déterminer si cela est opportun, il faut détruire le mythe de l'austérité fédérale. C'est vrai que depuis dix ans, la Confédération fait du déficit; mais ce n'est pas vrai que, privée de ressources, elle doive bloquer ses dépenses. De 1969 à 1979, les recettes de la Confédération ont passé de 7,11 milliards (dont 6,35 milliards de recettes fiscales) à 14,90 milliards (dont 13,26 milliards de recettes fiscales). Dans le même temps, les dépenses totales sont montées de 7,08 à 16,61 milliards. Grosso modo, on peut dire que les recettes ont augmenté de 100 % et les dépenses de 140 % tandis que le renchérissement était de 60 %.

En réalité, la Confédération a augmenté très substantiellement ses ressources grâce à la progression à froid et grâce à la majoration des taux de très nombreux impôts. Si elle a effectivement supprimé ou limité (sous la contrainte des caisses vides) certaines dépenses, elle en a engagé de nouvelles dans une proportion beaucoup plus forte.

Pour le passé et pour l'avenir, une constatation s'impose: les augmentations même très importantes des recettes ne rétablissent pas l'équilibre. Seul le refus de recettes supplémentaires freine réellement la croissance de l'appareil fédéral.

G. P. V.

ROMANDIE

Découvert de six millions: détention prolongée

GENÈVE (ATS). – La Chambre d'accusation de Genève a prolongé mercredi de trois mois la détention de l'administrateur et actionnaire unique d'une société de gestion de fortunes mise en faillite en octobre dernier avec un découvert de plus de six millions de francs.

Agé de 73 ans et hospitalisé à la suite d'une intervention chirurgicale, cet homme n'assistait pas à l'audience. Il est inculpé de banqueroute frauduleuse, abus de confiance, escroquerie et gestion déloyale pour avoir utilisé, pour ses besoins personnels, l'argent que lui confiaient ses clients, domiciliés principalement à l'étranger. Son avocat s'opposait à la prolongation de la détention essentiellement en raison de l'état de santé de son client.

Baisse du chômage partiel en août

BERNE (ATS). – Selon la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les offices du travail compétents ont enregistré, en août 1980, un nombre total de 676 chômeurs partiels (326 hommes et 350 femmes), dont l'ensemble des horaires de travail a été réduit de quelque 0,02 million d'heures. On avait compté 1155 chômeurs partiels et 0,03 million d'heures le mois précédent, tandis que les chiffres respectifs s'inscrivaient à 7016 et 0,21 million en août de l'année dernière. Par rapport à l'horaire hebdomadaire moyen de travail, soit 44 heures, la réduction moyenne a atteint, en août 1980, environ 17 %, contre près de 16 % en août 1979.

Les entreprises qui ont fait état de chômage partiel en août 1980 étaient au nombre de 65, contre 73 le mois précédent et 287 en août 1979. 221 chômeurs partiels, soit 32,7 % du nombre total, étaient des étrangers soumis à contrôle, contre 291 ou 25,2 % le mois précédent et 1095 ou 15,6 % une année auparavant.

Le nombre des licenciements pour des motifs d'ordre économique s'est inscrit à 69 (28 hommes et 41 femmes). En outre, des résiliations de contrats de travail ont été signifiées pour une date ultérieure à 67 personnes (25 hommes et 42 femmes). Les nombres respectifs atteignaient 110 et 43 en juillet 1980, tandis qu'ils s'élevaient à 150 et 110 en août 1979.

Val-de-Ruz en gros plan

Mme Edwige Gerber commente les visites. (Avipress-P. Treuthardt)

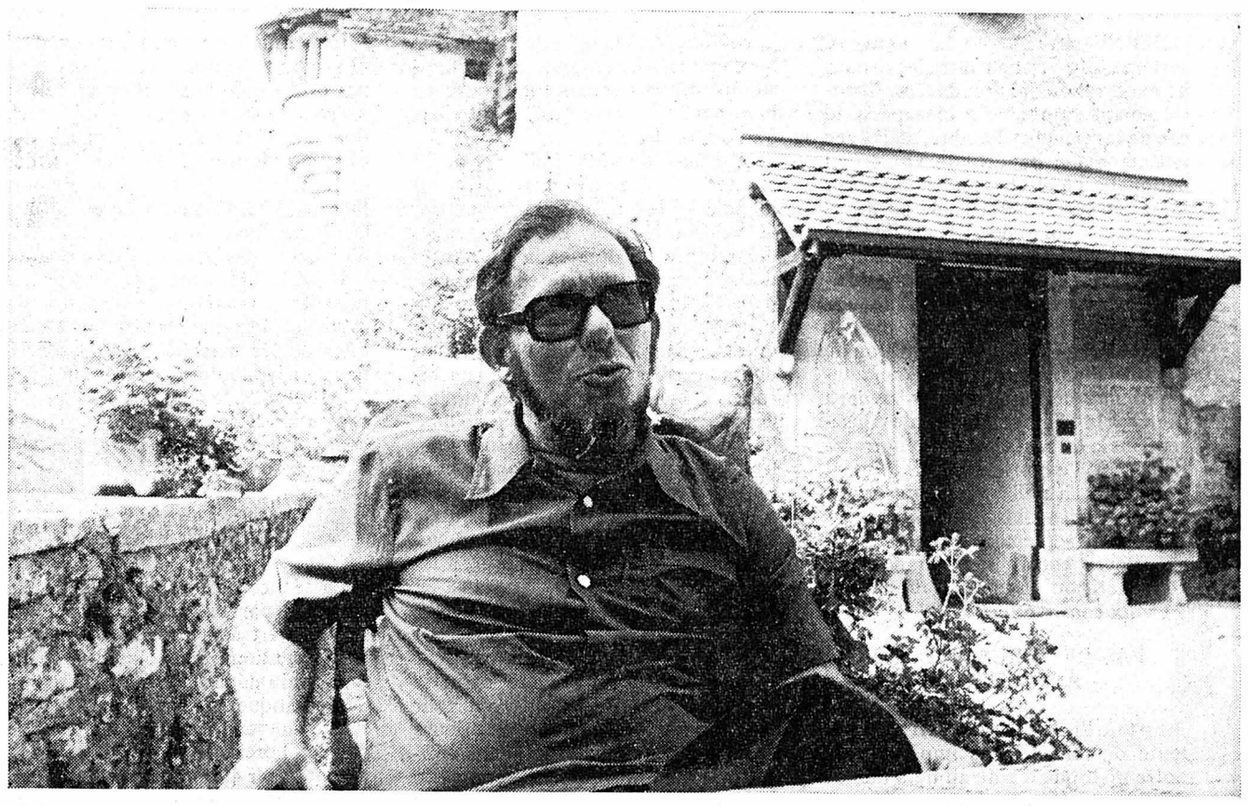

M. Maurice Evard, conservateur du Musée régional du château de Valangin. (Avipress-P. Treuthardt)

Le château de Valangin

Histoire, légendes, un musée plus vivant que jamais !

Le château de Valangin, son histoire, ses légendes, son Musée plus vivant que jamais ? Dans « Le château de Valangin », écrit par Maurice Jeanneret (Editions de La Baconnière), on découvre que Valangin est un des plus beaux noms historiques du pays. Cet ouvrage évoque le règne des seigneurs du XIe au XVIe siècles, règne marqué par des démêlés, d'une part avec leurs suzerains qui entendaient conserver leurs prérogatives, de l'autre, avec des sujets avides de liberté. Le premier seigneur (1140-1235) fut un certain Berthold, fils d'un comte Ulrich de Neuchâtel. En 1592, la souveraine, Marie de Bourbon, mit fin aux querelles en intégrant, pour 70.000 écus d'or, la seigneurie à l'Etat de Neuchâtel.

LE CHÂTEAU

Il est difficile d'établir l'origine du château. Fièrement dressé sur l'éperon rocheux qui domine l'entrée des gorges du Seyon, le château de Valangin n'est que le reste – une moitié environ – d'un édifice imposant, hérissé de tours et de tourelles. Sa forteresse défendait les actuels districts du Val-de-Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Quand la seigneurie eut disparu, la comtesse de Neuchâtel fit abattre les murailles superflues ainsi que les tourelles d'angle du château. L'administration en fut remise à un lieutenant subordonné au gouverneur général de la Principauté. Les assemblées du Souverain Tribunal des Trois-Etats de Valangin s'y tenaient. Les cachots, surveillés par le concierge, servaient de prison. La cave devint salle de torture : on y jugea pas moins de 48 procès de sorcellerie au XVIIe siècle. Les dernières victimes de la torture furent des Favre, de Chézard. En octobre 1739, en juin 1747, l'incendie ravagea une partie du château qui tomba à l'état de ruine. Mais la Bourgeoisie de Valangin, en 1772, à force d'insistance, obtint qu'on reconstruisit une partie du château qui servit de prison. En 1831, le Conseil d'Etat y siégea sous la protection du camp royaliste. Mais en 1848, un nouveau camp de Valangin ayant été tenté sans succès, les républicains des Montagnes en enlevèrent deux canons à leur passage et, en 1856, ce furent des officiers républicains qui s'y établirent.

RESTAURATION

Désaffecté comme prison, le château fut restauré dans certaines de ses parties et lors des fouilles, on trouva un grand nombre d'objets intéressants. Le 20 novembre 1894, le Grand conseil neuchâtelois, par décret, concéda l'usage gratuit de l'édifice à la Société d'histoire et d'archéologie du canton, charge à elle « d'en meubler successivement les divers locaux dans le style du temps passé et d'y grouper les documents nécessaires pour donner l'image de la vie d'autrefois ». C'est ainsi que le château de Valangin est devenu un Musée régional d'histoire.

Ces meubles, ces objets issus du génie créateur de l'artisan, ces pierres qui parlent, il s'agit de les découvrir afin de comparer le passé au présent.

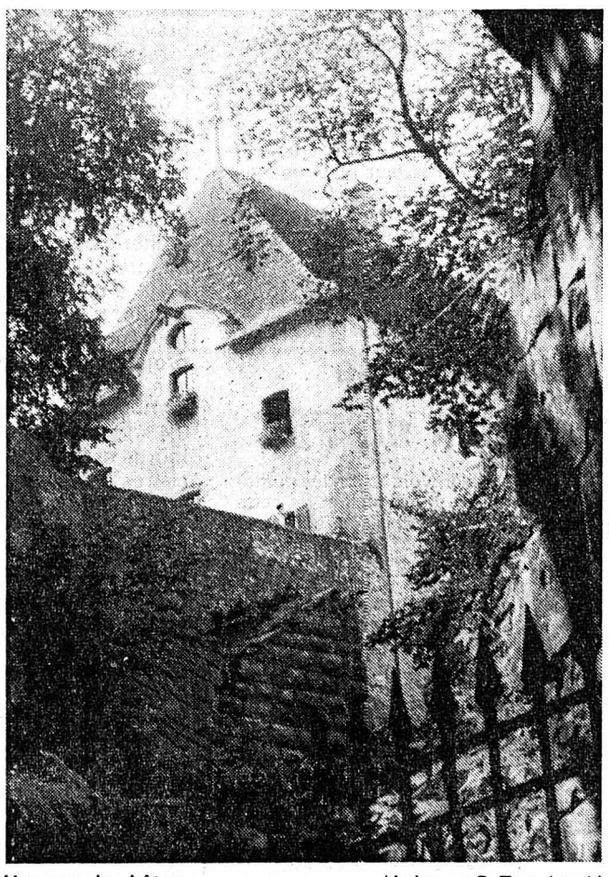

Une vue du château. (Avipress-P. Treuthardt)

Le Musée est ouvert du 1er mars au 15 décembre, tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures sauf le vendredi après-midi et le lundi. Les groupes bénéficient d'une visite commentée.

RENCONTRE AVEC LE CONSERVATEUR

M. Maurice Evard, conservateur du Musée régional du château de Valangin depuis un an et demi, maître de méthodologie à l'Ecole normale cantonale, est un enfant de Chézart. L'historien, soucieux de faits précis, ne dédaigne pas l'anedocte puisée dans les racines familiales.

LES TRIBULATIONS DE CELESTIN MONNIER

L'un des ancêtres du côté maternel du conservateur, Celestin Monnier, aubergiste à Pertuis, a été enfermé ici. On l'accusait d'avoir assassiné un colporteur et d'avoir jeté son corps dans un gouffre. Personne n'écoutait ses protestations d'innocence :

– Un beau jour, le colporteur revint dans la région et Celestin retrouva sa liberté et son honneur...

M. Evard manie les dossiers, fabrique des fiches, récolte de précieuses informations sur l'art artisanal de jadis, mais secoue les documents « poussiérieux ». On lui doit un premier dossier pédagogique qui a permis à sept étudiants, avec l'aide du professeur Eric Dubois, de proposer aux visiteurs de retrouver la saveur de l'histoire par le document, en s'appuyant sur le matériel, l'observation des objets. Ce « guide » est mis à la disposition de toutes les écoles du pays. Un second dossier, évoquant la question de l'éclairage, paraîtra prochainement :

– Observer, ce n'est pas faire nommer, mais faire compendre, a dit un sage. Les activités éducatives ne sont pas une fin en soi, mais un moyen de permettre à l'enfant de mieux comprendre et de mieux apprécier les richesses du musée. Lorsqu'un enfant enthousiaste contemple un objet de valeur en compagnie d'un adulte compréhensif et éclairé, alors l'étincelle jaillit, l'émotion naît et l'esprit bondit...

MIEUX CONNAÎTRE SON PATRIMOINE

M. Evard veut que le musée soit un lieu de rencontre vivant car il fait partie du patrimoine commun. Il a organisé récemment à Cernier une exposition intitulée : « Le Val-de-Ruz dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle sera présentée du 3 au 29 octobre à Dombresson à l'occasion du 100me anniversaire de l'orphelinat Borel devenu Centre pédagogique :

– Ces manifestations nous permettent d'aller au devant du public et de l'inciter à visiter le château. Nous souhaitons que la population du Val-de-Ruz, en particulier, retrouve son château...

Des projets ? Le château a été rafraîchi dans les années 1975-1976. On y a installé le chauffage à l'électricité en conservant le cachet. La salle des Chevaliers a retrouvé une nouvelle jeunesse. Les planchers ont été cirés et le mobilier décapé, durant deux ans, grâce à la résidente, Mme Gerber. C'est M. Carlos Grosjean, ancien conseiller d'Etat qui a permis, par son soutien, ces travaux.

On prévoit maintenant de colmater le cellier de la salle des tortures pour créer une salle destinée à diverses expositions. M. Evard souhaite mener ensuite des travaux de restauration et acquérir de nouveaux objets, mais les moyens sont modestes. Il apprécie les nombreux dons et le travail de Mlle Rose-Marie Girard, de Neuchâtel, ancienne directrice d'école, qui s'occupe du secteur « parures et dentelles ». En 1979, le château a enregistré le chiffre record de 10.000 visiteurs :

– Le château a besin de ces hôtes pour vivre. De même que nous aimerions recevoir davantage d'informations sur tout ce qui relève des anciens métiers : bois, étain, cuir, lin, charrues, parures, etc...

Enfin, M. Evard espère que la Société d'histoire et d'archéologie du canton élargira ses rangs et recrutera des jeunes gens motivés pour assurer la relève et préserver l'avenir du musée.

DES RÉSIDENTS MOTIVÉS

M. Werner Gerber et sa femme Edwige veillent sur les lieux depuis quelques années. M. Gerber s'occupe du jardin, du parc. Il a planté 80 arbustes indigènes qui font l'admiration des visiteurs.

Mme Gerber s'occupe des hôtes et des visites commentées. Elle connaît à fond l'histoire des lieux et admire le site admirable :

– Ici chaque pierre parle et a son histoire. Chaque objet témoigne du passé...

Dans le Livre d'or, on peut lire : « Un château magnifique, mis en valeur par son passé historique et ses fleurs qui le rendent vivant et accueillant. » Justement, Mme Gerber tient beaucoup à ses fleurs et souvent elle n'hésite pas à offrir des bouquets supplémentaires à son « château ». L'autre jour, elle attendait une quarantaine d'enfants. Elle reçoit des touristes de toute la Suisse et de l'étranger, notamment des Français, des Allemands, des Américains, des Japonais :

– Tous posent d'innombrables questions et veulent, en une heure, presque tout savoir...

En 1974, le peintre Jean Thiébaud avait accepté de peindre quelques toiles des châteaux du canton de Neuchâtel pour un calendrier artistique. L'artiste a intitulé le château de Valangin : « Château de conte de fées ». Tout un programme...

Jaime PINTO

Voyages Rémy Christinat
EXCURSIONS - SOCIÉTÉS - NOCES
2052 FONTAINEMELON
(038) 53 32 86 - Télex 35 327
AGENCE DE VOYAGE
Hotelplan, Iberia, Safari-Club

CURE DE JOUVENCE: ESTRESSENCE
Retarde le vieillissement prématuré de l'épiderme en 3 soins.

ÉPILATION DÉFINITIVE
et sans douleurs.
SOINS DES PIEDS
par pédicure diplômé sur rdv en exclusivité à
L'INSTITUT DE BEAUTÉ ATHENA
1, rte de Neuchâtel
2053 Cernier
Tél. 53 22 55
Esthéticienne diplômée CFC - FREC - CIDESCO

MEUBLES EN GROS
VENTE DIRECTE AU PUBLIC
La seule maison de meuble qui vend tout au prix de gros
10.000 m² D'EXPOSITION et STOCK
Ouverture : lundi de 14 h à 18 h 30.
Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 heures et de 14 h à 18 h 30.
Samedi, de 9 h à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
Parking à disposition
Tél. (038) 53 32 22 **2053 CERNIER**
FACILITÉS DE PAIEMENT Livraison à domicile Service après-vente
Dès la réservation garanti sans changement de prix pendant une année.

UN GRAND CHOIX DE PANIERS
vous attend
à la Boutique-Cadeaux
P. VADI
Cernier - Tél. (038) 53 26 31

A. Rochat CERNIER
Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Butagaz
Combustible
∅ 53 35 32
Toujours à votre service depuis 1891

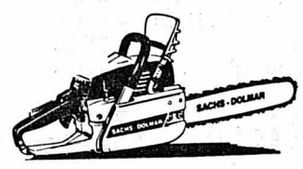

Importateur **SACHS DOLMAR**
Maurice JAQUET
Valangin (NE) (038) 36 12 42
ÉCORCEUSES • DÉBROUSSAILLEUSES • TAILLE-HAIES • TARRIÈRES • DÉCOUPEUSES • TREUILS, etc • HABILLEMENT FORESTIER ET ÉQUIPEMENT COMPLET POUR BÛCHERONS.

CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers
VENTE – ACHAT
RÉPARATION TOUTES MARQUES
Willy Christinat (038) 36 14 37
GARAGE WILLY CHRISTINAT
2052 FONTAINEMELON
Tél. (038) 53 34 77
AGENCE CITROËN
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Atelier d'ébénisterie - menuiserie
R. Meier
2208 Les Hauts-Geneveys
Tél. (038) 53 47 57 ou 53 47 26
Agencement intérieur à l'ancienne, cuisines sur mesure, etc., dans villas, chalets, vieilles fermes, et toujours à l'étage, EXPOSITION DE MEUBLES CAMPAGNARDS anciens et copies en vieux bois.
Grand parking
Plus de 25 ans d'expérience.

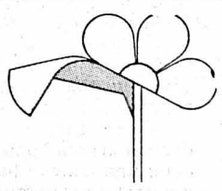

FAITES PLAISIR EN OFFRANT DES FLEURS !
Arrangements floraux pour toutes circonstances
LOUP **2054 CHÉZARD**
horticulteur - fleuriste - (038) 53 34 24
Livraisons à domicile

L'Echoppe
ADELINE DROZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 06
Chaque semaine : Nouveautés dans le
PRÊT-À-PORTER
Chemisiers - Casaques - pantalons, de Suisse, Turquie, Grèce, Finlande
Grand choix de jeans
CHAQUE MOIS DES NOUVEAUTÉS POUR VOS CADEAUX
Ouverture : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h
83906-6

JAZZ AU POP CLUB

Dans l'extraordinaire ambiance du POP CLUB: 3 très grandes soirées de jazz.

Beryl Briden - P. S. Corporation - Jacky Milliet New Ragtime Band - The Black Bottom Stompers - Swinghouse septet - The Jazz Vagabonds - Jazz Society Orchestra.

POP-CLUB 1980

Vendredi 26 septembre

20 h 45 - 21 h 45	P. S. Corporation
22 h 00 - 23 h 00	Black Bottom Stompers
23 h 15 - 00 h 15	New Ragtime Band + B. B.
0 h 30 - 01 h 30	Jazz Society Orchestra

Samedi 27 septembre

20 h 45 - 22 h 00	Jazz Vagabonds
22 h 15 - 23 h 15	New Ragtime Band
23 h 30 - 00 h 30	Swing House Septet
00 h 45 - 02 h 00	Henri Chaix / Oscar Klein, quartet

Dimanche 28 septembre

20 h 45 - 21 h 45	Jazz Society Orchestra
22 h 00 - 23 h 00	P. S. Corporation
23 h 15 - 00 h 15	Swing House Septet
00 h 30 - 01 h 30	New Ragtime Band + B. B.

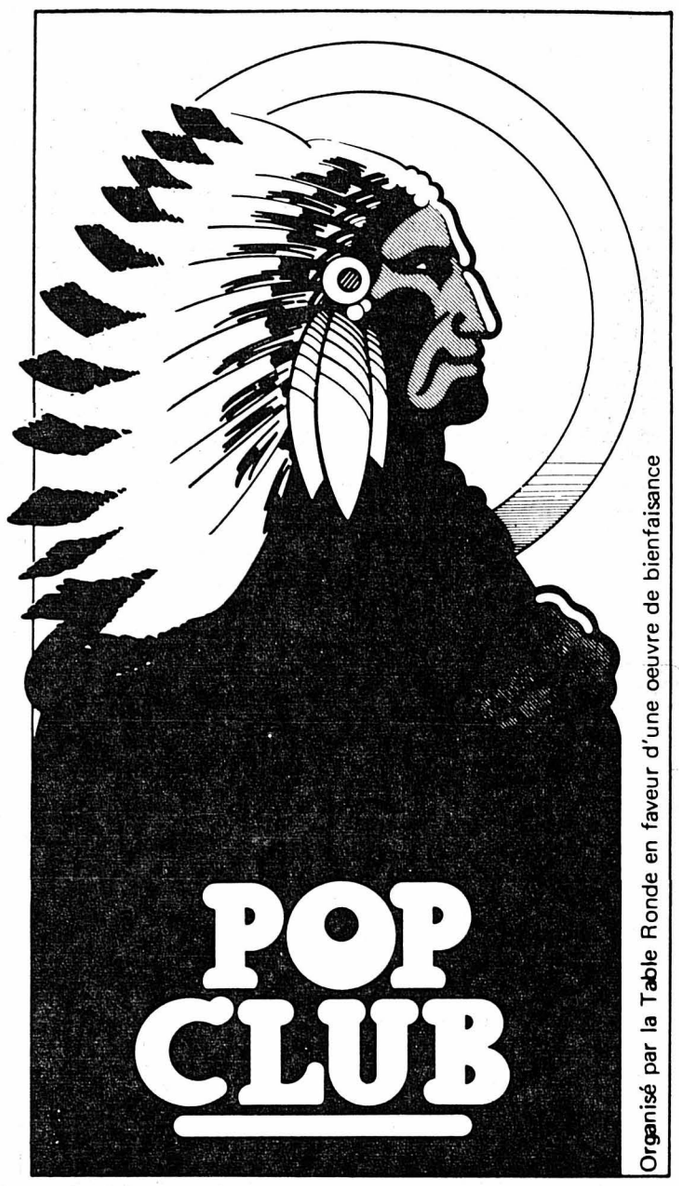

Organisé par la Table Ronde en faveur d'une oeuvre de bienfaisance

NEUCHATEL 26, 27 ET 28 SEPTEMBRE 1980

Qui dit mieux?

Place au jazz pour 3 supersoirées, ce sera assurément la grande fête. A l'occasion de cette 13me édition, ce seront les Peaux-Rouges de la Table Ronde de Neuchâtel et leur squaw qui vous accueilleront sous wigwam.

La hache de guerre est profondément enterrée, le tomahawk ressemblera curieusement à un tire-bouchons, le Pop piss et le jazz feront le reste, bref, l'ambiance sera chaude.

Sur scène, le coup d'envoi sera donné par le talentueux et fort sympathique orchestre neuchâtelois The JAZZ VAGABONDS.

Trois excellentes formations venant de Suisse allemande feront certainement l'unanimité chez les connaisseurs: THE BLACK BOTTOM STOMPERS, pur représentant du style «Old Time Jazz». Cette formation obtint en 1968 et 1969 le prix spécial du jury du festival de San Sebastian. THE SWINGHOUSE SEPTET excelle dans un middle jazz de très grande qualité. Enfin, l'orchestre bâlois P. S. CORPORATION, groupement très particulier formé de 5 musiciens dont un seul souffleur (trompette), les 4 autres composant la rythmique (guitares, banjo, basse, washboard, percussion). Pour être complet, notons que le trompettiste chante particulièrement bien au mégaphone. A voir et à entendre, ça bouge!

THE JACKY MILLIET NEW RAGTIME BAND, revu et corrigé, accompagnera la trépidante chanteuse anglaise BERYL BRIDEN. Son passage au Pop Club il y a quelques années est resté dans l'esprit de beaucoup d'entre nous, tant cette artiste a de contact avec le public.

Programmé en dernière minute, la venue d'HENRI CHAIX et du trompettiste OSCAR KLEIN, en quartet, constituera à n'en pas douter un très beau moment de cette cuvée 1980. Henri Chaix, pianiste, chef d'orchestre et arrangeur, trouve son inspiration en Jelly Roll Morton, Fats Waller, Earl Hines, etc. Il a travaillé avec Buck Clayton, Ben Webster, Benny Carter pour ne citer que ceux-là.

Henri Chaix et Oscar Klein sont deux musiciens d'envergure internationale que vous aurez plaisir à applaudir.

Les amarrages de la tente seront renforcés lorsque prendront place sur scène les 20 musiciens formant le JAZZ SOCIETY ORCHESTRA. Un big band jouant le répertoire de Count Basie...

Bref, à tous rendez-vous au Pop Club, c'est unique, c'est sympa et ça swing toujours plus.

DERNIÈRE MINUTE

Henri Chaix / Oscar Klein quartet

LEROY OPTICIENS
Anne-Marie et Lucien Leroy-von Gunten
Lunetterie
Verres de contact
Instruments d'optique
Terreaux 5/Fausses-Brayes
2000 Neuchâtel – Tél. (038) 24 57 57
96673-3

JEAN-PIERRE TSCHAPPAT
Charpente
Menuiserie
Toutes réparations
2087 CORNAUX TÉL. 47 11 47
96676-3

FRANÇOIS NAGEL
PHILIPPE NAGEL
CHAUFFAGE VENTILATION
INSTALLATIONS SANITAIRES
Tél. (038) 25 35 81 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 31
96677-3

Trois jours de fête et de délire avec les vins
du domaine E. de Montmollin Fils
à Auvernier
96680-3

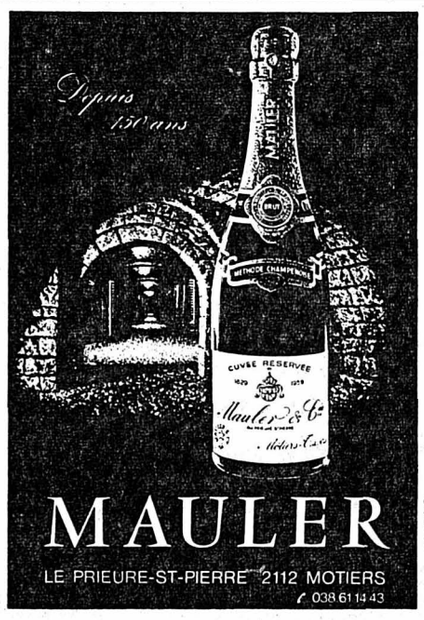

96674-3

OUVERT LE SAMEDI MATIN
en semaine prière d'aviser.
ST. AUBIN
GARE Vaumarcus
YVERDON NE
HOTEL LA MOUETTE
Jean SCHMOCKER Pépiniériste
CH-2024 Saint-Aubin / NE Poste 6 Tél. 038/55 28 48
96678-3

ANDRÉ PERRIN
Plâtrerie peinture
Papiers peints
Plafonds suspendus
2006 Neuchâtel - Saint-Blaise - Cortaillod
Brandards 42-44 - Grand-Rue 4 - Courtils 44
Tél. 31 27 75 - 31 62 48
96679-3

Ford RENAULT
Garage Lanthemann
Cortaillod 42 13 47/48
Un personnel qualifié, toujours prêt à donner le meilleur de lui-même
96681-3

1834 PIZZERA SA
PROFITEZ DE 145 ANS D'EXPÉRIENCE D'UNE GRANDE ENTREPRISE POUR VOS TRAVAUX DE TRANSFORMATIONS
MAÇONNERIE – PEINTURE
PAPIERS PEINTS
PLÂTRERIE – CARRELAGES
DEVIS SANS ENGAGEMENT
Neuchâtel, Pommier 3 Tél. 25 33 44
Colombier, Planeyse 1 Tél. 41 31 36
96683-3

96675-3

TV COULEUR – HIFI – APPAREILS MÉNAGERS ANTENNES COLLECTIVES – SONORISATION
VOTRE MAISON SPÉCIALISÉE
Seyon 26-30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77
Jeanneret & Cº SA
APPAREILS MÉNAGERS
HI-FI
RADIO - TÉLÉVISION
96684-3

PETITPIERRE ET GRISEL
SOCIÉTÉ ANONYME
2002 NEUCHÂTEL
TÉL. 038/25 65 41/42
DEPOT: 25 43 33
ÉCHAFAUDAGES TUBULAIRES
location-vente
BROSSERIE
OUTILLAGE POUR PEINTRE
ENGINS DE TRANSPORT
96682-3

La publicité rapporte
à ceux qui en font!

football

Pour mémoire

Ligue A

1. Young Boys	5	4	0	1	14- 7	8
2. Grasshopper	5	3	2	0	10- 4	8
3. Zurich	5	4	0	1	10- 6	8
4. Lucerne	5	3	1	1	12- 9	7
5. NE Xamax	5	2	1	2	10- 5	5
6. Sion	5	2	1	2	5- 6	5
7. Bâle	5	2	1	2	5- 7	5
8. Chiasso	5	1	2	2	6- 5	4
9. Lausanne	5	2	0	3	6- 7	4
10. St-Gall	5	1	2	2	5- 7	4
11. Servette	5	1	2	2	4- 8	4
12. Chênois	5	0	4	1	3- 7	4
13. Nordstern	5	1	1	3	3- 7	3
14. Bellinzone	5	0	1	4	2-10	1

Ligue B

1. Bulle	4	3	1	0	9- 4	7
2. Vevey	4	2	2	0	10- 5	6
3. Ch.-de-Fonds	4	2	1	1	6- 2	5
4. Aarau	4	2	1	1	5- 4	5
5. Winterthour	4	2	1	1	6- 5	5
Fribourg	4	2	1	1	6- 5	5
Frauenfeld	4	2	1	1	6- 5	5
8. Lugano	4	1	2	1	13-11	4
9. Wettingen	4	1	2	1	7- 9	4
10. Kriens	4	1	1	2	7- 8	3
11. Berne	4	1	1	2	3- 6	3
12. Mendrisiostar	4	0	2	2	1- 4	2
13. Bienne	4	1	0	3	4- 8	2
14. Granges	4	0	0	4	2- 9	0

Première ligue

Groupe 1

1. St. Lausanne	5	4	1	0	15- 5	9
2. Monthey	5	4	1	0	9- 4	9
3. Martigny	6	2	2	2	9- 8	6
4. Montreux	4	2	1	1	9- 6	5
5. Et. Carouge	5	2	1	2	9- 7	5
6. Renens	5	2	1	2	13-11	5
7. Rarogne	5	1	3	1	3- 2	5
8. Orbe	5	2	1	2	11-11	5
Malley	5	1	3	1	8- 8	5
10. Fétigny	5	1	3	1	9-10	5
11. Leytron	5	2	1	2	9-11	5
12. St. Nyonnais	4	1	1	2	6- 8	3
13. C. Lausanne	6	1	0	5	5-14	2
14. Central FR	5	0	1	4	4-14	1

Groupe 2

1. Aurore	5	3	1	1	13- 6	7
2. Kœniz	5	3	1	1	9-11	7
3. Birsfelden	5	2	2	1	9- 6	6
4. Soleure	5	3	0	2	15-12	6
5. Allschwil	5	2	2	1	8- 6	6
6. Breitenbach	5	2	2	1	5- 4	6
7. Laufon	5	2	1	2	6- 3	5
8. Delémont	5	1	3	1	9- 7	5
9. Boudry	5	2	1	2	7- 9	5
10. Boncourt	5	1	2	2	8- 8	4
11. Derendingen	5	1	2	2	9-10	4
12. Binningen	5	1	2	2	4- 7	4
13. Muttenz	5	1	1	3	6- 9	3
14. Superga	5	0	2	3	7-15	2

Groupe 3

1. Emmenbrücke	5	4	1	0	16- 5	9
2. Berthoud	5	2	3	0	8- 6	7
3. Oberentfelden	5	3	1	1	10-13	7
4. Sursee	4	3	0	1	9- 4	6
5. SC Zoug	5	2	2	1	10- 5	6
6. Young Fellows	5	2	2	1	6- 7	6
7. Ibach	4	2	1	1	8- 5	5
8. Lerchenfeld	5	1	2	2	11-12	4
9. Emmen	5	2	0	3	9-10	4
10. Buochs	5	1	2	2	7- 8	4
11. Suhr	5	1	2	2	6-12	4
12. Baden	5	0	2	3	7-10	2
13. Blue Stars	5	0	2	3	6-11	2
14. Herzogenb.	5	1	0	4	5-10	2

Groupe 4

1. Schaffhouse	5	4	1	0	10- 3	9
2. Altstätten	5	4	1	0	9- 3	9
3. Vaduz	5	3	1	1	14- 6	7
4. Turicum	5	3	1	1	7- 4	7
5. Uzwil	5	3	0	2	15-13	6
6. Locarno	5	2	1	2	9- 8	5
7. Stäfa	5	1	3	1	5- 5	5
8. Bad Ragaz	5	2	1	2	9-10	5
9. Morbio	5	1	2	2	7- 6	4
10. Balzers	5	1	1	3	13-14	3
11. Küsnacht	5	1	1	3	5- 9	3
12. Morobbia	5	1	1	3	9-14	3
13. Rüti	5	1	0	4	4-10	2
14. Gossau	5	1	0	4	4-15	2

Ponte en verve

Le champion d'Europe Nottingham Forest a eu la partie facile face à Bury (4me division) dans le troisième tour de la coupe d'Angleterre: les protégés de Brian Clough se sont imposés 7-0. L'international suisse Raimondo Ponte a contribué à ce large succès en marquant pas moins de 3 buts. Gary Birtles a lui «scoré» à deux reprises.

Cambridge United (2me division), qui avait déjà fait sensation au 2me tour en éliminant le tenant du trophée, Wolverhampton, a à nouveau accroché à son tableau de chasse une formation de première division: Aston Villa s'est en effet incliné 1-2.

hockey sur glace

Chez les arbitres de la région

Les cours et les examens théoriques et pratiques des arbitres de toutes les catégories se sont déroulés ces dernières semaines. Voici la liste des directeurs de jeu de l'Association neuchâteloise et jurassienne qui ont été promus dans une classe supérieure:

Assistant de LNA: Fernand Ledermann (Bienne). – **Aspirants assistants de LNB:** Razvan Schiau (Bienne), Denis-Michel Keller (Sonceboz) et Daniel Bastaroli (Ajoie). – **1re ligue:** Beat Grossenbacher (Corgémont). – **Aspirant 1re ligue:** Claude Pahud (Bienne). – **2me ligue:** Charles-André Botteron (Ajoie), Christian Grandjean (Marin).

Quant aux nouveaux venus dans le monde de l'arbitrage, ils se nomment: Geroges Devaux (Reuchenette), Jean-Pierre Favre (Corcelles/Montmollin), Pierre-Alain Favre (Fleurier), René Imark (Serrières), Roger Schlaefli (Les Ponts-de-Martel), Denis Juillerat (Glovelier/Bassecourt), Yves Juillerat (Glovelier/Bassecourt). LIET

QUATRIÈME TOUR PRINCIPAL DE LA COUPE DE SUISSE

Des «gros bras» en difficulté?

A tort ou à raison, l'intérêt de la Coupe de Suisse de football, réside en l'entrée en lice des clubs de ligue A. Tout le débroussaillement commencé, il y a un an déjà, ne saurait être que péripéties, travaux d'approche ne débouchant sur rien de concret, la hiérarchie finissant plus ou moins toujours par avoir le dernier mot. Donc, en fin de semaine, quatrième tour principal, les clubs de ligue A devant obligatoirement évoluer sur les terrains adverses, juste compensation au fait de ne pas être confrontés les uns aux autres à ce stade de la compétition. Les choses sérieuses sont gardées pour le 8 novembre.

Mais, tous les gros bras sont-ils certains d'être encore qualifiés à cette date? Les tours de coupe se déroulant rarement sans surprise, voire, surprises au pluriel! Exiguïté des terrains, ainsi que leurs vallonnements, se conjuguent avec présomption, si ce n'est morgue ou dédain du «grand» qui sait tout. Il n'en faut pas davantage pour provoquer la «cupesse».

CERTITUDE

Un fait est certain, celui de la présence d'un représentant de ligue B au tour suivant, Bulle et Berne étant opposés l'un à l'autre. Pour le reste, la ligue A aura fort à faire pour sauver tous les meubles, car, outre de périlleux déplacements contre des B, ceux qui affronteront les amateurs (si j'ose dire), de première ligue, devront avoir l'œil ouvert. Nordstern contre Carouge, Servette à Martigny, Sion à Vevey, voire Bâle à Fribourg ou Grasshopper, à Aarau, sont attendus de pied ferme. Les mieux lotis sont Lausanne et Saint-Gall, qui sont à même de vaincre les ultimes rescapés de deuxième ligue. Pour le reste, chacun se formera sa petite idée, d'après le tableau des rencontres.

A. E.-M.

Ligue A contre B

Fribourg - Bâle
Frauenfeld - Zurich
Vevey - Sion
Aarau - Grasshopper

Ligue A contre 1re ligue

Suhr - Neuchâtel Xamax
Oberentfelden - Chênois
Etoile Carouge - Nordstern
Martigny - Servette
Schaffhouse - Young Boys
Vaduz - Lucerne
Allschwil - Bellinzone
Birsfelden - Chiasso

Ligue A contre 2me ligue

Longeau - Lausanne
Veltheim - Saint-Gall

Ligue B contre ligue B

Bulle - Berne

Ligue B contre 1re ligue

Altstaetten - Lugano

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Aarau (4. LNB) - Grasshopper (2. LNA). – Bien que les visiteurs des bords de la Limmat soient favoris, ils ne doivent pas sous-estimer Aarau, qui jouant sur son terrain, leur opposera une vive résistance. X 2 2

2. Altstaetten (2. 1re ligue) - Lugano (8. LNB). – Alstaetten est capable d'empocher un point contre Lugano, qui possède une ligne d'attaque efficace mais une défense par trop perméable. X X 2

3. Birsfelden (3. 1re ligue) - Chiasso (8. LNA). – Les visiteurs d'outre-Gothard devraient logiquement l'emporter. 2 2 2

4. Etoile Carouge (5. 1re ligue) - Nordstern (13. LNA). – Ces deux équipes se connaissent bien, ayant joué ensemble en ligue B. Les Stelliens... du Nord sont favoris. 2 2 2

5. Frauenfeld (5. LNB) - Zurich (3. LNA). – Zurich doit se tenir sur ses gardes: la saison passée, Frauenfeld avait échoué en quarts de finale seulement face à Servette. 2 2 X

6. Fribourg (5. LNB) - Bâle (7. LNA). – Le champion en titre doit faire bonne figure avant le match retour en Coupe d'Europe... X X 2

7. Martigny (3. 1re ligue) - Servette (11. LNA). – Comme les Genevois seront probablement bientôt éliminés de la coupe UEFA, ils auront tout loisir de se concentrer sur la Coupe de Suisse. 2 X 1

8. Oberentfelden (3. 1re ligue) - Chênois (12. LNA). – Chênois fera bien de se méfier de son adversaire, toujours redoutable sur son terrain. 2 X 2

9. Vaduz (3. 1re ligue) - Lucerne (4. LNA). – Les représentants du Liechtenstein devront probablement s'incliner face aux Lucernois. 2 2 2

10. Borussia Dortmund (5.) - Stuttgart (9.). – Ce déplacement à Dortmund ne sera pas sans poser quelques problèmes aux «poulains» de Sundermann, qui s'estimeront déjà satisfaits s'ils réussissent à empocher un point. 1 1 X

11. Eintracht Francfort (6.) - Duisbourg (7.). – D'autres équipes de la «Bundesliga» ont déjà fait l'expérience qu'il est difficile de venir à bout de Francfort sur son terrain. 1 1 1

12. Cologne (13.) - Nuremberg (14.). – Face-à-face de deux ex-Zuricois, René Botteron et Georg Volkert; il pourrait se terminer sur un résultat «amical», le partage des points. X 1 2

13. Bayern Munich (1er) - Hambourg (2.). – Dans ce match au sommet qui attirera les grandes foules, il est bien présomptueux d'établir un pronostic; de ce fait, il vaut mieux envisager toutes les possibilités. 1 X 2

La liste des tendances

	1	X	2
1. Aarau - Grasshopper	2	2	6
2. Altstaetten - Lugano	3	2	5
3. Birsfelden - Chiasso	2	2	6
4. Etoile Carouge - Nordstern	3	3	4
5. Frauenfeld - Zurich	2	2	6
6. Fribourg - Bâle	2	2	6
7. Martigny - Servette	2	2	6
8. Oberentfelden - Chênois	2	3	5
9. Vaduz - Lucerne	2	2	6
10. Bor. Dortmund - Stuttgart	4	3	3
11. Eintracht Francfort - Duisbourg	5	3	2
12. Cologne - Nuremberg	6	2	2
13. Bayern Munich - Hambourg	4	4	2

EFFICACE. – La défense du Parc est efficace. Les attaquants de Sonvilier ont trouvé plus forts qu'eux... (Avipress Gaille/Boudry)

CHEZ LES «SANS GRADE» NEUCHÂTELOIS

Le brillant exploit du Parc

Championnat neuchâtelois de troisième ligue: groupe 1! Faites vos jeux, rien ne va plus. On retrouve quatre équipes... en un point. A en perdre les esprits. Dans le groupe 2, une première cassure s'est opérée puisque Le Parc a réussi l'exploit de gagner à Sonvilier et prend deux points d'avance sur son poursuivant, Deportivo.

Dans le **groupe 1,** Travers qui avait besoin de reprendre confiance n'a pu que limiter les dégâts contre Châtelard. Mais un point, c'est toujours bon à prendre. La Sagne Ib a réussi l'impossible exploit en prenant un point au «leader» Fleurier qui, pour la première fois de la saison, est mis en difficulté. Bravo aux Sagnards! Il n'y a pas eu l'équilibre attendu entre Colombier et Couvet. Les joueurs du Bas ont marqué à six reprises! Du beau travail. L'Areuse n'a pas réussi à résister à la furie de Ticino qui a, la remarquable moyenne de cinq buts marqués par match. Le Locle II a marqué trois buts aux réservistes boudrysans alors qu'Auvernier réussissait un excellent match à Corcelles.

DES MATCHES CE SOIR

La sixième journée a déjà commencé hier soir, entre Boudry II et Auvernier. Elle continuera ce soir entre Colombier et Corcelles, avec un avantage à l'équipe locale qui possède la deuxième meilleure ligne d'attaque de la catégorie. Deux rencontres samedi entre Châtelard et La Sagne Ib qui a le vent en poupe après son exploit contre Fleurier et entre Fleurier et Travers. L'équipe locale sera favorite. Mais un derby, c'est toujours un derby!

Les deux dernières rencontres se joueront dimanche entre Ticino et Le Locle II pour la place de dauphin et peut-être la place de tête en cas de problèmes de Fleurier; et entre Couvet et L'Areuse. C'est le derby des derbies. Un affrontement entre frères ennemis. A qui la première manche?

Dans le **groupe 2,** Le Parc a réussi une toute grande performance en allant gagner, 2-3, à Sonvilier. Un exploit digne d'être souligné et pris à sa juste valeur. Le Parc est maintenant l'équipe à battre. Elle devrait continuer sa marche victorieuse encore quelques semaines. Deportivo n'a pas réussi à forcer la décision contre les réservistes chaux-de-fonniers alors que, comme on le prévoyait la semaine dernière, Cressier a marqué son premier point du championnat contre Le Landeron. Fontainemelon n'a pas résolu encore ses problèmes et a fait un tout petit match contre La Sagne Ia en récoltant pourtant un point. Match nul et vierge entre Marin II et Audax qui marque le pas alors qu'Helvetia prouvait ses bonnes dispositions en allant gagner face à Neuchâtel Xamax II.

CE SOIR ÉGALEMENT

La sixième ronde commencera également ce soir entre Fontainemelon et Deportivo; une rencontre où les visiteurs doivent être considérés comme favoris mais qui peut permettre à Fontainemelon de retrouver ses esprits. Les joueurs du Val-de-Ruz n'auront en tout cas rien à perdre. Le Landeron - Helvetia: c'est un match que le visiteur devrait dominer. Dernière rencontre de ce jeudi, entre Xamax II et Audax: un match important, le battu – s'il y en a un – serait irrémédiablement distancé. Samedi, le «leader» Le Parc devrait confirmer face aux réservistes chaux-de-fonniers alors que dimanche, Cressier tentera de continuer sur sa lancée pendant que Sonvilier se déplacera à La Sagne.

J.-C. S.

tir

LE BOUDRYSAN MARTI CHEF DE FILE

Finale des jeunes tireurs samedi

Cette fois, le jeux sont faits: les jeunes tireurs neuchâtelois qui animeront le quatrième championnat cantonal à eux réservé sont connus et ils sont au nombre d'une quarantaine. Ils se retrouvront ainsi au stand du Locle pour l'attribution du titre, en attendant de poursuivre le combat sur le front romand, pour une douzaine et demi d'entre eux en tout cas.

L'un d'eux, jusqu'à maintenant, a fait cavalier seul: Philippe Marti, de Boudry, né en 1960, qui a recueilli 320 p. à l'addition des exercices fédéraux et des deux programmes principaux et de concours dans le cours qu'il a suivi. Certes, d'autres, en Helvétie, ont fait mieux, mais de peu et relativement peu souvent. Pour mieux mesurer l'excellence de son exploit, il convient de savoir que son dauphin, Thierry Mora, de Neuchâtel, le suit à 16 longueurs. L'écart est uffisamment important pour qu'on puisse abréger le commentaire.

Inutile de dire que Philippe Marti part favori dans le championnat cantonal du samedi 27 septembre, en n'ignorant pas que le «parcours» est semé d'embûches. La compétition se jouera d'ailleurs en deux temps, avec un tir de qualification à l'intention de tous les concurrents, puis une finale réservée exclusivement aux quinze premiers classés de l'épreuve précédente.

On verra en lice les jeunes tireurs suivants, sélectionnés par Hans Steinemann, des Geneveys-sur-Coffrane, en sa qualité de membre du comité cantonal des tireurs neuchâtelois:

1. Philippe Marti, Boudry, 320 p.; 2. Thierry Mora, Neuchâtel 304; 3. François Berset, Couvet 303; 4. Johny Favre, Provence, 301; 5. Serge Wehrli, Cormondrèche, 301; 6. François Bonnet, Les Hauts-Geneveys, 296; 7. Laurent Février, Boudry, 296; 8. Jean-François Stähli, Corcelles, 296, 9. José Minder, Corcelles, 295; 10. Philippe Kuster, St-Aubin, 294; 11. Pierre-Alain Jeannet, Noiraigue, 294; 12. Gyslain Weber, Corcelles, 294; 13. Nicolas Faivre, Neuchâtel, 293; 14. Jean-Daniel Schwaar, Boudry, 293; 15. Martial Favre, La Chaux-de-Fonds, 293; 16. Jean-Philippe Fauguel, Bevaix, 291; 17. Christian Erb, St-Sulpice, 291; 18. Christophe Bosshard, La Chaux-de-Fonds, 290; 19. Isabelle Arn, Le Locle, 290; 20. Roland Neier, Neuchâtel, 290; 21. Marc-André Boillat, Boudry, 289; 22. Christian Schneider, Boudry, 289; 23. Jacques Hirschi, Corcelles, 288; 24. Roland Gogniat, Le Locle, 288; 25. Pierre-Alain Molleyres, Montmollin, 288; 26. Jean-Claude Marguet, Le Cerneux-Péquignot, 288; 27. Claude-Alain Despland, Cornaux, 287; 28. André Steiner, La Chaux-de-Fonds, 287; 29. Rolf Hostettler, Les Ponts-de-Martel, 286; 30. Pierre Stähli, Corcelles, 286; 31. Roland Wider, La Chaux-de-Fonds, 286; 32. Thierry Marchand, Couvet, 285; 33. Daniel Robert, Travers, 285; 34. Denis Meyer, St-Sulpice, 284; 35. René Galley, Fleurier, 283; 36. Roland Reichenbach, La Chaux-de-Fonds, 283; 37. Fabienne Arn, Le Locle, 283, 38; Wilfred Heiniger, La Chaux-de-Fonds, 283; 39. Laurent Jobin, Dombresson, 283.

On aura remarqué la présence dans le lot de deux «tireuses». On ajoutera que le plus jeune concurrent est Philippe Kuster, parce que le seul né en 1963.

L. N.

athlétisme

C'EST POUR SAMEDI

Début de la coupe neuchâteloise de cross-country aux Ponts-de-Martel

Patronnée par notre journal, la «Coupe neuchâteloise de cross-country» connaîtra sa première manche samedi aux Ponts-de-Martel. Il s'agira du «6me Cross des Marais» organisé par le CADL. Les plus jeunes partiront à 13 h 15 pour franchir 600 m environ, les Vétérans, Seniors et Elites seront réunis à 15 h 30 pour 8,5 km. Selon le barème de l'ANA, le 1er recevra 30 pts, le 2me 27, le 3me 24, le 4me 21, le 5me 18, le 6me 16, le 7me 14, le 8me 12, le 9me 10, le 10me 8, le 11me 6, le 12me 4, le 13me 2, et le 14me 1.

CINQ MANCHES

La coupe se déroulera sur cinq manches et chaque coureur pourra comptabiliser ses quatre meilleurs résultats. Au terme du championnat cantonal, les vainqueurs seront récompensés, en particulier ceux des catégories Seniors et Dames/juniors et Dames par les challenges FAN. Signalons, enfin, que tout coureur changeant de catégorie à la fin de l'année peut déjà marquer des points dans sa nouvelle catégorie en s'inscrivant dans celle-ci lors des trois premières manches (le 27 aux Ponts, le 11 à Fontainemelon et le 25 à St-Blaise), mais c'est à lui de le préciser à l'organisateur.

A. F.

sports - télégrammes

BASKETTBALL

La Hongrie a créé une grosse surprise aux championnats d'Europe féminins de basketball en dominant largement la Yougoslavie, l'une des équipes candidates à la médaille d'argent.

*du monde * Echos du monde * Echos*

Grijzenhout renvoyé

Le FC Brugeois s'est séparé de son entraîneur neerlandais, Han Grijzenhout et l'a remplacé par Raymond Mertens. La défaite (1-7) à domicile contre Standard et celle encaissée face à Bâle en Coupe d'Europe y est pour quelque chose...

Charlie George boxeur

Charlie George a mauvais caractère. Lors du match contre Norwich, George a boxé un photographe près du point de «corner». Jack Spencer, de l'«Eastern Daily Press», avait envoyé un ballon près du point de «corner». Southampton a suspendu George pour une semaine et lui a retenu une semaine de salaire!...

Zico/Flamengo: le torchon brûle

Il semble que, finalement, Zico n'ait pas beaucoup apprécié le refus de son club, Flamengo, de le laisser partir en Italie. L'international brésilien vient, en effet, d'affirmer qu'il quittera le club Carioca dès la fin de son contrat, le 31 mai 1981. Zico avait dit qu'il aimerait jouer en Espagne, mais l'Italie (Inter, la «Juve» et Naples) lui ont déjà fait, ainsi que Rome, des offres «très concrètes».

Le Canada impressionnant...

Véritable démonstration de l'équipe canadienne qui s'est imposée facilement (4-0), à Vancouver, contre la sélection de Nouvelle-Zélande.

Opinions

Que faire devant ces «injustices» du football?

Inutile de se lamenter...

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours, avant de l'avoir tué. Cet adage, pur produit du bon sens populaire, se vérifie à longueur de journée, les résultats sportifs (surtout eux) n'échappant pas à la règle, ainsi que viennent de l'apprendre à leurs dépens, tant Neuchâtel Xamax, contre Zurich, que Sion, face à Saint-Gall. Tous deux croyaient tenir un point, tous deux pensaient la tâche accomplie, lorsque... boum! les dernières secondes fichèrent tout par terre.

Coup de poisse, injustice, regrets inutiles, le jeu est ainsi fait que rien n'est définitivement fixé avant que le match ne soit terminé. Inutile également de se lamenter, coups du sort heureux et malheureux finissant, à la longue, par s'égaliser.

QU'EST-CE QU'UNE INJUSTICE?

L'injustice, en football, qu'est-elle? Elle ne saurait provenir que d'une faute d'arbitrage, mais ne peut en aucun cas être la résultante de pensées subjectives. Qu'une équipe ayant, comme on dit, dominé les trois quarts du temps se retrouve battue sur une contre-attaque (peut-être unique); que Neuchâtel Xamax et Sion perdent dans les ultimes secondes le fruit tenu pour acquis sur des stades réputés difficiles envers les hôtes n'enlèvent rien au fait, irréfutable, que seuls les buts comptent. Donc, s'ils sont marqués sans tricherie, ils ne peuvent être injustes.

Le bon peuple, dont je suis, se laisse guider par une certaine sensiblerie, trouve anormal qu'une équipe ayant fourni le meilleur jeu, ayant tiré deux ou trois fois contre les poteaux, doive abandonner les deux points. Qu'y faire? le contrat est de «mettre le ballon au fond».

ON N'OSE PAS Y PENSER

La misérable conduite des opérations, comme les aiguilles de l'horloge, ne font rien à l'affaire.

Tiens! samedi à la Pontaise, lors de la pause du match Lausanne - Bellinzone, on s'en posait des questions! Justement de celle de savoir, si on ne s'acheminait pas vers une «énorme injustice», Lausanne pressant son hôte comme un citron. Un tir sur le poteau, un but annulé on ne sait pourquoi, des situations incroyables, mais pas de but. En revanche, une ou deux incursions adverses qui auraient pu «faire mal». Le béton tenait, Mellacina se détendait, alors que nos pensées flottaient ailleurs.

Devant nos yeux, ce Bellinzone qu'on se réjouissait de connaître. Invaincu en ligue B; des joueurs jeunes du cru, pour quelle production à la Pontaise? Que Nordstern ait gagné au Tessin n'étonne plus. En revanche, il est proprement scandaleux qu'à la fin de cette saison trois membres de cette cafouilleuse ligue B montent automatiquement en A. L'invaincu de ligue B 79/80 est déjà dernier en A. Qu'attendre des trois prochains?

A. Edelmann-Monty

Allez, on l'a bien méritée!

La fanfare «l'avenir d'Auvernier» de retour d'une glorieuse fête de musique.

Après ces applaudissements nourris, quel plaisir de se détendre. Surtout avec une Feldschlösschen.

Savoureuse, à l'arôme riche et au goût plein. La bière des maîtres-brasseurs de Rheinfelden qui ont élevé leur artisanat au niveau de l'art.

Pour tout renseignement concernant la bière Feldschlösschen s'adresser à la Brasserie Muller SA, 37 rue de l'Evole, 2000 Neuchâtel, Tél. 038/25 73 21

FELDSCHLÖSSCHEN

La bière.

98894-A

GARAGE M. FACCHINETTI
PORTES-ROUGES 1-3 NEUCHATEL
TEL. 038 24 21 33

GARAGE TOURING, H. DALL'ACQUA, 2072 SAINT-BLAISE
GARAGE S. BOREL, Station GULF, Clos-de-Serrières 12, 2003 NEUCHÂTEL
GARAGE TOURING, S. ANTIFORA, 2105 TRAVERS
GARAGE MONTANDON & CIE, 2316 LES PONTS-DE-MARTEL

97655-A

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

BUFFETS 1900-1920, petites tables, chaises Henri II, tableaux, service étain, bibelots. S'adresser: Verger-Rond 7, 2me étage (Clerc), 13 à 18 heures. 98487-J

BUFFET DE SERVICE, modèle unique; 1 table à rallonges, cuisine complète. Tél. 24 59 16. 98334-J

FRITEUSE ÉLECTRIQUE Fri-Fri Piccolo, parfait état. Tél. 25 92 01. 98349-J

MANTEAU DE GROSSESSE taille 40; chaise haute transformable; robe de baptême. Tél. 31 72 04. 98013-J

GRAND DIVAN transformable lit. Bas prix. Tél. (038) 31 40 90. 98363-J

POUR BRICOLEUR une paroi murale bon état, 250 fr., un lit à deux places avec matelas 100 fr. Tél. 33 64 69 ou 33 62 13. 95465-J

LIT FRANÇAIS bricolé, bas prix. Tél. 25 29 68. 95463-J

TABLE CUISINE, 2 chaises, 2 tabourets en formica, 100 fr.; gril électrique, 60 fr. Tél. 25 75 95. 98373-J

SALON MODERNE parfait état, avec paroi murale; chambre complète, claire; chaussures de ski Caber, 42 ½. Tél. (037) 63 30 22 entre 18 et 20 heures. 95495-J

PAROI MURALE + salon. Tél. 25 35 54. 98372-J

CANAPÉ, 2 fauteuils, 450 fr., meubles studio (ensemble) 500 fr. Tél. 33 15 03. 95485-J

BELLES POMMES ET POIRES différentes variétés, 1 fr. le kilo. Tél. (038) 33 29 44. 98376-J

COMPRESSEURS 10 atmosphères. Tél. 57 14 83, entre 12 et 13 h ou après 18 heures. 95499-J

ACCORDÉON ÉLECTRONIQUE Elkavox, touches bouton. Tél. 31 83 92. 95403-J

POUR APPAREIL PHOTO Canon, objectif Macro-zoom 70-210 mm/3,5 vivitar Serie I, 1 doubleur de focale. Tél. 24 50 69, après 18 heures. 98371-J

LIT LOUIS XIV capitonné, copie, une place et demie, parfait état. Tél. 25 40 04, heures repas. 98375-J

SALLE À MANGER complète, comme neuve. Tél. (038) 42 24 21. 98377-J

1 TV COULEUR Pal Secam. Tél. 42 18 96. 98042-J

PIANO À QUEUE allemand Röhnisch, noir, 190 cm, à vendre pour cause de déménagement. Tél. (038) 31 49 31. 98045-J

HARICOTS À CUEILLIR, 1 fr. 50 le kg, plateau de Wavre, Engel frères, tél. (038) 33 10 58/33 11 48. 98048-J

BOIS DE FEU. Tél. 53 25 79. 98491-J

VOILIER à cabine lesté 6.80 x 2.20 m, 5 couchettes. Prix: 12.000 fr. Tél. (038) 55 24 90. 95633-J

DEMANDES A ACHETER

PETIT AQUARIUM éventuellement avec accessoires. Tél. 25 10 96. 98345-J

ANTIQUITÉS: meubles, bibelots, pendules, montres, jouets, cartes postales. Tél. (039) 26 04 73, midi et soir. 98811-J

VÉLO FILLETTE 7-8 ans, en bon état. Tél. 24 36 86. 98370-J

1 CUISINIÈRE avec four et 1 frigo-congélateur, en bon état. Tél. 47 13 82. 94992-J

COLLECTIONNEUR cherche gravures ou vues anciennes, aquarelles et livres anciens. Tél. (038) 42 32 26, dès midi. 95376-J

A LOUER

URGENT APPARTEMENT 3 PIÈCES à Colombier; rez-de-chaussée. Fr. 277.— + charges Fr. 120.—. Libre le 1er octobre. Téléphoner au 41 37 71 (heures des repas). 97466-J

APPARTEMENT ANCIEN DE 4 PIÈCES, rez-de-chaussée, rue de la Côte, tranquillité, balcon. Prix: 390 fr., plus charges. Location: 1er décembre. Tél. (038) 24 70 37, le matin, de 8 h à 12 heures. 98030-J

NOIRAIGUE: 4 pièces, salle de bains, chauffage général, eau chaude, tranquillité dans villa de 2 appartements. Loyer modéré. Libre 1er novembre. Tél. (038) 63 35 35. 94988-J

NOIRAIGUE: centre village, rez-de-chaussée surélevé, 100 m², comprenant 3 chambres, cuisine, bains-W.-C., chauffage général, eau chaude, très ensoleillé, tranquille, jardin, étendage couvert. Disponible tout de suite ou à convenir. Loyer Fr. 370.—, charges comprises. Tél. (038) 63 31 19. 94990-J

À SAINT-BLAISE: chambre indépendante meublée, dans maison familiale, situation tranquille. Tél. (038) 33 20 47, heures des repas. 98481-J

COLOMBIER, 1 pièce, cuisine douche, entrée indépendante. Tél. 41 18 30. 98051-J

TOUT DE SUITE logement 2 pièces, cuisine agencée, vue, eau chaude, vidéo, chauffage compris, 427 fr. Tél. (038) 33 52 42. 95381-J

APPARTEMENT MEUBLÉ de 2 pièces, près du centre, cuisine habitable, salle de bains, grand balcon. Tél. 25 09 36. 95119-J

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, proximité centre, tranquillité, vue, confort, part cuisine et douche-W.-C. Tél. 25 09 36. 95118-J

DEMANDES A LOUER

URGENT pour les mois octobre, novembre et décembre, jeune fille de vingt ans, cherche chambre ou studio. Brunner, tél. (01) 715 25 28. 94989-J

JEUNE COUPLE sans enfants cherche, pour le 1er décembre, appartement 2 pièces, région Saint-Blaise - Hauterive - Marin. Tél. 33 11 22. 95478-J

DAME SEULE, possédant chien berger allemand, cherche appartement 3-4 pièces, avec confort et si possible dégagement. Immédiatement ou date à convenir. Tél. 31 23 02. 98484-J

3 PIÈCES TRANQUILLE spacieux, pour couple sans enfants, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à GC 1814 au bureau du journal. 95417-J

COUPLE seul cherche, pour mi-octobre, petite villa ou appartement 4-5 pièces dans villa ou petit locatif, région Bevaix à Serrières. Tranquillité cherchée. Tél. bureau (022) 43 98 31, int. 2824 - soir (022) 48 89 49 ou adresser offres écrites à BX 1809 au bureau du journal. 94987-J

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT 4-5 pièces, avec jardin, Neuchâtel et environs. Tél. 24 23 13. 98035-J

RÉCOMPENSE à celui qui nous procurera un appartement 2-3 pièces région Neuchâtel, maximum 450 fr. Tél. 42 57 22. 98034-J

URGENT, JEUNE COUPLE CHERCHE 3½-4 pièces, ouest de la ville. Loyer modéré, mi-confort accepté, pour le 24 novembre ou date à convenir. Tél. 25 07 21, dès 20 heures. 98950-J

OFFRES D'EMPLOIS

HEURES DE MÉNAGE, à Peseux, 2 ou 3 matins par semaine. Tél. 31 61 08. 98049-J

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME 35 ANS, cherche travail. Formation commerciale, éventuellement également en dehors du commerce. Colombier et environs. Tél. (038) 41 10 85. 95477-J

DAME cherche à tenir compagnie à personne seule, 3 jours par semaine, si possible centre ville. Tél. 53 21 59, le matin entre 11 et 14 heures. 98369-J

JEUNE HOMME ayant permis de conduire cherche travail à mi-temps. Tél. 24 38 90, heures des repas. 95492-J

ÉTUDIANTE cherche travail du 6 au 18 octobre. Tél. 42 28 50. 95487-J

SECRÉTAIRE-COMPTABLE cherche place à Neuchâtel et environs. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à 01158 au bureau du journal. 98040-J

URGENT – Jeune dame cherche travail à domicile: dactylographie, horlogerie ou autre. Tél. (038) 24 75 47. 98033-J

URGENT – Jeune employée de bureau cherche travail. Tél. 42 35 71. 98044-J

DIVERS

À DONNER contre bons soins adorables chatons. Tél. (038) 42 58 08 (midi). 95464-J

DEMAIN SOIR À 20 H conférence à l'Aula de l'université, Neuchâtel. Le transfigurisme à l'ère du verseau. Ecole internationale de la Rose-Croix. 95457-J

VEUF AISÉ, 68 ans, aimerait connaître dame pour sorties et voyages. Ecrire à EA 1812 au bureau du journal. 98031-J

GY 1783 est prié d'écrire à IE 1816 au bureau du journal. 98490-J

BATTEUR expérimenté cherche orchestre ou organiste (musique de danse, jazz). Adresser offres écrites à HD 1815 au bureau du journal. 98358-J

À DONNER 3 CHATONS contre bons soins. Tél. 55 19 07, dans la matinée. 98039-J

À DONNER CHIENNE berger allemand, 5 mois, vaccinée. Tél. 36 16 20. 98054-J

PARENTS INFORMATIONS, tél. (038) 25 56 46 est à l'écoute de tout problème éducatif: les lundis de 20 h à 22 heures et jeudis de 14 h à 18 heures. 95594-J

FONDATION PRO SENECTUTE Fête des Vendanges, vous invite à son stand rue du Concert, délicieux cornets à la crème, thé, café. 95428-J

PERDUS - TROUVÉS

PERDU CHIEN FOX-TERRIER noir et blanc. Répond au nom de Plume. Tél. 24 19 53 (perdu bord du lac). 98032-J

TROUVÉ PETIT CHAT noir et blanc, quartier Evole. Tél. 25 40 04, heures repas. 95496-J

PERDU JEUNE CHAT noir, rue de la Côte-Sablons. Tél. 25 81 39 entre 12 et 13 h, ou après 18 heures. 95482-J

PETITE CHATTE croisée siamoise, très affectueuse, est égarée depuis quelques semaines dans le quartier de Champ-Bougin. Téléphoner le soir au 25 83 31. 95493-J

PERDU CHAT NOIR taches blanches gorge et ventre. Tél. 33 34 90. 95494-J

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Perdus-Trouvés

ÉGARÉ
chienne
DALMATIENNE
Région Le Locle.
Bonne récompense.
Tél. (038) 47 21 61.
98878-L

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

A remettre à Neuchâtel (ville), à mécanicien sérieux,

atelier de réparation pour automobiles

Garage (4 places de travail)
+ appartement (3 pièces)
– loyer modeste
– reprise outillage et matériel possible
– clientèle assurée
– long bail.
Discrétion assurée.

Adresser offres écrites à CY 1810 au bureau du journal. 98504-Q

hockey sur glace

Les trois coups du championnat de Ligue nationale sont pour samedi(1)

Ligue A: Arosa, Berne ou Bienne ?

En mars 1980 à Val Gardena l'équipe suisse s'est fixée comme objectif, à l'issue des championnats du monde (groupe B), d'accéder à l'élite mondiale. Un vaste programme que se sont fixés Adolf Baechler, le président du département technique de la Ligue suisse de hockey sur glace, et l'entraîneur suédois Arne Stromberg, par ailleurs entraîneur du CP Langnau. A priori, la préparation de l'équipe nationale va souffrir dans la mesure où le championnat suisse 1980/81 nouvelle formule est placé sous le signe d'un véritable marathon: 38 matches à «liquider» entre fin septembre et fin février, période coupée d'une trêve de trois semaines (16 décembre - 6 janvier)! Cette concentration de matches (deux par semaine, le mardi et le samedi) devrait fournir à Stromberg des internationaux au bénéfice d'une condition physique irréprochable. A priori du moins. Toutefois, certains entraîneurs de la Ligue nationale – la ligue B est soumise à un régime identique – s'interrogent déjà: ce championnat marathon est-il conciliable avec le label «amateur» collé aux patins des hockeyeurs suisses? Du côté d'Arosa, Lasse Lilja s'est résolument tourné vers le professionnalisme.

Champion suisse en titre, le HC Arosa entend le rester. Pour ce faire le club grison s'est assuré les services du gardien Jorns et du défenseur Suédois Karl-Johan Sundqvist afin de renforcer son compartiment défensif. Il possède – sur le papier du moins – les moyens de ses ambitions. La concurrence ne va pourtant pas manquer pour déboulonner Arosa de son piédestal. A commencer par Berne.

Du côté de l'Allmend, Xaver Unsin a procédé à des coupes sombres dans son effectif: le gardien Jaeggi, le défenseur Leuenberger, les attaquants Serge Martel et Lappert sont partis. Si Martel et Lappert ont passé à l'opposition (Bienne et Fribourg), Jaggi a raccroché alors que Leuenberger (33 ans) a pris ses distances en descendant de deux ligues (Grindelwald). En revanche, l'international Grubauer et l'Américain William «Buzz» Schneider sont venus en renforts. Finalement, Grubauer, la paire Hoffmann - Kaufmann en défense, le Finlandais Monoen, l'Américain Schneider, Dellsperger, Holzer, Bruno Wittwer constituent de solides références pour faire du pensionnaire de l'Allmend un champion suisse.

NOUVEAUX VENUS

Un titre que l'on ne cache pas vouloir décrocher du côté de Bienne. Le président Gassmann semble avoir réussi sa campagne des transferts: les départs de Lohrer, Lott, Lundberg, Latinovich ont été compensés par les arrivées de Bertschinger, Baertschi, Gosselin, Martel. Arrivée également, dans la ville de l'avenir, d'un nouvel entraîneur: Ed Reigle.

Le Canadien est l'un des trois nouveaux venus à la tête d'une équipe de Ligue A cette saison avec l'illustre Américain Herb Brooks à Davos – en février il conduisit l'équipe des Etats-Unis au titre olympique – et Danny Malone à Kloten; en fait le banlieusard zuricois avait terminé la saison précédante sous la direction de Malone après l'éviction d'Ochsner. A relever qu'il n'y a plus d'entraîneur suisse en fonction dans cette ligue et que Réal Vincent (s'il joue?) en sera l'unique entraîneur-joueur.

Arosa, Berne et Bienne visent le titre? Quelles seront les prétentions de Davos, Fribourg, Langnau, Kloten et Lausanne?

Davos avait passé à un rien de la gloire il y a quelques mois à l'occasion de ses retrouvailles avec la Ligue A. Les dirigeants grisons n'ont pas trouvé d'entente et par conséquent pas renouvellé leur contrat avec Paul-André Cadieux, l'homme de la promotion. Brooks parviendra-t-il à réussir là où Cadieux a échoué pour un rien? Avec l'arrivée de l'Américain Olds et du Chaux-de-Fonnier Girard, le compartiment défensif paraît revalorisé. En attaque Walter Durst, le puissant Sarner, les frères Soguel, parviendront-ils à «faire la décision?» Davos en fin de compte paraît le mieux armé pour inquiéter le triumvirat Arosa - Berne - Bienne.

Langnau – il fut chhampion suisse sous la direction de Cusson en 1976 – va un peu au-devant de l'inconnue: Grubauer est parti pour la capitale, Simon Schenk et Fritz Lehmann sont à la retraite. Mais de tout temps, l'Emmenthal fut une pépinière de jeunes talents. A Arne Stromberg – le doyen des entraîneurs de Ligue nationale – de poursuivre dans la voie tracée. Au chapitre des étrangers, Webster l'attaquant est venu seconder le défenseur Nicholson.

Du côté de Kloten, les espoirs du président Koller sont placés très hauts: «Nous désirons nous assurer une des trois premières places». Bernard Gagnon, son compatriote Wilson (un défenseur de 25 ans), les frères Lautenschlager et autre Nussbaumer possèdent-ils les moyens des ambitions de leurs dirigeants? Un premier rendez-vous (samedi) à domicile contre le néo-promu fribourgeois apportera un élément de réponse.

Restent les deux équipes romandes. Elles paraissent vouées au tour contre la relégation. Du côté des Augustins, Gaston Pelletier a renforcé son compartiment défensif avec l'apport de Jean Gagnon. En attaque il s'est assuré les services de Lappert. Pour le reste, Fribourg tablera sur sa légendaire volonté, sur le fait qu'il n'est pas facile de le battre dans l'antre des Augustins. Ce sera peut-être suffisant pour conserver sa place en Ligue A.

A Montchoisi, Réal Vincent s'est vu imposer le Canadien Boileau arrivé à Lyss l'hiver passé en cours de championnat. Avec Sirois, le «plein» des étrangers (deux par club... sur la glace) est fait. Dubi (37 ans) est toujours là. Friederich également. Le gardien Andrey constitue une bonne assurance. Et Sambinelli (un Lucernois de 20 ans en provenance des Etats-Unis ne parlant que l'anglais) apportera-t-il un peu de stabilité à la défense, point faible, à priori. de l'équipe vaudoise?

Enfin, pour que le tour d'horizon de la Ligue A soit complet. à relever que huit nouveaux joueurs étrangers feront leur apparition en championnat: un Hollandais (Jack de Heer à Arosa), un Suédois (Sundqvist à Arosa), deux Américains (Schneider à Berne et Olds à Davos), quatre Canadiens (Jean Gagnon à Fribourg, Wilson à Kloten, Sirois à Lausanne, Webster à Langnau).

P.-H. BONVIN

[1] **Demain:** Ligue B: huit équipes au chômage technique!

Nouvelle formule

- **Phase de qualification:** un double tour (28 matches) entre le 27 septembre et le 17 janvier; à l'issue de cette phase de qualification les six premiers sont qualifiés pour le tour final, titre de champion suisse à la clé.
- **Pour le titre:** un tour (match aller et retour) entre la mi-janvier et la fin février (10 matches). Chaque équipe repart avec le nombre de points acquis dans la phase de qualification.
- **Relégation en Ligue B, promotion en Ligue A:** les deux dernières équipes de ligue A, les deux premières de chaque groupe de ligue B (groupe Est et Ouest) forment une poule de six formations dont le tour unique (match aller et retour) étalé sur la période mi-janvier - fin février désigne les deux équipes appelées à jouer en Ligue A la saison suivante. Chaque équipe part avec zéro point.
- **Relégation en 1re ligue:** les deux dernières équipes classées des groupes Est et Ouest de ligue B forment une poule à quatre (match aller et retour). Les deux derniers classés seront relégués.

Tschiemer blessé

Le HC Langnau devra entamer le championnat suisse sans son international Rolf Tschiemer, blessé lors du match amical contre Dynamo Berlin-Est. Tschiemer a été touché à un coude et sa blessure a nécessité une petite intervention chirurgicale. Il ne pourra pas utiliser son bras droit avant une quinzaine de jours.

Tournoi de Stockholm

Un des plus importants (et des mieux fréquentés) parmi les tournois opposant des équipes de clubs se déroule en ce moment à Stockholm: en effet, deux clubs américains de la National Hockey League (NHL) sont pour la première fois en Europe, engagés dans une telle manifestation.

Une surprise a marqué le premier tour: les Washington Capitals, qui ne s'étaient pas qualifiés l'an passé pour la Coupe Stanley (17me) ont battu 4-3 après prolongation l'un des demi-finalistes de cette compétition, Minnesota North. Par ailleurs, le derby des rivaux de la capitale suédoise, AIK et Djurgaarden, s'est terminé à l'avantage des premiers, par 1-0. C'est dire que la partie a donné lieu à un duel de gardiens entre Gunnar Leidborg et Peter Nilsson. Enfin, Minnesota s'est montré sous un meilleur jour en disposant de Djurgaarden 8-0.

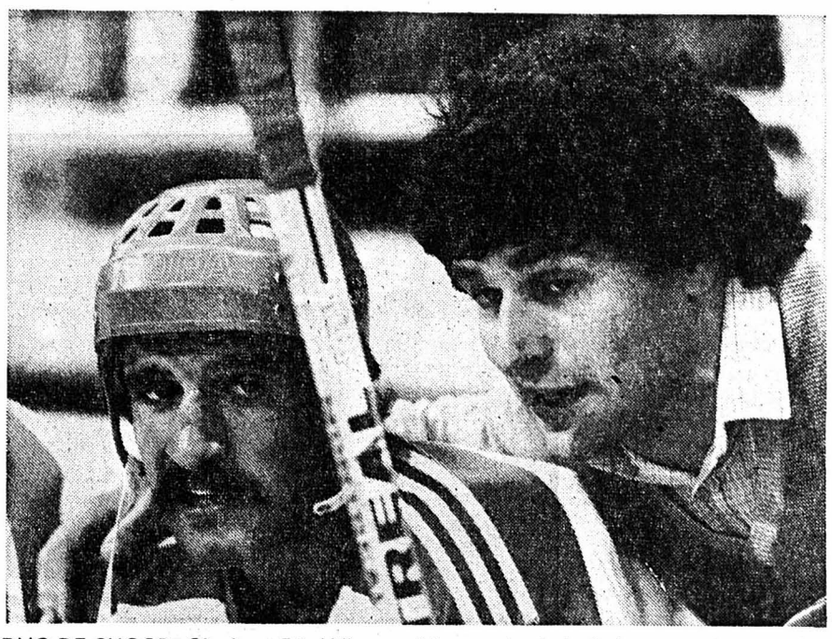

DUO DE CHOC?– Sirois et Réal Vincent (de gauche à droite) portent les espoirs des «supporters» romands qui auront également l'œil sur les Augustins et le Fribourg de Pelletier. (Pierre Michel)

Des ambitions, le HC Kloten

Danny Malone fait naître bien des espoirs au sein des partisans du H.C. Kloten. Bernard Gagnon, joueur attachant, ex-pensionnaire du H.C. Sierre, n'en dit que du bien. Sans critiquer ses prédécesseurs il précise: «Avec Malone, l'entraînement est des plus intéressants. Il met l'accent sur la technique puis sur le physique, signale-t-il. Tout le monde a du plaisir!»

A quelques jours de l'ouverture de la saison 1980/81, il ne fait aucun doute, que les dirigeants des «Aviateurs» nourrissent des ambitions: «Nous voulons nous assurer une des trois premières places, assure le président Koller. Dans ce but nous avons fait un effort spécial. En nous assurant les services du Canadien Malone comme entraîneur, nous sommes persuadés d'avoir réussi un bon choix. Les joueurs en sont, je vous l'avoue enchantés. La diversité de son entraînement les a convaincus de ses capacités. Tout cela dit sans adresser des griefs à Jurg Ochsner qui a, personne ne le contestera, montré des qualités indéniables durant les années qu'il a passées parmi nous».

Qui nous contestera? depuis la période des frères et cousins Lüthi, le H.C. Kloten est à la recherche d'une certaine vérité. Il a espéré la gloire, il a dû se contenter d'accessits. Il croit que la saison 1980/81 lui apportera des joies intenses.

On peut les lui souhaiter. Malgré des moyens financiers assez limités, la phalange zuricoise a fait des efforts méritoires. En conservant Gagnon, un garçon qui sait faire vibrer les publics de Suisse, en s'assurant les services de Ron Wilson un arrière de classe elle a mis des atouts incontestables dans son jeu. Reste à savoir si l'équipe saura garder son calme dans les moments difficiles.

Ces dernières saisons le point faible de Kloten fut, en effet, son incapacité de se dominer au cours de débats importants pour elle. Ce fut surtout face aux équipes moins bien cotées qu'elle perdit des points précieux.

Danny Malone souhaite, en tout cas, que la défense sache se dominer lorsque l'adversaire se fera pressant. Qu'elle sache maîtriser une nervosité perceptible. Dans la banlieue zuricoise on compte, par-dessus tout, sur le fait que Schiller se montrera un gardien digne de certains exploits réalisés précédemment. On mise beaucoup sur les progrès qu'a pu réaliser Marcel Wick, joueur plein de talent, hélas un peu «fou-fou». On ne doute pas que Ron Wilson ou Benacka apporteront de la sécurité en arrière. Avec les frères Lautenschlager et Schlagenhauf accompagnés de Gagnon l'attaque devrait être en mesure de confondre les meilleures défenses du pays.

G. DENIS

Contingent

GARDIENS	
Schiller David	(1955)
Thiemeyer Handjürg	(1958)
Lemmenmeier Ludwig	(1962)
ARRIÈRES	
Benacka Ladislav	(1959)
Grob Markus	(1960)
Rauch Edy	(1961)
Schlatter Rolf	(1958)
Wettenschwiler Walter	(1952)
Wick Marcel	(1958)
Wilson Ron	(1955)
AVANTS	
Christoffel Paul	(1960)
Frei Heiner	(1958)
Gagnon Barnard	(1949)
Hausamann Albert	(1954)
Lautenschlager Beat	(1959)
Lautenschlager Urs	(1954)
Nussbaumer Hansueli	(1953)
Rüger Urs	(1953)
Schlagenhauf Andreas	(1957)
Schlagenhauf Peter	(1960)
Suter Marcel	(1957)
Uebersax Romano	(1956)
Wäger Reto	(1953)
ENTRAÎNEUR	
Danny Malone (nouveau)	**Canadien**

football

Finalement, le président André Bord a imposé sa volonté

Gress limogé: que s'est-il passé?

L'annonce du renvoi de Gilbert Gress, entraîneur du Racing-club Strasbourg, mardi soir, à la fin du match Strasbourg - Nantes (1-2), a engendré la colère du public qui, ces derniers temps, avait pris chaleureusement parti en faveur de Gress contre le président du club, l'ex-ministre André Bord.

Plus de 17.000 spectateurs (première grande affluence de la saison) étaient présents, scandant «Gress avec nous» ou portant des calicots du genre «Avec Gress pour sauver Strasbourg» et ont soutenu l'équipe alsacienne durant toute la rencontre, cela dans une ambiance indescriptible. Les joueurs, de cœur avec leur entraîneur, ont livré un excellent match mais, privés de plusieurs titulaires blessés, le «libero» Jodar étant encore venu en allonger la liste au dernier moment, ils ont dû baisser pavillon devant le tenant du titre, à trois minutes de la fin, après que le Neuchâtelois Decastel eût égalisé à 1-1.

INCENDIE

Le président Bord avait donné l'ordre de n'annoncer qu'à la fin du match le renvoi de Gress. Sous l'effet de la colère, de nombreux «supporters» de l'entraîneur ont démoli une grande partie de la tribune principale, arrachant des bancs et y mettant le feu! Cinq CRS et une dizaine de spectateurs ont été blessés. Le spectacle était désolant, attristant. Le stade de la Mainau venait de vivre une soirée infernale...

Comment en est-on arrivé là? Le différend opposant le président du RC Strasbourg, André Bord, à l'entraîneur Gilbert Gress, ne date pas d'hier. Ces deux personnages, qui ont une «forte» personnalité, avaient cependant toujours su faire passer l'intérêt général du club au-dessus de leurs divergences. Toutefois, le comité de gestion, qui avait élu le président Bord, avait donné sa démission en bloc, avant le début du présent championnat, pour marquer sa désapprobation à l'égard de l'attitude du président. Ce dernier avait rapidement mis sur pied un autre comité!

Quant à Gress, il paraissait avoir accepté la situation et s'était mis en tête de conduire au mieux son équipe au cours d'une saison s'annonçant particulièrement difficile (nombreux départs de joueurs non compensés, puis blessés en série). C'est une interview de l'ex-avant centre argentin Carlos Bianchi, aujourd'hui rentré à Buenos-Aires, qui a relancé la «guerre», la semaine dernière. Carlos Bianchi a déclaré à un hebdomadaire français que le président Bord lui avait confidentiellement dit que «Gress ne le faisait pas jouer parce qu'il était jaloux de lui». Réaction de Gress dans un communiqué remis à la presse, communiqué de Bord laissant entrevoir le renvoi de l'entraîneur, formation de «comités de soutien à Gress»... et les tristes événements que l'on sait.

À QUI LE TOUR?

En attendant qu'un nouvel entraîneur ait été désigné, Max Hilde, responsable des stagiaires du club, s'est vu confier la responsabilité de la première équipe. Il faudra voir comment, maintenant, les choses vont se passer entre le président et les joueurs. Ces derniers étaient tous favorables à Gress mais ils ne l'ont pas tous montré ouvertement. L'éviction de l'entraîneur en amènera-t-elle d'autres? Avec un président comme M. Bord, qui «en a vu d'autres», comme il le dit, car il a été treize ans ministre, il faut s'attendre à tout. Mais les Strasbourgeois, qui en ont déjà vu pas mal aussi, n'en demandent pas plus... Précisons, pour terminer, que le contrat de Gress avec Strasbourg, arrivait à terme le 30 juin 1981.

Gilbert Gress, l'ex-entraîneur du Racing club de Strasbourg, a décidé de porter devant les tribunaux l'affaire de son licenciement, intervenu mardi. Dans un communiqué, il indique qu'il s'agit d'un licenciement abusif, à la suite duquel il va demander la condamnation du club à des dommages et intérêts pour le tort financier et moral qui lui a été fait par le président André Bord.

Gress a d'autre part indiqué qu'il n'était pas question, pour le moment, qu'il prenne en main l'entraînement de l'Olympique Marseille, comme le bruit en a circulé à Strasbourg.

Notre service spécial

basketball

Tom Lokhart à Neuchâtel: contrat signé

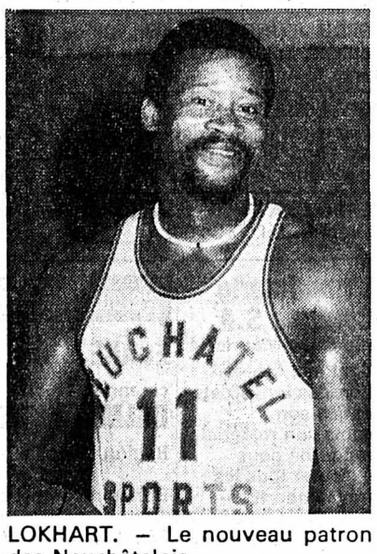

LOKHART. – Le nouveau patron des Neuchâtelois. (Avipress Treuthardt)

Michel Reber, président de Neuchâtel-Sports basketball, nous a confirmé, hier, l'engagement de l'Américain Tom Lokhart en qualité d'entraîneur-joueur de sa première équipe pour la saison 1980-1981. Joueur l'année dernière de Sportive Française Lausanne, l'Américain avait, auparavant, porté les couleurs d'Olympic Fribourg durant trois saisons. Tom Lokhart, qui a dirigé l'entraînement de l'équipe neuchâteloise ces dernières semaines, constitue un précieux renfort à bien des égards.

- **Coupe de l'UEFA,** premier tour, match retour: Pezoporicos Larnaca - VFB Stuttgart 1-4 (0-3). Stuttgart qualifié sur le «score» total de 10-1.
- **Izmir.** – Tour préliminaire de la Coupe du monde, groupe 3: Turquie - Islande 1-3 (0-1). – **Classement:** 1. Pays de Galles 1-2 (4-0); 2. URSS 1-2 (2-1); 3. Islande 3-2; 4. Turquie 1-0. La Tchécoslovaquie n'a pas encore joué.
- **Chorzow.** – Match international amical: Pologne - Tchécoslovaquie 1-1 (1-1).
- **Budapest.** – Match international amical: Hongrie - Espagne 2-2 (1-1).
- **Oslo.** – Tour préliminaire de la Coupe du monde, groupe 4: Norvège - Roumanie 1-1 (1-1). **Classement:** 1. Angleterre 1-2; 2. Roumanie 1-1; 3. Norvège 2-1. La Hongrie et la Suisse n'ont pas encore joué. Prochains matches: Roumanie - Angleterre le 15 octobre, Suisse - Norvège le 29 octobre.
- **Helsinki.** – Tour préliminaire de la Coupe du monde, groupe 1: Finlande - Autriche 0-2 (0-1). **Classement:** 1. Bulgarie, Albanie et Autriche, tous 1-2 (2-0); 4. Finlande 3-0. La RFA n'a pas encore joué.
- **Championnat suisse de première ligue,** match avancé: Etoile Carouge - Stade nyonnais 1-1 (0-1).

Turin à la Maladière

Les dirigeants de Neuchâtel Xamax ont annoncé, hier, que leur équipe allait recevoir, le mardi 14 octobre prochain à 20 heures, l'équipe de première division d'Italie, AC Turin. Quelques semaines après le passage du RC Strasbourg, ce sera une nouvelle occasion pour les amateurs neuchâtelois de voir à l'œuvre une équipe de niveau européen.

NE Xamax à l'entraînement

Hier soir à Monthey, l'équipe de Guillou a battu la formation locale (1re ligue) à l'issue d'un match d'entraînement: 5-0 (3-0). Les buts ont été marqués par Favre (2), Luthi, Morandi et Perret. Ca.

tennis

«L'open» international de Genève

Deux Suisses face à face en quart de finale

Pour la première fois dans un tournoi ATP de 75.000 dollars, deux Suisses se retrouveront face à face en quart de finale du simple messieurs.

Heinz Gunthardt sera opposé à Roland Stadler. Ce dernier a provoqué la surprise du jour en éliminant avec une rare autorité Paolo Bertolucci (classé 91me ATP). Le joueur italien de Coupe Davis prit un départ désastreux. Il était mené 5-0 au premier set, sans avoir marqué le moindre point dans les deux premiers jeux!

Sur un central lourd et glissant, la manière très particulière de Stadler, qui joue tous ses coups à deux mains, se révélait fort efficace. Tardivement, le Florentin chercha à briser la cadence de son adversaire par des balles plus molles. Le Suisse, qui entrevoyait la victoire, ne se laissait pas désarçonner. En 1 h 13" exactement, il assurait sa qualification (6-2 6-3). Dans la deuxième manche, il avait réussi le break au 3me jeu à 2-1.

Placé au 397me rang ATP, Roland Stadler a démontré à nouveau qu'il était en mesure d'inquiéter les meilleures raquettes européennes. Déjà à Turin en juin dernier lors du match de Coupe Davis contre l'Italie, il avait poussé Panatta dans ses derniers retranchements en particulier dans un deuxième set homérique (6-4 10-8 6-1).

Le style de Bertolucci, un jeu plat, convenait parfaitement hier soir au «lifteur» émérite qu'est Stadler. De surcroît, celui-ci par des coups décochés dans des angles impossibles obligeait l'Italien à des déplacements latéraux qu'il affectionne peu.

«L'open» de Genève aurait pu réserver un quart de finale plus inattendu encore si Edgar Schurmann avait saisi sa chance face à Heinz Gunthardt. Le numéro un helvétique s'est trouvé en péril face au Bâlois qu'il a finalement battu 7-6 (tie break 7-5) 7-5 non sans avoir sauvé deux balles de set dans le dixième jeu de la seconde manche.

Cette troisième journée du tournoi, au programme assez mince, constitutait en quelque sorte l'esquisse d'un vrai Championnat suisse. A défaut de rencontrer le tenant du titre Ivan Du Pasquier, fort décevant à Genève, Heinz Gunthardt a mesuré la progression de ses compatriotes.

Balazs Taroczy se qualifiait lui sans fatigue (6-2 6-3) contre l'Australien John James qui n'avait que ses jambes à opposer au tennis plus fouillé du Hongrois. Le Yougoslave Franulovic régla également son sort à un autre renvoyeur: le Colombien Betancur (6-3 6-3). Franulovic affrontera Taroczy en quart de finale.

RÉSULTATS

- **Simple messieurs (huitièmes de finale):** Balazs Taroczy (Hon) bat John James (Aus) 6-2 6-3; Zelkjo Franulovic (You) bat Alvaro Betancur (Col) 6-3 6-3; Heinz Gunthardt (S) bat Edgar Schurman (S) 7-6 7-5; Roland Stalder (S) bat Paolo Bertolucci (It) 6-2 6-3.
- **Double messieurs (huitièmes de finale):** S. Birner/M. Grant (Tch/EU) battent I. Du Pasquier/M. Robadin (S) 6-3 6-3; A. Gimenez/J. Velasco (Esp/Col) battent A. Betancur/D. Joubert (Col/Af.s.) 6-1 6-1; Heinz et Markus Gunthardt (S) battent A. Cortez/Z. Kuharsky (Col/Hon) 7-6 6-3; J.James/O. Parun (Aus/NZ) battent P. Bertolucci/A. Panatta (It) 7-6 6-7 6-4.

cyclisme

60me Paris-Bruxelles

Gavazzi: une victoire faussée

Déjà vainqueur de Milan - San Remo en début de saison, l'Italien Pierino Gavazzi a remporté l'une des dernières classiques de l'année, le 60me Paris - Bruxelles. Il s'est imposé au sprint devant six compagnons d'échappée, ce qui lui permet d'être le seul, cette saison, a avoir épinglé deux classiques à son palmarès.

Ce Paris - Bruxelles, boudé par plusieurs «grands» du cyclisme et notamment par Bernard Hinault, Joop Zoetemelk, Francisco Moser, Giuseppe Saronni et Roger de Vlaeminck, a malheureusement été faussé, sur la fin, par des manifestations inspirées par des raisons d'ordre linguistique.

Dans la première des deux ascensions de la côte d'Alsemberg (pratiquement la seule difficulté d'un parcours entièrement plat), un groupe de manifestants a barré la route d'un peloton fort d'une quarantaine de coureurs, ainsi qu'à toutes les voitures suiveuses. Sept coureurs devaient réussir à se faufiler parmi les manifestants. On devait les retrouver à l'emballage final. A ce jeu, Pierino Gavazzi, nettement le plus frais, se montra le plus rapide devant le Belge Marc Demeyer.

Derrière, les malchanceux distancés par cette cassure provoquée artificiellement à une dizaine de kilomètres du but, n'eurent plus qu'à se laisser aller à divers mouvements de colère sur la ligne d'arrivée. Personne ne pouvait rien y changer. Des manifestations semblables avaient déjà été enregistrées cette saison au cours de Liège - Bastogne - Liège et lors d'une étape Belge du Tour de France. Mais elles n'avaient eu aucune influence directe sur le résultat des épreuves ainsi perturbées.

En définitive, le succès de Gavazzi n'est pas scandaleux dans la mesure où les hommes les plus frais, ayant conservé les meilleurs réflexes, se trouvaient en tête au moment de l'incident. Mais il reste incontestable que la course fut faussée. Que pouvaient faire les organisateurs? Faire repartir le groupe en totalité? Difficile. **«Il n'était plus possible de recommencer,** soulignait Eddy Merckx à l'arrivée. **Des coureurs en passe d'être lâchés auraient pu en profiter. L'épreuve est certes faussée mais il n'y avait pas autre chose à faire».**

On devait apprendre, après l'arrivée, que la manifestation que l'on croyait d'origine linguistique, était motivée en fait par la fermeture d'une usine de matériel ferroviaire dans la région.

LE LANDERON carrefour et rencontres

CAFÉ RESTAURANT
AQUARIUM
SPÉCIALITÉS MAISON
– filets de perches
– fondue chinoise
– filets mille herbes
ET TOUJOURS
NOTRE GRANDE
CARTE VARIÉE
M. J. ALBERTIN
H. JAKOB
LE LANDERON
Vieille-Ville 12
Tél. (038) 51 38 28

CARROSSERIE DU LANDERON
Bernard Tanner
TÔLERIE – PEINTURE AU FOUR
KOREK POUR REDRESSAGE DE
CHÂSSIS
Téléphone: (038) 51 21 18, privé (038) 51 12 32

FONDUE – TOMMES – RACLETTES
ARRANGEMENTS DE FROMAGES
LAITERIE-ALIMENTATION
J.-F. BILLE...
LIVRAISON À DOMICILE
Tél. (038) 51 23 20
La Russie 2
LE LANDERON

GARAGE S. HAUSER
AGENCE FORD
SPÉCIALISTE AUDI - NSU
SERVICE – RÉPARATION – ENTRETIEN TOUTES MARQUES
AVEC PLUS DE 30 ANS DANS LE MÉTIER
Travaux exécutés par moi-même à des prix raisonnables
ACHAT – VENTE - ÉCHANGE
LE LANDERON Rue de Soleure 16 Téléphone (038) 51 31 50

TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION
FRANZ CASTEK
CHAUFFAGES
CENTRAUX
Service de réparation
et de dépannage.
Tél. (038) 51 21 70
LE LANDERON

– Mécanique de précision
– Décolletage jusqu'à ∅ 60 mm
– Pinces de serrage
– Outillage d'horlogerie
– Pince à coller
les courroies plastique
RAMSEYER & CIE S.A.
CH-2525 LE LANDERON – Tél. (038) 51 31 33 – Télex 35 249 ramse

JULES JAQUIER
BOULANGERIE -
PÂTISSERIE
LE LANDERON
Tél. (038) 51 26 63
CRESSIER
Tél. (038) 47 11 41
CORNAUX
Tél. (038) 47 11 43

Au Landeron, samedi et dimanche

300 EXPOSANTS POUR LA 7me FÊTE DE LA BROCANTE

Coïncidant avec la Fête des vendanges de Neuchâtel, la 7me Brocante du Landeron risque d'amener du monde au chef-lieu! En effet, les quelque 100.000 visiteurs que l'on est en droit d'attendre puisqu'il y en a eu autant l'an dernier, profiteront peut-être de «pousser jusqu'à Neuche, puisqu'on est si près»!

Le succès de la grande manifestation organisée par l'Association de la Vieille Ville ne fait d'ores et déjà aucun doute. Comme le dit si bien le président Imier Voillat «il faudrait organiser 2 Fêtes de la Brocante pour satisfaire à toutes les demandes!»

L'originalité et le charme de ce marché unique en son genre priviennent de ce qu'il réunit des groupes de marchands très divers, du simple brocanteur jusqu'à l'antiquaire renommé, chaque commerçant garantissant l'authenticité de sa marchandise exposée par le sceau spécial d'authenticité. L'artisanat d'art est aussi présent sur ce marché, avec des œuvres de bois, de cuir, des céramiques notamment.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Innovation testée l'année passée, le macaron d'authenticité a donné d'excellents résultats, l'AVVL a donc décidé de récidiver. La marchandise des 300 exposants de participation internationale en bénéficiera, si elle le mérite.

L'emplacement est prévu dans l'enceinte de la Vieille Ville et le long de la rue Saint-Maurice, à 5 minutes de la Gare (voyages organisés par les CFF), à 5 minutes du débarcadère (bateau seulement le samedi) et à proximité immédiate des 60.000 m² de parkings réservés.

Originalité et charme d'un marché unique. (Avipress P. Treuthardt)

De 8 h à 19 h les deux jours, par n'importe quel temps et sans payer d'entrée, les visiteurs pourront bénéficier de l'organisation rodée et impeccable de l'AVVL, cantine couverte, salle chauffée, restauration chaude et froide; garderie d'enfants, spectacles pour eux au cinéma du Château, animation musicale assurée par un orchestre guinguette et une chanteuse des rues de Paris. Les achats aux dimensions trop importantes seront transportés gracieusement par un service de porteurs, les objets trouvés et perdus récupérés au stand d'information. Une infirmerie sera installée à l'école des Sœurs et un médecin de service prodiguera ses soins si cela s'avère nécessaire, ce que personne ne souhaite, à moins peut-être qu'il ne s'agisse d'un léger évanouissement dû à la chaleur (ce serait plus sympa s'il faisait beau), à la foule (plus on est de fous...) ou à la beauté des objets exposés!

Quoi qu'il en soit, chacun peut être rassuré, ce n'est pas cette parfaite organisation qui empêchera les bouchons de se former, vous confrontant avec la personne que vous vouliez justement éviter, votre cousin de Suisse allemande ou votre premier petit ami (et votre mari est juste à côté)! Non rien vraiment ne pourrait enlever à cette fête colorée et chaleureuse sa spontanéité ni son caractère profondément humain. Et c'est afin de lui préserver sa personnalité attachante que les membres du comité de l'AVVL travaillent depuis de longs mois déjà au succès présent et futur de la Fête de la Brocante du Landeron.

Mireille Feltin

Le Club nautique du Landeron: un lieu privilégié

Les grandes réalisations ont souvent une origine anodine. C'est le cas pour le CNL fondé en 1914, fort de 150 membres possédant 33 places à l'eau et 100 places à terre.

En mai 1974, les jeunes navigateurs du Landeron organisaient le premier Vire-Vire. A cette occasion l'idée de fonder un Club fut lancée et arrivés à terre, Maurice Scemama déjà sollicité comme président!

Indigènes et hôtes du port furent enthousiasmés, le CNL était né. Le 1er comité constitué par les membres fondateurs se présentait ainsi. Maurice Scemama, président, Jean von Kaenel, vice-président, Jean Streit, trésorier, Germain Vultier, secrétaire, Georges Hassler, Laurent Quellet et Willy Mohn. Les activités officielles du club sont le Vire-Vire et la Fête du Port. Mais les autres occasions de se rencontrer, favorisées par le Club-House, ne manquent pas. Soirées raclette, escargots ou chasse, les yachtmen landeronnais n'en sont pas moins de fins gourmets!

CONSTRUCTION DU CLUB-HOUSE

L'événement le plus important de ces 6 années d'existence est sans nul doute la construction en 1978 d'un Club-House en collaboration avec l'autorité communale.

Le comité du CNL, devenu rapidement un club de plus de 100 membres, se fixait pour tâche la défense des intérêts des membres et le développement harmonieux du port et de ses installations. La nécessité d'un bloc sanitaire n'avait pas échappé à l'administration communale et il apparut alors qu'un club-house compléterait judicieusement cette réalisation. La récession économique survenue en 1975 en retarda l'exécution et les travaux ne purent démarer qu'au printemps 1978. La commune installa toutefois des tables et des bancs près du grill en 1976. Cette même année, M. Hell, graphiste à Bâle créa le fanion du CNL. Dès 1977 se donnèrent le mercredi après-midi des cours gratuits pour optimistes, Françoise Schaller et Yves Scemama en furent les premiers moniteurs. En 1978 eut lieu l'inauguration du Club-House comprenant aussi le local du gardien et, financés par la commune, les sanitaires.

Comme toutes les manifestations du CNL, cette fête ne put être réalisée que grâce à la collaboration dévouée de MM. Hassler, Mercoli et Wütrich, M. Angelrath assurant à chaque soirée la partie musicale.

En 1979, M. André Brandt, conseiller d'Etat, honora le CNL de sa présence, intéressé par la construction et la gestion du club-house, plusieurs communes désirant en posséder un. Cette même année, Joho Hassler quitte le comité et son poste de gardien pour raison de santé. M. et Mme Roth le remplacent.

Enfin, l'année en cours voit l'apparition des planches à voile, la commune a installé un atelier à cette effet. Le CNL, regroupant principalement des amateurs n'a aucun pouvoir sportif, n'étant volontairement pas affilié à l'USY car de nombreux membres font également partie de la Bordée réunissant surtout des sportifs intéressés par la compétition.

BRILLANTE ÉQUIPE DE JEUNES

Dans les 3 premières années, le groupe de jeunes du CNL était spécialement brillant. Aux championnats jurassiens de 1975, Luc Pillonel remporta la 1re place en laser et Laurent Quellet, en 470. Lors des championnats d'Europe Claude Frank termina 10me et 1er Suisse sur 180 bateaux. L. Quellet, Michel Gicot, Y. Scemama et L. Pillonel se classèrent dans les 5 premiers au Lac de Gruyère. L'équipage Cl. Frank, Françoise Schaller fut vainqueur lors des régates 5 au 5 à La Neuveville; Y. Scemama terminant 6me et L. Pillonel 7me en laser.

Une toute grande année pour le CNL puisque G. Vultier et L. Quellet furent champions d'Europe, en 470. En 1976, M. Gicot participa à la traversée de l'Atlantique sur Pen Buick 6 avec Tabarly. L'équipage Pillonel-Scemama remporta le championnat en laser et L. Quellet termina 7me aux Jeux olympiques de Montréal, en 470.

Depuis tous ces exploits, le CNL connaît une période creuse que regrette profondément son président, souhaitant revoir la formation d'une nouvelle équipe assurant la relève. Lors de la dernière fête du Port, la 1re régate bénéficiant de vents de force 4 à 6 n'a vu que 5 participants sur 16 arriver à bon port, Jean-Pierre Weber en 2me position. La 2me régate a réuni 41 bateaux, Pierre Gorgé a gagné en dériveur et l'équipage Krieser-M. Grünig en 5 au 5.

UN SPORT AVANTAGEUX

Le CNL compte actuellement 153 membres de nombreux Bernois et Bâlois. Une liste d'attente bien remplie donne la priorité aux gens du lieu. La situation financière particulièrement saine permet à Maurice Scemama et à son comité d'être satisfait des résultats réalisés en 6 ans. L'équipe actuelle comprend, outre le président, André Ablanalp, J. Streit, P.-A. Aellen, Edouard Fasel, Edgar Wütrich et Max Hauser. La voile est un excellent dérivatif pour gens stressés, les obligeant à suivre l'air du temps et à prendre patience. Il se pratique à tout âge et on s'y met rapidement, déclare M. Scemama qui fit de la compétition automobile durant 20 ans. «On peut trouver la même sensation de vitesse en bateau qu'en voiture, des vents de force 4 ou 5 sont suffisants pour ressentir une fantastique griserie. Exigeant réflexes discipline, esprit d'équipe, la voile est aussi un sport avantageux permettant de passer en famille des vacances merveilleusement enrichissantes et reposantes.

C'est surtout un sport réunissant toutes les générations. Comme le déclarait M. Scemama lors de l'inauguration du club-house: «Les jeunes ont pris l'initiative de lancer la première régate, leurs aînés les ont encadrés pour fonder le CNL. L'entente entre les 2 générations a été parfaite, le dévouement de nos cadets exemplaire et c'est là un grand motif de satisfaction».

(M. F.)

Comment ne pas être émerveillé? (Avipress P. Treuthardt)

Déjà 20 ans pour le TC du Landeron

Voilà 20 ans déjà que le TCL, situé fort agréablement près du lac, du port, du camping et de la piscine, fait la joie des vacanciers et des autochtones amateurs de ce sport très complet qu'est le tennis.

UNE PETITE ANNONCE

A la suite d'une petite annonce parue dans la presse en mai 1960, à l'instigation de M. Albert Perrot, une dizaine de personnes se réunissaient à l'Hôtel de la Poste. A cette occasion, un comité provisoire chargé de la création d'un club de tennis fut formé, composé de Mme et MM. Helga Lack, Jean-Pierre Perrin, J. Baudin, A. Perrot et Gérard Beiner.

En octobre de la même année, une vingtaine d'intéressés participaient à l'assemblée de fondation. Présidée par J.-P. Perrin, elle adoptait les statuts, nommait définitivement le comité provisoire et définissait l'emplacement futur des courts. Des deux possibilités offertes, l'une sur un court désaffecté aux Flamands, l'autre à l'emplacement actuel appartenant à la commune, la choix fut vite fait. Le 20 août 1961 on foulait le sable rouge pour la toute première leçon de M. André Richème. A la fin de la même année, l'effectif des membres était de 21 seniors et de 9 juniors, la cotisation annuelle se montant à Fr. 60.—.

FIGURES MARQUANTES

C'est en 1963 que fut construit le club-house, inauguré officiellement en 1964, avec une démonstration du champion suisse P. Blondel et de B. Schönenberger; l'installation de l'éclairage date de 1971 et l'aménagement intérieur du club-house, réalisé par quelques membres dévoués en 1975.

Plusieurs personnes marquèrent le TCL de leur personnalité. Le premier professeur A. Richème, Jean Fesselet, l'un des secrétaires du comité et Edy Girod, commissaire de jeu, aujourd'hui tous trois disparus. Les présidents, J.-P. Perrin, dévoué, dynamique et spirituel, Georges-Adrien Matthey, discret, courtois et efficace, Raymond Bratschi, unique, savoureux et chaleureux et le président actuel, G. Beiner, un fana du tennis, calme, modeste et remarquablement disponible parce que convinacu.

Il faut citer aussi Christian Peer, qui offrit les plans du club-house, l'homme artiste qu'est J.-P. Murry, sans oublier de souligner la générosité de A. Perrot, F. Broggi, Cl. Hahn, Nelly et Samy Rupp et en se souvenant de tous ceux qui en se succèdant au sein du comité contribuèrent à l'avènement et à la prospérité du TCL.

L'équipe actuelle est composée de 7 membres: G. Beiner président; Henri Feltin, trésorier et vice-président; Anne-Marie Schär, secrétaire; André Rufener à la commission sportive; Nelly Rupp responsable de la buvette, Gino Pozzetto à la commission des loisirs et Dieter Schmid responsable des courts. Les cotisations annuelles se montent à Fr. 170.— par membre, Fr. 280.— par couple; Fr. 90.— pour les étudiants; Fr. 70.— pour les juniors et Fr. 40.— pour les écoliers.

Un effort tout particulier est réalisé pour permettre à tous, principalement aux jeunes, de jouer au tennis. Les familles bénéficient d'une réduction et les écoliers d'une leçon hebdomadaire gratuite donnée par Mme Raymonde Beiner, championne cantonale de simple dame catégorie C en 1975 et en 1978. Mme Beiner partage la passion de son mari pour le tennis. Elle témoigne d'un dévouement remarquable et le TCL leur doit beaucoup à tous les deux. Ils ont d'ailleurs été nommés membres d'honneur lors de la fête organisée pour le 20me anniversaire.

DEUX NOUVEAUX COURTS

La saison du TCL est jalonnée par différentes manifestations. L'apéritif d'ouverture, offert à tous les membres, le rallye d'automne, le bal de fin d'année et le loto pour la partie récréative. Le tournoi d'ouverture, les interclubs disputés en 4me ligue par une équipe féminine et masculine, le championnat interne couronnant les meilleurs joueurs du moment, le tournoi d'automne où les équipes mixtes sont tirées au sort pour des équipes doubles, pour la partie sportive.

L'année 1980 sera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire du TCL, grâce à la construction de 2 nouveaux courts, achevés à la fin de ce mois. Plusieurs équipes ont travaillé au succès de cette réalisation. Un groupe de travail dirigé par Holy Gass, une équipe technique composée de D. Schmid, G. Perrenoud et A. Frochaux et les responsables de la partie financière, Chs Angehrn, M. Berthoud et P.-A. Aellen.

Sport réservé à une certaine classe sociale il y a encore quelques années, le tennis s'est heureusement démocratisé et popularisé grâce à la mentalité de ses vrais adeptes qui l'ont toujours pratiqué avec l'enthousiasme et la simplicité des véritables sportifs et non avec snobisme.

Le nombre toujours croissant de juniors, presque un tiers des 200 membres actuels en est le témoignage le plus éclatant. M. F.

carrosserie
claude chapuis
LA GARANTIE D'UN TRAVAIL
RAPIDE ET SOIGNÉ
LE LANDERON
RTE DE LA NEUVEVILLE 4 Tél. (038) 51 44 50

DÉPANNAGE-SERVICE
Criblez J.-P. & Fils
Appareils ménagers et industriels
service après-vente
AGENCE OFFICIELLE
Frigidaire – Rotel – Querop Suisse
MAGASIN DE VENTE
LE LANDERON RUSSIE 6 Tél. (038) 51 33 40

HÔTEL SUISSE
SPÉCIALITÉS
FRANÇAISES
ITALIENNES
CHAMBRES TOUT CONFORT
CHEZ NAPO
Fam. A. Mottola
Tél. (038) 51 24 12
LE LANDERON
FERMÉ LE MARDI
GRILL • BAR

Offre spéciale
24–30.9

Pour pouvoir apprécier.

MIO DOUCE
Nouvelle qualité: plus doux, meilleur!

Revitalisant textile
Fleurette – au frais parfum de fleurs.
Fraîcheur – au parfum âpre et frais.

flacon de 2 kg

2.80 (kg = 1.40)
au lieu de 3.30

MIGROS
Prix. Qualité. Choix.

98776-A

Nous cherchons

DAMES

ayant de bonnes aptitudes en peinture pour décoration de boîtes de montres à domicile.

Bon salaire.

Faire offres écrites sous chiffres 22-142.986 à Publicitas, 1401 Yverdon. 98771-O

DIA
DIAMANTOR
Fabrique de boîtes-joaillerie, 2205 Montmollin, tél. (038) 31 28 17
cherche

OUVRIÈRES
Bon salaire, emploi stable.
Prestations sociales, frais de déplacement.
Téléphoner ou se présenter. 98845-O

CONCIERGERIE
est à repourvoir
dès le 1er janvier 1981, dans bel immeuble moderne de Cornaux.

Grand appartement de 3½ pièces à disposition.

Tél. 57 14 15 (heures de bureau). 98910-O

OFFRES D'EMPLOIS

Pompes funèbres FLUHMANN-EVARD engage

EMPLOYÉ
sérieux, dynamique, de bonne présentation, possédant permis de conduire et ayant le sens des responsabilités pour travailler au sein de son entreprise.

Faire offres à notre adresse à Pierre-à-Mazel 2, tél. 25 36 04, 2000 Neuchâtel. 97420-O

Auto Transport de la Béroche 2024 Saint-Aubin
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1 chauffeur de car
à plein temps ou à temps partiel.

Pour tous renseignements: tél. bureau 55 13 15 privé 42 14 66. 94964-O

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

Située à la campagne, à 15 km de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, notre entreprise occupe 1800 personnes.

Pour la **DIVISION MÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE** nous désirons engager:

MÉCANICIEN EN ÉTAMPES OU OUTILLEUR
auquel nous confierons l'exécution de travaux de montage et mise au point d'étampes destinées à la fabrication de pièces d'horlogerie.

MÉCANICIEN DE PRÉCISION
auxquels nous confierons l'exécution de travaux de montage et mise au point de machines automatiques destinées à la fabrication de pièces d'horlogerie et à l'assemblage de modules électroniques pour montres à quartz.

Pour la ***DIVISION DE DÉVELOPPEMENT HORLOGER***

MÉCANICIEN EN MICROTECHNIQUE OU HORLOGER PROTOTYPISTE
qui sera chargé de la réalisation de pièces prototypes dans le cadre de la création de nouveaux calibres électroniques quartz analogiques.

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue. 97057-O

WICOTRON ®
Nous cherchons

monteurs d'appareils électroniques et de télécommunications (MAET)

pour le contrôle, la réparation et le montage d'appareils électroniques dans le domaine de l'électronique industrielle.

Champs d'activité très variés et intéressants.
Des bonnes connaissances de la langue allemande sont indispensables.
Nous garantissons une bonne ambiance de travail, l'horaire libre et des bonnes prestations sociales.

Veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone à la maison suivante:
WITSCHI & CO
ÉLECTRONIQUE ET FABRIQUE DE MACHINES
Chapons des Prés
2022 Bevaix
Tél. (038) 46 10 46. 98830-O

Département de vente

Nous nous occupons de la représentation d'articles électrotechniques et nous cherchons pour conseiller notre clientèle en Suisse romande un jeune et dynamique

technicien électricien
en qualité de représentant

Nous souhaitons:
- formation professionnelle avec certificat comme monteur électricien mécanicien électricien ou FEAM
- sens commercial
- talent d'organisation et de vente
- connaissances parfaites de la langue française et de la langue allemande orale et écrite
- âge idéal: 25 à 35 ans.

Nous offrons:
- programme de vente intéressant
- travail à responsabilité dans le service extérieur
- salaire en rapport avec vos capacités
- prestations sociales modernes
- bon climat de travail dans une petite équipe.

Nous attendons volontiers votre offre avec les formalités habituelles ou votre téléphone, interne 41 ou 55.

Imporex S.A.
Tél. (01) 301 14 44

2052 ZURICH
Grünhaldenstrasse 41
98765-O

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage immédiatement

HABILE DACTYLO
pour la frappe (sur clavier perforateur) de textes destinés à son journal.

Bonnes connaissances du français désirées.
Horaire: 40 h par semaine en service de jour, du lundi au vendredi.

Veuillez adresser vos offres à la direction de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Fabrique de moyenne importance du Jura neuchâtelois, secteur automation, cherche

CHEF DE VENTE

Préférence sera donnée à employé au bénéfice d'une formation technique ou technico-commerciale.

Langues requises: **français, allemand.**

Notre futur collaborateur sera appelé à animer une petite équipe de vente s'occupant de la distribution de nos produits en Suisse et dans les pays limitrophes.

Le poste à repourvoir offre des perspectives d'avenir intéressantes à candidat sachant faire preuve d'initiative et travailler de façon indépendante.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres P 28-950082 à PUBLICITAS, avenue L.-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 97729-O

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Hôtel du Poisson – 2074 Marin
Tél. (038) 33 30 31
cherche

FILLE DE BUFFET
permis C ou Suissesse

SOMMELIER
pour salle à manger.
Entrée: date à convenir.
Ecrire ou téléphoner.
Bons gains. 98902-O

Ecriteaux
en vente au bureau du journal

MICROMÉCANIQUE
engage

MÉCANICIEN DE PRÉCISION
titulaire d'un CFC et ayant de l'initiative pour son atelier de fabrication de jauges et gabarits industriels.
Horaire variable.

Faire offres manuscrites ou se présenter à:
MICROMÉCANIQUE SA
Société de Métrologie
Draizes 77
2006 Neuchâtel.
Tél. 31 25 75. 97686-O

Nous engageons:

1 mécanicien sur autos

1 aide-mécanicien
Semaine de 5 jours.
Bon salaire.

Se présenter
GARAGE WASER, Peseux
Route de Neuchâtel 15.
Tél. (038) 31 75 73. 98883-O

Avez-vous déjà songé à travailler dans le milieu hospitalier?

Et pourquoi pas à
L'HÔPITAL CANTONAL UNIVERSITAIRE DE GENÈVE?

Peut-être êtes-vous la personne que nous cherchons pour

L'ENREGISTREMENT DE DONNÉES SUR ORDINATEUR

au sein de notre division d'informatique.

Votre candidature nous intéresse, si:

- vous êtes doué (e) d'un esprit d'interprétation et de décision,
- vous acceptez de travailler en équipes, y compris les week-ends et jours fériés,
- vous avez quelques connaissances du langage médical et du milieu hospitalier.

Votre candidature sera également prise en considération si vous ne désirez travailler qu'à mi-temps.

Nous vous offrons les avantages d'un établissement de l'Etat ainsi que la possibilité de prendre vos repas au restaurant du personnel.

Si notre proposition vous intéresse, n'hésitez pas à nous téléphoner au N° 22 60 36, nous vous enverrons avec plaisir une demande d'emploi. 98853-O

Erfolg

Wer zieht mit uns am gleichen (Erfolgs-)Strick?

In unserem Verkaufsteam hat es noch einen Platz für den Raum Biel/Fribourg/Neuchâtel

Was bietet Ihnen der freie Platz am Strick?
- Eine selbständige Arbeit im Investitionsgüterbereich
- Sehr gute Verdienstmöglichkeiten
- Geschäftswagen und Spesen
- Sozialleistungen eines internationalen Konzerns
- Konstante Weiterbildung

Was wir von Ihnen erwarten:
- Begeisterung, Initiative, Ausdauer und Köpfchen
- Teamgeist
- Anpassungsfähigkeit
- Deutsch und Französisch

Rufen Sie Herrn Schneeberger an oder senden Sie Ihre Unterlagen an unseren Stützpunkt Bern, Agfa-Gevaert AG, Stöckackerstrasse 81, 3018 Bern, Tel. (031) 55 57 37. 97604-O

LES COUSINS DES VENDANGES

Champagne et «Swiss made»: un même combat contre les contrefaçons

«Swiss made» et champagne, c'est un peu la même chose: les contrefaçons pullulent et il faut veiller au grain! Il est vrai que la tentation est grande, la montre suisse et les crus champenois ayant leur bienfacture et leur image de marque, de baptiser d'une étiquette flatteuse la plus vulgaire toquante ou la plus plate des bibines.

A Epernay, au siège du Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), M. Dargent couve un petit musée qui vaut la peine d'être visité. Organisme semi-public, ce comité assure l'harmonie des rapports entre vignerons et négociants, il gère leurs intérêts communs qu'ils soient économiques, techniques ou sociaux et veille à la pérennité du produit. Il traque aussi les contrefaçons et à ce niveau, le petit musée de M. Dargent est celui des horreurs... Des cidres irlandais aux jus de fruits de Taiwan en passant par les bières américaines, la limonade belge, les sels de bain anglais ou... la pâte dentifrice fabriquée en Italie, tout y passe, tout devient «champagne»!

• DES POUBELLES DE TABLE...

L'éventail s'agrandit si on y ajoute les anciennes contrefaçons japonaises de Suntory, une affaire qui a pu être réglée à l'amiable, les «demi-sec» australiens et le «champagne» de Crimée. Et, un jour, une surprise de taille vous tombe sur la tête, vous coupe le souffle et les genoux. C'est celui où un fabricant de... poubelles de table se met en tête de les appeler «champagne».

– Pendant qu'ils y sont, pourquoi pas du papier hygiénique?, grince M. Dargent.

• DIX SHILLINGS DANS LA POCHE!

La preuve que le nom miracle ajoute une réelle valeur au produit de contrefaçon, on la trouve, chiffres en mains, dans l'affaire des mousseux espagnols. Sous l'étiquette «Spanish Champagne», un vin mousseux fut commercialisé en Grande-Bretagne dans les années soixante au prix de 21 shillings la bouteille. Lorsque le CIVC put enfin obtenir gain de cause, le «champagne espagnol» redevint le mousseux qu'il n'aurait jamais dû cessé d'être et son prix tomba à 11 shillings. Le simple fait de l'avoir appelé «champagne» permettait donc de gagner dix shillings de plus que la marge.

C'était une valeur à la fois ajoutée et... usurpée. Il n'en va pas autrement des montres.

La première infraction connue remonte à 1844 et les premiers à mordre la poussière furent des viticulteurs de la vallée de la Loire. Depuis, à coups de procès, de longues négociations, de traités ou de gentlemen agreements, le champagne guerroie pour défendre ses droits.

• QUELQUES ARPENTS DE VIGNE...

Grand et mince, un physique et un visage à michemin entre l'officier britannique et De Gaulle ce qui est déjà une façon de rapprocher les... extrêmes, M. Joseph Dargent incarne à lui seul le CIVC. Maire d'une petite commune viticole, il vit les problèmes de la profession et docteur en droit international, il ne connaît que mieux les chemins tortueux de la procédure et sait quelles armes sont à utiliser.

Grâce à lui, la plupart des dossiers ont pu être classés: il n'en restera qu'une bouteille vide sur le manteau de la cheminée. Mais aujourd'hui, c'est celui du Canada qui est ouvert sur son bureau. En dépit d'un accord bilatéral signé en 1933 et qui protégeait les appellations d'origine sur les territoires respectifs des deux pays, les viticulteurs canadiens continuaient d'appeler «champagne» un mousseux tiré d'un vignoble rustique situé entre les lacs Erié et Ontario dont le raisin a, paraît-il, un curieux goût de fraise. De tribunal en tribunal, d'appel en appel en empruntant chaque fois le labyrinthe fédéral et en passant de la cour d'une province à celle d'une autre, les Champenois se sont heurtés à quatre murs.

• LA GAFFE!

Le plus difficile à franchir, c'est la campagne de lobbying exercée sur le gouvernement d'Ottawa et il n'est pas impossible que la peau de l'accord, que les Canadiens ont fini par avoir, ait été l'objet d'un sordide marchandage portant sur la réélection du premier ministre Trudeau. Le spectre du chômage fut naturellement sorti du placard où l'on range habituellement les instruments du protectionnisme et Mme Brigitte Bardot fut involontairement le troisième obstacle, de moindre importance certes mais sa campagne contre la chasse aux bébés-phoques pesa tout de même d'un bon poids dans les plateaux de la balance.

Une gaffe du gouvernement français sonna enfin l'hallali lorsque le président de la République remit le grand cordon de la Légion d'honneur à M. Levesque. Celui-ci était presque tombé dans une embuscade car il est de règle chez les Québécois de refuser toute distinction qu'elle soit canadienne, anglaise ou française. C'est une autre façon de marquer leur indépendance. On avait ignoré cet usage comme le fait d'avertir l'ambassade du Canada à Paris. Il ne fallait plus que cet accroc politique pour faire déborder la coupe de mousseux.

• LES RAISINS VERTS...

Le traité a donc été abrogé, son règlement d'application n'a pas tardé, tombant même en huit jours ce qui est un record dans le genre et le mousseux du Cattowa reste le raisin vert qui agace les dents des Champenois.

Pour l'instant, la bataille est perdue. On se consolera en pensant que le palais et le goût feront toujours la différence mais tout le monde n'en a pas. Un jour, à Reims, chez Abel Lepitre, un grossiste nord-américain était venu acheter son champagne. Comme le veut la courtoisie, M. Fourchet lui proposa de boire une bouteille de Bourbon-Parme mais l'autre afficha un air gêné:

– Vous n'auriez pas un verre de Coca-Cola?

L'histoire est malheureusement vraie.

• LE SOURIRE DE L'ANGE

Sans organisation professionnelle, le champagne serait-il ce qu'il est? On peut en douter même si quelques petits viticulteurs préféreraient quelquefois le gant de velours à la main de fer. Ah! Qu'elle était belle la vendange 1976! Pour un peu, on faisait 15.000 kilos de raisin à l'hectare, plus même. Il n'y avait qu'à se baisser pour le ramasser, les deux mains n'y suffisaient pas et certains auraient aimé que les contingents fixés paritairement par le CIVC fussent plus importants. Ne pouvait-on faire du stock, encaver un peu plus en prévision d'années moins riches?

Mais toute surproduction porte ses risques, notamment au niveau des cours. Le CIVC n'a pas voulu que les vignerons les courent comme il a pensé à la qualité. On a donc donné un coup de frein. Comme d'habitude, une faible partie de la récolte a été versée aux «Coteaux champenois», un vin «tranquille» qui n'est pas champagnisé, et le solde a été laissé aux étourneaux et aux vinaigreries. Des «récoltants-manipulants», c'est-à-dire des vignerons qui font et commercialisent eux-mêmes leur champagne, ont assez mal pris la chose.

M. André Secondé, le poète-vigneron d'Ambonnay, arbore le sourire énigmatique et rentré de l'ange de la cathédrale:

– Le premier kilo de cette année sera moins bon que ne l'aurait été le 15.000me de 1976...

C'est une image, il en a à revendre, mais elle traduit bien un certain désarroi.

• PAS DE SURSIS POUR LES PETITS COCHONS!

Alors, dans l'attente d'une maigre récolte, la Champagne prépare les grandes manœuvres de l'automne. Les «hordons», ces troupes de vendangeurs, seront moins étoffés que par le passé mais çà et là, dans les deux «Montagne», sur les balcons fleuris de la vallée de la Marne et dans la Côte des blancs, mille petits cochons n'ont plus que deux ou trois semaines à vivre.

La tradition sera respectée et le «cochelet» et la potée figureront en bonne place sur les tables...

Claude-Pierre CHAMBET

(* Voir aussi la FAN du 19 septembre)

Maigre récolte mais seul le marché français en pâtira

La récolte de champagne sera cette année «à la limite de la catastrophe» vient d'annoncer à Epernay le Comité interprofessionnel du vin de champagne. Quarante jours de mauvais temps en juin et juillet ont en effet sérieusement compromis la floraison, au point que la récolte sera faible et de médiocre qualité.

On compte sur le tiers d'une récolte normale: alors qu'on avait vendangé 840.000 pièces de 2,05 hectolitres en 1979, on ne prévoit pour cette année que 280.000 pièces. Quant à la date des vendanges, elle n'a pas encore été fixée mais devrait se situer autour du 13 octobre.

1978 avait été une très mauvaise année, mais 1979 avait compensé pour moitié les pertes subies et 185 millions de bouteilles avaient pu être vendues. Cette année, il ne devrait y en avoir que 170 millions et en 1981, 150 millions.

Le CIVC a toutefois annoncé que les exportations seraient préservées au maximum. Ce sera donc le marché français qui pâtira principalement de cette mauvaise situation, avec en conséquence une hausse des prix à la bouteille de l'ordre de 15 à 25 pour cent. (AP).

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Carie dentaire et sucre de canne (suite)

«Monsieur le rédacteur en chef,

Ayant été implicitement mis en cause dans la polémique relative au sucre complet, je me permets de vous faire parvenir ma prise de position. S'il est exact que l'Université ne cautionne pas les travaux du Dr Max-Henri Béguin, un silence total de sa part pourrait être interprété comme un manque d'intérêt, voire comme une désapprobation discrète. Une telle interprétation serait injuste. En tant que directeur du Centre de calcul de l'Université à l'époque de sa collaboration avec le docteur Béguin, j'aimerais brièvement expliquer le genre de travail que nous avons exécuté, ainsi que notre conception du problème tel qu'il se présente.

Le Dr Béguin nous a demandé son aide pour l'exploitation du matériel statistique qu'il rassemble avec grand soin depuis de longues années. La quantité de données était suffisamment importante pour exiger l'emploi de l'ordinateur; pour nous, le travail présentait de l'intérêt en tant que résolution d'un problème pratique par un institut universitaire. Le résultat en est la présentation d'une grande masse de données sous une forme compréhensible et convaincante. La collaboration avec le docteur Béguin a été intéressante, son enthousiasme communicatif, et nous sommes heureux d'avoir mené jusqu'au bout un travail assez complexe et d'avoir satisfait un client exigeant.

En tant que statisticien, j'ai essayé de poursuivre l'étude. Il s'est révélé que le problème présente de grandes difficultés. Il est aisé de faire des expériences sur des rats, à qui l'on impose des conditions de vie semblables, et que l'on sépare en deux groupes, l'un prenant du sucre complet, l'autre du sucre raffiné; l'on examine ensuite les caries afin de tirer des conclusions. Les enfants examinés par le Docteur Béguin ne peuvent pas être aussi aisément classés en groupes distincts, parce qu'il arrive que la famille adopte ou abandonne le sucre complet, ou bien elle alimente l'enfant partiellement avec plusieurs formes de sucre. Une étude complète, devant encore distinguer les caries des dents de lait de celles des dents permanentes, finit par devenir une tâche énorme, pour laquelle il n'est même plus certain que les milliers d'examens à notre disposition sont en nombre suffisant.

De plus, un nouvel élément est apparu: les adversaires du Dr Béguin affirment que les améliorations constatées par lui sont réelles, mais qu'elles sont dues au fait que les mères de famille qui prennent sur elles le surcroît de peine entraîné par l'emploi du sucre complet, alimentent de toute façon leurs enfants d'une manière plus saine. Ce serait là la vraie cause de la diminution des caries. L'argumentation est un peu dangereuse, elle risque de vexer certaines mères de famille; en tout cas, elle rend superflue toute statistique traitant directement les données humaines, parce que l'alimentation «raisonnable» n'est pas dans les données à notre disposition.

Permettez-moi de vous donner, pour conclure, mon opinion, qui n'engage en rien l'Université; c'est celle d'une personne ayant une certaine culture scientifique ainsi que quelque expérience humaine.

Du point de vue de la statistique, dont on attend des arguments «absolus», il est évident que les expériences sur les rats devraient être poursuivies, même si leur transposition sur l'être humain exige quelques précautions. Elles sont d'ailleurs plus délicates qu'on pourrait le supposer, et je souhaiterais qu'un partisan du sucre complet en fasse aussi de son côté; en toute bonne foi, on accentue les éléments de l'expérience dont on attend une confirmation, et l'on est beaucoup plus ingénieux si l'on veut mettre un effet en évidence que si l'on veut en montrer la non-existence. D'autre part, nous espèrons que le Dr Béguin poursuivra sa collecte de données, dont on n'a pas encore tiré toutes les conclusions possibles.

L'autre question essentielle, qui demandera probablement de longues recherches, est d'établir une distinction entre les mères qui emploient le sucre complet, et celles qui obtiennent d'aussi bons résultats en appliquant les bonnes règles d'alimentation modernes. Je ne sais pas si on y arrivera jamais.

Il me paraît donc trop tôt pour trancher entre les partisans du «hors du sucre complet, pas de salut»! et de ceux qui affirment que «le sucre complet est aussi cariogène que le sucre blanc». Nous serions heureux d'avoir un sucre non ou peu cariogène, car il constitue un aliment énergétique important. Il est utile de savoir exactement si, avec une alimentation moderne, le sucre blanc n'est pratiquement pas cariogène. Des études restent à faire.

Quel qu'en soit le résultat, on peut être reconnaissant au Dr Béguin d'avoir posé, il y a bien des années, le problème du sucre dans la propagation de la carie dentaire, et d'en avoir proposé une solution.

Professeur P. BANDERET
Institut de mathématiques,
ancien directeur du Centre de calcul.»

VAUD

Renouveau d'un talent consacré à Montreux

Nikita Magaloff n'est certes pas inconnu des mélomanes, surtout suisses, puisque depuis pas mal d'années sont consacrés par la presse ses apparitions et ses disques. Pourtant jusqu'alors ce pianiste ne nous avait guère séduit tant son toucher mordant et sa prime à la technique laissaient peu de place à la musique proprement dite.

Et voilà que l'on a entendu à Montreux un Magaloff étonnant, profondément romantique, peu porté sur l'effet, peu enclin à la virtuosité et consacrant tous ses moyens à une traduction émouvante du concerto N° 2 de Brahms qui fut à bien des égards la meilleure que l'on ait pu entendre depuis la pathétique version de Geza Anda.

Alliant la beauté sonore à la solidité de la construction, lumineux dans le rondo final tendre et sensible de l'andante, il fut certainement encore plus singulièrement prenant dans l'allegro initial où il donna la pleine mesure de son talent, neuf à nos oreilles, plus proche à vrai dire d'un Gieseking, d'un Yves Nat que d'un Cziffra ou d'un Ciccolini. Ce fut donc un triomphe pour ce pianiste, au demeurant admirablement accompagné par l'Orchestre symphonique de «Südwestfunk Baden-Baden» dirigé par Michel Tabachnik.

C'est à lui que devait revenir ensuite la faveur du public pour son interprétation du «Philharmonisches Konzert» de Paul Hindemith et de «La Mer» de Debussy. Pourtant à plusieurs reprises il nous a semblé que Michel Tabachnik se contentait de suivre un orchestre, certes admirablement préparé, mais qui semblait devoir se suffire à lui-même.

UN MANQUE D'INVENTION

Du «Philharmonisches Konzert» d'Hindemith, on retiendra surtout l'immense facilité d'écriture dont l'auteur fait preuve, mais qui ne saurait combler le manque d'invention véritable. Composé en forme de variations, ce «Konzert» donne l'impression d'un exercice de style savamment mené, mais d'où l'émotion semble bannie, malgré quelques velléités d'ailleurs bien vite réduites au silence.

Le succès remporté par l'Orchestre de Baden-Baden et son chef dans l'interprétation de «La Mer» de Claude Debussy était plus que justifiée par la qualité plastique dont ils firent preuve, trouvant dans chaque passage les justes nuances, les accents convaincants et cette fantaisie qui donne une couleur toute en finesse à cette partition, bouleversant chef-d'œuvre, irremplaçable, d'une nouveauté totale et qui sonne bien mieux et plus actuelle que les discours ampoulés d'un Hindemith qui fait rétrospectivement figure de pédant pontifiant...

J.-Ph. B.

DANS LE CANTON

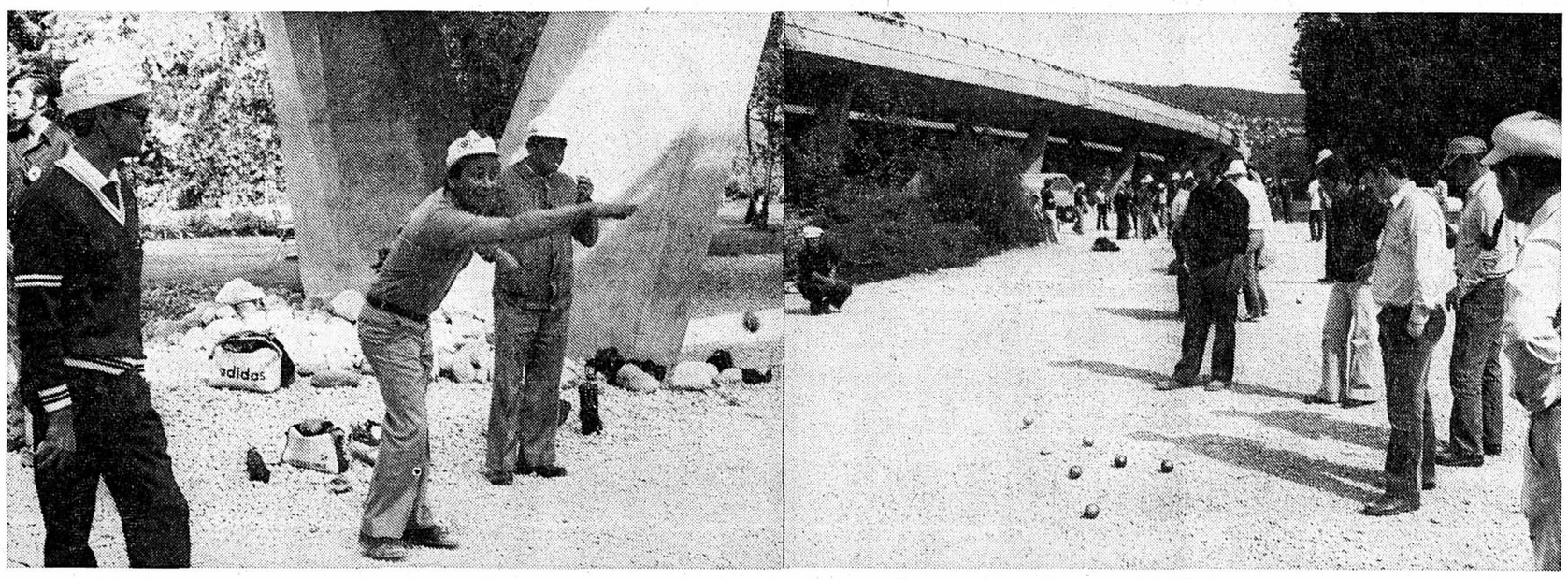

Sur la photo de gauche, André Evard, de la Bricole, admire Celestino Musso (Les Meuqueux). Cette année, le premier ne s'est incliné qu'en finale (15-14) du championnat cantonal en triplettes, tandis que le second, champion cantonal l'année dernière, a dû se contenter cette fois-ci du 5me rang. A droite, une vue générale de la manifestation avec le pont de l'autoroute pour décor. (Avipress Treuthardt)

Colombier: le championnat cantonal de pétanque en triplettes sous l'autoroute

Le 29 juin dernier, il vous en souvient peut-être, il pleuvait tellement fort sur le canton que, parodiant Brassens, on se serait volontiers fait voleur pour pouvoir s'abriter sous un parapluie! Le Val-de-Travers n'avait pas plus été épargné. Et les membres du club de pétanque «La Bleue» de Saint-Sulpice, chargés d'organiser le championnat cantonal de pétanque en triplettes sur les terrains aménagés tout exprès à la patinoire de Couvet, se disaient en faisant grise mine que la météo venait de leur jouer un tour bien pendable.

En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'Association cantonale neuchâteloise de pétanque (ACNP), il fallut se résoudre à renvoyer un championnat cantonal, la pratique normale du jeu devenant plus qu'aléatoire en raison des «flaques» d'eau.

Qu'on se rassure! Ce championnat a tout de même fini par avoir lieu le 14 septembre. Non plus au Val-de-Travers, mais... sous le pont de l'autoroute à Colombier, sur les pistes obligeamment mises à disposition par «La Bricole». Les gens du Val-de-Travers, qui avaient tenu à conserver l'organisation de cette manifestation, ont tout lieu d'être satisfaits puisque cette fois-ci, aussi bien les concours internationaux du samedi que le championnat cantonal lui-même, ont pu se dérouler dans des conditions fort acceptables.

Voici d'ailleurs les principaux résultats de ces différents concours:

Championnat cantonal triplettes (60 équipes): 1. Claude Melano-Pierre Matthey-Charles Hermann (La Geneveysanne); 2. André Evard-Eric Hummel-Hanna Evard (La Bricole); 3. Jean-Jacques Bonny-Gérard Simon-Denis Brahier (La Bricole); 4. Alfredo Petese-Angelo Salvi-Adriano Salvi (Le Verger).

Concours complémentaire du dimanche (41 triplettes): 1. Ariste Vuilleumier-Michel Claude-Vincent Cornice (Les Meuqueux); 2. Elie Tasin-Nello Di Pompeo-Jacques Demierre (Les Renards); 3. Georges Cœndoz-Francis Robert-Gérard Vuillaume (La Béroche); 4. Marie-Jeanne Vaucher-Antonio Riccio-Agostino Protasi (mitigé).

Concours principal du samedi (29 triplettes): 1. Jean Allaz-Henri Moresi-Charles Berna (Les Tilleuls); 2. Charles Hermann-Claude Melano-Pierre Matthey (La Geneveysanne); 3. Hanna Evard-André Evard-Roos Henri (La Bricole); 4. Gilbert Vocat-Roland Niederer-Nello Di Pompeo (Les Renards).

Concours complémentaire du samedi (19 triplettes): 1. Georges Cœndoz-Francis Robert-Jacky Nussbaum (La Béroche); 2. Jacques Clerc-Daniel Meyer-Jean-Pierre Jeanrenaud (La Bleue); 3. Jean Saturnin-Jean-Claude Simon-Denis Chasles (Le Pont); 4. Antonio Gandossi-Auguste Stahel-Gérard Vuillaume (mitigé). J. N.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

2. Journée de la Faim:

Privez-vous d'un peu de superflu pour que d'autres aient le nécessaire! Mais ne vous privez pas du plaisir d'envoyer votre don au
CCP 20-959 Neuchâtel

97741-R

LE LOCLE

Etat civil (15 septembre)

Naissance: Schwab, Nicolas, fils de Schwab Claude Gilbert et de Liliane Paulette, née Maire.

(16 septembre)

Décès: Aellen, Georges-André, né le 27 janvier 1903, époux de Madeleine Alice, née Maurer.

CANTON DE BERNE

A SAINT-IMIER

Un développement réjouissant à l'école d'ingénieurs et des métiers

De notre correspondant:

L'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier et ses écoles de métiers affiliées se portent bien: La commission de surveillance de cet établissement estime réjouissant l'avenir de cette institution technique cantonale.

Financée en grande partie par le canton de Berne, l'Ecole technique de Saint-Imier a présenté un budget annuel accompagné d'un plan d'investissement quadriénal. Ces deux rapports ont été approuvés récemment sans modification. Le crédit affecté aux investissements annuels a passé de 300.000 fr en 1980 à 330.000 fr par année pour la période 1981-1984. De plus, un crédit spécial de 164.000 fr a été accordé pour la transformation de deux ateliers, selon les nouvelles exigences de l'enseignement.

Les apprentis peuvent désormais être initiés à la programmation et à l'utilisation d'une fraiseuse à commande numérique, grâce à l'acquisition, l'année dernière, d'une telle machine. Cette technique est approfondie par des cours d'informatique et complétée par l'étude de problèmes en liaison avec l'ordinateur.

L'atelier de micromécanique, qui possède déjà une machine à injecter les matières plastiques, s'est enrichi d'une machine à électroérosion. Les apprentis pourront ainsi réaliser des étampes et moules d'injection.

SOUTIEN FINANCIER

L'industrie soutient largement l'Ecole technique de Saint-Imier. C'est ainsi qu'après avoir reçu un don de 10.000 fr de la fondation Autophon, pour son nouveau laboratoire, la division électronique vient de recevoir un don de 28.000 fr de la fondation Hasler. Cette somme sera affectée à l'achat d'un système de développement des microprocesseurs.

Enfin, signalons que l'effectif de l'Ecole technique augmente de façon réjouissante. Il atteindra cette automne le chiffre record de 220 élèves, dont 65 étudiants ETS (35 en 1977). Cette évolution positive parallèlement à l'ouverture de la division électronique, a nécessité l'engagement de trois professeurs.

LES REUSSILLES

Une nouvelle gare

(c) Bâtiment vétuste, l'ancienne gare des Reussilles a été démolie. Elle fait place maintenant à une nouvelle gare de conception plus moderne qui répondait à un réel besoin.

Des valeurs qui répondent aux nécessités de l'heure.

La nouvelle BMW 318i.

Puissance supérieure de 7%. Mais consommation interférieure de 8 à 14%

Faisant suite aux nouveaux moteurs à 6 cylindres, remarquables d'économie, présentés récemment, voici une gamme de quatre-cylindres BMW entièrement repensés, qui constituent un progrès décisif en matière de performances et de rendement, par la modicité de leur consommation, de leurs gaz d'échappement et de leur niveau sonore. Explication: toutes les pièces qui les composent et tous les organes qui les équipent, ou presque, ont reçu des améliorations déterminantes; ils ont bénéficié de solutions empruntées aux grands moteurs BMW.

Résultat de la recherche d'un surcroît de puissance allié à plus d'économie: les nouvelles BMW 316 et 318i.

La BMW 318i prend la relève de la BMW 318. Elle a été dot de l'injection K-Jetronic largement éprouvée sur la BMW 32 Au lieu de 72 kW (98 ch), son nouveau moteur fournit 77 k (105 ch). Ce gain de puissance, qui s'accompagne pourtant d'u réduction sensible de la consommation, a été obtenu grâce à rendement thermique supérieur et à une meilleure carburatio

Jantes alu en option

.a nouvelle
BMW 316 1,8 l.

:ouple supérieur
le 14% souplesse
:upérieure de 18%.
Mais consommation
nterférieure de 5 à 11%.

La nouvelle BMW 316 possède un moteur de 1,8 litre, qui teint les performances de l'ancienne BMW 316 à régime inférieur. Conclusion: une plus grande nervosité, due à de meilleures :célérations, et nettement plus de souplesse; une pointe légèrement supérieure et pourtant une consommation sensiblement férieure. Sans compter la réduction des gaz d'échappement et u niveau sonore.

L'abaissement du régime réduit du reste d'autant les pertes par frottement et l'usure, ce qui entraîne une élévation de qualité que traduisent une fiabilité et une longévité encore accrues.

A la base de ce progrès:
un rendement thermique sensiblement supérieur, un nouveau carburateur inversé à registre, monté pour la première fois sur une automobile, un starter automatique perfectionné – emprunté aux grandes BMW à 6 cylindres –, un dispositif de préchauffage de l'air à l'admission, ainsi qu'un allumage transistorisé hybride, également monté pour la première fois.

Ces caractéristiques des nouvelles BMW 316/318i constituent – surtout dans le contexte des impératifs actuels en matière d'énergie et d'environnement – un exemple rêvé des solutions efficaces qu'un perfectionnement technique incessant permet d'atteindre. Sans rien perdre sur le plan de la sécurité, du fait de la puissance et de la mobilité, on gagne pourtant nettement en économie.

Participez donc aux économies d'énergie, en achetant une voiture conçue dans cette optique: une nouvelle BMW 316 ou BMW 318i.

Prenez toutefois aussi part au concours d'économie BMW où vous avez une double-chance rêvée de gagner. Voyez de quoi il s'agit, à la page suivante!

Même si vous n'avez pas besoin d'une grande voiture, exigez de la toute grande technique. Rendez-vous là où le progrès est déjà réalité: chez BMW.
BMW 316, fr. 15 890.–; BMW 318i, fr. 17 580.–

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf ZH,
et ses 150 agences BMW qualifiées.

**Nous vous fournissons des chiffres d'actualité.
A vous de les confirmer.**

Grand concours d'économie BMW.

Ces chiffres d'actualité, les voici: la nouvelle BMW 318i a une puissance supérieure de 7% pour une consommation inférieure de 8 à 14%;
la nouvelle BMW 316 a 14% de couple et 18% de souplesse en plus, tout en consommant 5 à 11% de moins.

La confirmation de ces chiffres, c'est un concours qui va l'apporter: BMW (SUISSE) SA va en effet inviter cinq concurrents à une épreuve d'économie qui aura lieu sur un terrain d'essai, au Portugal. En compagnie d'automobilistes venus d'autres pays d'Europe, il leur reviendra d'établir la consommation la plus faible possible au volant des BMW série 3.

Cela vous dirait d'être parmi eux? Dans ce cas, demandez donc les détails de ce concours et votre bulletin de participation à l'agence officielle BMW la plus proche. Vous aurez aussitôt deux chances de gagner:

Premièrement, l'un des cinq voyages
(à deux personnes) au terrain d'essai, au Portugal, et peut-être en plus une BMW série 3.

Deuxièmement, une BMW 316.

Clôture de ce concours: dès le 18 octobre 1980!
Règlement et bulletins de participation auprès des agences officielles BMW suivantes:

Acacias:	Autos-Import SA
Clarens:	Garage de Clarens SA
Cointrin:	SA du Garage de l'Athénée
Conthey:	Garage Edelweiss
Delémont:	Faivre & Galli SA, Garage Touring
Eysins:	Garage d'Eysins
Genève:	Autocarrefour, 71, rue de Lausanne
	Nouveau-Garage SA
La Chaux-de-Fonds:	Garage de la Charrière, G. Andrey
La Tour-de-Peilz:	Garage des Pléiades, B. Chappuis
Lausanne:	Garage de la Gare, Emil Frey SA, 45, avenue de la Gare
	Garage Marterey, 56, rue Marterey
	Garage St-Christophe SA
Marly:	Garage de la Sarine, Emil Frey SA
Martigny:	Bruchez & Matter SA
Moutier:	Roland Bouduban SA
Neuchâtel:	Garage du 1er Mars SA
Nyon:	Garage de Nyon, Emil Frey SA
Payerne:	Garage Racing, Marc Fornallaz
Porrentruy:	Garage de la Grande Tour SA, M. Crelier
Sierre:	Garage A. Brunetti
Sion:	Garage W. & U. Théler
Vionnaz:	G. Richoz et Fils
Yverdon:	Garage G. Gruet

OFFRES D'EMPLOIS

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

Succursale de PESEUX

Pour notre atelier d'ASSEMBLAGE de MOUVEMENTS QUARTZ électroniques à affichage analogique, nous désirons engager

PERSONNEL FÉMININ

auquel nous confierons, après un stage de formation de 1 à 2 mois, l'exécution de travaux d'ASSEMBLAGE MOUVEMENTS QUARTZ ou d'ASSEMBLAGE de MODULES ÉLECTRONIQUES.

Les personnes intéressées par ces emplois, sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 31 11 51, afin de fixer la date d'une entrevue.

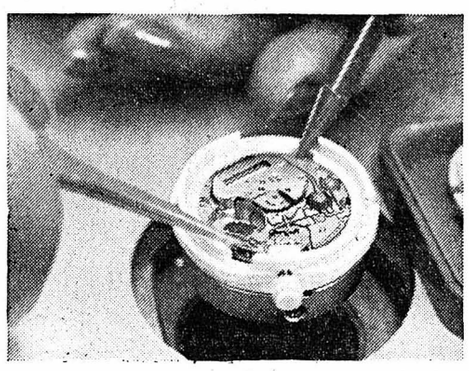

97323-O

**Café Horticole
Gibraltar 21 - Neuchâtel**
cherche tout de suite

SOMMELIÈRE

(débutante acceptée).
Bon gain, vie de famille, congés réguliers.

Tél. 25 66 44. 98860-O

CENTRE GENÈVE

Nous cherchons bonne collaboratrice comme

COIFFEUSE

dans un cadre sympathique, pour entrée immédiate ou à convenir.

**Tél. (022) 32 61 23,
demander Mme Delaye.** 98869-O

On cherche

SERVICEMEN

pour samedi après-midi et dimanche.

Tél. 31 38 38. 94985-O

L'AQUARIUM

engage:

**SOMMELIER (ÈRE)
GARÇON OU
FILLE DE BUFFET**

**Téléphoner ou se présenter
Tél. (038) 57 13 55** 98913-O

La Maison de retraite Clair-Vully à Bellerive (VD), désire engager

une aide-infirmière ou une aide-soignante

Entrée à convenir.

Traitement selon barème cantonal.

Prestations sociales assurées.

**Faire offres à la direction.
Tél. (037) 77 13 20.** 98843-O

Restaurant Montagnard, Saint-Blaise,
cherche:

UNE SOMMELIÈRE

très bon gain, semaine de 5 jours, et

UNE REMPLAÇANTE

Horaire à convenir.
Tél. 33 34 05. 94991-O

---

viso

**Tricots élastiques VISO
2072 SAINT-BLAISE**

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour atelier tricotage et couture,
pour entrée immédiate ou à convenir.
Mise au courant faite par nos soins.

Se présenter ou téléphoner au 33 22 12. 98900-O

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée qualifiée

plusieurs années de pratique dans les domaines: achats, vente, gestion de stock.
Habituée à travailler d'une façon indépendante, cherche place stable.

Adresser offres écrites à FB 1813 au bureau du journal. 98278-D

Atelier de galvanoplastie de la Broye vaudoise, très bien équipé, cherche à traiter séries de pièces de 10 à 60 mm de Ø

chromage - rhodiage - dorage - argentage sur laiton et fonte injectée

Haut niveau de qualité.

Prix compétitifs.

Service de transport journalier si nécessaire.

Faire offres sous chiffres 22-142974 à Publicitas, 1401 Yverdon. 97731-D

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS
Ces lecteurs lisent également votre publicité.
Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

Assistante dentaire

diplômée, plusieurs années de pratique, cherche emploi chez dentiste ou médecin comme réceptionniste, éventuellement à la demi-journée.

Adresser offres écrites à AW 1808 au bureau du journal. 98485-D

DEMANDES A ACHETER

TIMBRES-POSTE

J'achète collections et lots divers, de préférence Suisse, France et pays européens.

Je me déplace volontiers pour toute affaire importante.

**R. Burette,
route de Tolochenaz 5, 1110 MORGES,
tél. la journée (021) 71 33 16,
le soir (021) 71 26 73.** 90839-F

ACHÈTE

argent comptant:
cartes postales, pendules, layettes, montres de poche, jouets anciens, poupées

**tous genres
vieux meubles**

fonds appartements au complet, débarras, caves, chambres hautes.

Ecrire à J. Guyot, Draizes 73, 2006 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 31 66 32, heures des repas. 92274-F

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
**Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie.
Zöpfli 100, 6004 Lucerne.**

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète

CHIFFONS

toile et coton,
dimensions minimales:
30 cm x 30 cm,
propres, blancs et couleurs.

Je cherche à acheter

un piano droit

en bon état et à prix raisonnable.

Tél. (038) 61 21 98. 98844-F

VÉHICULES A MOTEUR

ALFA ROMEO
Alfasud Sprint
Expertisée
Garantie
**GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
Boudevilliers.
(038) 36 15 15.** 98909-V

ACHAT TOUTES VOITURES DES 1973 PAIE IMMEDIAT «CASH» TEL. 021 / 56 21 86 (08.00 h – 21.00 h)
AUTO KLÖTI PUIDOUX-CHEXBRES
97112-V

Camionnette Renault Estafette
90.000 km
Expertisée

Passat GL
modèle 1978,
34.000 km
très soignée.
Expertisée.

Garage de la Croix Montmollin.
Tél. 31 40 66. 94984-V

A vendre
2 CV 6
modèle 1979,
30.000 km,
parfait état.
Prix à discuter.
Tél. (038) 53 43 66. 95481-V

A vendre
Citroën DS 23 Pallas Injection
automatique, beige métallisé,
94.000 km.
Expertisée le 29.8.80.
Bon état.

Tél. (032) 85 20 30. 98489-V

A vendre
GOLF LS
Expertisée,
4500 fr.

Tél. 33 54 10. 98380-V

Occasion unique
ALFASUD 1500 Super
17.000 km,
état de neuf.

Tél. (038) 24 18 42. 98884-V

R 16 TX
1978, 5 vitesses,
8800 fr. ou 100 fr. par mois.

Tél. (032) 83 26 20. 95413-V.

Vend
MOTO 125 XLS
rouge et noir,
24.000 km.
Téléphoner au (038) 57 16 86. 94995-V

AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
GARAGE DU ROC Hauterive (NE)

A vendre
Honda 125 XL
77/6100 km.
Excellent état,
1600 fr.
Tél. 33 51 69, de 17 à 18 heures. 95476-V

A vendre
GOLF GTI
année 1977,
50.000 km.

Tél. 31 72 89, après 19 heures. 95474-V

ACHAT AUTO-MOTO

Tél. (032) 83 26 20.

Comptant. 94772-V

EUROCASION

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

Pas seulement un nom mais un engagement

Prenez l'avis de nos clients

EXPERTISÉES

Livrables immédiatement

VOLVO 244 DL	1979	11.900.–
FIAT 130 CPÉ	1974	11.900.–
BMW 3.0 CS	1972	12.800.–
CITROËN CX 2400 PALLAS	1977	13.700.–
CITROËN CX 2400 GTI	1979	17.900.–
LANCIA GAMMA 2,5 Coupé	1978	19.900.–
MERCEDES 250 C	1972	10.500.–
MERCEDES 250 SE	1968	5.900.–
MERCEDES 280 S	1974	15.500.–
MERCEDES 230/4	1975	13.800.–
MERCEDES 280	1972	11.800.–
MERCEDES 300 SEL 6.3	1968	16.400.–
MERCEDES 280 E	1974	15.900.–
MERCEDES 280 SE	1968	8.900.–
MERCEDES 350 SE	1974	22.000.–
MERCEDES 350 SLC	1973	22.500.–
FIAT 132	1974	4.900.–
CITROËN GS 1220	1975	4.900.–
CITROËN GS PALLAS	1976	4.900.–
CHEVROLET BLAZER	1978	21.500.–
LADA NIVADA	1979	12.900.–

BUS NAVETTE GRATUIT À DISPOSITION DEPUIS LA PLACE PURY

96998-V

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
S.A. Neuchâtel/Bevaix 038 46 12 12

GARAGE DU LITTORAL
M. ET J.-J. SEGESSEMANN & CIE
50 ANS AVEC PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51

PEUGEOT 104 S SPORT	1979	33.000 km
PEUGEOT 204 GL	1973	Fr. 2.700.—
PEUGEOT 304 S	1975	53.000 km
PEUGEOT 304	1974	Fr. 4.300.—
PEUGEOT 305 GL	1979/06	37.000 km
PEUGEOT 305 SR GL	1979	29.000 km
PEUGEOT 504 TI	1977	Fr. 8.800.—
PEUGEOT 504 L	1978	Fr. 5.800.—
PEUGEOT 504 L	1979	29.000 km
PEUGEOT 604 SL aut.	1976	Fr. 12.800.—
FORD MUSTANG MACH 1	1977	41.000 km
VOLVO 142	1972/10	Fr. 4.900.—
VOLVO 244 SL	1977	37.000 km
JEEP DAIHATSU	1977	Fr. 11.800.—
MERCEDES 250 SE	1966	Fr. 5.700.—
CITROËN GS	1975	Fr. 3.700.—

Ouvert le SAMEDI de 9 h à 17 h
EXPERTISÉES - GARANTIES

98885-V

25 99 91

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) :
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

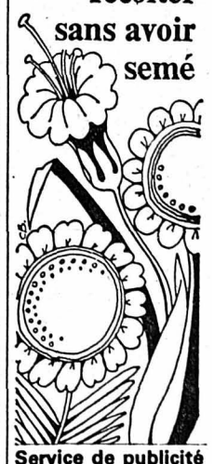

**Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01**

PRÊT A PORTER·LINGERIE

Prêt à porter Lingerie

98907-A

Etam

Seyon 10 - Neuchâtel

RÉOUVERTURE DU CAFÉ DE LA GARE DU LANDERON

En suite de réparations, le Café de la Gare **sera rouvert le vendredi 26 septembre à 18 heures.**

97452-A

JEAN f.s. OEHL SYSTEM

Saint-Honoré 3 - Neuchâtel

5000 JEANS

en magasin

97797-A

bar-taverne de la tour

J. Galand

NEUCHATEL

Angle Neubourg Chavannes

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 H 30 - DIMANCHE: Matinée à 15 h
JEUDI, SAMEDI, LUNDI, MERCREDI: Matinée à 15 h

• 12 ANS •

2me semaine

GREGORY PECK — ROGER MOORE — DAVID NIVEN — TREVOR HOWARD

dans

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ

98881-A

UN ÉPISODE AUTHENTIQUE DE LA DERNIÈRE GUERRE MONDIALE

UN FILM D'ACTION PASSIONNANT

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS À 21 H
JEUDI, SAMEDI, MERCREDI: Matinée à 15 h

• 16 ANS •

• 1re VISION •

ILS SONT HEUREUX DE FAIRE LEUR SERVICE

avec

La "Toubib" aux Grandes Manœuvres

ELLE EST D'UNE ARDEUR SI COMBATIVE QU'ELLE DÉSARME TOUS LES TROUFIONS

98882-A

ÇA SE BAT... DANS LES RIRES

Toujours de l'animation au «Play-Boy»

Une soirée à ne pas manquer
Ce soir à 21 h

ÉLECTION DE MISTER PLAY-BOY

Animation par **Daniel**
Musique avec **les Big Ben Benny**

Réservez votre table, tél. (032) 83 16 32

98851-A

35e Festival de Musique Montreux – Vevey 1980

Membre de l'Association européenne des festivals de musique

Jeudi 25 sept. Pavillon de Montreux, **20 h. 15**	VLADIMIR ASHKENAZY, piano **Beethoven** (op. 110 et 111), **Chopin** (2 Nocturnes et Sonate funèbre)
Samedi 27 sept. Maison des Congrès, Montreux, **20 h. 15**	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PRAGUE Dir. Jiri Belohlavek, Sol. Jörg Demus, piano **Schumann** (Concerto), **Mahler** (1re Symphonie)
Dimanche 28 sept. Grande Salle du Collège de St-Maurice, **20 h. 30**	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PRAGUE Dir. Vladimir Valek. **Smetana, Mozart, Dvorak** (Symphonie N° 6)
Lundi 29 sept. Maison des Congrès, Montreux, **20 h. 15**	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PRAGUE Dir. René Klopfenstein, Sol. Cynthia Raim, piano **Œuvres de Beethoven:** Leonore III, 4e Concerto de piano et Symphonie N° 5
Mardi 30 sept. Théâtre de Vevey, **20 h. 15**	PIERRE FOURNIER — JEAN FONDA **Schubert, Brahms, Rachmaninoff**
Jeudi 2 octobre. Maison des Congrès, Montreux, **20 h. 15**	THE LONDON CHAMBER PLAYERS Dir. Adrian Sunshine, Sol. J.-P. Rampal, flûte **Haendel, Mozart, Bach, Haydn**
Vendredi 3 octobre. Maison des Congrès, Montreux, **20 h. 15**	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LENINGRAD Dir. Maris Janson, Sol. Elissu Wirsaladse **Berlioz, Beethoven, Tchaïkovsky**
Samedi 4 octobre. Fondation Gianadda, Martigny, **20 h. 30**	THE LONDON CHAMBER PLAYERS Dir. Adrian Sunshine. **Œuvres de Mozart**

Location: **MONTREUX, Office du tourisme, tél. (021) 61 33 87**

97551-A

APOLLO ✆ 25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30 — 12 ans
DIMANCHE à 20 h 30

Le célèbre agent secret **«MAX LA MENACE»** en mission spéciale...

SYLVIA KRISTEL

Vittorio GASSMANN, Don ADAMS, Rhonda FLEMING

1re VISION COULEURS

«Le plus secret des agents secrets»

...des gags irrésistibles!!!

Chaque jour 17 h 45 — Dans le décor merveilleux de **Hong-Kong**

18 ans — **OLIVIA PASCAL** est...

VANESA

Elève d'un couvent en Europe... fille de joie en ASIE!!!

98862-A

15 h **EN PREMIÈRE** 15 h

VILLAGE PEOPLE

12 ANS — 12 ANS

LA PLUS GRANDE SUPER PRODUCTION DE 1980

VILLAGE PEOPLE
VALERIE PERRINE
BRUCE JENNER

Rien n'arrête la musique !

Can't Stop the Music

GERARD DE VILLIERS PRÉSENTE

98904-A

EN 1re AU **PALACE** 18 ANS RÉVOLUS

TEL 25.56.66

2me semaine — 18 h 45 - 20 h 45

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Communication aux détenteurs de bons d'option de l'emprunt 4% 1978–88 de fr. 100 000 000

Vu l'augmentation du volume des affaires, le Conseil d'administration de la Banque Populaire Suisse a décidé de renforcer ses fonds propres, sous réserve de l'approbation de la Commission d'émission.
Dans ce but et faisant usage de la possibilité que lui confèrent les statuts révisés par décision de l'assemblée ordinaire des délégués du 28 mars 1980, la banque va créer un capital-bons de participation d'un montant de fr. 50000000, divisé en 1000000 bons de participation de fr. 50.– *nominal chacun.*
Aux détenteurs actuels de parts sociales seront offerts 750000 bons de participation de manière à ce que chaque part sociale donne droit à la souscription d'un bon de participation de fr. 50.– nominal au prix de fr. 95.–. Les bons de participation donnent droit au dividende à partir du 1er octobre 1980 (¼ dividende pour l'exercice 1980).

Conformément au chiffre 5.10 des modalités de l'emprunt, nous communiquons que l'exercice du droit d'option

jusqu'au 7 octobre 1980

permet d'acquérir des parts sociales donnant le droit de souscrire aux nouveaux bons de participation. Les détenteurs de bons d'option de l'emprunt 4% 1978–88 qui désirent en faire usage sont appelés à le faire jusqu'à cette date en remettant leurs bons d'option aux guichets de l'une des succursales en Suisse de la Banque Populaire Suisse.
Après cette date, lors de l'exercice du droit d'option, il ne sera plus délivré que des parts sociales ex-droit de souscription.
Le prix d'option actuellement de fr. 1857.– sera, conformément au chiffre 5.8 des modalités de l'emprunt, réduit de fr. 83.– et s'élèvera donc à fr. 1774.– par part sociale. L'exercice du droit d'option sur la base du nouveau prix d'option interviendra à partir du 8 octobre 1980.

Berne, le 24 septembre 1980

Numéros de valeur:	
Emprunt 4% 1978–88 (avec bon d'option)	29721
Bon d'option de l'emprunt 4% 1978–88	132053

BANQUE POPULAIRE SUISSE

98848-A

AMERICAN STORE

Rte de Neuchâtel
PESEUX - 31 98 50

JEANS BOTTES WESTERN

97558-A

Baux à loyer au bureau du journal

ACTION PATINS

Pour chaque paire de patins achetée du 24.9 au 11.10.80 nous reprenons vos vieux patins (pointure et état sans importance) pour Fr. 25.—.

National Ligue Hockey
3235 Erlach
Tél. (032) 88 14 40

Dépôt Hauterive (NE)
Rouges-Terres 8

Samedi:
10 h 30-12 h 30

Mercredi:
17 h-18 h 30. 98874-A

bio

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45
Samedi, mercredi 15 h — 16 ans

• 1re VISION •

Les aventures comiques d'un garagiste harcelé par un inspecteur des contributions.

GISÈLE REBILLON et CATHERINE WINTER présentent

ROBERT CASTEL

un film de JAN SAINT-HAMONT

Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes!?

98831-A

United Artists

Scénario JAN et DANIEL SAINT-HAMONT • ALAIN LE HENRY
avec ANTOINETTE MOYA et pour la première fois à l'écran MICHEL BOUJENAH
et LORRAINE BRACCO • CLAUDE MELKI • CLAUDE MARCAULT
avec la participation exceptionnelle de MICHEL CRETON avec JACQUES LEGRAS
Direction de Production : GUY AZZI • Montage : MICHEL LEWIN • Images : MAURICE FELLOUS
Musique : GEORGES et PIERRE-MARIE BAUX Editions DELTOUR
Une coproduction SOFRACIMA – LES ARTISTES ASSOCIÉS • Distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS

18 h 15 — en français — **samedi-dimanche 17 h 30**

HELMUT BERGER équivoque et démoniaque
VIRNA LISI belle et dramatique dans un suspense à vous donner la chair de poule. **18 ans**

UN BEAU MONSTRE prolongation

98832-A

REX

Tél. 25 55 55 — **en français**

Tous les soirs 20 h 45

samedi 15 h-17 h 30
dimanche 17 h 30
mercredi 15 h
18 ANS

Une maison où il se passe «quelque chose» à chaque étage. De la cave au grenier on en voit de toutes les couleurs.

98833-A

Eine Produktion der ANIMA-Film München

Les amusants jeux érotiques de nos voisins

Jane Ivanoff — Claus Tinney
Margot Mahler — Sepp Gneisl
Helga Hahnefeld — Werner Röglin
als Gast VITTORIO u.v.a.

pour vous mieux vêtir...
Savoie-Petitpierre s.a.
Rue de l'Hôpital 18
Neuchâtel

Automne

98941-A

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Informations Diana

Un complet classique exige une chaussure assortie. La tendance de cette saison: des complets à la fois discrets, élégants et sportifs, qu'ils soient de confection ou sur mesure.
Le complet d'affaires refait son apparition. La qualité domine, le prix jouant un rôle secondaire. Pour les chaussures, la nouvelle mode suit également cette tendance.

La chaussure de cette saison est discrète, classique et néanmoins sportive tout en restant agréable à porter.
La nouvelle offre de Coop – fabrication et design de Fretz-Men – correspond aux canons de la nouvelle mode et répond à toutes les exigences que doit remplir une chaussure confortable et de haute qualité.
Chaussure élégante et sportive en cuir brun, inspirée du thème ‹Executive›.
Avec laçage.
Solide semelle en caoutchouc.
Pointure 39–46

75.–

97740-A

Diana Magasins de chaussures à:
Neuchâtel
Rue du Concert 2

Diana

Votre magasin de chaussures Coop.

Obtenez davantage de votre capital d'exploitation.

Les investissements représentent, *lorsqu'ils ont une certaine importance*, un danger pour les liquidités de l'entreprise. Avec notre leasing sur mesure, vous avez la possibilité d'éviter ce risque, et en prime de profiter des avantages de ce mode de *financement*.
Notre leasing a permis à nombre d'industriels de devenir de grands industriels. Et à beaucoup d'autres de le rester.

Votre partenaire en matière d'investissements.

A+E Leasing

A+E Leasing SA
2, rue A. Vallin 1201 Genève
tél. 022/32 33 20

A+E Leasing AG
Stampfenbachstr. 117 8035 Zürich
tél. 01/363 10 00

A+E Leasing AG
c/o Fidema SA
Via S. Balestra 15a 6900 Lugano
tél. 091/23 30 84

Banques porteuses d'actions: Banque Populaire Suisse, Banque Cantonale de Berne, Banque Cantonale Vaudoise, Banque Cantonale de St-Gall, Banque Cantonale des Grisons, Banque Cantonale de Soleure, Banque Hypothécaire du Canton de Genève, Banque de l'Etat de Fribourg, Banque Cantonale Neuchâteloise, Banque Cantonale d'Appenzell R.E., Banque Cantonale d'Appenzell R.I.

75338-A H.J. Geisen, Zollikon

discount bertholud

Neuchâtel Portes-Rouges 46 Chavannes 23
Corcelles Rue de la Gare 7
La Chaux-de-Fonds Croix-Fédérale 48 Progrès 11a
Bulle Gruyère-Centre
Morat Route de Berne 22

97404-A

Beaux plants de fraisiers

plantes bisannuelles et vivaces, oignons à fleurs (de Hollande).

Détraz, horticulteurs,
Dîme 79
2000 Neuchâtel-La Coudre
Tél. 33 28 10. 96515-A

JCdP Bern

Lumoprint recherche, récompense et réalisées en Copy-Art. Grand concours

Lumoprint présente la plus récente technologie de la copie développée en Allemagne. Simultanément, Lumoprint inaugure le dernier cri de l'art suisse: le Copy-Art.
Lancez-vous donc dans l'aventure! Sur un copieur quelconque ou gratuitement sur un Lumoprint de notre magasin. C'est amusant et le jeu en vaut la chandelle, car vous pouvez gagner deux semaines de vacances pour deux personnes aux Caraïbes, un Lumoprint Compact pour votre chef et nombre d'autres prix. En tout, pour plus de 10 000 francs.

Demandez-nous les formules du concours.

Reymond
Neuchâtel, Faubourg du Lac 11 038 25 25 05
La Chaux-de-Fonds, r. de la Serre 66 039 23 82 82
Delémont, rue des Moulins 9 066 22 15 67

Lumoprint
Les photocopieurs de demain.

L1 98892-A

Avant la plantation des bulbes

Visitez notre grande exposition de bulbes d'automne

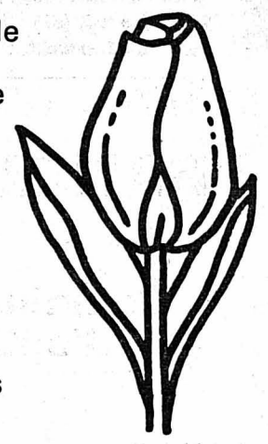

+ de 80 variétés de tulipes et 60 autres bulbes

96561-A

ROGER BLANK
GRAINES
NEUCHÂTEL
Place des Halles 13 - Tél. 25 48 22

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63 82 M3

88343-A

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

16.25 Point de mire
16.35 Vision 2
Emissions à revoir
17.30 Téléjournal
17.35 L'agence Labricole
18.00 Courrier romand
18.25 Fred le basset
18.30 Mon oncle et mon curé
18.50 Un jour, une heure
19.15 Actuel
19.30 Téléjournal
19.50 Faites vos mots

20.10 Temps présent

Magazine de l'information
– La famine en Ouganda
reportage de Georges Glatz

21.10 Prière d'insérer
Yvan Audouard présente...

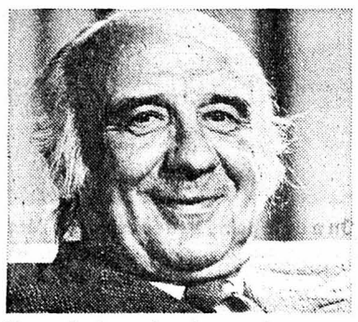

Yvan Audouard présente le roman d'un jeune auteur, Sylvie Caster «Les chênes verts». (Photo TVR)

21.15 Un jour de plus, un jour de moins...

film de Zoltan Fabri

22.50 L'antenne est à vous
23.10 Moi aussi je parle français
Prospective: et puis après...
23.35 Téléjournal

FRANCE 1

11.05 Réponse à tout
11.30 Avant-midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Télévision régionale
12.50 Objectif «Santé»
13.00 Vicky le Viking
13.25 Croque vacances
17.00 T F quatre
17.30 L'île aux enfants
17.55 Les inconnus de 17 h 55
18.10 Minutes pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.45 Frédéric (46)
19.00 T F 1 actualités
19.30 La conquête du ciel (3)

Louise n'aime pas l'atmosphère de liberté dans laquelle Julien travaille et va lui tendre un piège au cours d'une opération de charme dans une auberge bavaroise qui lui fera manquer l'heure du courrier. Les conséquences en seront le renvoi d'Edouard pour avoir fait voler Hans en remplacement alors que les pilotes allemands sont interdits de vol sur le territoire français depuis la guerre.

20.25 L'enjeu

Magazine économique et social

21.40 T F 1 dernière

21.50 L'étalon

film de Jean-Pierre Mocky

FRANCE 2

9.30 Antiope A 2
10.30 Antiope A 2
11.05 Passez donc me voir
11.30 Alberte (9)
11.45 Antenne 2 première
12.35 Magazine régional
12.50 Face à vous
13.00 Aujourd'hui Madame
– Les infirmières
14.00 Police Story
– 10 ans de lune de miel

14.55 L'invitée du jeudi

– La charmante Mireille

16.20 Fenêtre sur...

– Le roi Victor, maraîcher

Enquête sur Victor Fourreau, maraîcher, qui se dit être l'arrière-arrière petit-fils de Louis XVII.

16.50 Récré Antenne 2
17.30 C'est la vie
17.50 Chiffres et lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top Club
19.00 Antenne 2 journal

19.30 Le grand échiquier

Jacques Chancel a convié
Charles Aznavour
entouré de nombreux amis

22.15 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

17.30 F R 3 jeunesse
17.55 La vie en province
– Fleur de pavé
18.10 Soir 3 première
18.20 Actualités régionales
18.40 Télévision régionale
18.55 L'ours Paddington
19.00 Les jeux à Carpentras

19.30 Les sept mercenaires

film de John Sturges
Une distribution éclatante pour un grand classique du western et un scénario original

21.30 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Lettera alla nonna
Favola di Evan Vasselinov
18.05 La talpa
Disegno animato
18.15 Festival folk Nyon
– Julie Felix
18.50 Telegiornale
19.05 Black Beauty
– L'incendio doloroso
19.35 Tandem
Temi nazionali e regionali d'attualità
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale

20.45 (N) La rosa tatuata

film di Daniel Mann

22.35 Telegiornale

SUISSE ALEMANIQUE

16.00 Rendez-vous
16.45 Pour les enfants
17.15 TV scolaire
Pour les enseignants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Le sport en bref
18.40 Point de vue

19.00 Nuits et jours

Série polonaise
4. Un nouvau départ (2)
19.30 Téléjournal
20.00 Gschäft im Nahmittag
pièce en dialecte de Helmut Walbert

Monika Baumgartner (Hanni) et Kaspar Lüscher (Fred), deux acteurs de cette pièce en dialecte. (Photo DRS)

21.00 Schauplatz
Regard sur la vie culturelle
21.45 Téléjournal

21.55 Les médias critiquent

Valais: Folklores, scandales et quoi encore?...

ALLEMAGNE 1

15.10 Tagesschau. 15.15 «Wir Schlagen uns schon durch». Ein Familienporträt. 16.00 Für Kinder: Spechte (1). 16.25 Professor Haber berichtet. Ein Berg explodiert. 16.50 Tagesschau. 17.00 Abendschau. 17.30 Sandmännchen. 17.45 Die Magermilchbande. 18.45 Abendschau. 19.00 Tagesschau anschl.: Die Parteien zur Wahl. 19.15 Bewältigte Vergangenheit? KZ-Gedenkstätten heute anschl.: Die Parteien zur Wahl. 20.00 Bio's Bahnhof. Musik und Gespräche live mit A. Biolek und Gästen. 21.30 Tagesthemen. 22.00 Rudolf Serkin spielt Haydn, Mozart und Beethoven. 23.05 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

15.30 Reden und reden lassen (3). Ratsuchen und Beraten. 16.00 Heute. 16.10 Grisu, der kleine Drache. Vielerlei Berufe (Zeichentrickserie). 16.40 Die Drehscheibe. 17.20 Krezfahrten eines Globetrotters. Am Ende der Welt. Nach einer Erzählung von W. S. Maugham. 18.30 Show-Express – Die aktuelle Musikrevue. 20.00 Heute-Journal. 20.20 Bürger fragen – Politiker antworten Helmut Kohl bei der «Rheinischen Post». 21.35 Das kleine Fernsehspiel – Studioprogramm Asphaltnacht. 23.05 Heute.

AUTRICHE 1

8.00 Am, dam, des. 8.30 Avanti! Avanti! – La valigia. 9.00 Schulfernsehen. 9.30 Der Strafverteidiger. Prozess um einen des Gattenmordes angeklagten Chirurgen. Regie: Sidney J. Furie. 16.00 Am, dam, de. 16.30 Fünf Freunde – Fünf Freunde und der Zauberer Wu. 16.55 Betthupferl. 17.00 Häferlgucker. Gemüseplatte mit verlorenem Ei. 17.25 ORF heute. 17.30 Wir Familieprogramm. 18.00 Oesterreichbild. 18.30 Zeit im Bild. 19.15 Geschichte einer Liebe. Nach Motiven von Joseph Roth. 20.15 Argumente. 21.15 Abensport. 21.45 Nachrichten.

L'étalon

film de Jean-Pierre Mocky

T F 1: 21 h 50

Chaminade, vétérinaire aux allures compassées, se trouve sur la Côte-d'Azur, en instance de départ en croisière, lorsqu'à l'hôtel, où il s'est arrêté, il est invité à soigner une jeune femme évanouie. La femme étant un «mammifère», notre Chaminade, après quelques hésitations, entreprend de soigner et questionner la malade: il comprend que cette femme est privée d'amour et il imagine de créer un centre où un «étalon» – en l'occurrence le puissant guitariste du lieu, le gros et grand Lionel – apportera aux dames insatisfaites «l'apaisement direct et naturel».

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6.00** à **21.00** et à **12.30, 22.30** et **23.55**. «Stop-service» à **14.00, 15.00, 16.00, 17.00** et **21.00**. **6.00** Journal du matin, avec à: **6.00, 7.00, 8.00** Editions principales. **6.30** Actualités régionales. **6.40** Bon langage. **6.50** Sports. **6.58** Minute œcuménique. **7.30** Billet d'actualité. **7.45** Echanges. **8.05** Revue de la presse romande. **8.10** env. Bulletin routier. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **8.30** Sur demande (Tél. (021) 21 75 77 et (022) 21 75 77). **9.30** Saute-mouton, avec à: **9.35** Les petits pas. **9.50** Muscade. **10.10** La Musardise. **10.30** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: **Comme à Ostende. 11.30** Faites vos jeux, avec à: **12.05** Le Parlementsonge. **12.20** Le croquis. **12.30** Journal de midi. **13.00** env. Magazine d'actualité. **13.30** La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. **17.00** Les invités de Jacques Bofford. **18.00** Journal du soir, avec à: **18.10** env. Sports. **18.15** Actualités régionales. **18.30** Sans caféine. **19.00** Titres de l'actualité. **19.05** env. Les faits du jour et Revue de la presse Suisse alémanique. **19.30** Le Petit Alcazar. **20.00** Fête... comme chez vous. **21.00** Transit. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Petit théâtre de nuit: Le Père Perdrix (4), de Charles-Louis Philippe. **23.10** Blues in the night. **24.00** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. **7.05** (S) Suissemusique. **9.00** Le temps d'apprendre, avec à: **9.00** Sélection Jeunesse. **9.30** Journal à une voix. **9.35** Cours de langues par la radio: Allemand. **10.00** Portes ouvertes sur la vie. **10.58** Minute œcuménique. **11.00** (S) Perspectives musicales. **12.00** (S) Stéréo-balade. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.15** (S) Vient de paraître. **14.00** Réalités. **15.00** (S) Suisse-musique. **17.00** Journal à une voix. **17.05** (S) Hot line, avec à: **17.05** Rock line. **18.05** Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Les titres de l'actualité. **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) Nouvelle tétralogie à Bayreuth. **20.05** (S) Soirée musicale interrégionale: La Walkyrie, poème et musique de Richard Wagner. **23.40** env. Informations. **23.45** env. Hymne national.

RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: **6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.00** Bonjour. **8.00** Notabene. **10.00** Agenda. **12.00** Semaine économique. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Semiramis, ouv., Rossini (Academy of St. Martin-in-the-Fields, dir. N. Martiner); «Espana», Rhapsodie, Chabrier (Orch. de l'Opéra de Paris, dir. J.-B. Mari); Danses extr. du ballet «Der Dreispitz», Falla (London Symphony orch., dir. A. Previn); «Le Bœuf sur le Toit», Ballet d'après J. Cocteau, Milhaud (Orch. National de France, dir. L. Bernstein). **15.00** Hans Gmür au Studio 7.

16.05 Théâtre. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Et après? Réinsertion des malades psychiatriques. **21.30** Rencontres. **22.05** Nouvelles du jazz. **23.05 - 24.00** Blues & Boogie.

RADIO - TÉLÉVISION
Jeanneret & Cº SA
TÉLÉPHONEZ AVANT 9 HEURES
DÉPANNÉ DANS LA JOURNÉE
Tél. 24 57 77
94727 R

DESTINS HORS SÉRIE — La duchesse de Chevreuse

reine des conspirateurs

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Marie de Rohan jeune beauté de dix-sept ans issue d'une des plus nobles familles de France, a accepté d'épouser le favori du roi, Charles d'Albert de Luynes. Malgré la différence d'âge, il a trente-neuf ans, les deux époux s'aiment et s'entendent fort bien. Mme de Luynes a été nommée superintendante de la maison de la reine. Elle et son mari cherchent à rapprocher le couple royal, Louis XIII et Anne d'Autriche, qui vivent comme étrangers l'un à l'autre. Ils semblent avoir réussi.

20. LA REINE MÈRE S'INSURGE

1) 1620. La faveur de Luynes est à son apogée. Il a été nommé duc et connétable. Ces honneurs s'accompagnent il faut le dire, de difficultés et même de périls auxquels il fait face par une politique d'habileté. Cela ne l'empêche pas de prêcher la fermeté lorsqu'elle devient nécessaire. La mère du roi, la brouillonne Marie de Médicis, a réussi à s'évader du château de Blois où son fils l'avait reléguée après la mort de Concini. Elle a rallié autour d'elle les Grands, que la dictature de Luynes exaspère, dont le duc d'Epernon, qui dispose de la majeure partie de l'armée. La reine mère, réfugiée en Angoumois prétend faire la guerre à son propre fils. Luynes réussit à écarter cette menace en signant, par l'entremise du conseiller de la reine mère, Richelieu, un accord qui lui laisse le gouvernement de l'Anjou.

2) Mais la grosse Italienne ne se tient pas pour satisfaite et reprend ses intrigues. L'année suivante il faut y aller militairement. Ses contemporains reprochaient au connétable, en ricanant beaucoup, de ne pas aimer la guerre. C'est à nos yeux une qualité venant d'un ministre qui voyait de préférence les misères que ces luttes fractricides entraînaient, plutôt que le côté glorieux et «sportif» tant prisé par les jeunes seigneurs d'alors. Quoi de plus triste en effet que ces victoires achetées au prix du sang français? Louis XIII, à la tête d'une armée, a forcé le Pont-de-Cé sur Loire, coupant ainsi les communications de la reine mère avec les révoltés du Sud-Ouest. Une fois encore Richelieu s'entremet. Le fils et la mère se réconcilient.

3) Tout va pour le mieux. Marie de Médicis et Louis XIII se retrouvent en famille pour le baptême du fils aîné de Luynes. Le roi est le parrain, la reine mère, la marraine. L'enfant est né le 25 décembre 1620. On raconte qu'Anne d'Autriche est restée au chevet de son amie durant l'accouchement, la veillant avec tendresse toute la nuit. Au matin, les cloches se sont mises en branle pour célébrer la naissance du «petit favori». Louis XIII, qui est alors à Calais, veut apprendre lui-même la nouvelle à l'heureux père et fait tirer à cet effet des salves de coups de canon au château de la ville. Il donne 8000 écus au messager qui a porté la nouvelle. Pour le baptême, qu'il veut somptueux, il octroie 80.000 francs. Des fêtes sont données en l'hôtel de Luynes: banquets, comédies, ballets, où princes, princesses et les plus grands personnages affluent. A l'église on a suivi le même cérémonial que pour un dauphin de France. «Rarement couple de favoris avait joui auprès de la reine d'attentions plus remarquées. Ils avaient déjà une fille, née seize mois après leur mariage, et qu'on avait mariée aussitôt avec un prince de la Maison de Lorraine, M. de Joyeuse. Dans tout l'éclat de sa beauté, et devenue l'une des femmes les plus admirées et les plus enviées de la Cour, elle n'aurait pu soupçonner que la disgrâce et la chute étaient si proches...

4) Comme toute personne à l'esprit vif et agile, Marie de Luynes a le défaut de cette qualité. Elle reprend trop vite les ridicules des gens et résiste mal à n'en pas rire. Comme toute femme très belle et qui connaît son pouvoir, il lui est difficile de ne pas être coquette. C'est si drôle de voir les hommes perdre contenance! Enfin, comme elle est jeune et très gâtée, elle trouve plaisir à choquer les esprits rassis, les vieux bougons du règne précédent, les trop sévères confesseurs, par un langage plus que léger. On a su bien vite qu'on tient de joyeux propos dans l'appartement de la reine. L'ennui c'est que Louis XIII appartient précisément à la catégorie de ceux que de tels propos choquent. Vertueux, étroitement religieux, d'autant plus outré qu'il ne sait pas rire et le regrette, il supporte avec gêne les plaisanteries osées et l'atmosphère de subtile sensualité que la jolie femme répand volontiers autour d'elle.

Prochain épisode: le roi est-il épris?

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

Problème Nº 527

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

EVEREST

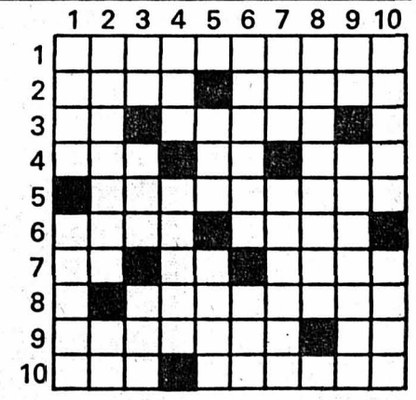

HORIZONTALEMENT

1. Qui produit un choc. 2. Souci, embarras. Bienveillantes. 3. Fleuve. Chant d'église à plusieurs voix. 4. Roi de Juda. Prospère. Dans la Somme. 5. Des élèves y sont logés et nourris. 6. Etabli. Elle s'immolait sur le bûcher funéraire de son mari. 7. Pronom. Drame lyrique japonais. Footballeur brésilien. 8. Pratiqua une nécropsie. 9. Oiseau qui constitue un gibier recherché. Tenu secret. 10. Fidèle. Comté d'Angleterre.

VERTICALEMENT

1. Homme d'un certain âge. Gros tabourets capitonnés. 2. Dégradation. Article. 3. Participe. Le patriarche en est chargé. Fluide gazeux. 4. Navigateur portugais. Très minces. 5. Ornement architectural. Ravis. 6. Leur république a pour capitale Kazan. Siège à New-York. 7. Centre, noyau. Couches (de fluide) largement étendues. 8. Ils jouent un rôle important comme engrais. 9. Pronom. Emploi au théâtre. 10. Points de suspension. Elles sont parfois hautes ou basses.

Solution du Nº 526

HORIZONTALEMENT: 1. Circulaire. – 2. Ire. Tiroir. – 3. Drue. Aune. – 4. Isle. Mine. – 5. Et. Lie. Est. – 6. Tamerlan. – 7. Abo. Eusses. – 8. Bleu. St. Ni. – 9. Lerne. Orée. – 10. Essénien.

VERTICALEMENT: 1. Cid. Etabli. – 2. Irritable. – 3. Reus. Moere. – 4. Elle. Uns. – 5. Ut. Eire. Es. – 6. Lia. Elus. – 7. Arum. Aston. – 8. Ioniens. Ri. – 9. Riens. Enée. – 10. ER. Etésien.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Jus de tomates
Lapin à la moutarde de Dijon
Pommes de terre sautées
Tartelettes aux raisins

LE PLAT DU JOUR:

Lapin à la moutarde de Dijon

Pour 6 personnes: 1 lapin d'environ 1,5 kg découpé en 6 morceaux, un peu de beurre fondu, 6 à 8 cuillères à soupe de moutarde de Dijon (forte), 2 cuillères à soupe d'huile, 6 cuillères à soupe de lait, sel, poivre, 4 cuillères à soupe de crème fraîche.
Badigeonnez les morceaux de lapin de beurre fondu, puis de moutarde. Faites chauffer l'huile dans une cocotte, faites-y revenir les morceaux de lapin et ajoutez un peu de lait. Salez et poivrez légèrement. Couvrez et laissez mijoter le tout à feu doux pendant environ 1 h 15. Arrosez régulièrement avec un peu de lait ou d'eau (en veillant toutefois à ce qu'il ne se forme pas trop de sauce). Avant de servir, ajoutez la crème, mélangez-la bien et recouvrez les morceaux de lapin de cette sauce.

Le conseil du chef

Les préparations d'épices à base de piment
Leur nom intervient souvent dans les recettes, et on ne sait pas toujours ce qu'elles représentent; d'autres par contre, sont très connues.
– **Le curry indien** est un mélange de douze à trente épices selon les variétés, le tout réduit en poudre: piment oiseau, piment rouge, gingembre, girofle, coriandre, poivre, muscade, cannelle, cardamone, etc.
– **La harissa** du couscous est faite de piment rouge pilé avec de l'ail et de la pulpe de tomates.
– **Le paprika (hongrois)** est fait de piment rouge écrasé avec du sucre. Il est plus ou moins fort selon le piment employé.
– **Le chili (mexicain)** est présenté en poudre ou en sauce: il est à base de piment oiseau mélangé à de l'ail, du piment rouge, du cumin, de l'origan et du clou de girofle (parfois aussi de l'oignon).
– **Le pili-pili (africain)** est fait de piment oiseau mélangé à de l'huile.
– **Le poivre de Cayenne** est du piment réduit en poudre.
– **Le tabasco (américain)** est une préparation de piment oiseau broyé avec du vinaigre et du sel.

Conseils beauté

Le rouge à lèvres s'applique des commissures vers le centre pour la lèvre inférieure, du centre vers les commissures pour la lèvre supérieure.
Si vous désirez dans la journée remettre du rouge à lèvres ou changer de teinte, retirez votre rouge avec du papier à démaquiller. Poudrez vos lèvres afin qu'elles soient bien nettes et appliquez votre rouge.

Bricolage

Pour garder un pot de peinture entamé

La peinture est vendue en boîtes de un, deux ou trois kilos. On la trouve aussi en estagnons de 10 kg réservés en principe aux professionnels.
Les boîtes doivent être refermées et stockées retournées. Ainsi, la peau qui se forme à la surface de la peinture, lorsqu'elle a été en contact avec l'air, restera au fond du pot lors d'une nouvelle utilisation.
Avant de réutiliser une vieille peinture, transvasez-la dans un récipient à travers un bas qui retiendra tous les résidus.

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront difficiles à diriger car ils auront un caractère très ombrageux et jaloux.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail: Montrez-vous tenace et élargissez le champ d'actions qui est le vôtre. **Amour:** Coup de foudre et consolidation de nouveaux liens vous apporteront joies et folle gaieté. **Santé:** Excellente forme que vous devez maintenir coûte que coûte. Ne vous laissez pas entraîner à sortir.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail: Négociez, traitez, signez des contrats, quémandez des faveurs, cette journée vous est favorable. **Amour:** Excellente entente avec les natifs du Scorpion. Organisez des rencontres amicales. **Santé:** Si vous n'avez pas envie de sortir, restez bien tranquillement chez vous, au calme.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail: Menez à bien ce que vous avez déjà entrepris avant de lancer d'autres idées. Ne vous égarez pas. **Amour:** Agissez avec courage et ne vous laissez pas influencer par des tiers. **Santé:** Vous avez besoin d'un long sommeil pour compenser votre grande dépense d'énergie quotidienne.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail: Ne prenez pas trop d'initiatives aujourd'hui, ce n'est pas le jour. Vous manquez d'idées. **Amour:** Ne vous mettez pas trop en vedette si vous voulez maintenir l'harmonie et la bonne entente. **Santé:** Vous êtes dynamique et l'inaction vous est néfaste. Votre moral et votre santé en pâtissent.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail: Ne dépassez pas les limites de vos possibilités et de vos compétences. **Amour:** Les nouvelles connaissances pourraient vous perturber, confiez-vous à vos amis de toujours. **Santé:** Les plaisirs de la table sont toujours à redouter et c'est votre grand point faible.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail: Vous êtes observé, ne commettez pas d'imprudence. Réfléchissez. **Amour:** Certaines questions seront rapidement réglées au mieux, d'autres demanderont plus d'attention. **Santé:** Vous êtes comme beaucoup de personnes, vous ne savez pas respirer.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail: Vous n'aurez aucun mal à surmonter d'éventuelles difficultés momentanées. **Amour:** Climat de compréhension avec vos proches. Période favorable pour faire des projets d'avenir. **Santé:** Vous avez besoin de compréhension pour vivre détendu et en grande forme.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail: Si vous avez fait une erreur, il faut le reconnaître tout de suite. **Amour:** Vous savez que vos liens sont solides, chassez donc à tout jamais les doutes. **Santé:** Vous êtes suffisamment prudent pour ne pas risquer une rechute qui serait grave.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail: Des changements de programmes de dernière minute vont quelque peu vous perturber. **Amour:** Acceptez les invitations de vos amis sous peine de les voir se vexer pour de bon. **Santé:** Vivre dans une atmosphère surchauffée n'est pas conseillé, mais ne fermez pas le chauffage.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail: Vous trouverez votre travail pénible parce que rien n'avancera selon votre idée. **Amour:** Sachez reconnaître vos torts quand il le faut et faire les premiers pas. **Santé:** Ce n'est pas parce que vous êtes en forme que vous devez sortir le soir sans vous couvrir.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail: Ni discussions, ni polémiques, votre avenir est assuré si vous savez vous imposer. **Amour:** Les amours secrètes ne seront pas particulièrement favorisées aujourd'hui. **Santé:** Laissez un peu les médicaments, vous en prenez trop pour un résultat peu satisfaisant.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*
Travail: Tout n'ira pas selon votre idée, mais vous ne devez pas vous décourager. **Amour:** Personne n'est dupe de vos belles paroles. Vous ne faites plus illusion. **Santé:** Essayez de faire un quart d'heure de gymnastique chaque matin chez vous.

Flash sur la Côte

Ecouter, conseiller ses clients, les servir
La raison d'être de votre pharmacien!

PHARMACIE PARFUMERIE GAUCHAT

Service gratuit à domicile
Tout pour la santé le bien-être et l'alimentation de bébé

Cabine de soins esthétiques
Maintien de votre ligne
Epilation - Soins du visage

W. GAUCHAT
Docteur en pharmacie

PARFUMERIE COSMÉTIQUE
Tél. (038) 31 11 31

97431-6

Votre Spécialiste en
Montres, Bijouterie, Orfèvrerie
Sandoz
Gd. rue 29 PESEUX

Faites plaisir en offrant des cadeaux dont la qualité et le service après-vente sont garantis

97432-6

Liliane
Boutique
Prêt-à-porter féminin
A la portée de chacune
PESEUX - Rue des Chansons 6
Tél. (038) 31 67 51

97433-6

BABY-HALL
Votre détaillant spécialisé

97434-6
PESEUX – Grand-Rue 2 – Tél. 31 38 35

Le giratoire de la gare de Corcelles-Peseux a dix ans

Cette bête noire des automobilistes qu'était le passage à niveau de la gare de Corcelles-Peseux a disparu il y a dix ans pour faire place à un passage inférieur moderne, avec raccordement des routes d'accès existantes.

AMÉNAGEMENT MODERNE

Bien qu'incomplète – puisqu'il a été nécessaire de prévoir une signalisation lumineuse pour assurer la jonction du trafic venant de Corcelles ou de l'avenue Fornachon – cette réalisation a répondu aux exigences d'un trafic toujours plus important en direction d'Auvernier et... de Lausanne.

D'autre part, le problème pour le service des ponts et chaussées était ardu, puisque cet ensemble touchait les territoires communaux de Peseux, d'Auvernier et de Corcelles-Cormondrèche.

Vendredi 2 octobre 1970, c'était la veille de la Fête des vendanges et il pleuvait à torrent lorsque les invités du conseiller d'Etat Carlos Grosjean chef du département des travaux publics se pressaient sur les lieux pour couper le ruban. Des farceurs avaient même subtilisé la paire de ciseaux tradition-

Ayant retrouvé in extrémis une paire de ciseaux M. Carlos Grosjean inaugure l'ouvrage. (Avipress Si)

nelle et le grand maître des cérémonies M. Mizel fort ennuyé, avait dû faire chercher une paire de fortune dans un commerce du village!

Après la cérémonie officielle, les invités trempés et transis furent bien heureux de se retrouver autour d'un buffet froid, à l'hôtel de la Gare pour entendre M. Pierre Duckert, alors président de la commune de Corcelles-Cormondrèche, se féliciter des liens unissant les trois villages voisins et apprécier la collaboration qui a permis une si utile réalisation.

Quant au chef du département des travaux publics, il évoqua cette réalisation audacieuse et rappela que cinq millions de francs furent nécessaires pour ces travaux en signalant les écueils surmontés pour pouvoir ouvrir cette nouvelle voie de circulation.

UNE GROSSE ŒUVRE

L'ensemble des travaux accomplis comprend l'établissement d'un nouveau tracé de route sur environ 300 mètres, l'aménagement d'un demi-giratoire, la construction de deux ponts ferroviaires, en béton-métal pour les CFF et un en béton traditionnel pour relier l'avenue Fornachon à la rue du Cheminet.

Il fallut aussi modifier l'ensemble des réseaux de canalisation des services industriels desdites communes, démolir deux immeubles et édifier d'importants murs de soutènement en moellons et en béton.

Lors des travaux commencés en mars 1969, il a été nécessaire de poser des ponts provisoires pour établir les culées des ponts définitifs. En août 1969, débutèrent les travaux de montage des ponts définitifs, dont le ripage fut effectué durant deux nuits d'octobre.

Le trafic fut ouvert sur le passage inférieur durant l'hiver, puis les travaux de finition se poursuivirent en 1970 jusqu'à la mise en service.

MÉMOIRE COURTE

Du bon travail a été accompli et dix ans après, on ne peut se souvenir, en fonction du grand trafic existant sur cette artère, comment s'écoulait la circulation jadis qui franchissait le passage à niveaux, ou en attendant le passage des trains en s'arrêtant parfois vers le kiosque de M. Chautems, situé au sud à l'ombre de grands cerisiers!

En matière de topographie la mémoire est souvent courte! W. Si.

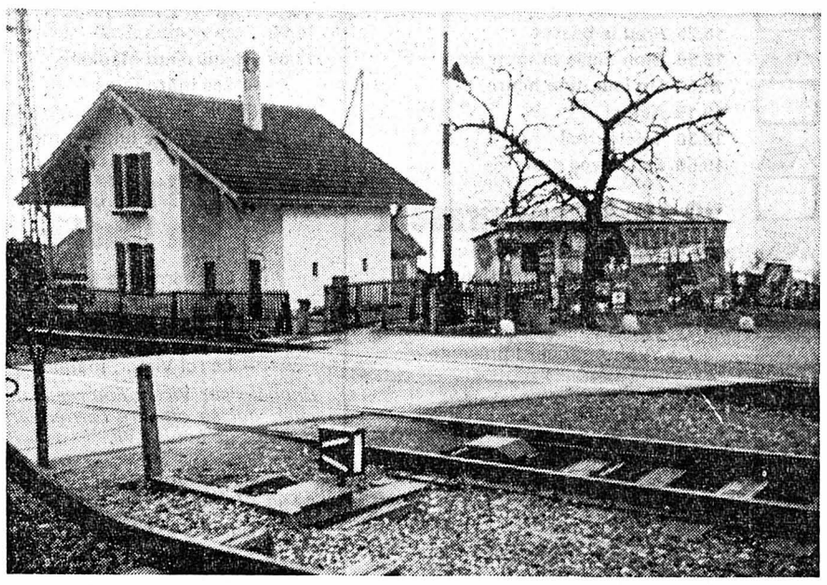

Feu le passage à niveau avec sa guérite. On a de la peine à se souvenir de l'état antérieur des lieux. (Avipress Si)

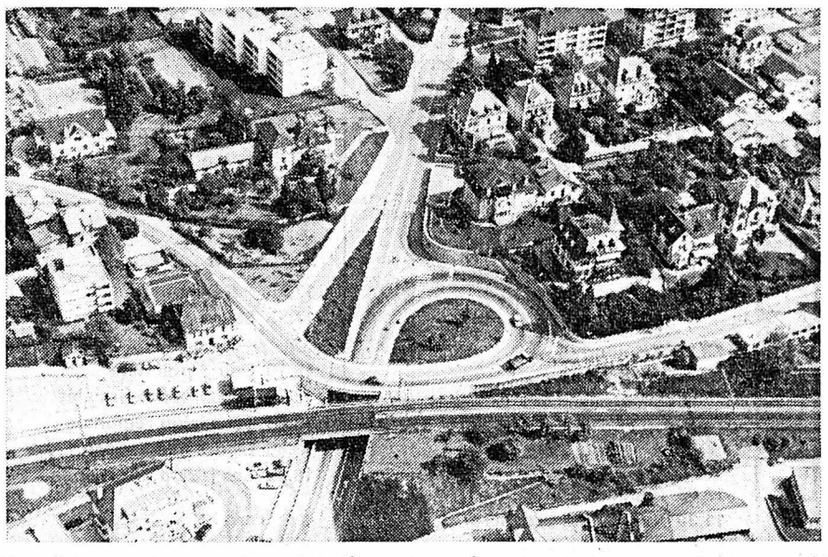

Vue aérienne qui permet d'apprécier l'importance de ce travail de génie civil. (Avipress Si)

Fête des vendanges de Neuchâtel

PESEUX VOUS ATTEND!

Cette année, nous l'avons dit, c'est Peseux qui a l'honneur d'être la commune viticole invitée de la Fête des vendanges de Neuchâtel.

A la veille de la grande manifestation et en pleins préparatifs, il est bon de faire le point et d'évoquer le bel effort fourni par ces réjouissances.

Le char représentant la commune invitée qui est activement monté à la rue de Neuchâtel prend ses couleurs jaunes et bleues et comme l'a désiré Marcel Rutti, l'auteur de la maquette, l'ensemble se mariera agréablement avec l'uniforme de la fanfare l'« Echo du Vignoble » qui jouera devant le char.

Sans trahir les secrets, précisions que le thème du cortège étant « La grande farce », Marcel Rutti a créé l'essentiel du char avec une grande bouteille de vin de trois mètre et demi de hauteur censée contenir les meilleurs crus de la Côte. Le tout sera escorté par une nuée d'étourneaux en patins à roulette et la farce est contenue dans le titre: « Trop tard, messieurs les étourneaux! »

Le char de la commune de Peseux en construction au début de cette semaine. (Avipress P. Treuthardt)

On doit reconnaître qu'il y aura de l'animation et du mouvement dans ce groupe où la bouteille se penchera comme pour verser un verre de Neuchâtel... juste devant un groupe de drapeaux aux armoiries communales qui fermeront la marche.

A la tribune officielle, le Conseil communal a promis de se lever pour honorer le passage.

Ces drapeaux et couleurs de Peseux, se retrouveront également sur la place de l'Hôtel communal de Neuchâtel et dans la grande tente qui y sera édifiée.

Beaucoup de préparatifs ont été nécessaires pour cette cantine tenue grâce à la collaboration de plusieurs sociétés locales et qui sera ouverte presque sans interruption! dès vendredi soir jusqu'à la fin de la fête dimanche. On devine, dès lors, toute l'organisation qui a été nécessaire pour le fonctionnement et le revitaillemnt sans oublier les productions à prévoir pour une belle animation.

Grâce à une décoration adéquate, on sentira l'ambiance typique de la localité de la Côte et chacun ne pourra résister à l'envie d'une visite pour répondre aux enseignes: « Peseux vous invite... soyez les bienvenus! »

Quant à la réception des journalistes suisses et étrangers et des invités du comité de réception de la fête, tout est prévu samedi soir depuis la balade escortée par l'« Echo du Vignoble », du Château de Peseux, par la rue de même nom et celle des Granges pour aboutir à la rue du Temple, où sera servi l'apéritif. Tout est minuté, même les trois discours qui seront prononcés au cours du repas à la salle des fêtes!

Regrettons que la centaine de représentants de la presse doivent quitter les lieux assez tôt pour assister à la parade des fanfares et gageons qu'il s'en trouvera plus d'un pour aller directement de la salle des spectacles à la tente de Peseux qui deviendra pour quelques heures une enclave de Peseux en pleine ville de Neuchâtel envahie par la liesse populaire.

Signalons enfin que pour compléter cette représentation, deux classes des écoles primaires participeront au cortège des enfants le samedi après-midi en ville et cela grâce au dévouement du corps enseignant et d'un groupe de la commission scolaire.

Comme on le voit, de grands efforts ont été consentis pour que la participation de Peseux à la Fête des vendanges soit couronnée de succès.

W. Si.

AVANT D'ACHETER...
comparez, mais comparez tout
CHEZ HAEFELI
PRIX MINI – SERVICE MAXI
Concessionnaire PTT
Membre USRT - CID
Occasions TV couleur dès Fr. 250.—
A. HAEFELI
Successeur Cl. Wisard
RADIO - TV - HI-FI
Gd-Rue 22 2034 Peseux
Tél. (038) 31 24 84

97435-6

Boucherie KRAMER
CHARCUTERIE
Un seul principe - la qualité!
On livre à domicile
PESEUX Grand-Rue 40
Téléphone 31 13 53

97436-6

Pour un beau meuble ancien...
Pour une belle restauration...
R. ROSSETTI
EBENISTERIE
ANTIQUITES · MEUBLES
GARE 14 - 2034 PESEUX - ✆ (038) 31 30 20

97437-6

Montres, bijoux, étains
de quoi satisfaire tous vos désirs
DES MARQUES PRESTIGIEUSES:
Montres: Longines - Borel - Eterna - Certina - Zénith - Zodiac - Rado - Girard - Perregaux.
Pendules neuchâteloises: Zénith - Le Castel - Palais Royal.
Etains de première qualité.
Cap 2000
BIJOUTERIE MARTIN Peseux

97438-6

P J'ACHÈTE À PESEUX P C'EST FACILE! P

Boucherie chevaline Peseux
Marcel Joset
Rue Ernest-Roulet 7 – Tél. 31 51 31
POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne Fondue chinoise

97439-6

Vêtements MOINE Peseux
MacDougall of Scotland

97440-6

1919 ROSSIER SA 1980
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX 311216 BEVAIX 461757 CHEZARD 531975
60 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE
Appareils ménagers - Lustrerie

97441-6

INFORMATIONS SUISSES

Procès Wagner: «Nous n'avons pas tué!»

WINTERTHOUR (ATS). – «Je sais que nous n'avons pas tué Mme Kletzhaendler et que nous n'avons pas blessé Mme Schenk» a déclaré Rolf Clemens Wagner au procès mercredi à Winterthour. C'est donc la seule fois qu'il a parlé de sa participation au vol à main armée perpétré le 9 novembre dernier à Zurich. Le procureur et la défense ont riposté et pris position mercredi par rapport aux réquisitoire et plaidoyer prononcés mardi : ils ont les deux réaffirmé leur point de vue.

Le procureur Marcel Bertschi a attaqué la défense Me Doris Farner-Schmidhauser en déclarant qu'elle n'avait dans son plaidoyer cité que les témoins utiles à la défense et que son explication de la fusillade derrière la gare avait montré qu'elle n'avait pas compris la situation. Le procureur a à nouveau affirmé la qualité de complicité de R. C. Wagner estimant qu'il avait été d'accord avec toutes les opérations du vol à main armée.

La défense quant à elle a regretté que le procureur ait autant déformé les témoignages. Elle a présenté une fois encore ses conclusions du plaidoyer : la passante tuée, Mme Kletzhaendler aurait été atteinte par une balle du policier et c'est une fois que les agresseurs se sont emparés de la voiture derrière la gare que des coups de feu ont été entendus, démontrant ainsi que la police, en voulant empêcher la fuite des agresseurs, aurait touché Mme Schenk, la propriétaire de la voiture dérobée. La défense a par ailleurs affirmé qu'à ce moment de la fusillade, deux policiers auraient tiré citant ainsi un témoin et a relevé l'absence de ce policier au banc des témoins. La défense a également critiqué la manière dont le procureur essaie de présenter les membres de la RAF comme de vulgaires voyous désirant s'enrichir, sans que soit abordé la motivation politique de tels actes. La défense a alors invoqué le procès «El Al» contre les membres qui sont à l'origine de l'attentat contre cet avion où il avait été tenu compte de tels motifs.

FAIRE LE PROCÈS DE LA RAF

Comme le prévoit la législation, Rolf Clemens Wagner a pu donner son point de vue : il a d'abord déclaré que lui et ses trois complices n'avaient ni tué la passante ni blessé la conductrice de la voiture volée. Il a ensuite estimé que la discussion était faussée quand on parlait de la munition utilisée lors de l'attaque de la banque : cela fait croire que les armes de la police sont inoffensives et a cité l'exemple du «shopville» pour prouver le contraire. Par ailleurs, R. C. Wagner a déclaré que les conditions passer sous silence la relation de cause à effet entre la situation du tiers monde et la situation dans nos sociétés, en faisant passer les membres de la RAF pour des «Robin hood» qui dérobent les banques pour les affamés du tiers monde. Il s'est également prononcé sur les conditions de détention difficiles et le rôle de la presse. Finalement, pour clore son discours et le procès, R. C. Wagner a délcaré que les conditions du procès avaient montré que le but du procès était de faire en premier lieu le procès de la RAF.

Le verdict est attendu pour vendredi midi.

Une erreur de plusieurs milliards dans l'étude de la conception des transports

BERNE (ATS). – Les organisations progressistes (POCH) ont indiqué mercredi sous le titre «une faute de 21 milliards dans la conception globale des transports», qu'une erreur de l'ordre de 21 milliards avait été faite dans une étude demandée par la commission de la CGST. Si l'on corrige cette erreur, il apparaît – ce qui est de la plus haute importance dans la discussion politique «Rail ou route» – que le bilan de la route n'est pas positif, comme admis jusqu'ici, mais présente un solde négatif de 1,13 milliard.

Interrogés par l'agence télégraphique suisse, des auteurs de l'étude ont confirmé l'erreur. Cette étude avait été faite par une entreprise de Bâle et avait pour thème l'utilité et les coûts sociaux des transports en Suisse. A l'état-major pour les questions de transports du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, un porte-parole a déclaré à l'ATS que, dès le début, l'étude en question n'avait pas pleinement satisfait la commission pour la conception globale suisse des transports (CGST) et que les considérations contenues dans le rapport final de la commission n'avaient rien à voir avec l'étude, ces considérations restant toujours valables.

Sur la base de l'étude de quelque 500 pages, la route présente un bilan positif de 20.6 milliards et le rail un bilan également positif mais de 4,5 milliards seulement. Correction faite, le rail aparaît avec un bilan positif de presque 2 milliards, la route chutant à moins de 1,3 milliard. Ainsi, alors que l'on admettait que le rail présentait un bilan en recul d'environ 16 milliards par rapport à la route, il est plus favorable de presque 3 milliards.

Les auteurs de l'étude ont d'ailleurs été rendus attentifs aux données de cette année et ont récemment apporté des rectifications.

Comme les POCH le constatent, l'erreur provient du fait que, dans le bilan total du compte coût/utilité, l'utilité des systèmes de transport soit enregistrée comme une somme annuelle revenant constamment dans sa totalité alors qu'elle devrait être capitalisée.

Les POCH exigent donc que lors des futures discussions dans le cadre de la CGST on tienne aussi compte du bilan négatif de la route. Et là il faut aussi prendre en considération les taxes douanières sur l'essence. A l'état-major pour les questions de transports, on souligne que les travaux en cours pour l'une des thèses du rapport final de la CGST n'ont pu encore être menés à bien du fait de la complexité du problème et doivent être poursuivis.

Jeunes socialistes: non au statut de saisonnier

BERNE (ATS). – Les jeunes socialistes attendent de tous les parlementaires qu'ils s'opposent au maintien du statut de saisonnier et qu'ils se prononcent en faveur de l'initiative populaire «Etre solidaire». Car, ainsi que l'indique un communiqué des jeunes socialistes publié mercredi à Berne, le nouveau projet de loi sur les étrangers est plus injuste que progressif.

En 1976, 160.698 saisonniers travaillaient en Suisse. En 1980, ils ne sont plus que 110.000. Ces chiffres indiquent, poursuit le communiqué, que les saisonniers sont les travailleurs les plus facilement manipulés par l'économie suisse. Mais les entreprises manœuvrent aussi contre les travailleurs suisses, en faisant jouer les forces de travail étrangères, ajoutent les jeunes socialistes. L'initiative «Etre solidaire» donne les bases d'une nouvelle politique des étrangers, une politique de solidarité. Les travailleurs étrangers ont le droit, comme tous les salariés, de choisir leur place de travail et doivent pouvoir bénéficier d'une sécurité sociale, conclut le communiqué.

Femmes PDC «déçues» par le Conseil fédéral

ZURICH (ATS). – Le groupe de travail «femmes» constitué à l'intérieur du parti démocrate-chrétien s'est penché mardi lors d'une session tenue à Zurich sur différentes questions.

Les femmes démocrates-chrétiennes déclarent notamment être convaincues, à l'issue d'un entretien qu'elles ont eu avec «femmes pour la paix» que le Conseil fédéral «n'a pas suffisamment conscience de la mission qui pourrait être la sienne sur le plan international pour le maintien de la paix dans le monde». Dans leur communiqué, les femmes démocrates-chrétiennes sont d'avis que davantage de moyens pourraient être mis à disposition pour la création d'un institut suisse pour la paix.

La landsgemeinde «Recht und Ordnung» aura lieu samedi

ZURICH (ATS). – Le «Komitee für Recht und Ordnung» (Comité pour le droit et l'ordre) a décidé mercredi que la landsgemeinde nationale pour le droit et l'ordre qui avait été ajournée samedi dernier aurait lieu samedi prochain au Muensterhof à Zurich. Elle sera dirigée par M. Werner Kolb, et son point culminant devrait être un exposé du conseiller national Christoph Blocher (UDC/ZH). La landsgemeinde prévue pour la semaine dernière avait été différée pour éviter une confrontation avec les manifestants des organisations de gauche et des jeunes du centre autonome. La landsgemeinde «Recht und Ordnung» entend protester contre les excès commis lors des désordres engendrés par les jeunes.

Retrait de l'initiative sur la protection des consommateurs

ZURICH (ATS).– L'initiative pour la protection des consommateurs, qui avait été adressée à la fin de 1977 par le journal «Tat» disparu depuis lors, a été retirée. C'est ce qu'a confirmé à l'ATS M. Roger Schawinski, président du comité d'initiative. La raison en est que le contre-projet qui a maintenant également été accepté par le Conseil des Etats englobe une grande partie des exigences formulées par les auteurs de l'initiative.

M. Schawinski est persuadé que le contre-projet a des chances d'être accepté par le peuple et veut éviter ainsi le risque du «double non» que ferait courir le maintien de l'initiative. Le contre-projet est conçu dans l'intérêt des consommateurs – et ceci grâce à l'initiative populaire. Rappelons que l'initiative avait été déposée à la chancellerie fédérale le 23 décembre 1977, munie de 55.531 signatures valables.

Logement, hôpital et atome: les citoyens zuricois aux urnes

ZURICH (ATS). – Les citoyens zuricois auront ce week-end à se prononcer sur quatre scrutins cantonaux : l'initiative du parti socialiste pour la fixation des taxes hospitalières, le contre-projet du Grand conseil à ce propos, l'opportunité de la centrale nucléaire de Kaiseraugst et un crédit de 48 millions de francs pour faire des travaux d'infrastructure à l'aéroport de Zurich-Kloten.

Quant aux scrutins communaux, c'est surtout la rénovation de «la cité du vignoble» qui incitera les Zuricois à se déplacer.

KAISERAUGST: UNE FORMULE ANTICONSTITUTIONNELLE

C'est le 27 avril dernier que les Zuricois auraient dû se prononcer sur l'opportunité de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Un comité «Protection contre l'atome» avait alors estimé anticonstitutionnelle la formulation de la question. Le Tribunal fédéral avait donné raison au comité. Par conséquent, le Conseil d'Etat zuricois a reformulé la question de l'opportunité de la centrale sur laquelle les citoyens se prononceront dimanche. Les partis bourgeois se sont prononcés en sa faveur, alors que la gauche, l'Alliance des indépendants et le parti évangélique populaire se sont prononcés contre la centrale. Jusqu'à maintenant, 850 millions de francs ont été investis pour les travaux préliminaires de la centrale de Kaiseraugst, pour laquelle le permis de construire n'a pas encore été délivré.

Par son initiative sur les taxes hospitalières, le parti socialiste désire abaisser les taxes pour les catégories normales et les augmenter pour chambres privées. L'initiative demande également au gouvernement d'intégrer les taxes dans sa législation. Le gouvernement présente dimanche un contre-projet contre lequel se sont prononcés le parti socialiste, les organisations progressistes, l'Alliance des indépendants et l'Union démocratique du centre. Quant à l'investissement de 48 millions de francs pour l'infrastructure de l'aéroport, il est approuvé par les milieux économiques alors que la gauche – PS et Poch – demandent à la population de le rejeter.

LA CITÉ DU VIGNOBLE: SES DÉFENSEURS L'ONT DÉJÀ OCCUPÉE

Un scrutin communal qui a fait parler de lui est celui qui concerne le crédit de 18 millions de francs que la ville désire affecter à la rénovation de «la cité du vignoble». Une rénovation maximale, trop luxueuse, estime l'Association du vignoble créée en juin dernier, qui a élaboré un contre-projet qui coûterait moins cher, et maintiendrait le caractère social des appartements. Les membres de cette association sont essentiellement des personnes touchées par la pénurie de logements à Zurich et qui ont protesté auprès de la ville, propriétaire de la cité, contre le fait qu'une centaine de logements sont vides depuis plus d'un an. Les activités autour de la «cité du vignoble» ont augmenté cet été : portes ouvertes organisées par l'association en juillet, occupation d'une centaine de logements par quelque cent personnes le 29 août (elles ont été délogées le soir même par la police), nouvelle journée de portes ouvertes organisée cette fois-ci par la ville et enfin débats parlementaires.

En acceptant le crédit de 18 millions de francs dimanche, les habitants de Zurich donneront le feu vert à la rénovation contre laquelle l'Association s'est prononcée, mais qui est approuvée par le parti socialiste.

Rupture des pourparlers entre M. Dueggelin et le théâtre de Zurich

ZURICH (ATS).– Les pourparlers entre le conseil d'administration du «Schauspiel Haus» de Zurich et M. Werner Dueggelin en vue du renouvellement du mandat de directeur artistique ne se poursuivront pas. Mardi soir, le conseil d'administration du théâtre a annoncé que M. Dueggelin avait retiré sa candidature vendredi dernier. Les raisons de la décision de M. Dueggelin ne sont pas connues pour l'instant.

VAUD

Un drame de l'alcoolisme devant le tribunal correctionnel de Moudon

MOUDON (ATS). – Le tribunal correctionnel de Moudon s'est réuni mercredi pour juger un homme de 55 ans, A.S., qui, le 3 octobre 1979, avait tiré quatre coups de feu dans une auberge de la Broye vaudoise, blessant légèrement à un bras la tenancière. Il rendra son jugement jeudi.

L'accusé, alcoolique notoire, avait été pris en charge par l'aubergiste, qui lui portait une vive affection. Mais S. supportait mal sa dépendance. Bien que suivant un traitement contre l'alcool, il trouvait le moyen de boire. Irrité par une réprimande de sa patronne, il absorba trois décilitres d'eau-de-vie au matin du 3 octobre et atteignit un taux d'alcoolémie de 2,10 pour mille. S. savait qu'un revolver chargé se trouvait dans la chambre de ses patrons. Il s'en empara et ouvrit le feu, dans l'escalier, en direction de la tenancière et de deux enfants qui se trouvaient là.

A l'audience, le prévenu a déclaré qu'il ne se souvenait de rien. Il était ivre et c'est par hasard qu'il aurait mis la main sur l'arme. La tenancière, qui n'a pas porté plainte, a dénoncé le démon de l'alcool, qui a détruit un homme. Concluant au crime manqué de meurtre et à la mise en danger de la vie d'autrui, le représentant du ministère public a requis une peine de trois ans de réclusion, alors que le défenseur a plaidé le sursis.

Payerne, commune viticole: un privilège rare

Bien que située à quelque cinquante kilomètres de Lavaux, dans l'arrière-pays, la commune de Payerne n'en possède pas moins un vignoble important sur les coteaux lémaniques. Ces vignes (environ 13 hectares) donnent des crus réputés qui, lors de la mise de février, trouvent facilement preneur, même au-delà des frontières du Pays de Vaud.

Contrairement à ce qu'on raconte (une légende qui a la vie dure). ce n'est pas la reine Berthe qui a fait de Payerne un gros propriétaire vigneron, à Lavaux, mais bien la conquête bernoise de 1536. En effet, les biens (très importants) du couvent sécularisé furent partagés entre les deux conquérants, Berne et Fribourg. Payerne a eu sa part du gâteau, grâce à son traité de combourgeoisie (devenu caduc par la conquête) qui la liait à Berne. Disposant d'espèces sonnantes et trébuchantes, la commune de Payerne eut alors l'excellente idée d'acheter des vignes, à Lavaux, dès 1545, la dernière acquisition s'étant faite en 1816.

Aujourd'hui, six vignerons cultivent avec un grand soin les vignobles de Grandvaux, de Montagny et de Berthold, sous la responsabilité de M. Fernand Plumettaz, municipal des domaines, des vignes et des forêts de la commune de Payerne.

En automne, les moûts sont amenés par camion dans les caves payernoises, puis vinifiés sous la direction de l'œnologue communal, M. Charles Jaccoud. Et le dernier samedi de février, la mise des vins permet à tout un chacun de se procurer une fine goutte, qui sera l'ornement de la cave de tout Payernois bien né. Les vignes de la commune de Payerne sont un des plus beaux fleurons du patrimoine communal et pour rien au monde les Payernois ne voudraient s'en séparer.

LE RENDEMENT DES VIGNES

Il est intéressant d'avoir un aperçu du rendement des vignobles payernois au cours de ces dix dernières années. De 1970 à 1979, la vente des vins a produit une recette brute de 7.234.815 francs. Quant aux dépenses, au cours de la même décennie, elles se sont élevées à 6.359.475 francs. Ainsi, le bénéfice réalisé en dix ans a été de 875.340 francs, soit une moyenne annuelle de 87.534 francs. Ce qui est fort convenable pour la caisse communale.

De 1970 à 1979, la récolte annuelle a été de 121.630 litres en moyenne, la plus forte récolte ayant été celle de 1977, avec 169.651 litres, dont 10.043 litres de rouge.

R. P.

Au Festival de Montreux-Vevey

La musique ne règne pas uniquement à la Maison des congrès de Montreux (onze concerts); elle se répand aussi à la campagne (Corseaux-sur-Vevey, Blonay, Saint-Maurice, Martigny, Aigle). Dans la superbe salle de Chatonneyre de Corseaux, vient de se produire l'ensemble 13 de Baden-Baden. Vêtus de vestes noires, uniformément simples, les musiciens allemands donnèrent un programme non conformiste: Johann Strauss, Mozart, Hindemith et Wagner.

Dans sa «Kammermusik» No 1, opus 24, Hindemith (dont la tombe est à Blonay) prescrit soit un harmonium, soit un accordéon. Nous entendîmes la semaine passée un accordéon; cette musique est pleine de trouvailles et d'ingéniosité. Elle sonne classique et nous émerveille par son dynamisme. Dans la version originale de «Siegfried-Idyll», Wagner a surpris par la fraîcheur et la candeur que le chef Manfred Reichert a dégagées de cette musique expressive. La Valse de l'empereur, de Strauss, dégage une mélancolie qui démontre que cette musique (soit-disant légère) doit être donnée avec l'émotion des Viennois que les Allemands n'ont pas inventée. La Sérénade de Mozart pour deux hautbois, deux clarinettes, deux cors, deux bassons est un exemple typique de «musique pure»; ce fut le meilleur moment du programme.

La culture musicale n'est pas réservée qu'aux centres; décentralisée, elle rayonne (comme en Franche-Comté) et frappe le public par sa perfection et son aspect inattendu. René Klopfenstein, directeur du festival, peut être félicité pour ses audacieuses réalisations.

M.

Des collégiens payernois à pied sur les hauteurs du Jura vaudois

De notre correspondant:

Cent vingt kilomètres à pied sur les hauteurs du Jura vaudois: voilà la belle randonnée que viennent d'accomplir dix-huit collégiens et collégiennes payernois de quatorze à quinze ans.

Partis lundi de la Givrine, ces élèves, faisant preuve d'un bel effort, ont rejoint Vuitebœuf vendredi en longeant les crêtes jurassiennes, franchissant au passage le Crêt-de-la-Neuve, le col du Marchairuz, le Mont-Tendre, le col du Mollendruz, la Dent-de-Vaulion, les gorges de l'Orbe, le Suchet, le col de l'Aiguillon, les Aiguilles de Baulmes et les gorges de Covatanne.

Ce camp d'étude itinérant, qui a été une merveilleuse et enrichissante leçon, a fait découvrir aux collégiens payernois le Jura vaudois lumineux, doux et accueillant sous le soleil.

Glacière, lapiez, leisine, doline, gogan, murets, amodiataire: voilà un vocabulaire dont le sens échappe au commun des mortels, mais qui leur est devenu familier, exemples à l'appui.

Découvrir la vie dans un chalet d'alpage, connaître le nom des arbres et des champignons, savoir trouver un point d'eau en lisant la carte, apprêter d'excellents repas avec des moyens de fortune, se laver à l'eau froide tirée d'une citerne à l'aide d'un bidon pendu au bout d'une ficelle, dormir sur la paille, se régaler de framboises parfumées, s'émerveiller devant le panorama grandiose de nos Alpes, se serrer les coudes dans les moments difficiles, chanter pour se donner du courage: que de souvenirs inoubliables!

Ces jeunes garderont un souvenir impérissable de cet exploit sportif, qui s'est déroulé dans la bonne humeur et un bel esprit de camaraderie.

Réforme de l'école vaudoise: polémique sur la zone pilote de Vevey

LAUSANNE (ATS).– Une polémique a opposé récemment, dans des quotidiens lausannois, le comité de la Société vaudoise des maîtres secondaires à la zone pilote de Vevey – le premier exprimant des craintes à propos de la formation des gymnasiens dans cette zone d'essai de la réforme scolaire et la seconde répondant que les critiques sont prématurées. «Cette polémique repose sur des mentions partielles, voire tronquées, des faits, qui empêchent le lecteur de se faire une opinion de manière objective», écrit le département de l'instruction publique du canton de Vaud dans un communiqué diffusé mercredi.

Le département a analysé les expériences des zones pilotes. Les résultats de cette analyse et les conséquences qu'on peut en tirer, à l'égard des futurs gymnasiens notamment, seront publiés d'ici à la fin de cette année (ou au début de 1981 au plus tard), dans le cadre plus général du projet de réforme scolaire qui sera soumis au Grand conseil. «C'est dire que le moment n'est pas encore venu d'établir un bilan définitif et encore moins de se livrer à des généralisations abusives», conclut l'autorité cantonale.

FRIBOURG

Juges âgés de 65 ans et plus...

Le Grand conseil les envoie à la retraite

Fatras de motions, postulats et interpellations, hier au Grand conseil. Une seule fois, le parlement a refusé de suivre le Conseil d'Etat. Ainsi, dans deux votes serrés, il a «raccourci» les juges : les députés ont limité la durée de leur mandat à 5 ans (au lieu de 8) et fixé l'âge de leur retraite effective à l'AVS (65 ans). De plus, le Grand conseil a adopté le projet de loi sur la privation de liberté à des fins d'assistance, en deuxième lecture.

Par 52 voix contre 36 (9 abstentions), le parlement a exprimé la volonté de réduire le mandat des juges. Le gouvernement s'y opposait, citant par analogie le cas de la Confédération : les membres du Conseil fédéral sont réélus tous les quatre ans, mais ceux du Tribunal fédéral tous les six ans. De surcroît, pour appliquer le principe voté hier aux juges cantonaux, il sera nécessaire de modifier la constitution cantonale. Dans la limite d'âge à 65 ans, les juges cantonaux étaient moins visés : ils ont déjà acquis le droit de prendre leur retraite à l'AVS, de par la volonté du Grand conseil, exprimée récemment. Les présidents de tribunaux sont également au bénéfice d'une telle retraite. Reste les juges non-professionnels des tribunaux de district. C'est à eux que s'appliquera la réserve décrétée par le Grand conseil. Le parlement était exactement partagé : 43 voix contre 43 voix pour. C'est donc le président Paul Werthmuller qui a tranché en faveur du motionnaire. A propos des juges non-professionnels, le Conseil d'Etat notait : «il serait incongru de les priver en même temps d'une fonction ou d'une occupation accessoire, d'autant qu'ils ont alors plus de temps pour elle». La moitié du parlement en a décidé autrement...

L'an prochain, année des handicapés et du 500me anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, le canton fera un effort supplémentaire pour les handicapés. En réponse à une question écrite de M. Fernand Beaud (CS), le conseiller d'Etat Hans Baechler a annoncé que deux institutions seront soutenues financièrement (alors que d'autres le sont déjà). 250.000 francs seront accordés à l'association Saint-Camille à Marly et 150.000 francs à Clos-Fleuri, à Bulle. Ces sommes sont données à fonds perdus et prises sur le «bonus» des entreprises électriques. De plus, l'Etat prendra à sa charge, par la voie des budgets 1981 et suivants, et sous réserve de l'approbation du Grand conseil, les intérêts et l'amortissement de la dette de 600.000 francs pour les ateliers de la Gérine à Marly et de 200.000 francs pour Clos-Fleuri à Bulle.

P. T. S.

Débat sur la RN 1: M. Massat n'ira pas à Morat

(c) Contrairement à ce que prétendent les organisateurs du débat qui, à Morat, le 30 septembre, sera une confrontation à propos de la RN 1, le conseiller d'Etat Ferdinand Masset, directeur des travaux publics, ne sera pas là. Il nous l'a précisé hier. Et les organisateurs ont reçu, à l'époque, une lettre dans ce sens. Le magistrat fribourgeois n'entend pas se lancer dans une «polémique politique» au moment où la commission Biel est encore en plein travail. De plus, le Conseil d'Etat fribourgeois a fait connaître, il y a plusieurs mois déjà, sa position. Elle n'a pas varié. En revanche, rien ne s'oppose à la présence lors du débat, du directeur du bureau des autoroutes et de l'ingénieur cantonal. Ils auront à croiser le fer avec des membres des trois comités opposés à la construction du tronçon Morat - Yverdon de la RN 1.

Edition: une collection nouvelle

Alice Rivaz la baptise

(c) Alice Rivaz, tout juste lauréate du prix de la fondation Ramuz, avec la complicité de Roger-Louis Junod, son biographe, inaugurait, hier, une collection des éditions universitaires de Fribourg, «Cristal». En quelques dizaines de pages, ces petits livres devraient permettre à des écrivains «de chez nous» de présenter leurs pairs, quelques points chronologiques et des textes. Le directeur de la collection, le jeune professeur Henri Corbat espère pousser son entreprise jusqu'aux alentours de vingt-quatre volumes. Roger-Louis Junod, l'auteur de la première biographie, a expliqué comment il était venu à Alice Rivaz : «en 1940, ça ne ressemblait pas à Ramuz, qui régnait alors». Alice Rivaz elle-même, femme menue, vive, délicatement féministe et presque octogénaire (elle est née en 1901) a salué cette collection, «impensable il y a dix ans» et unique en Suisse romande. Elle salue cette intention de faire lire les romands («jusqu'à quel point lit-on les écrivains de ce pays? J'en ai fait une triste expérience») et de lancer la collection par une biographie de femme : «cette priorité inhabituelle n'était pas préméditée. Elle est de bon augure». Devraient suivre, dans «Cristal» : Vahe Godel par J.-M. le Sidaner, Yves Velan sur R.-L. Junod et une réédition enrichie du «Gustave Roud» de Philippe Jaccottet.

A TRAVERS LE MONDE

Un sort différent pour deux dissidents russes

MOSCOU (AP). – Le dissident Lev Regelson a été condamné à cinq ans de prison avec sursis pour agitation et propagande anti-soviétiques, a fait savoir sa femme.

Mme Ludmila Regelson a déclaré que son mari, qui est âgé de 41 ans, avait bénéficié du sursis après avoir reconnu au cours de son procès qu'il avait écrit des textes «anti-soviétiques». Aux termes de l'article 70 du code pénal soviétique, il encourait une peine maximale de sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil intérieur.

Par ailleurs, on a appris de sources dissidentes que Viacheslav Bakhmine, pour avoir dénoncé les hôpitaux psychiatriques, a été condamné à la peine maximale de trois ans de camp de travail pour diffamation contre l'Etat.

Enfin, le procès du dissident Valeri Abramkin, accusé lui aussi de diffamation contre l'Etat, s'est ouvert hier à Moscou mais a été aussitôt ajourné jusqu'au 1er octobre, l'avocat de la défense étant absent. Valeri Abramkin est rédacteur en chef de la revue clandestine «Poiski».

VALAIS

Un alpiniste sauvé par hélicoptère

MARTIGNY (ATS). – Un alpiniste genevois, M. Jeffrey Waddell, 42 ans, a passé une nuit en plein air dans la montagne du Catogne, au-dessus de Martigny. Il a été secouru par un hélicoptère d'Air-Glaciers qui a utilisé le treuil pour le ramener à bord. Il était complètement exténué et souffrait de gelures. Il a été hospitalisé à Martigny.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision

Hier vers 17 h 45, à La Chaux-de-Fonds, Mlle N. B., de Bâle, circulait rue Maire-Sandoz, direction nord. A la hauteur de la rue du Parc, une collision s'est produite entre sa voiture et le fourgon de M. R. P., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement sur cette dernière rue. Dégâts.

Iran - Irak : les appels à la paix montent partout dans le monde

WASHINGTON (AFP). – Le président Carter a réuni son conseil national de sécurité pour examiner les moyens limites dont disposent les Etats-Unis pour empêcher le conflit entre l'Iran et l'Irak d'avoir des conséquences catastrophiques.

Les dirigeants américains sont animés par la double crainte que la poursuite des hostilités ne finisse par interrompre les approvisionnements pétroliers du monde occidental et par mettre en danger la vie des 52 otages américains détenus en Iran.

La réunion du conseil de sécurité s'est tenue en fin de matinée à la Maison-Blanche dans l'atmosphère fébrile des grandes crises internationales. Le président Carter n'était revenu que quelques heures plus tôt d'une tournée électorale dans les Etats de la côte pacifique au cours de laquelle il avait affirmé la stricte neutralité des Etats-Unis et réitéré les appels à l'Union soviétique pour qu'elle n'intervienne pas non plus.

Dans le privé, on admet que les assurances indirectes reçues du côté soviétique sont très satisfaisantes.

D'ores et déjà, le président du conseil de sécurité, M. Slim, a lancé un appel aux deux parties pour qu'elles s'abstiennent de toute activité armée et qu'elles recourent à des moyens pacifiques pour régler leur différend.

C'est dans le même sens qu'allaient la déclaration des neuf pays de la Communauté économique européenne ainsi que la réaction française enregistrée à l'occasion du conseil des ministres, ce mercredi. Le gouvernement français a exprimé sa «grave préoccupation devant les conséquences de la confrontation militaire qui oppose l'Irak à l'Iran». Il a rappelé que le différend qui est à l'origine de ces affrontements est «strictement bilatéral», qu'il doit faire l'objet d'un «règlement politique» et il a invité les grandes puissances à faire preuve de «grande retenue afin de favoriser cet objectif».

Evidemment, le conseil des ministres français a souligné qu'il est «impératif» de ne porter aucune atteinte à la liberté de circulation dans le Golfe. C'est une préoccupation que partagent tous les pays industrialisés déjà privés de 10 % des livraisons de l'OPEP, du fait que le chargement des «tankers» est interrompu aussi bien en Irak qu'en Iran.

Le président Giscard d'Estaing en saura certainement plus sur les objectifs irakiens après avoir rencontré aujourd'hui M. Aziz, l'envoyé spécial du président irakien Hussein, qui fait le voyage pour lui parler du conflit.

Il n'est pas exclu qu'à l'occasion de cet entretien, le problème des livraisons d'armes de la France à l'Irak soit évoqué par le vice-premier ministre irakien. On sait qu'il avait lundi dernier, au cours de sa visite éclair à Moscou, demandé de nouveaux armements à l'Union soviétique, principal pourvoyeur de Bagdad.

LA MÉDIATION

De tous côtés, les appels au calme et les tentatives de médiation ont surgi. Aussi bien le secrétaire général de l'ONU, que les pays islamiques et les non-alignés s'efforcent d'éviter que le conflit ne dégénère. Yasser Arafat, «leader» de l'OLP, qui est arrivé à Bagdad, va essayer lui aussi de convaincre le président Hussein de résoudre pacifiquement son problème avec l'Iran.

DÉCLARATION BRITANNIQUE

Par ailleurs, M. Hurd, ministre adjoint au Foreign office a estimé que le conflit entre l'Iran et l'Irak était «très grave» mais ne «présentait pas pour le moment de réels dangers» pour l'approvisionnement de l'Occident en pétrole.

Les étranges révélations d'un Américain

Un fonctionnaire du département d'Etat américain révèle «qu'un certain nombre de partisans de l'ancien shah d'Iran se trouveraient actuellement en Irak pour donner conseils et secrets au gouvernement d'Hussein. Il s'agit d'anciens conseillers du shah qui ont échappé aux exécutions après la chute de l'ex-souverain iranien».

En avril déjà, les services de renseignements américains avaient affirmé que le gouvernement de Bagdad avait autorisé la formation, sur son territoire, de «groupes militaires» iraniens occupés à préparer le renversement du régime islamique de Téhéran. Selon le fonctionnaire américain, ces Iraniens seraient au service de l'ex-premier ministre Chapour Bakhtiar. Ce dernier effectue régulièrement, en effet, des voyages privés en Irak et dispose d'ailleurs d'un poste émetteur en liaison avec Téhéran.

Plus discret mais plus dangereux, le général Oveissy, surnommé le «boucher de Téhéran», représente une menace pour l'islam de Khomeiny. Il dispose lui aussi d'un poste émetteur et est entouré, en plus, d'un noyau d'officiers iraniens chevronnés.

Enfin, un troisième groupe d'adversaires du régime islamique serait en contact permanent avec des représentants de tribus kurdes, près de la frontière iranienne.

L'ultimatum irakien et la fermeture des... «robinets»

ANKARA (AFP). – Les forces irakiennes encerclant trois localités de la région d'Abadan, dans la province pétrolière du Khouzistan, ont exigé la reddition des troupes iraniennes.

L'ultimatum irakien a été adressé mardi. Hier, nous n'avions aucune nouvelle. Plus tard, l'Irak décidait de suspendre tous les chargements de pétrole brut intervenant habituellement dans ses ports, a annoncé hier à Tokio un responsable de la compagnie pétrolière japonaise «Mitsubishi corporation».

Le responsable a déclaré que de nombreux pétroliers, dont dix japonais, étaient bloqués au large de la frontière entre l'Iran et l'Irak. Sept autres super-tankers japonais qui faisaient route vers des installations pétrolières irakiennes ont été dirigés vers d'autres ports du Golfe.

Le Japon importe 72% de son pétrole des pays du Golfe.

Enfin, l'imam Khomeiny, dans un message diffusé par Radio-Téhéran et adressé au peuple musulman d'Irak, aux soldats, officiers, ouvriers et fonctionnaires irakiens», appelle à se «révolter contre le régime infidèle et traître du baas irakien, conformément à leurs devoirs religieux, divins et humains».

SUITE

Le conflit s'envenime

Radio-Bagdad a notamment annoncé avoir repoussé une attaque navale contre un port pétrolier en eau profonde du sud de l'Irak en coulant «cinq bâtiments ennemis».

Dans le détroit d'Ormuz cependant, la navigation n'a pas été stoppée hier. Des pétroliers ont pu passer après avoir été contrôlés par des navires iraniens. Mais l'Irak s'apprêterait à occuper ce détroit, selon l'ambassadeur d'Irak au Japon, M. Amin al-Jaff, qui a ajouté que les pétroliers étrangers ne devaient pas avoir d'inquiétudes quant à leur libre passage.

Cependant, plusieurs dizaines de pétroliers sont restés bloqués dans les ports iraniens et irakiens, aucun commandant ne voulant prendre la mer par crainte de subir une attaque.

• Dans les airs, l'activité des «Phantom» américains de l'Iran et des «Mig» soviétiques de l'Irak n'a pas faibli. Ainsi, l'Irak a annoncé avoir effectué neuf nouveaux raids hier à l'aube dans l'ouest de l'Iran, provoquant d'importants dégâts sur sept aéroports militaires. Radio-Téhéran a affirmé, de son côté, que les avions irakiens avaient fait de nombreuses victimes civiles au cours d'attaques sur Dezful, Tabriz, Kermanchah et le port de Khorramchahr.

Selon l'Irak, l'aviation iranienne aurait riposté à ces attaques par des raids dans le sud sur Bassorah, principal port pétrolier irakien, et dans le nord sur Mossoul et sur Kirkouk, principal centre de production pétrolière.

Bagdad affirmait, en fin de journée, avoir abattu ou détruit au sol 21 avions iraniens. De son côté, Téhéran affirmait avoir abattu ou détruit 34 avions irakiens.

LE BILAN

Depuis trois jours de guerre ouverte, les raids iraniens auraient fait une cinquantaine de morts et plus d'une centaine de blessés civils, selon Radio-Bagdad. Radio-Téhéran a affirmé de son côté que les attaques irakiennes auraient fait près de 150 morts et plus de 300 blessés parmi la population civile iranienne.

En Irak, dix ingénieurs indiens, quatre Britanniques et quatre Américains auraient été tués au cours d'un raid sur Bassorah mardi. De nombreux Britanniques travaillant en Irak (notamment à Bassorah) ont commencé à se réfugier au Koweït, et les Américains travaillant également dans la région ont été invités par leur gouvernement à quitter les lieux rapidement.

Radio-Bagdad a appelé hier soir les éléments de l'armée régulière iranienne «à jeter leurs armes et à se rendre sans crainte aux forces irakiennes triomphantes car il ne leur sera fait aucun mal».

«Nous n'en voulons pas à l'armée régulière iranienne mais seulement aux gardes khomeynistes», ajoute Radio-Bagdad.

Plus tard hier, un incendie «s'est déclaré dans les installations de l'île de Khark à la suite d'une attaque de l'ennemi», a annoncé hier soir le ministère iranien du pétrole cité par Radio-Téhéran. En conséquence, les exportations de pétrole sont suspendues.

Les employés du ministère du pétrole s'efforcent actuellement de maîtriser l'incendie. Les communications avec la métropole n'ont pas été interrompues et aucune victime n'est à déplorer, ajoute la radio.

Bani-Sadr accuse...

BEYROUTH (AP). – Le président iranien Bani-Sadr, et le premier ministre iranien Rajai, ont affirmé que l'Irak n'a pas pu monter son offensive contre l'Iran sans l'aide des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

Selon Radio-Téhéran, ces déclarations ont été faites par les deux dirigeants iraniens.

Si des étrangers n'avaient pas aidé le gouvernement irakien, «il n'aurait pas pu mener la guerre seul», a déclaré M. Bani-Sadr, cité par Radio-Téhéran.

Dernière minute Dernière minute Dernière minute

La journée de Jean Mory à Bagdad

Après les raids iraniens de la nuit dernière, accompagnés de fusées et de tirs assourdissants, le calme était revenu à Bagdad. Après tant d'alertes, la ville avait retrouvé son visage habituel dès le matin.

Dans la rue, la circulation démente avait repris avec son accompagnement sonore de coups de klaxons.

De notre envoyé spécial

Les opérations s'étaient déplacées au nord, Kirkouk et ses champs pétroliers avaient subi les attaques de l'aviation iranienne ; tout comme au sud le complexe pétrochimique de Bassora, d'ailleurs.

Une seule alerte a donc perturbé hier la vie de la capitale. Heureusement, car la veille l'inquiétude régnait sur les bords du Tigre. En effet, les derniers passages de l'aviation iranienne, entre 18 et 19 h mardi avaient de quoi impressionner. Alors que la nuit était déjà tombée, le ciel éclatait de mille lueurs dantesques sur un fond sonore bruyant. Dans la rue, des scènes proches de la panique se produisaient çà et là. Des gens se jettèrent à terre alors que les supplétifs irakiens devenaient de plus en plus nerveux.

Mais il a suffit d'une nuit pour calmer les nerfs. Nous nous sommes promenés mercredi dans plusieurs quartiers de Bagdad sans noter de signes de nervosité. Les visages étaient mêmes souvent souriants. Partout, une foule dense se pressait, surtout devant les agences bancaires avant l'ouverture des portes.

D'un autre côté, c'est la guerre des nerfs pour les journalistes de la presse internationale de plus en plus nombreux. A part les informations de la radio, rien ne filtre pourtant. A 18 heures, hier soir, on attendait toujours dans l'hôtel Mansour ou l'on vient enfin d'installer une salle de presse avec télex et téléphones. Car jusqu'à maintenant, les transmissions ont posés des problèmes presque insolubles.

Autre précision. L'aéroport de Bagdad a encore subi d'importants dommages mardi soir. La capitale, dès lors, est toujours coupée du monde. Pour combien de temps? Nulle ne le sait...

Nous avons rencontré deux habitants de Lausanne venus ici pour participer à un séminaire d'architecture. Pour retourner en Suisse, ils ont choisi de prendre la route par Bassora et le Koweït. D'autres touristes s'en vont par Amann ou la Syrie. C'est la route du désert : 1000 km, 15 heures...

La seule route qui permettra bientôt peut-être de regagner la Suisse.

Jean MORY

Journée historique à Varsovie

VARSOVIE (AFP). – Varsovie a connu hier un moment émouvant et historique avec l'enregistrement au tribunal de la capitale du premier syndicat indépendant et autogéré polonais, né des accords de Gdansk.

Cette formalité juridique s'est déroulée dans une atmosphère de folle exubérance, contrastant avec l'austérité du palais de justice. Sur place, plus de 2000 personnes attendaient depuis deux heures Lech Walesa, le «leader» des grévistes de Gdansk et le membre de la commission nationale du nouveau syndicat.

Arrivé en autocar à midi, Walesa a été acclamé par la foule enthousiaste qui, à sa suite, a littéralement envahi le palais de justice jusqu'à la salle numéro 203, au premier étage, où l'attendait le juge Stanislaw Pawela pour l'enregistrement.

Fin des manœuvres de l'OTAN

Les troupes de l'OTAN ont fini leurs exercices : si la guerre pouvait être aussi... paisible. (Téléphoto AP)

OSLO (AP). – Les grandes manœuvres combinées de l'OTAN, qui se sont déroulées du 10 au 24 septembre, sont terminées. Les «marines» américains venus directement de Caroline du nord s'apprêtaient à se retirer sans emmener en Amérique une seule motte de terre européenne susceptible de nuire à l'agriculture des Etats-Unis.

Les chars et tous les autres véhicules américains rassemblés pour l'embarquement à Sunndalsoera devaient être soigneusement lavés sous le contrôle d'un représentant du ministère de l'agriculture. Ce nettoyage prophylactique est requis par la loi américaine.

Les manœuvres dans la Manche, la mer du Nord et l'ouest de la Norvège ont mis en œuvre 60.000 hommes, 162 navires et 400 avions et hélicoptères.

Le point fort de l'exercice a été le débarquement nocturne de 7000 «marines» américains le 18 septembre, avec un recours important à la lumière infrarouge. Les fusiliers d'outre-Atlantique venaient à l'aide de l'armée norvégienne aux prises avec un envahisseur qui avait eu soin de miner la côte.

Une géante escroquerie... dans les eaux asiatiques

SINGAPOUR (AP). – La police de Singapour enquête sur quatre cas d'escroqueries qui ont consisté à couler délibérément de vieux bateaux pour toucher une prime d'assurance.

Le dossier sur l'une de ces affaires est pratiquement complet, a déclaré un porte-parole de la police criminelle. Il a refusé de donner des détails mais on sait que l'enquête porte sur une prime de près de 40 millions de ff pour un navire et sa cargaison, bien que ce bateau n'ait contenu aucune marchandise lorsqu'il a disparu dans les eaux asiatiques.

D'autres naufrages suspects font actuellement l'objet d'enquêtes en Indonésie, à Hong-Kong, à Formose, en Thaïlande et ailleurs à la demande des assureurs maritimes qui soupçonnent d'avoir affaire à de gigantesques fraudes.

Des dizaines de naufrages mystérieux se sont en effet produits ces dernières années, ce qui a conduit les compagnies d'assurance maritime à financer un organisme spécial d'enquête.

Le rapport confidentiel établi par cet organisme l'année dernière a stupéfait les assureurs qui riaient autrefois des rumeurs assurant que des groupes bien organisés de naufrageurs sévissaient en Extrême-Orient.

QUATRE EXEMPLES

D'après ce rapport et d'après certaines sources maritimes, les vieux cargos de moins de 3000 tonnes sont les plus susceptibles d'être utilisés.

• Beaucoup ont souvent changé de nom dans des périodes relativement courtes et la plupart étaient immatriculés au Panama.

• Ils ont coulé alors qu'il faisait beau et dans des eaux profondes qui empêchaient un sauvetage facile ou un contrôle par des inspecteurs.

• Il n'y a eu aucun mort ou blessé parmi l'équipage dont quelques membres sont impliqués dans plus d'un naufrage suspect.

• Une partie ou toute la cargaison de grande valeur a réapparu plus tard dans un autre endroit que sa destination originale après que l'assurance eut payé. La cargaison initiale avait été remplacée par une autre de peu de valeur ou bien les cales étaient complètement vides.

Les quatre cas sur lesquels enquête la police de Singapour concernent des assurances sur des bateaux qui ont coulé vides.

L'organisme d'enquête des assurances a dénombré plus de 60 naufrages entre 1959 et juin 1979. Sur les 28 bateaux qui ont sombré pendant les deux dernières années étudiées, 16 ont été délibérément coulés dans les eaux profondes.

Le rapport précise que les navires étaient petits et en général âgés d'au moins 15 ans. Ils transportaient des cargaisons comme de l'équipement électronique, de l'étain, du caoutchouc, des tissus, des machines ou du poisson surgelé.

Au moins cinq syndicats de courtiers maritimes et d'armateurs ont organisé ces 16 naufrages, précise le rapport de l'organisme d'enquête, ce qui a représenté une escroquerie globale de plus de 400 millions de ff.

«Les assureurs de la région et de Londres se sont aperçus de similitudes entre certains, sinon tous ces naufrages : il s'agissait de navires petits et vieux d'une valeur relativement modeste, mais transportant des cargaisons très chères... Une fraude sur une vaste échelle a eu lieu», dit le rapport.

DES CADAVRES

La «Croix du Sud», un navire de 800 tonnes, s'était échoué en Indonésie à la fin de septembre 1978 avec 1240 Vietnamiens à bord! Ce fut le premier d'une série d'au moins cinq vieux navires rouillés utilisés pour transporter des réfugiés en grand nombre avant que Hanoï cesse d'autoriser l'exode.

«Le même genre de bateaux et certains des mêmes membres d'équipage ont été impliqués dans le transport des réfugiés et les naufrages frauduleux» a déclaré un expert maritime australien qui a demandé à garder l'anonymat. Selon lui, la nature des affaires maritimes en Asie explique le succès des escrocs. Il y a en effet beaucoup de surplus de petit tonnage, les documents peuvent être facilement échangés et les faux sont fréquents.

UN FAIT PAR JOUR

De la tentation d'«oppositionnisme»

Si, par-delà les divergences politiques françaises, il est deux qualités qu'on peut bien volontiers concéder à M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, et, à ce titre, cosignataire du Programme commun de la gauche, ce sont l'honnêteté et la volonté sincère de servir son pays.

A deux reprises, il a accepté de collaborer avec le gouvernement. Ce fut d'abord sa mission pour l'emploi ; c'est maintenant son accession à la fonction de «médiateur», qui en fait l'intermédiaire entre les Français et les administrations.

La gauche sectaire voit naturellement, en Robert Fabre, un rallié, un renégat, un traître. Le regard que le pharmacien de Villefranche-de-Rouergue porte sur son attitude nous semble plus conforme à la réalité : «Je suis passé de l'opposition négative à l'opposition positive».

Un tel problème, en apparence, est trop spécifiquement français pour intéresser l'opinion helvétique. Et pourtant... Ce passage «de l'opposition négative à l'opposition positive», même s'il n'est pas très récent, devrait faire réfléchir dans les rangs du parti socialiste suisse. Certains des ténors, minoritaires mais bruyants, du PSS souhaiteraient qu'il basculât dans l'«opposition négative» – tout en présentant leur démarche sous des couleurs plus séduisantes – avec tout ce que cela comporte de sectarisme, de démagogie, de mépris à l'égard d'intérêts nationaux supérieurs.

Voyez M. Mitterand ! qui, depuis 1965, vit en permanence à quelques pour cent de la majorité absolue. Obnubilé par l'omniprésente proximité du pouvoir, il est acculé à une sorte d'«oppositionnisme primaire», réduit à critiquer, à dénoncer, à condamner, à dénigrer, à rejeter tout ce que dit et fait le gouvernement.

Comme certaines formes de publicité visent à fabriquer artificiellement des besoins, l'«opposition négative», à grand renfort de slogans, de prises de position contradictoires, d'interprétations fallacieuses, tente de susciter les 3, 4, 5% de mécontents supplémentaires indispensables au changement de majorité. A un tel niveau de préoccupation, on chercherait en vain le souci réel de l'intérêt du pays et des populations. L'«impopularité à tout prix» du gouvernement passe avant l'amélioration des conditions de vie des Français, puisque l'accès au pouvoir a comme condition impérative la croissance du mécontentement populaire...

Jusqu'à présent, la Suisse a été épargnée par les aberrations de cette pernicieuse politique, arithmétiquement politicienne. La concertation au sommet l'en a préservée. Sans doute, le consensus helvétique empêche-t-il quelques ambitieux d'accéder au (douteux) vedettariat que certains leaders d'Outre-Jura se sont acquis à coups d'outrances aussi spectaculaires que stériles.

Et, à cause de ce fléau, la France est, pratiquement, en campagne électorale ininterrompue depuis la disparition de Georges Pompidou en 1974. Il est vraiment à souhaiter que jamais notre pays ne s'engage sur une telle voie. Il l'évitera, à coup sûr, tant que sa gauche comptera plus de Robert Fabre que de François Mitterand...

J.-C. CHOFFET

Nous vous proposons
en pleine chasse
– noisette de chevreuil Maître Louis
– médaillons de chevreuil champignonneur
– selle de chevreuil Belle-Fruitière
– entrecôte de koudou Transvaal
– cœur de filet de koudou Tananarive, etc.
VENEZ DONC Y GOÛTER 96938-R
Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel